This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

3 3433 02267787 0

Y

m.

(Caushi

COURS
DE L'HISTOIRE
DE
LA PHILOSOPHIE.

(COURS DE 1829.)

Ouvrages de M. VICTOR COUSIN, *qui se trouvent à la même Librairie.*

COURS DE PHILOSOPHIE, comprenant l'introduction générale à l'histoire de la philosophie. 1 fort vol. in-8, composé de treize leçons, d'une table, et orné du portrait de l'auteur. Paris, 1828. 11 fr.

FRAGMENS PHILOSOPHIQUES. 1826. 1 vol. in-8. 7 fr. 50 c.

NOUVEAUX FRAGMENS PHILOSOPHIQUES, pour servir à l'histoire de la philosophie ancienne. 1 vol. in-8, 1828. 7 fr. 50 c.

ŒUVRES COMPLÈTES DE PLATON, traduites du grec en français, accompagnées de notes, et précédées d'une introduction sur la philosophie de Platon. 5 vol. in-8; le sixième est sous presse. Prix du vol. 9 fr.

PROCLI PHILOSOPHI PLATONICI OPERA, e codd. Mss. biblioth. reg. Parisiensis, nunc primum edidit, lectionis varietate et commentariis illustravit *Victor Cousin*. 6 vol. in-8. 42 fr.

ŒUVRES COMPLÈTES DE DESCARTES, avec des augmentations importantes de Lettres nouvelles, et la traduction de plusieurs ouvrages jusqu'ici non traduits. 11 vol. in-8, avec planches. Prix du vol. 8 fr.

MANUEL DE L'HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE, traduit de l'allemand de TENNEMANN, par *Victor Cousin*. 2 vol in-8. 15 fr.

LEÇONS DE PHILOSOPHIE de *M. Laromiguière*, jugées par *M. Victor Cousin* et *M. Maine de Biran*, 1829. 1 vol. 3 fr. 50 c.

ŒUVRES COMPLÈTES DE THOMAS REID, chef de l'École écossaise, publiées par *Th. Jouffroy*, avec des fragmens de *M. Royer-Collard*. 6 vol. in-8. Prix du vol. 7 fr.

ESQUISSES DE PHILOSOPHIE MORALE, par *Dugald-Stewart*, traduit de l'anglais par *Th. Jouffroy*. 1 vol. in-8, 1826. 6 fr.

ÉLÉMENS DE LA PHILOSOPHIE DE L'ESPRIT HUMAIN, par *Dugald-Stewart*, trad. par *MM. Prévost* et *Farcy*. 3 vol. in-8. 16 fr.

ESSAI SUR L'HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE EN FRANCE AU XIXe SIÈCLE, par *M. Damiron*, 2e édition. 2 vol. in-8, 1829. 14 fr.

MÉLANGES PHILOSOPHIQUES de *sir James Mackintosh*, trad. de l'anglais par *Léon Simon*. 1 vol. in-8, 1829. 6 fr.

PARIS. — IMPRIMERIE DE RIGNOUX,
rue des Francs-Bourgeois-S.-Michel, n° 8.

COURS
DE L'HISTOIRE
DE
LA PHILOSOPHIE,

PAR M. V. COUSIN,
PROFESSEUR DE PHILOSOPHIE A LA FACULTÉ DES LETTRES DE PARIS

HISTOIRE
DE
LA PHILOSOPHIE DU XVIIIe SIÈCLE.

TOME II.

ÉCOLE SENSUALISTE. — LOCKE.

PARIS.
PICHON ET DIDIER, ÉDITEURS,
LIBRAIRES-COMMISSIONNAIRES, SUCCESSEURS DE BÉCHET AINÉ
QUAI DES AUGUSTINS, N° 47.
1829.

LENOX LIBRARY
NEW YORK

AVIS DES ÉDITEURS.

Ce second volume ouvre l'exposition des écoles philosophiques du dix-huitième siècle, et d'abord celle de l'école sensualiste. Il ne comprend que Locke, le père de cette école; mais il l'embrasse tout entier. La part du bien et celle du mal y est faite scrupuleusement : les mérites de Locke sont reconnus et signalés; mais en même temps tous ses défauts, soit de méthode, soit de doctrine, sont mis en lumière. L'*Essai sur l'entendement humain*, que l'on peut appeler l'évangile de l'école sensualiste, est soumis à un nouvel examen, étendu et approfondi, livre par livre, et souvent chapitre par chapitre. L'analyse et la dialectique remplacent ici l'érudition et les vues historiques qui recommandaient le premier volume.

Il était de la plus haute importance qu'un examen impartial et approfondi de l'*Essai sur l'entendement humain* fût entre les

mains de la génération nouvelle. L'ouvrage de Leibnitz sur Locke est sans doute au dessus de tout éloge et de toute comparaison; mais les *Nouveaux Essais* sont rares, et d'ailleurs empreints de l'esprit d'un système aujourd'hui abandonné, qui domine trop souvent la critique de l'illustre auteur, et en affaiblit l'autorité. Reid et Kant ont aussi réfuté Locke sur plusieurs points importans, mais incidemment et brièvement; il fallait une polémique spéciale, régulière, complète, qui prît corps à corps, pour ainsi dire, et combattît pied à pied la méthode et toutes les théories du philosophe anglais. On peut dire qu'aujourd'hui cet utile et nécessaire ouvrage ne manque plus à la philosophie française. — Les volumes suivans présenteront une critique semblable des plus célèbres disciples de Locke jusqu'à nos jours.

TABLE DES SOMMAIRES

DE

LA TREIZIÈME A LA VINGT-CINQUIÈME LEÇON.

TREIZIÈME LEÇON.

Page 1re.

De la méthode d'observation et d'induction dans l'histoire. — Que l'induction, appuyée sur l'observation de tous les faits antérieurs de l'histoire de la philosophie, divise d'abord la philosophie du dix-huitième siècle en quatre systèmes. — Confirmation par les faits et l'étude même de la philosophie au dix-huitième siècle. Division des écoles européennes en quatre écoles, sensualiste, idéaliste, sceptique, mystique. Division de ce cours en quatre parties correspondantes. — Ordre du développement de ces quatre écoles, et par conséquent ordre à suivre dans leur exposition. — Esprit de ce cours. — Son but.

QUATORZIÈME LEÇON.

Page 33.

Sujet de cette leçon : Classification des systèmes de l'école sensualiste en Europe au dix-huitième siècle. — Revue de ces sytèmes. Angleterre, France, Allemagne. — Que par fidélité même l'historien doit s'attacher aux plus célèbres. — Dans quel ordre les étudier ? Méthode ethnographique. Trois objections : 1° arbitraire ; 2° ne

montre pas l'enchaînement, l'action réciproque des systèmes dans l'Europe entière; 3° défavorable à l'instruction scientifique. — De la vraie méthode et de ses caractères. Suivre à la fois les dates des systèmes, leur dépendance réciproque et l'analogie des matières dont ils traitent. — Commencer par les métaphysiciens et par Locke.

QUINZIÈME LEÇON.

Page 65.

Locke : sa biographie. — Jusqu'à vingt ans élevé parmi les dissidens. — De vingt à trente-quatre s'occupe de médecine. — A trente-quatre ans entre dans le monde politique; son amitié avec Shaftesbury. — Ses fortunes diverses. — Chassé de l'université d'Oxford. — Se réfugie en Hollande. — Révolution de 1688. Faveur de Locke jusqu'à sa mort. — Son caractère : désintéressement, prudence, fermeté, indulgence. — Revue de ses ouvrages. — De l'*Essai sur l'entendement humain.*

SEIZIÈME LEÇON.

Page 89.

Esprit général de l'*Essai sur l'entendement humain.* — Sa méthode : Étude de l'entendement humain comme introduction nécessaire de toute vraie philosophie. — Étude de l'entendement humain dans son action, dans ses phénomènes ou *idées.* — Division des recherches relativement aux idées, et détermination de l'ordre dans lequel ces recherches doivent être faites. Ajourner la question logique et ontologique de la vérité et de la fausseté des idées, de la légitimité ou de l'illégitimité de leur application à tels ou tels objets; concentrer les premières r[illegible] dans l'étude des idées en elles-mêmes, et là, ce[illegible]

par constater les caractères actuels des idées, et procéder ensuite à la recherche de leur origine. — Examen de la méthode de Locke. Son mérite : il ajourne et place en dernier lieu la question de la vérité et de la fausseté des idées; son tort : il néglige entièrement la question des caractères actuels des idées, et il débute par celle de leur origine. Première aberration de la méthode; chances d'erreurs qu'elle entraîne; tendance générale de l'école de Locke.

DIX-SEPTIÈME LEÇON.

Page 121.

Premier livre de l'*Essai sur l'entendement humain*. Des idées innées. — Deuxième livre. Expérience, source de toutes les idées. Sensation et réflexion. — Locke place le développement de la sensibilité avant celui des opérations de l'ame. — Des opérations de l'ame. Selon Locke, elles ne s'exercent que sur les données sensibles. Base du sensualisme. — Examen de la doctrine de Locke sur l'idée d'espace. — Que l'idée d'espace, dans le système de Locke, doit *se réduire* et se réduit à celle de corps. — Cette confusion est contredite par les faits et par Locke lui-même. — Distinction des caractères actuels des idées de corps et d'espace : 1° l'un contingent, l'autre nécessaire ; 2° l'un limité, l'autre illimité ; 3° l'un, représentation sensible, l'autre, conception rationnelle. Cette distinction ruine le système de Locke. — Examen de la question de l'origine de l'idée d'espace. Distinction de l'ordre logique et de l'ordre chronologique de nos idées. — Ordre logique. L'idée d'espace est la condition logique de l'idée de corps, son fondement, [illegible] son origine, prise logiquement. — L'idée de corps [illegible] condition chronologique de l'idée d'espace, [illegible] prise chonologiquement. — Où la [illegible]

montre pas l'enchaînement, l'action réciproque des systèmes dans l'Europe entière ; 3° défavorable à l'instruction scientifique. — De la vraie méthode et de ses caractères. Suivre à la fois les dates des systèmes, leur dépendance réciproque et l'analogie des matières dont ils traitent. — Commencer par les métaphysiciens et par Locke.

QUINZIÈME LEÇON.

Page 65.

Locke : sa biographie. — Jusqu'à vingt ans élevé parmi les dissidens. — De vingt à trente-quatre s'occupe de médecine. — A trente-quatre ans entre dans le monde politique ; son amitié avec Shaftesbury. — Ses fortunes diverses. — Chassé de l'université d'Oxford. — Se réfugie en Hollande. — Révolution de 1688. Faveur de Locke jusqu'à sa mort. — Son caractère : désintéressement, prudence, fermeté, indulgence. — Revue de ses ouvrages. — De l'*Essai sur l'entendement humain.*

SEIZIÈME LEÇON.

Page 89.

Esprit général de l'*Essai sur l'entendement humain.* — Sa méthode : Étude de l'entendement humain comme introduction nécessaire de toute vraie philosophie. — Étude de l'entendement humain dans son action, dans ses phénomènes ou *idées.* — Division des recherches relativement aux idées, et détermination de l'ordre dans lequel ces recherches doivent être faites. Ajourner la question logique et ontologique de la vérité et de la fausseté des idées, de la légitimité ou de l'illégitimité de leur application à tels ou tels objets ; concentrer les premières recherches dans l'étude des idées en elles-mêmes, et là, commencer

par constater les caractères actuels des idées, et procéder ensuite à la recherche de leur origine. — Examen de la méthode de Locke. Son mérite : il ajourne et place en dernier lieu la question de la vérité et de la fausseté des idées; son tort : il néglige entièrement la question des caractères actuels des idées, et il débute par celle de leur origine. Première aberration de la méthode; chances d'erreurs qu'elle entraîne; tendance générale de l'école de Locke.

DIX-SEPTIÈME LEÇON.

Page 121.

Premier livre de l'*Essai sur l'entendement humain*. Des idées innées. — Deuxième livre. Expérience, source de toutes les idées. Sensation et réflexion. — Locke place le développement de la sensibilité avant celui des opérations de l'ame. — Des opérations de l'ame. Selon Locke, elles ne s'exercent que sur les données sensibles. Base du sensualisme. — Examen de la doctrine de Locke sur l'idée d'espace. — Que l'idée d'espace, dans le système de Locke, doit se réduire et se réduit à celle de corps. — Cette confusion est contredite par les faits et par Locke lui-même. — Distinction des caractères actuels des idées de corps et d'espace : 1° l'un contingent, l'autre nécessaire ; 2° l'un limité, l'autre illimité ; 3° l'un, représentation sensible, l'autre, conception rationnelle. Cette distinction ruine le système de Locke. — Examen de la question de l'origine de l'idée d'espace. Distinction de l'ordre logique et de l'ordre chronologique de nos idées. — Ordre logique. L'idée d'espace est la condition logique de l'idée de corps, son fondement, sa raison, son origine, prise logiquement. — L'idée de corps est la condition chronologique de l'idée d'espace, son origine, prise chonologiquement. — De la raison et de l'expé-

rience, considérées tour à tour comme condition réciproque de leur développement mutuel. — Mérite du système de Locke. Ses vices : 1° confond la mesure de l'espace avec l'espace; 2° la condition de l'idée d'espace avec cette idée même.

DIX-HUITIÈME LEÇON.

Page 165.

Suite de l'examen du second livre de l'*Essai sur l'entendement humain*. De l'idée de temps. — De l'idée d'infini. — De l'idée d'identité personnelle. — De l'idée de substance.

DIX-NEUVIÈME LEÇON.

Page 209.

Suite de l'examen du deuxième livre de l'*Essai sur l'entendement humain*. De l'idée de cause. — Origine dans la sensation. Réfutation. — Origine dans la réflexion et le sentiment de la volonté. Distinction de l'idée de cause et du principe de causalité. Que le principe de causalité est inexplicable par le seul sentiment de la volonté. — De la vraie formation du principe de causalité.

VINGTIÈME LEÇON.

Page 261.

Suite de l'examen du second livre de l'*Essai sur l'entendement humain*. De l'idée du bien et du mal. Réfutation. — Conclusions du second livre. De la formation et du mécanisme des idées dans l'entendement. Des idées simples et complexes. De l'activité et de la passivité de l'esprit dans l'acquisition des idées. Des caractères les plus généraux des idées. De l'association des idées. — Exa-

men du troisième livre de l'*Essai sur l'entendement humain*, sur les mots. Part de l'éloge. — Examen des propositions suivantes : 1° Les mots tirent-ils leur première origine d'autres mots qui signifient des idées sensibles? — 2° La signification des mots est-elle purement arbitraire? — 3° Les idées générales ne sont-elles que des mots? Du nominalisme et du réalisme. — 4° Les mots sont-ils la seule cause d'erreurs, et toute science n'est-elle qu'une langue bien faite? Fin de l'examen du troisième livre.

VINGT ET UNIÈME LEÇON.

Page 317.

Examen du quatrième livre de l'*Essai sur l'Entendement humain*, sur la Connaissance. — Que la Connaissance, selon Locke, roule 1° sur des idées; 2° sur des idées en tant que conformes à leurs objets. — Que la conformité ou la non conformité des idées avec leurs objets, comme fondement du vrai ou du faux dans la connaissance, n'est pas une simple métaphore dans Locke, mais une véritable théorie. — Examen de la théorie des idées, 1° par rapport au monde extérieur, aux qualités secondes, aux qualités premières, au *substratum* de ces qualités, à l'espace, au temps, etc.; 2° par rapport au monde spirituel. — Appel à la révélation. Paralogisme de Locke.

VINGT-DEUXIÈME LEÇON.

Page 357.

Résumé et continuation de la leçon précédente.—De l'idée, non plus par rapport à l'objet qu'elle doit représenter, mais par rapport à l'esprit qui la perçoit et où elle se trouve. — L'idée-image, l'idée prise matériellement,

COURS
DE L'HISTOIRE
DE
LA PHILOSOPHIE.

TREIZIÈME LEÇON.

De la méthode d'observation et d'induction dans l'histoire. — Que l'induction, appuyée sur l'observation de tous les faits antérieurs de l'histoire de la philosophie, divise d'abord la philosophie du dix-huitième siècle en quatre systèmes. — Confirmation par les faits et l'étude même de la philosophie au dix-huitième siècle. Division des écoles européennes en quatre écoles, sensualiste, idéaliste, sceptique, mystique. Division de ce cours en quatre parties correspondantes. — Ordre du développement de ces quatre écoles, et par conséquent ordre à suivre dans leur exposition. — Esprit de ce cours. — Son but.

MESSIEURS,

L'analyse de l'esprit humain nous a démontré que dans son développement naturel il aboutit et ne peut pas ne pas aboutir à quatre points de vue fondamentaux qui le mesurent et le repré-

sentent tout entier. Ces quatre points de vue, dans leur expression scientifique, donnent quatre systèmes élémentaires, savoir : le sensualisme, l'idéalisme, le scepticisme, et le mysticisme. Or, comme l'histoire de la philosophie n'est et ne peut être autre chose que la manifestation de l'esprit humain dans le temps, il implique qu'il n'y ait point dans l'histoire tout ce qui est dans l'esprit humain, et qu'il y ait dans l'histoire plus qu'il y a dans l'esprit humain; aussi, d'avance, n'avons-nous pas craint d'affirmer que l'histoire de la philosophie, dans toutes ses époques, ne pouvait donner autre chose que ces quatre systèmes.

Ce n'est pas là, Messieurs, une méthode hypothétique, c'est une méthode rationelle, comme dit Bacon (1); elle consiste à aller de l'esprit humain, qui est la matière et le sujet de l'histoire, à l'histoire, qui est la manifestation de l'esprit humain, et à conclure de l'un à l'autre. Et nous ne nous sommes pas bornés à la méthode rationelle, nous y avons joint, encore selon le précepte de Bacon (2), la méthode expérimentale; nous avons interrogé l'histoire comme nous avions fait l'esprit humain. J'ai mis sous vos

(1) Tome Ier, leçon 9e.
(2) *Ibid.*

yeux toutes les grandes époques de l'histoire de la philosophie; je vous ai montré successivement l'Orient, la Grèce, la scholastique, la philosophie du quinzième et du seizième siècle, enfin tout le premier âge de la philosophie moderne jusqu'en 1750. Non seulement j'ai parcouru avec vous toutes ces époques, mais j'ai la conscience de n'avoir omis dans chacune d'elles aucune école importante, et dans chacune de ces écoles aucun système célèbre; et l'histoire tout entière est venue à chacune de ces époques se résoudre dans le cadre même que nous avait fourni l'esprit humain. Le dernier résultat des expériences de l'histoire est le retour constant dans chaque grande époque de quatre systèmes qui se tiennent intimement sans se confondre, et se développent harmoniquement, mais dans un progrès marqué. Que manque-t-il donc pour que nous ayons le droit de convertir le retour constant de ce phénomène en une loi de l'histoire?

Voyez, Messieurs, par quels procédés et à quelles conditions on obtient une loi dans l'ordre physique. Lorsqu'un phénomène se présente avec tel caractère, dans telle circonstance, et que la circonstance changeant, le caractère du phénomène change aussi, il suit que le

caractère de ce phénomène n'est point sa loi; car ce phénomène peut être encore, alors même que ce caractère n'est plus. Mais si ce même phénomène se présente avec le même caractère dans une suite de cas nombreux et divers, et même dans tous les cas qui tombent sous l'observation, il suit que ce caractère ne tient pas à telle ou telle circonstance, mais à l'existence même du phénomène. Tel est le procédé qui donne au physicien et au naturaliste ce qu'on appelle une loi : or, quand une loi a été ainsi obtenue par l'observation, c'est-à-dire par la comparaison d'un grand nombre de cas particuliers, l'esprit en possession de cette loi la transporte du passé dans l'avenir, et prédit que dans toutes les circonstances analogues, qui pourront avoir lieu, le même phénomène se reproduira avec le même caractère. Cette prédiction, c'est l'induction : l'induction a pour condition nécessaire une supposition, savoir celle de la constance de la nature; car, ôtez cette supposition, admettez que la nature ne se ressemble pas à elle-même, la veille ne garantit pas le lendemain, l'avenir échappe à la prévoyance, et n'est plus qu'un accident arbitraire: toute induction est impossible. La supposition de la constance et de l'identité de la nature est

la condition nécessaire de l'induction; mais cette condition remplie, l'induction, appuyée sur une observation suffisante, a toute sa force. Or, dans l'ordre moral, les mêmes conditions remplies, les mêmes procédés sévèrement employés conduisent aux mêmes résultats, à des lois qui donnent au moraliste et à l'historien, tout comme au physicien et au naturaliste, le droit de prévoir et de prédire l'avenir. Je le demande donc, Messieurs, étant données toutes les époques de l'histoire de la philosophie, c'est-à-dire toutes les expériences sur lesquelles peut porter l'observation en ce genre, quand chacune de ces expériences, très diverses par les circonstances extérieures, nous a constamment offert le même phénomène avec le même caractère, c'est-à-dire le retour constant de quatre systèmes élémentaires distincts l'un de l'autre et se développant l'un par l'autre, je demande ce qui manque pour que nous ayons le droit de considérer ce résultat comme la loi même du développement de l'histoire de la philosophie? Dira-t-on que l'observation porte sur un trop petit nombre de cas? Mais nous avons commencé par l'Orient, et nous avons été jusqu'en 1750: nous avons cinq grandes expériences, dont l'une embrasse un cercle de douze cents ans. L'observa-

tion porte donc sur un assez grand nombre de cas particuliers ; elle porte au moins sur tous les cas existans ; nous n'en avons omis aucun. Or, toujours et partout le même phénomène, c'est-à-dire chaque grande expérience philosophique a présenté le même caractère, c'est-à-dire la division en quatre systèmes élémentaires. Il ne reste plus qu'une condition à remplir, savoir, la supposition de la constance de l'esprit humain, supposition aussi nécessaire ici que celle de la constance de la nature dans l'ordre physique. Mais à quel titre le physicien supposerait-il plutôt la nature physique constante à elle-même, que le moraliste, l'esprit humain constant à lui-même? C'est sur la supposition de la constance de la nature humaine à elle-même qu'est fondée toute la vie humaine. Vous supposez que l'humanité fera demain ce qu'elle a fait aujourd'hui, les circonstances étant analogues, comme vous supposez que la nature ne se lassera point de reproduire ce qu'elle a produit déja. L'induction a donc la même valeur dans un cas que dans l'autre ; quand donc après avoir rencontré dans toutes les grandes époques de l'histoire de la philosophie depuis l'Orient jusqu'à 1750, le même phénomène avec le même [illegible]ctère, j'arrive en pré-

sence de la philosophie du dix-huitième siècle, l'induction fondée sur l'expérience de trois mille ans m'autorise à prédire que si cette nouvelle expérience est riche, étendue, développée, complète (car une expérience incomplète ne prouve rien), l'esprit humain, constant à lui-même au dix-huitième siècle, reproduira les mêmes phénomènes philosophiques qu'il a produits jusqu'ici, avec les mêmes caractères, et que la philosophie du dix-huitième siècle se résoudra encore en sensualisme, en idéalisme, en scepticisme et en mysticisme. L'induction historique porte incontestablement jusque là; reste à savoir ce que disent les faits.

Messieurs, la philosophie du dix-huitième siècle forme une grande expérience. Jamais, à aucune époque de l'histoire, il n'a paru en moins de temps un plus grand nombre de systèmes; jamais plus d'écoles ne se sont disputé avec plus d'ardeur l'empire de la philosophie. L'expérience est très riche, et en même temps elle est parfaitement claire; car il suffit de connaître les langues de l'Europe pour se mettre en possession de tous les systèmes dont se compose la philosophie européenne au dix-huitième siècle. Or, une étude attentive et assidue de tous les systèmes philosophiques du dix-huitième siècle en Europe donne précisément le même résultat que celui que suggérait

d'avance l'induction tirée des lois de l'histoire et de celles de l'esprit humain, et je me charge de démontrer ultérieurement dans ce cours qu'au dix-huitième siècle comme au dix-septième, comme au seizième et au quinzième, comme au moyen âge, comme en Grèce, comme en Orient, il n'y a eu que quatre systèmes fondamentaux. et les quatres systèmes que j'ai déja fait passer sous vos yeux. Partout, il est vrai, règne le préjugé contraire. Le dix-huitième siècle est un si grand siècle, si glorieux pour l'esprit humain, qu'il est fort naturel que toutes les écoles se le disputent. Ici c'est presque un dogme que le sensualisme compose toute la philosophie du dix-huitième siècle, et résume la civilisation. Là on regarde le sensualisme comme une sorte d'anomalie, comme un phénomène insignifiant dont tout l'emploi, dans le tableau de la philosophie moderne, est de faire ombre au phénomène fondamental, l'idéalisme. D'un autre côté, il ne manque pas de gens qui honorent le dix-dix-huitième siècle par un tout autre endroit, comme ayant répandu et établi enfin dans le monde le mépris de tous les systèmes et des chimères de la métaphysique, c'est-à-dire le scepticisme. Écoutez au si le disciple de Swedenborg : il vous dira le dix-huitième siècle est l'avènement déf

vine. Tous ont tort et tous ont raison; et quiconque voudra soutenir que tel ou tel système a dominé au dix-huitième siècle, je m'engage hardiment à lui montrer à l'instant un système opposé qui aura tenu autant de place, fait autant de bruit et compté à peu près autant de partisans, et de partisans éclairés, dans l'élite de la société européenne. D'où viennent, Messieurs, ces préjugés en sens contraire? d'une raison très simple; c'est qu'au lieu de s'élever au point de vue européen, chacun s'arrête ordinairement au point de vue particulier de son pays. Or un pays, quel qu'il soit, en Europe, n'est qu'un fragment de l'Europe, et n'y représente qu'un côté de l'esprit humain et des choses; il est donc tout naturel que dans chaque pays de l'Europe domine un système particulier, et par conséquent que tous ceux qui sont dans l'horizon de ce système ne voient pas au delà et fassent l'Europe à l'image de leur patrie. Mais précisément parce que dans chaque pays de l'Europe a dominé un système particulier, comme il y a plus d'un pays en Europe, j'en conclus que par cela même nul système particulier n'a dominé en Europe, et que la philosophie européenne au dix-huitième siècle est le triomphe d'une seule chose, une chose bien autrement grande que tous

les systèmes particuliers, savoir, la philosophie elle-même.

L'Europe philosophique au dix-huitième siècle n'appartient, selon moi, qu'à la philosophie; elle contient tous les systèmes, elle n'est dominée par aucun d'eux; je vais plus loin, et je dis que si la philosophie générale de l'Europe, qu'il faut toujours avoir devant les yeux, renferme en elle tous les divers systèmes qui dominent dans les divers pays de l'Europe, chacun de ces pays, qui n'est qu'une particularité relativement à l'unité européenne, pris en lui-même, est aussi une unité; et que cette unité particulière, pour peu qu'elle soit riche et féconde, et que l'esprit philosophique y prenne un développement de quelque étendue, présente encore, sous la domination de tel ou tel système particulier, tous les autres systèmes, obscurcis, il est vrai, mais non pas détruits par la présence de l'élément vainqueur; de telle sorte que la philosophie des différens pays de l'Europe est aussi une philosophie complète, qui a ses quatre élémens distincts parmi lesquels il en est un qui prédomine.

Ainsi, Messieurs, c'est un fait incontestable qu'en France, ce qui a dominé depuis 1750 usqu'à nos jours, c'est la culture des sciences

physiques, et à côté de cette utile et brillante culture, le système philosophique qui fait tout venir des données sensibles, savoir, le sensualisme; mais il ne faut pas croire que les autres systèmes aient alors tout-à-fait manqué à la France. Sans parler de l'ancien spiritualisme de Descartes et de Malebranche, qui ne s'éteignit point parmi nous avec le dix-septième siècle, et qui a eu pour représentant au dix-huitième siècle un homme dont le mérite est fort supérieur à la réputation, l'abbé de Lignac, auteur d'excellens ouvrages, entre autres, le *Témoignage du Sens intime*, peut-on dire que le spiritualisme ait été sans éclat dans le pays où écrivit Rousseau? En effet Rousseau est-il autre chose qu'une opposition à l'esprit de la philosophie de son temps, c'est-à-dire au sensualisme? Négligez ses premiers ouvrages où Rousseau s'ignorait et se cherchait lui-même; ne considérez que les grands monumens de la maturité de son talent, et là vous trouverez partout, sous des formes plus ou moins sévères, un système brillant et prononcé de spiritualisme; partout, Rousseau défend le beau idéal, la vertu désintéressée, la morale de la conscience. Il suffit de rappeler la première partie de la *Profession de foi du Vicaire savoyard.* On sait que Rousseau avait fait

une réfutation du livre d'Helvétius; mais le parlement ayant condamné Helvétius et fait brûler son livre, Rousseau retira sa réfutation. Un homme qui est bien inférieur à l'auteur d'*Émile* comme écrivain, mais qui lui est très supérieur comme philosophe, Turgot, avait aussi pensé à répondre à Helvétius; la même délicatesse qui retint Rousseau l'arrêta; mais dans une lettre confidentielle à Condorcet, que Dupont de Nemours a imprimée, on peut voir quel jugement il portait de la philosophie du livre *de l'Esprit*. Ses *Discours sur l'histoire universelle*, et l'article *Existence* dans l'*Encyclopédie*, portent également une empreinte un peu indécise mais réelle de spiritualisme. Quant au scepticisme, pour ne pas l'apercevoir en France, au dix-huitième siècle, il faudrait oublier Voltaire. Qu'est-ce en effet que Voltaire, Messieurs? le bon sens universel et superficiel; or, à ce degré, le bon sens mène toujours au scepticisme. Voltaire se rattache sans doute à l'école sensualiste, comme le fait ordinairement le scepticisme; mais il en a constamment repoussé, quand il s'est expliqué sérieusement, les conséquences les plus fâcheuses. S'il a appuyé de tout son talent la cause de Locke qu'il croyait celle des temps nouveaux, contre la vieille cause de Des-

cartes et de Malebranche, il s'est bien gardé d'adopter les extravagances d'Helvétius et de d'Holbach; et sa philosophie habituelle consiste à n'en épouser aucune, et à se moquer de tous les systèmes; c'est le scepticisme sous sa livrée la plus brillante et la plus légère. D'autre part, loin de manquer à la philosophie française au dix-huitième siècle, il est juste de reconnaître que jamais le mysticisme n'a eu en France un représentant plus complet, un interprète plus profond, plus éloquent, et qui ait exercé plus d'influence que Saint-Martin. Les ouvrages de Saint-Martin, célèbres dans toute l'Europe, ont fait école parmi nous.

Nul doute que si dans l'Angleterre vous ne voyez que Londres au dix-huitième siècle, vous ne verrez guère à Londres que le sensualisme. Il suffit de nommer Hartley, Priestley, Darwin et l'école de Bentham. Mais à Londres même, vous trouveriez, à côté de Priestley, Price, cet ardent ami de la liberté, cet ingénieux et profond économiste, qui a renouvelé et soutenu avec éclat l'idéalisme platonicien de Cudworth Je sais que Price n'est qu'un phénomène isolé, à Londres; mais l'Écosse entière est spiritualiste. Il n'y a que trois universités en Écosse, celle de Glasgow, de Saint-André, d'Édimbourg; toutes les

trois appartiennent plus ou moins à la grande école spiritualiste. Ce ne sont pas des noms sans gloire que ceux des professeurs qui se sont succédés dans la chaire de philosophie d'Édimbourg depuis le premier quart du dix-huitième siècle jusqu'à nos jours, Hutcheson, Smith, le fondateur de l'économie politique, Ferguson, Reid, Beattie, Dugald Stewart et Brown. En fait de scepticisme, il me suffira de vous nommer Hume, qui à lui seul est toute une école. Le mysticisme se rencontre à chaque pas en Angleterre. Songez à ce grand mouvement piétiste, appelé méthodisme, qui s'est fait au milieu du dernier siècle, et qui s'étend sous nos yeux de jour en jour; songez que Swedenborg, pendant son séjour à Londres, y a fondé une école mystique tellement puissante et qui compte de si nombreux partisans, qu'elle a des organes périodiques, des journaux à elle, et même, dit-on, trois chapelles.

Sans doute ce qui domine en Allemagne est évidemment l'idéalisme. Je ne crois pas qu'à aucune époque de l'histoire de la philosophie il y ait eu dans une seule nation, et dans un aussi court espace de temps, un mouvement idéaliste plus original et plus vaste que celui qui commence en 1781 à Kœnisberg, avec l'apparition

de la *Critique de la raison pure*, et se prolonge jusqu'à nos jours, par une suite non interrompue d'hommes supérieurs, dont les noms commencent à franchir les frontières de leur patrie. L'idéalisme est sur le trône en Allemagne, mais il ne faut pas croire qu'il y ait détruit les autres sytèmes, ni même le sensualisme. Kant a trouvé une opposition forte dans Feder, dans Tittel, dans Weisshaupt, dans Tiedeman (1), dans Herder, qui a écrit plusieurs ouvrages contre la doctrine de Kant, et dont la philosophie de l'histoire est (2) composée dans le sens de la philosophie de Locke. Le scepticisme a eu pour représentant en Allemagne M. Ern. Schulze, le spirituel auteur d'*Æneside-mus*. Aussi ingénieux et tout autrement profond que Schulze, Frédéric Jacobi a combattu également l'empirisme et l'idéalisme, et a renouvelé le scepticisme de Hume en en changeant le caratère, au profit du sentiment et du mysticisme, frayant ainsi la route à cette foule de mystiques célèbres qu'a produits dans ces derniers temps en abondance la patrie de Böhme et de Swedenborg.

Cette revue très incomplète suffit pour dé-

(1) Voyez l'Introduction de l'année dernière, leçon 12e.
(2) Introduction, leçon 11e.

montrer ce qu'il fallait d'abord établir; savoir, que si dans chaque pays de l'Europe a dominé un système particulier, ce système particulier n'a pourtant détruit nulle part les autres systèmes. Maintenant, tirez de ces différens pays et rapprochez tous les systèmes analogues; mettez ensemble tous les systèmes sensualistes de la France, de l'Allemagne et de l'Angleterre, puis les systèmes idéalistes, puis les systèmes sceptiques, puis les systèmes mystiques, et vous avez quatre grandes et riches écoles qui se balancent toutes les quatre sur le théâtre élevé de la philosophie européenne, qui toutes les quatre se recommandent par des services et des titres divers, mais à peu près égaux, et présentent à l'impartiale postérité des noms à peu près aussi célèbres les uns que les autres. Que si d'ailleurs on recherche la part de chaque pays dans le travail général, et l'école que représente plus particulièrement chaque peuple, on trouvera que la France et l'Angleterre représentent surtout le sensualisme, l'Écosse et l'Allemagne l'idéalisme, à des degrés différens, l'Angleterre le scepticisme; chose admirable, c'est le mysticisme qui est le plus uniformement représenté; mais il l'est surtout par l'Allemagne. Voilà le rôle de chaque pays dans l'action totale

de la philosophie européenne, et cette action roule sur quatre systèmes élémentaires qui en expliquent et en épuisent tous les phénomènes.

Tel est, Messieurs, le résultat que donne l'observation; l'observation confirme donc la théorie. L'induction appuyée sur l'histoire entière du passé divisait d'avance la philosophie du dix-huitième siècle en quatre grandes écoles; et nous avons trouvé qu'en effet cette époque de l'histoire de la philosophie se divise ainsi. Cette division, qui en elle-même ne serait qu'un fait réel mais arbitraire, devient un fait nécessaire par son rapport à l'histoire entière qu'elle continue et qu'elle représente; elle en exprime une loi. Nous la suivrons scrupuleusement. Comme l'Europe philosophique au dix-huitième siècle est divisée en quatre grandes écoles, de même ce cours sera divisé en quatre parties qui traiteront successivement des quatre classes de phénomènes qu'a produits la philosophie du dix-huitième siècle.

Je ferai donc passer tour à tour sous vos yeux l'école sensualiste, l'école idéaliste, l'école sceptique, l'école mystique; mais par laquelle de ces écoles commencerai-je? dans quel ordre dois-je vous les présenter? c'est ce qu'il s'agit de déterminer.

L'analyse de l'esprit humain ne nous a pas donné seulement quatre points de vue différens, également importans et essentiels; elle nous a donné ces quatre points de vue dans une corrélation intime, et en même temps avec un progrès dans leur développement qu'il importe de relever. L'esprit humain ne débute pas par la négation; car, pour nier, il faut avoir quelque chose à nier, il faut avoir affirmé, et l'affirmation est le premier acte de la pensée. L'homme commence donc par croire; il croit soit à ceci, soit à cela, et le premier système est le dogmatisme. Ce dogmatisme est sensualiste ou idéaliste, selon que l'homme se fie davantage ou à la pensée ou à la sensibilité qui ont l'air de le constituer exclusivement, sans pouvoir lui suffire; mais enfin il implique que l'on commence par le scepticisme. D'une autre part, si le scepticisme présuppose le dogmatisme, je demande si le mysticisme ne présuppose pas le scepticisme. Car qu'est-ce que le mysticisme? C'est, encore une fois, le coup de désespoir de la raison humaine qui, après avoir cru naturellement à elle-même et débuté par le dogmatisme, effrayée et découragée par le scepticisme, se réfugie dans la pure contemplation et l'intuition immédiate de Dieu. Tel est l'ordre nécessaire du développement des

systèmes dans l'esprit humain. Or, en concluant de l'esprit humain à son histoire, nous n'avons pas craint d'affirmer qu'ici encore l'histoire reproduirait ce que nous avait donné l'analyse de l'esprit humain; et en effet la méthode expérimentale ajoutée à la méthode rationnelle, nous a montré partout, dans chacune des grandes époques de l'histoire de la philosophie, le sensualisme et l'idéalisme, le scepticisme et le mysticisme se développant réciproquement dans un progrès et un ordre invariable. Partout, sur le premier plan de chaque époque, nous avons trouvé deux dogmatismes qui bientôt entrant en lutte l'un contre l'autre, se modifient l'un l'autre, et finissent par se décrier au point d'engendrer le scepticisme; le scepticisme réagit à son tour sur les deux dogmatismes, sensualiste et idéaliste, qui influent puissamment aussi sur sa marche et son caractère, et c'est alors que paraît le mysticisme qui, né en quelque sorte dans l'effroi du scepticisme et la défiance du dogmatisme, s'écarte également de l'un et de l'autre, et s'y rattache encore par la guerre même qu'il leur fait et qui le modifie lui-même à son insu. Voilà l'ordre constant du développement des systèmes dans l'histoire entière de la philosophie; cet ordre constant nous pouvons l'ériger en loi, au

même titre que la division des systèmes en quatre classes; et par conséquent au même titre encore nous pouvons prédire qu'au dix-huitième siècle les mêmes phénomènes se reproduiront, non seulement avec les mêmes caractères, mais dans le même ordre; et, en effet, si vous examinez attentivement les quatre grandes écoles qui se disputent la domination philosophique sans jamais l'obtenir exclusivement au dix-huitième siècle, vous verrez qu'elles sont toutes les quatre entre elles dans le rapport que je viens de déterminer.

Il n'y a pas au dix-huitième siècle une seule école philosophique qui n'agisse sur les autres écoles et n'en ressente l'influence. Le développement relatif des écoles est si intime, qu'il paraît presque simultané; et c'est cette simultanéité apparente, cette réciprocité d'action, cette action et réaction perpétuelle qui constituent la vie philosophique de l'Europe au dix-huitième siècle; mais ce développement n'est simultané qu'en apparence; en réalité il est progressif.

Et d'abord, qu'a été partout l'idéalisme au dix-huitième siècle? Une réaction contre le sensualisme. Faites-vous une idée exacte de la véritable situation de la philosophie à cette époque. Le dix-septième siècle s'était résolu par-

tout, excepté en Angleterre, dans la domination de l'idéalisme; l'idéalisme n'avait pas étouffé, mais il avait vaincu le sensualisme; et lui-même il s'était perdu dans ses propres fautes, dans les hypothèses ingénieuses et profondes, mais chimériques et extravagantes qui remplissent les derniers développemens du cartésianisme. C'est alors que la minorité philosophique du dix-septième siècle, forte des extravagances de la majorité, devint majorité à son tour; le sensualisme, qui ne comptait qu'un certain nombre de partisans au dix-septième siècle, obtint au dix-huitième la domination en Angleterre et en France. Vers 1750, Locke était le philosophe de l'Europe éclairée. L'idéalisme résistait sans doute, mais il était battu sur tous les points; car, ne l'oubliez pas, c'était ce vieil idéalisme de Descartes, de Mallebranche, de Spinosa et de Leibnitz, qui avait fait son temps et appartenait au premier âge de la philosophie moderne. Le nouvel idéalisme, l'idéalisme du dix-huitième siècle est celui de Rousseau et de Turgot, de l'école écossaise et de l'école allemande. Or, Rousseau est évidemment un opposant, un homme de la minorité, qui lutte contre la majorité sensualiste, représentée par les encyclopédistes.

De même Reid n'est pas autre chose qu'un antagoniste de Locke; l'école écossaise, comme je l'ai déja dit, est une protestation du bon sens permanent de l'humanité contre les extravagances de la majorité nouvelle; car on n'est jamais majorité impunément. Kant, c'est Reid en grand; c'est encore un antagoniste de Locke et du sensualisme. Tandis qu'en général le sensualisme du dix-huitième siècle est une réaction contre l'idéalisme du dix-septième, l'idéalisme de la fin du dix-huitième siècle est une réaction contre le sensualisme qui le précède. Ainsi il est évident que partout l'idéalisme est venu après le sensualisme. Quant au scepticisme, essayez, je vous prie, de comprendre Hume sans Locke et Berkeley. Qu'est-ce que Hume? Le résultat de la lutte du système sensualiste de Locke et du système idéaliste de Berkeley. Ces deux systèmes, après s'être combattus, trouvent enfin dans Hume un homme conséquent qui, adoptant leurs conclusions réciproques, les détruit l'un et l'autre, et l'un par l'autre. En Allemagne, Schulze-Aenésidémus et Hume-Jacobi sont incompréhensibles sans une école sensualiste et une école idéaliste, sans Condillac et sans Kant, car leur scepticisme tombe à la fois sur tous les deux. Et, par parenthèse, re-

marquez, Messieurs, comme l'histoire est bien faite, comme l'esprit qui y préside fait toute chose dans son temps avec poids et mesure, et fait arriver les systèmes quand il est bon qu'ils arrivent : après Locke et Berkeley, Condillac et Kant, le scepticisme était nécessaire, et c'est alors qu'il est venu. Pour le mysticisme, qui pourrait comprendre saint Martin sans Voltaire et sans Condillac? Saint Martin n'a-t-il pas été évidemment poussé à toutes les extrémités de son mysticisme par l'effroi que lui causaient et le scepticisme auquel il voulait échapper et le triste dogmatisme de son temps, c'est-à-dire la grande école sensualiste de France? Il en est de même de Frédéric Schlegel, de Baader et des autres mystiques allemands de notre âge. Ce sont, à mon gré, les enfans d'un temps blâsé en fait de spéculation, les derniers produits d'une philosophie découragée, qui s'abjure elle-même. Tous, ou la plupart, ont été d'ardens dogmatiques que la lutte et le mouvement des systèmes s'entredétruisant l'un l'autre ont précipités vers le scepticisme, et qui se sont réfugiés, les uns dans le mysticisme orthodoxe de la foi ancienne et de l'église, la plupart dans un mysticisme hétérodoxe, arbitraire et chimérique. Mais enfin, tout ce mys-

ticisme est né du désespoir de la raison spéculative, et on n'arrive au désespoir qu'après avoir passé par l'illusion. Ainsi, je tiens comme un point incontestable que non seulement il y a quatre grandes écoles au dix-huitième siècle, mais que ces quatre grandes écoles se sont développées régulièrement, dans un ordre déterminé, savoir : d'abord le sensualisme, puis l'idéalisme, puis le scepticisme, puis le mysticisme.

Je ferai, Messieurs, comme l'esprit humain et l'histoire. L'esprit humain et l'histoire donnent quatre points de vue, quatre écoles, toujours et partout et aussi au dix-huitième siècle; je diviserai donc l'histoire de la philosophie du dix-huitième siècle en quatre parties. De plus, l'esprit humain et l'histoire portent ces quatre points de vue, ces quatre grandes écoles dans un ordre déterminé; je vous les présenterai dans le même ordre; je commencerai par le sensualisme; de là j'irai à l'idéalisme, puis au scepticisme et je finirai par le mysticisme. Mais j'aurai bien soin, en vous présentant successivement et isolément chacune de ces quatre écoles, de vous montrer toujours leur rapport intime et leur action réciproque à tous les degrés de leur développement. Tel sera l'ordre de ce cours.

Maintenant quel en sera l'esprit? De quel côté me rangerai-je, Messieurs, dans cette grande bataille de la philosophie européenne, au dix-huitième siècle? Serai-je sensualiste, idéaliste, sceptique ou mystique? Encore une fois, je ferai comme l'esprit humain et l'histoire. L'esprit humain et l'histoire portent quatre systèmes; donc, Messieurs, pensez-y bien, ces quatre systèmes sont vrais, au moins en partie; car rien n'est, rien ne peut être qui n'ait un rapport quelconque à la vérité. La pure erreur, je l'ai déja dit, serait imposssible, et elle serait inintelligible : comme l'erreur ne pénètre dans l'esprit d'un homme que par le côté de vérité qui est en elle, de même elle n'est admise par d'autres esprits, elle ne se soutient dans le monde que par là, et le succès de tout système y suppose quelque sens commun. Le dix-huitième siècle a pu porter ces quatre systèmes, ils y ont eu de grands succès; donc ces quatre systèmes ont leur vérité. D'un autre côté, ces quatre systèmes ont lutté ensemble, se sont fortement contredits. Le jour où dans le monde paraîtra la vérité absolue, il n'y aura plus de contradictions et de lutte; tout combat cessera; car c'est la vertu de la vérité de rallier à elle tous les esprits. Or, au dix-huitième siècle, comme à

toutes les grandes époques de l'histoire de la philosophie, je vois des luttes, une vive polémique entre ces quatre systèmes; j'en conclus que, si ces quatre systèmes, pour avoir été, ont eu leur raison d'être, c'est-à-dire leur part de vérité, ils ont eu aussi, et nécessairement, leur part d'erreur, pour avoir été contredits, pour être ainsi tombés dans la lutte et la polémique; ils sont, donc ils sont plus ou moins vrais; ils sont quatre, donc ils sont plus ou moins faux; ceci est pour moi d'une rigueur mathématique. Quel est alors, Messieurs, le devoir de l'historien? Ici comme ailleurs, comme toujours, son devoir est de faire ce qu'ont fait et l'esprit humain et l'histoire : qu'il admette à la fois les quatre systèmes, et qu'il ne soit dupe d'aucun d'eux; qu'il les admette tous, puis qu'ils ont été, qu'ils ont eu leur raison d'être et leur part de vérité, et en même temps qu'il ne soit dupe d'aucun d'eux; car ils sont tombés dans la lutte, ils ont été, non pas un, mais quatre, par conséquent ils n'ont été que des systèmes particuliers, par conséquent exclusifs, par conséquent plus ou moins erronés et vicieux. Je ferai donc deux choses; j'admettrai ces quatre systèmes et les défendrai tous les quatre; je défendrai également le fond et les principes gé-

néraux des quatre écoles que présente la philosophie du dix-huitième siècle; je défendrai chacune de ces écoles contre les trois autres, au nom de l'esprit humain et de l'histoire, qui, les ayant admises malgré les trois autres, ont eu pour cela, je pense, d'excellentes raisons que je donnerai; et en même temps que je défendrai le fond de chacune de ces écoles contre les trois autres, j'accablerai du poids des trois autres, comme l'ont fait l'esprit humain et l'histoire, les prétentions exagérées et exclusives de chacune d'elles. L'histoire les a portées toutes les quatre, donc je les accepterai toutes; l'histoire les a contredites les unes par les autres, donc je n'en épouserai aucune, et je les contredirai les unes par les autres. Ainsi, dans l'examen que je ferai de chacune des grandes écoles du dix-huitième siècle, il y aura toujours deux parties : 1° une partie apologétique, qui représentera pour ainsi dire l'existence et les raisons d'existence de cette école dans l'histoire; 2° une partie critique qui représentera la lutte qu'elle a subie.

Tel est le plan, telles sont les divisions, l'ordre et l'esprit de l'histoire, que je me propose de vous présenter des quatre grandes écoles du dix-huitième siècle. Mais me bornerai-je, Messieurs, à ce rôle d'historien? Cette impartialité qui a l'air de

ressembler à l'indifférence, et qui repose au contraire sur une sympathie profonde pour l'humanité et pour tout ce qui vient d'elle, est-elle l'unique tâche que je me propose? Non; je conviens que je m'en propose une autre encore, et je vous avertis que tout ceci aboutira à des conclusions dogmatiques; mais j'ai la prétention hardie de ne rien mettre du mien dans ces conclusions, de n'être pour rien dans les résultats que je veux tirer de l'histoire.

Un fond de vérité est incontestablement sous les erreurs innombrables et contradictoires des quatre systèmes fondamentaux de la philosophie, sans quoi ces erreurs mêmes seraient impossibles. Mais c'est l'erreur, qui est diverse et contradictoire : la vérité est une. Ces quatre systèmes si différens dans leurs erreurs peuvent et doivent s'accorder dans les vérités qu'ils renferment. Il suit de là que sous les divergences et les erreurs des systèmes qui s'entredétruisent est un ensemble harmonique de vérités qui ne passent point, et que l'histoire de la philosophie contient une philosophie vraie, et comme dit Leibnitz, *perennis philosophia*, une philosophie immortelle, cachée et non perdue dans les développemens excentriques des systèmes. C'est là le fond commun sur lequel nous vivons

tous, peuple et philosophes : nous vivons dans la vérité et de la vérité, pour ainsi dire, et il suffit de dégager ce fond immortel des formes défectueuses et variables qui l'obscurcissent à la fois et le manifestent dans l'histoire, pour atteindre à la vraie philosophie. Je l'ai dit il y a déja long-temps (1), la philosophie n'est pas à chercher, elle est faite. Si elle n'est pas faite, vous la cherchez en vain; vous ne la trouverez pas. Ne serait-il pas absurde, en effet, qu'ici, en 1829, je vinsse me porter pour avoir découvert, enfin, dans ce point du temps et de l'espace, et vous enseigner la vérité qui aurait échappé à trois mille ans de recherches infructueuses, et à tant de générations d'hommes de génie? La prétention est insensée, et toute philosophie qui procède ainsi est une philosophie qu'il est aisé de confondre, même avant d'avoir entendu les révélations qu'elle promet. Si au contraire, sous toutes les erreurs, dans l'histoire de la philosophie comme dans l'esprit humain lui-même, est une philosophie toujours subsistante, toujours ancienne et toujours nouvelle, alors il ne s'agit pas de faire la philosophie, mais de la constater; car elle est. Il s'agit de relever le côté vrai de tous

(1) *Fragmens philosophiques*, p. 214.

les systèmes que renferme l'histoire de la philosophie, de le mettre en harmonie avec le côté vrai de tous les points de vue de l'esprit humain, et de présenter aux hommes ce qu'ils savent déja, mais confusément, ce qui est dans les philosophes, mais en fragmens et comme en lambeaux, ce qui fut de tout temps, ce qui sera toujours, mais partout et toujours plus ou moins mélangé, altéré, corrompu par le mouvement du temps et des choses humaines, la faiblesse de la réflexion, et les illusions systématiques du génie.

C'est là, vous le savez, le but de tous mes travaux historiques; c'est là le but de cette histoire de la philosophie du dix-huitième siècle; ce sera donc, à proprement parler un Cours de philosophie sous la forme d'un Cours de l'histoire de la philosophie, dans les limites d'une seule époque, de l'époque la plus grande et la plus récente. J'aboutirai, je veux aboutir à des conclusions théoriques, je ne m'en défends pas; mais ces conclusions ne seront autre chose que le relevé de toutes les vérités qui ont été mises et répandues dans le monde par les quatre grandes écoles du dix-huitième siècle. Toute grande époque de l'histoire de la philosophie a pour ainsi dire un résultat net, qui se compose, d'une part, de toutes les erreurs, de l'autre, de toutes les vérités

qui sont dûes à cette époque : c'est là le legs qu'une époque fait à celle qui la suit. Le dix-huitième siècle a aussi son résultat net; il a un legs à faire au dix-neuvième siècle. C'est ce legs qu'il s'agit de dégager et d'épurer, et de présenter à la génération qui s'avance comme son patrimoine, et le fond sur lequel elle doit travailler.

J'espère que vous comprenez maintenant la portée de l'entreprise philosophique et historique, que je me propose d'exécuter avec vous et devant vous. Le but est bon, je le crois, mais la route sera longue; ce n'est pas en quelques mois, en une année que nous pourrons arriver au terme. Il importe donc de faire les premiers pas le plus tôt possible, et j'aborderai dès la prochaine leçon la première grande école qui se présente à nous au dix-huitième siècle, savoir, l'école sensualiste.

QUATORZIÈME LEÇON.

Sujet de cette leçon : Classification des sytèmes de l'école sensualiste en Europe au dix-huitième siècle. — Revue de ces sytèmes. Angleterre, France, Allemagne. — Que par fidélité même l'historien doit s'attacher aux plus célèbres. — Dans quel ordre les étudier? Méthode ethnographique. Trois objections : 1° arbitraire ; 2° ne montre pas l'enchaînement, l'action réciproque des systèmes dans l'Europe entière ; 3° défavorable à l'instruction scientifique. — De la vraie méthode et de ses caractères : Suivre à la fois les dates des systèmes, leur dépendance réciproque et l'analogie des matières dont ils traitent. — Commencer par les métaphysiciens et par Locke.

MESSIEURS,

La dernière leçon vous a présenté la classification générale des systèmes qui remplissent le dernier âge de la philosophie moderne, c'est-à-dire la philosophie du dix-huitième siècle considérée principalement dans la seconde moitié de ce siècle et les premières années de celui qui commence. Nous avons réduit ces systèmes si divers et si nombreux à quatre écoles ; nous

avons déterminé l'ordre dans lequel ces quatre écoles ont paru sur la scène de l'histoire, et par conséquent l'ordre dans lequel il faut ici les reproduire. Or, c'est l'école sensualiste qui précède les autres : c'est donc elle que nous examinerons la première.

Mais cette école est vaste, Messieurs; elle embrasse plusieurs nations et bien des systèmes! Par où commencer? Quel pays, quel système choisirai-je d'abord dans l'ensemble de l'école sensualiste? c'est là ce qu'il faut déterminer. Remarquez que ce n'est pas moi qui vous arrête quelque temps encore à cette question préliminaire, c'est la méthode elle-même, la méthode, qui met un frein à l'impétuosité naturelle de la pensée et la condamne à ne rien entreprendre dont elle ne se soit rendu un compte sévère. C'est le propre de la philosophie naissante de se laisser emporter par son objet et de se précipiter d'abord dans toutes les routes qui se présentent à elle; mais c'est le caractère d'une philosophie plus avancée d'emprunter à la réflexion les motifs de toutes ses démarche, et de ne s'engager dans aucune route sans l'avoir mesurée tout entière, sans avoir bien reconnu son point de départ, sa portée, son issue. Ainsi, comme nous n'avons

pas abordé au hasard le dix-huitième siècle, et que nous avons commencé par rechercher l'ordre dans lequel nous devions étudier les diverses écoles dont il se compose, de même nous ne pouvons aborder à l'aventure l'école sensualiste; et, avant de nous y engager, il faut rechercher aussi l'ordre dans lequel nous devons étudier les différens systèmes que renferme cette école.

Mais, Messieurs, il implique que nous puissions classer des systèmes dont nous n'aurions pas la moindre idée; il faut donc commencer avant tout par une reconnaissance légère, une revue rapide de tous les monumens de l'école sensualiste du dix-huitième siècle. Assurément je ne dois, je ne veux entrer dans aucun détail; car j'anticiperais sur les leçons étendues qui doivent suivre; je ne veux vous citer que des noms propres, des titres d'ouvrages et des dates : mais enfin ces noms propres, ces titres, ces dates nous sont absolument nécessaires pour que nous puissions nous orienter dans le monde où nous faisons aujourd'hui les premiers pas. Je vais donc vous signaler à peu près tous les phénomènes qu'il s'agit de classer et de distribuer dans un ordre convenable.

C'est un fait incontestable que Locke est le père de l'école sensualiste du dix-huitième siècle; placé entre le dix-septième et le dix-huitième siècle, il forme la transition de l'un à l'autre; il est le dernier mot de l'école sensualiste du dix-septième siècle, et le premier mot, la base de l'école sensualiste du dix-huitième. En effet, parcourez tous les philosophes sensualistes du dix-huitième siècle, il n'y en a pas un qui n'invoque l'autorité de Locke; et je ne parle pas seulement des métaphysiciens, mais des moralistes, mais des publicistes, mais des critiques, mais de ceux-mêmes qui ont transporté les principes du sensualisme dans l'étude des sciences physiques et des sciences naturelles. Locke est donc le chef, le maître avoué de l'école sensualiste du dix-huitième siècle. Voici maintenant les disciples et les représentans de cette école.

En Angleterre, sans parler de Collins, de Dodwell et de Mandeville que vous connaissez, nous trouvons un peu plus tard David Hartley avec son *Essai de l'Homme et de ses Facultés physiques et intellectuelles*. C'est la première tentative pour rattacher l'étude de l'homme intellectuel à celle de l'homme physique : Hartley est mort en 1757. Après lui vient Darwin, dont *la*

toutes les langues de l'Europe, achèva ce qu'avait commencé Hartley : Darwin est mort en 1802. Contemporain de Darwin, Priestley a marché dans la même route et a laissé un grand nombre d'ouvrages, dont le plus célèbre est son Traité *de la Matière et de l'Esprit*, où il identifie l'esprit et la matière. Il a combattu l'école écossaise; il est aussi théologien, et théologien hétérodoxe, comme vous pouvez le penser, enfin publiciste hardi : il est mort en 1804. Horne-Tooke, si fameux par ses aventures politiques, a appliqué à la grammaire les principes généraux de l'école sensualiste anglaise dans son ouvrage : Ἔπεα πτερόεντα : il est mort en 1812. Viennent ensuite deux publicistes encore vivans, savoir : Godwin, auteur de *la Justice politique;* et Bentham, qui est aujourd'hui le grand représentant de l'école politique sensualiste dans l'Europe entière : son âge, sa renommée, sa qualité d'étranger nous donnent, je pense, le droit de nous occuper de lui comme d'un philosophe qui appartient à l'histoire.

Si nous passons en France, nous trouvons à la tête du mouvement qui s'y forme de toutes parts, vers la moitié du dix-huitième siècle, Condillac, dont les nombreux ouvrages vous

sont connus. Il a appliqué ses principes à toutes les parties de la philosophie; mais c'est en lui le métaphysicien qui domine : il est mort en 1780. On ne peut parler du dix-huitième siècle en France sans mentionner Diderot et l'*Encyclopédie;* car l'*Encyclopédie* est le monument qui représente le mieux le dix-huitième siècle parmi nous, avec toute sa grandeur et sa hardiesse, et aussi avec tous ses dérèglemens. Diderot est surtout remarquable par ses idées sur la théorie des beaux arts; c'est un critique paradoxal et enthousiaste. Helvétius est un moraliste; il est mort, il est vrai, en 1771, c'est-à-dire avant Condillac; mais l'ouvrage de l'*Esprit* est postérieur de plusieurs années aux premiers écrits de Condillac. Le livre de l'*Esprit* parut en 1758, tandis que l'*Essai sur l'Origine des Connaissances humaines* est de 1746, le *Traité des Systèmes* de 1749, et le *Traité des Sensations* de 1754; de telle sorte qu'il est impossible de ne pas placer Helvétius après Condillac, quoiqu'il soit mort avant lui; car c'est moins la date de la mort que celle des ouvrages qui constitue l'âge des philosophes. A la suite d'Helvétius vient Saint-Lambert, dont le *Catéchisme de Morale*

universelle a été couronné dans le concours des prix décennaux, au commencement de ce siècle: Saint-Lambert est mort en 1803. Vous pouvez placer à peu près à la même époque Condorcet, Dupuis et Cabanis. Condorcet appartient à l'histoire de la philosophie par son *Esquisse des progrès de l'esprit humain* : il est mort, avant le temps, en 1794. Dupuis, dont l'ouvrage sur l'*Origine des Cultes* est si répandu, est mort en 1809. Cabanis, qui joua à peu près en France le même rôle qu'Hartley et Darwin en Angleterre, par ses *Rapports du Physique et du Moral*, est mort en 1808. Volney, l'auteur des *Ruines*, est mort il y a quelques années; Gall tout récemment. A cette liste je pourrais, je devrais peut-être, mais je n'oserai point ajouter un homme qui, par son âge, appartient à cette génération d'hommes célèbres, plutôt qu'au siècle et au mouvement dans lequel nous sommes; le respectable vieillard qui, par l'élévation et la bonté de son caractère, la rigueur de sa pensée et la lucidité de son style, est aujourd'hui parmi nous le représentant le plus fidèle et le plus complet de l'école sensualiste du dix-huitième siècle : vous pensez tous à notre compatriote si justement et si généralement estimé, M. Destutt de Tracy.

En Allemagne, sans parler de quelques beaux esprits, Français ou Allemands, de la cour de Frédérick, l'école sensualiste nous donne Feder, professeur distingué de l'université de Gottingen, qui a précédé la révolution de Kant et lui a survécu, car il est mort en 1821; Tittel, son disciple, mort en 1816; Basedow, le précurseur de la philanthropie moderne, connu en Europe par ses honorables tentatives pour améliorer l'enseignement de l'enfance, mort en 1790; et Weisshaupt, le chef des illuminés de Bavière, qui, je crois, n'a pas encore terminé sa carrière. Ce sont presque tous des métaphysiciens ou des logiciens qui appartiennent à l'école de Locke. Sans grossir cette liste d'autres noms plus ou moins connus, j'en viens de suite aux deux hommes les plus distingués en ce genre qu'ait produits l'Allemagne, savoir, Herder et Tiedemann. Herder a beaucoup écrit contre Kant; mais l'ouvrage auquel est attaché son nom est sa *Philosophie de l'histoire de l'humanité :* il est mort en 1803. Tiedemann a servi l'école sensualiste par une foule d'écrits théoriques et historiques; il a surtout marqué son caractère dans son *Esprit de la philosophie spéculative :* il est mort la même année qu'Herder.

Si vous considérez les autres parties de

l'Europe, vous n'y trouvez guère pour l'école qui nous occupe que deux hommes dignes de l'attention de l'histoire; c'est d'abord l'italien Genovesi, de Naples, mort en 1769; ses écrits retiennent quelque chose de la philosophie du dix-septième siècle et de Leibnitz; mais Locke y domine et finit même par y paraître tout seul. En Suisse, vous avez Bonnet, mort en 1793, naturaliste, et même un peu théologien, qui appartient à l'histoire de la philosophie par son *Essai analytique sur l'Ame.*

Telle est, Messieurs, la liste des noms et des systèmes qui remplissent l'école sensualiste au dix-huitième siècle : c'est sur cette liste qu'il s'agit d'opérer. Je la crois à peu près complète; et si quelques noms et quelques ouvrages m'avaient échappé, il n'y aurait pas grand mal à cela, car ce seraient des noms et des ouvrages peu célèbres. Déja même la liste est assez nombreuse. Tous ces ouvrages, tous ces noms doivent nous occuper, car ils font partie de l'histoire de la philosophie du dix-huitième siècle. Mais, par fidélité même, il ne faut donner à chacun d'eux que le degré d'attention qu'il mérite; il faut mesurer la place que chacun d'eux doit tenir dans l'histoire sur celle qu'il a remplie dans la réalité, c'est-à-

dire qu'il faut s'occuper seulement des hommes qui ont fait faire un pas à la science et y ont laissé des traces. Cette première considération réduit déja notre tâche. Qu'il soit donc posé en principe que nous nous occuperons surtout des grands représentans de l'école sensualiste, et que nous laisserons dans l'ombre, en les mentionnant sans doute, mais sans leur accorder une longue analyse, tous ceux qui n'ont fait autre chose que suivre les voies battues, et se grouper autour des hommes célèbres qui seuls doivent nous intéresser. Mais si nous avons réduit notre tâche, nous n'avons pas déterminé l'ordre dans lequel nous devons l'aborder; c'est cet ordre qu'il s'agit de fixer, sous peine de marcher en aveugles dans la route qui est devant nous.

Il semble que nous pourrions adopter l'ordre que nous venons de suivre. Qu'avons-nous fait? Nous avons parcouru l'Europe entière de nation en nation; nous avons considéré l'Angleterre, puis la France, puis l'Allemagne, puis l'Italie et la Suisse : c'est là l'ordre que l'on suit généralement, et qu'on appelle l'ordre ethnographique. Mais on peut faire contre cet ordre trois objections fondamentales qui ne permettent pas de l'adopter.

D'abord, il nous a plu de commencer par

l'Angleterre; mais pourquoi avons-nous commencé par l'Angleterre, et non par la France ou par l'Allemagne? Quelle raison y a-t-il pour commencer par une nation plutôt que par une autre? Ne semble-t-il pas que ce choix est tout-à-fait arbitraire? On répondra que le choix n'est pas arbitraire, puisque c'est un Anglais, savoir Locke, qui est incontestablement le fondateur de toute l'école sensualiste moderne; qu'ainsi commencer par l'Angleterre, c'est commencer par la patrie de celui qui a fait la philosophie sensualiste du dix-huitième siècle. Cette réponse est très bonne pour Locke, mais pour Locke seul, et nullement pour l'Angleterre. Locke est le chef de l'école sensualiste du dix-huitième siècle; donc il faut commencer par Locke. Mais, vers 1750, les principes de Locke sont répandus dans l'Europe entière; ils se développent partout ailleurs aussi bien qu'en Angleterre. Par exemple, après Locke et Hartley, selon l'ordre ethnographique, vous devriez prendre Darwin et Priestley; mais ils ne sont pas plus disciples de Locke que ne l'étaient Helvétius, et surtout Condillac qui s'est tenu bien plus près de Locke, et en a systématisé et propagé la métaphysique. Commencer par l'Angleterre plutôt que par la France

est donc tout-à-fait arbitraire. De plus, lorsque vous aurez épuisé l'Angleterre, par quelle nation continuerez-vous? Irez-vous de l'Angleterre à la France, ou à l'Allemagne, ou à l'Italie? Commencerez-vous par Condillac, ou par Feder, ou par Genovesi? Si vous optez pour la France, la question reviendra pour l'Allemagne et l'Italie. Ainsi, à tous les degrés, vous ne pouvez commencer qu'arbitrairement : or, qu'est-ce que l'arbitraire? Précisément l'absence de toute méthode. Le premier inconvénient de la méthode ethnographique, ici du moins, est de n'être pas une méthode, car c'est une méthode arbitraire.

Voici maintenant le second inconvénient de cette méthode. Lorsque vous débutez par tel ou tel pays, par l'Angleterre par exemple, que vous y poursuivez l'entier développement de l'école sensualiste, et parcourez successivement Locke, Hartley, Darwin, Priestley, Horne-Tooke, Godwin, Bentham, avant d'avoir fait connaître Condillac, Helvétius, Saint-Lambert, Condorcet, etc., vous ne faites pas moins que détruire les relations réelles des systèmes européens entre eux, et la réciprocité d'action de ces systèmes l'un sur l'autre. Quand Priestley écrivait, Condillac avait produit une immense

sensation dans toute l'Europe; par conséquent la pensée de Condillac avait dû puissamment agir sur celle de Priestley; si donc vous négligez ce rapport, vous ne faites pas connaître le caractère, le mérite et la vraie place de Priestley. Mais cette remarque s'applique bien davantage à Godwin et à Bentham, lesquels sont des disciples de l'école sensualiste de France bien plus encore que de cette même école en Angleterre. Godwin et Bentham étaient impossibles avant Condillac, Helvétius et l'*Encyclopédie*. Je pourrais multiplier les exemples, mais un seul suffirait pour montrer que la méthode ethnographique a l'immense inconvénient de détruire les relations naturelles des systèmes, leur ordre de dépendance, et par conséquent le caractère le plus général de la philosophie européenne au dix-huitième siècle, c'est-à-dire son unité. En effet l'Europe est une au dix-huitième siècle. Ce qui commence en Angleterre se développe en France, réagit sur l'Angleterre, repasse en France, revient encore en Angleterre, et c'est de cette action et réaction et par ces contre-coups perpétuels que se forme et s'engendre la philosophie européenne. Or, cet enchaînement est précisément le mouvement même et la vie de l'histoire,

et en même temps il en est la lumière, car lui seul enseigne les causes des effets et les effets des causes : là où cette relation de la cause à l'effet, cet ordre progressif, cette logique des événemens n'existent pas, il y a bien des matériaux pour l'histoire, il n'y a pas véritablement d'histoire.

L'ordre ethnographique fait plus, il s'oppose à ce qu'il sorte aucun résultat scientifique de l'histoire; je m'explique. Vous commencez par l'Angleterre, et vous rencontrez d'abord le père de l'école anglaise, Locke. Locke est un métaphysicien. Vous allez à Hartley, à Darwin, à Priestley, qui sont des physiologistes à proprement parler; vous perdez donc de vue la métaphysique, pour vous enfoncer dans la physiologie. Ensuite vous passez à Horne-Tooke qui est un grammairien, et vous quittez encore la physiologie, comme tout à l'heure vous aviez quitté la métaphysique. Enfin vous arrivez à Bentham, qui est un publiciste, et vous vous écartez à la fois et de la métaphysique et de la physiologie et de la grammaire. En passant à la France, vous retrouvez Condillac, avec lequel vous recommencez vos études métaphysiques, pour les abandonner bientôt et reprendre vos études d'his-

toire, de politique et de morale avec Helvétius, Saint-Lambert, Condorcet et Volney; puis reviendra la physiologie avec Cabanis. Vous voilà donc passant par les mêmes interruptions qui avaient à chaque pas brisé la chaîne de vos études en Angleterre. Les mêmes interruptions vous attendent en Allemagne. Sans cesse vous abandonnez un sujet pour un autre, puis cet autre pour revenir au premier. Or je le demande, Messieurs, que gagne la métaphysique, que gagne la morale, l'esthétique, enfin toutes les parties de la science philosophique, à des études ainsi mutilées qui ne commencent que pour être suspendues, qui ne recommencent que pour être abandonnées encore? Il est impossible d'en tirer autre chose qu'une instruction superficielle et incomplète, et l'histoire de la philosophie ainsi étudiée manque entièrement son but le plus élevé, qui est l'avancement et la formation de la science.

Telles sont les trois objections qui, selon moi, ne permettent pas de songer à adopter la méthode ethnographique. Notre tâche est donc de trouver une méthode qui soit à l'abri de ces objections : 1° qui soit une méthode véritable, c'est-à-dire nécessaire et sans aucun élément d'arbitraire; 2° qui soit une méthode historique,

c'est-à-dire qui montre l'enchaînement des systèmes; 3° qui soit utile à la science, c'est-à-dire qui répande une véritable lumière sur chacune des sciences dont on fait l'histoire.

Or, Messieurs, contre le péril de l'arbitraire, nous emploierons la chronologie. Il n'y a rien de moins arbitraire que des chiffres et des dates. En prenant successivement tous les systèmes par ordre chronologique dans l'Europe entière, vous prenez l'ordre le moins arbitraire, et qui est celui de la réalité elle-même; vous ne vous mettez pas à la place de l'histoire, vous prenez l'histoire telle qu'elle s'est faite. Sous ce rapport, la méthode chronologique est celle que nous devons adopter; mais seule elle ne suffirait pas, et il faut féconder et éclairer l'ordre chronologique en y joignant celui de la dépendance réciproque des systèmes. Aussitôt qu'un système est donné avec sa date (et nous supposons ici un système capable d'exercer quelque influence en Europe, car, s'il est stérile, il n'appartient pas à l'histoire), il faut à l'instant même rechercher quels sont les effets de ce système, c'est-à-dire quels sont les systèmes qu'il engendre directement ou indirectement, et qui s'y rattachent, soit parce qu'ils le reproduisent

soit parce qu'ils le combattent. Il ne faut point ici considérer tel ou tel pays, il faut se donner pour théâtre l'Europe entière. Où que s'engendre et paraisse l'effet d'une cause, il faut s'y transporter et rapporter cet effet à sa cause; si la cause est en Angleterre et l'effet au fond de l'Allemagne, il faut aller de l'Angleterre au fond de l'Allemagne, pour revenir ensuite, s'il est nécessaire, de l'Allemagne à l'Italie, ou à l'Angleterre encore; car il faut suivre la relation de la cause à l'effet partout où elle nous mène. Nous n'avons aucun droit sur la réalité; et si c'est un caractère réel des systèmes philosophiques au dix-huitième siècle, de s'être suscités et pour ainsi dire engendrés les uns les autres d'un bout de l'Europe à l'autre, c'est le devoir de l'histoire de reproduire ce mouvement et cet enchaînement. Dans le drame de la philosophie européenne du dix-huitième siècle, l'unité de lieu est indifférente; c'est à l'unité d'action qu'il faut s'attacher. En ajoutant l'ordre de dépendance réciproque des systèmes à leur ordre chronologique, vous vous préservez ici de l'arbitraire, là de l'incohérence et de l'insignifiance. Ce n'est pas tout; il faut encore considérer les systèmes par l'ordre d'analogie qu'ils ont entre eux, relativement aux

matières dont ils traitent. Il ne faut pas mêler les métaphysiciens avec les publicistes, les moralistes avec les physiciens, les historiens avec les critiques et les grammairiens; il faut mettre ensemble les métaphysiciens avec les métaphysiciens, les moralistes avec les moralistes, les grammairiens avec les grammairiens; de telle sorte que le rapprochement immédiat et la combinaison de tous les développemens analogues d'une science, de la métaphysique, par exemple, dans chacun des pays de l'Europe, donnent la métaphysique de l'école sensualiste elle-même en Europe au dix-huitième siècle; car il est impossible qu'une forte instruction métaphysique ne sorte point de tous ces rapprochemens. J'en dis autant pour la morale, pour la politique, pour l'esthétique, pour la grammaire et pour l'histoire. C'est de cette manière, et de cette manière seule, que l'histoire peut prendre un caractère scientifique, et que l'histoire de la philosophie peut devenir elle-même un cours de philosophie.

Fort bien, direz-vous, ces trois conditions sont excellentes, mais pourvu qu'elles soient possibles; et il reste à savoir si on peut accorder et faire marcher de front les dates des systèmes, leur dépendance réciproque, et l'analogie des ma-

tières entre elles, l'ordre chronologique, l'ordre historique et l'ordre scientifique.

Je le crois, Messieurs : un examen attentif démontre, selon moi, que ces trois ordres se tiennent intimement et s'appuient l'un sur l'autre. D'abord, vous ne pouvez nier que l'ordre chronologique ne soit au moins la condition *sine quâ non* de l'ordre historique; car pour que l'ordre historique existe, c'est-à-dire pour qu'un système en produise un autre, il faut bien qu'il l'ait précédé. Il y a plus; non seulement tout système précède celui qu'il produit, mais il produit celui qu'il précède, en prenant ceci dans une certaine latitude. Si nous étions à une époque où les différentes nations de l'Europe fussent isolées entre elles, assurément il serait fort possible qu'un système parût à Londres sans avoir aucune influence sur celui qui paraîtrait plus tard à Paris. Mais loin de là, l'Europe est une, profondément une, au dix-huitième siècle. Des communications rapides et continuelles de tout genre, l'imprimerie et la presse périodique unissent intimement l'Angleterre, la France et l'Allemagne; et aussitôt qu'un système paraît au dix-huitième siècle, dans tel ou tel point de l'Europe civilisée, il se répand et il est connu

presque immédiatement au point le plus distant de la sphère de la civilisation européenne. Il est possible qu'il y ait des penseurs tellement solitaires, ou tellement soigneux de leur originalité, qu'ils ignorent et prennent à tâche d'ignorer ce qui se fait autour d'eux; ce sont des exceptions plus ou moins heureuses dans l'histoire, des phénomènes isolés dont il faut tenir compte; mais en général il est indubitable que rien n'est isolé en Europe au dix-huitième siècle, et que la même année produit une découverte et la répand d'un bout du monde à l'autre. Donc, en thèse générale, nous dirons que lorsqu'un système paraît, en supposant, et c'est toujours là l'hypothèse, songez-y bien, que ce premier système jette un assez grand éclat, car s'il n'en jette aucun, nous ne nous en occuperons pas; il est comme s'il n'avait point été; rien n'existe historiquement que ce qui est célèbre, que ce qui produit quelque grand effet; en supposant que ce système soit un peu célèbre, il est inévitable que les systèmes qui viendront après s'y rattachent plus ou moins, et soutiennent avec lui un rapport soit de ressemblance, soit d'opposition. Ainsi l'ordre chronologique qui est en soi la condition de l'ordre historique, en est aussi le fondement et

le principe constitutif au dix-huitième siècle, dans l'unité de la civilisation européenne.

Maintenant en est-il de même de l'ordre de matières, et se rattache-t-il aussi à l'ordre chronologique? Mais d'abord y a-t-il ou n'y a-t-il pas un ordre de matières? Les différentes parties de la philosophie, savoir, la métaphysique, la morale, l'esthétique, la grammaire, l'histoire, l'histoire de la philosophie, n'ont-elles dans leur développement aucun ordre fixe? Pouvez-vous concevoir que la morale précède la métaphysique, ou que l'histoire et particulièrement l'histoire de la philosophie précède la morale? Non, Messieurs; il est impossible à l'intelligence de supposer le développement des applications avant celui des principes. Or, dans la philosophie la métaphysique est le principe, tout le reste est conséquence et application. La métaphysique est évidemment le fondement et des applications morales et des applications esthétiques, grammaticales, historiques. Il implique donc que la métaphysique suive, et il est nécessaire qu'elle précède. Il y a même, dans les applications diverses des principes métaphysiques, un certain ordre encore dont il ne faut pas exagérer la rigueur, mais qui n'est pas non plus sans réalité. Par exemple,

dans une école quelle qu'elle soit, l'histoire de la philosophie ne peut se développer qu'autant que la métaphysique de cette école et toutes les grandes applications morales, esthétiques, grammaticales et politiques de sa métaphysique, auront été développées. En effet, celui qui fait l'histoire de la philosophie, d'après le point de vue d'une école, a besoin d'être complet lui-même, pour embrasser dans une revue complète et soumettre à une critique suffisante tous les systèmes que renferme l'histoire, systèmes où avec la métaphysique se rencontrent et la morale, et l'esthétique, et la politique; si donc il n'a pas lui-même des vues morales, esthétiques, politiques, sa critique ne peut dominer tous ces riches et vastes systèmes, et il est incapable de l'histoire de la philosophie. Quand une école, soit sensualiste, soit idéaliste, soit sceptique, soit mystique, n'est pas arrivée à son complet développement et n'a pas parcouru le cercle entier de sa métaphysique, de sa morale, de sa grammaire, de son esthétique, de sa politique, etc., n'attendez pas qu'elle produise un historien (1).

(1) Voyez l'introduction de l'an dernier, leçon 1re.

Ainsi, à parler généralement, les applications à l'histoire, et particulièrement les applications à l'histoire de la philosophie, ne peuvent venir qu'après toutes les autres grandes applications, lesquelles ne peuvent guère venir qu'après la métaphysique.

Voilà ce que dit la raison; partout les faits s'accordent avec elle.

Consultons les faits, et vous allez voir que partout cet ordre de développement progressif a été suivi. En Angleterre, par exemple, vous trouvez d'abord un grand métaphysicien, ensuite des hommes distingués qui se sont occupés dans le même point de vue de physiologie, de grammaire, de morale et de politique. Je vous demande, Messieurs, si vous pourriez ici intervertir par la pensée l'ordre chronologique. L'ordre chronologique donne Locke et la métaphysique, puis les applications de la métaphysique, Hartley, Darwin, Priestley, Godwin et Bentham. Essayez de déplacer les termes de cette série; essayez de mettre, par exemple, Hartley, Priestley, Godwin et Bentham avant Locke; vous ne le pouvez pas; donc l'ordre des matières, tel que je l'ai tiré de la nature même des choses, se réalise ici dans l'histoire de la philosophie anglaise; il se réalise également

dans l'histoire de la philosophie en France. Concevez-vous, je vous prie, Condorcet, Dupuis et Volney d'un côté, et de l'autre Helvétius avant Condillac? Les faits déclarent, comme la raison, que Condillac est venu et a fleuri avant eux tous, et Helvétius avant Condorcet, Dupuis et Volney, le métaphysicien avant le moraliste, et le moraliste avant les historiens. Il en est de même en Allemagne. Sans doute, Feder est mort après Herder et après Tiedemann; mais il n'est pas moins certain que Feder, mort dans la vieillesse la plus avancée, enseignait déja la philosophie de Locke à Gottingen, et avait formé autour de lui une école sensualiste avec Lossius et Tittel, avant que Tiedemann et Herder fussent arrivés au complet développement de leurs vues historiques. Ainsi le développement des diverses parties de la philosophie suit dans le temps le même ordre qui les lie dans la pensée; partout le temps ne fait que manifester la nature des choses. La nature des choses et le temps, la théorie et l'histoire nous donnent également le même résultat, savoir, que la métaphysique précède, que les applications morales, [illegible] politiques, suivent, et que ce q[illegible] le jugement qu'une

tuée porte sur le passé, en tout genre, qu'elle domine et qu'elle interprète, c'est-à-dire l'histoire, et en particulier l'histoire de la philosophie. Donc, l'ordre chronologique et l'ordre des matières rentrent l'un dans l'autre. Or, nous avons vu que l'ordre chronologique renferme l'ordre de dépendance réciproque des systèmes, l'ordre historique; donc, l'ordre chronologique, bien entendu, renferme les deux autres; et ainsi se trouve démontrée par les faits comme par la nature des choses, l'identité des trois ordres que doit suivre le véritable historien.

En résumé, si l'historien de la philosophie du dix-huitième siècle veut embrasser toutes les faces des nombreux phénomènes qui sont sous ses yeux, il faut qu'il les considère d'abord dans leur succession chronologique; il faut ensuite qu'il les considère dans leur dépendance réciproque; il faut enfin qu'il les considère dans les analogies intérieures qui les rapprochent, dans leur rapport avec telle ou telle matière donnée. Et ces trois points de vue, également nécessaires, ont cet avantage qu'ils rentrent les uns dans les autres, et ne sont tous les trois que des parties distinctes d'un seul et même

ordre, qui est l'ordre véritable, c'est-à-dire l'esprit philosophique appliqué à l'histoire.

L'ordre chronologique est sans contredit le fondement de l'histoire; mais employé seul et mal entendu, il n'en est pas le flambeau, et ne donne que des dates les unes après les autres, des récits, des expositions variées et plus ou moins intéressantes, mais sans ensemble et par conséquent sans lumière, en un mot des chroniques. Or, les chroniques sont excellentes, quand elles sont vraies, dans l'enfance de la civilisation des peuples, où l'homme, sans comprendre et sans chercher-à comprendre ce qui se passe sous ses yeux, le reproduit avec une fidélité naïve et le confie aux méditations des générations futures. Mais aujourd'hui, la chronique convertie en genre, est un véritable anachronisme. L'histoire ne peut plus être un simple amusement littéraire et s'adresser à l'imagination seule; elle doit aussi parler à la raison de l'homme. Ce n'est pas assez d'être un tableau, il faut qu'elle soit une leçon, et elle ne peut l'être qu'autant qu'elle rapporte les effets aux causes, et présente les faits non pas seulement dans leur succession chronologique, mais dans cet enchaînement qui

les explique les uns par les autres, en les engendrant les uns des autres. C'est par là seulement qu'elle peut faire comprendre certains faits, certains systèmes. Il est tel système métaphysique qui, considéré seul, résiste à l'attention la plus pénétrante, et demeure insignifiant et obscur. Mais mettez ce système en rapport avec les systèmes qui le suivent et qu'il a produits, la scène change; cette masse obscure s'éclaircit et se convertit en un principe lumineux et fécond qui vous révèle sa nature propre par ses effets, par les systèmes qu'il engendre, et qui en sont comme les applications et les conséquences; ces conséquences en produisent d'autres qui développent les premières, jusqu'à ce que, de conséquences en conséquences et de systèmes en sytèmes, la puissance du principe ou système primitif soit épuisée. Or si le système est faux, jugez de quelle importance il est de le suivre dans les systèmes qu'il engendre et dans toutes ses conséquences dont l'extravagance trahit le vice de leur principe qui, considéré seul et en lui-même, vous eût échappé. L'ordre de dépendance peut seul vous donner cette haute instruction; et l'ordre de dépendance est sans doute dans l'ordre

chronologique, mais ce n'est pas l'imagination, c'est une raison profonde qui peut l'y découvrir et l'en tirer. Enfin il ne suffit pas de montrer l'enchaînement des systèmes entre eux; l'histoire de la philosophie se manquerait à elle-même, si elle n'était pas une éducation philosophique. Qu'est-ce que la vie d'un individu, sinon une éducation? qu'est-ce que l'histoire politique, sinon une éducation sociale? que peut-être l'histoire de la philosophie, sinon l'éducation du philosophe? Or, l'éducation philosophique ne se fait pas en courant à la hâte sur des matières sans aucune connexité entre elles, et à travers des sujets qui changent et se métamorphosent perpétuellement sous l'œil qui les considère et la raison qui les étudie. Il faut s'arrêter sur un ensemble de matières analogues, pour en tirer une instruction véritable. L'ordre scientifique, c'est-à-dire l'ordre d'analogie des matières entre elles doit donc se joindre à l'ordre historique, à l'ordre de dépendance des systèmes, lequel doit être tiré de la succession de ces systèmes et de l'ordre chronologique, base nécessaire et principe des deux autres.

Tels sont, Messieu[illegible]ints d[illegible]

qui nous dirigeront dans l'histoire de l'école sensualiste du dix-huitième siècle. Je suivrai scrupuleusement l'ordre chronologique; mais je le féconderai, je l'expliquerai, je l'interpréterai (car les chiffres abandonnés à eux-mêmes sont de véritables hiéroglyphes), par l'ordre historique, par la recherche de la filiation et de la généalogie des systèmes; enfin, je me garderai bien de séparer ce que la nature des choses, ce que l'histoire et les dates ont rapproché; je je mettrai tous les systèmes de métaphysique les uns avec les autres, puis toutes les grandes applications à la morale, à la nature, à l'esthétique, à la société, et je terminerai comme termine toute école, quel que soit d'ailleurs son caractère, par ses applications à l'histoire générale, et à l'histoire de la philosophie qui en est le couronnement.

Pour être fidèle à l'ordre que je viens de vous signaler, je dois commencer par la première série de l'école sensualiste, c'est-à-dire la série des métaphysiciens. Or, parmi les métaphysiciens du dix-huitième siècle, Locke est le premier en date; c'est celui qui a fait tous les autres, et qui a fourni à ses successeurs les matières mêmes dont ils se sont occupés; il est

chronologiquement, historiquement, scientifiquement la base de la métaphysique du dernier siècle. C'est donc par lui qu'il faut commencer; il sera le sujet de la prochaine leçon.

QUINZIÈME LEÇON.

Locke : sa biographie. — Jusqu'à vingt ans élevé parmi les dissidens. — De vingt à trente-quatre s'occupe de médecine. — A trente-quatre ans entre dans le monde politique; son amitié avec Shaftesbury. — Ses fortunes diverses. — Chassé de l'université d'Oxford. — Se réfugie en Hollande. — Révolution de 1688. Faveur de Locke jusqu'à sa mort. — Son caractère : désintéressement, prudence, fermeté, indulgence. — Revue de ses ouvrages. — De l'*Essai sur l'entendement humain*.

MESSIEURS,

Je commencerai cette leçon par où j'ai fini la dernière; je vous rappellerai que Locke est le père de toute l'école sensualiste du dix-huitième siècle. En effet, Locke est incontestablement, en date comme en génie, le premier métaphysicien de cette école. Or, la métaphysique est aux autres parties de la philosophie ce qu'un principe est à ses conséquences, ou du moins à ses applications. La morale, l'esthétique, la politique ne sont que des applications de la métaphysique, applications qui sont elles-mêmes les

bases de l'histoire en général, et en particulier de l'histoire de la philosophie. De plus, Locke n'est pas seulement un métaphysicien; il a lui-même transporté sa métaphysique dans la science du gouvernement, dans la religion, dans l'économie politique : ses ouvrages en ce genre ont servi de fondement aux ouvrages analogues de l'école sensualiste depuis 1700 jusqu'à nos jours. Aussi le nom et l'autorité de Locke remplissent-ils le dix-huitième siècle; c'est l'esprit de Locke qui anime et dirige toute l'école sensualiste de ce siècle. Il n'y a pas dans le maître une tendance bonne ou mauvaise qui ne se retrouve dans tous les disciples, même les plus récens; ses mérites et ses défauts ont fait ceux de l'école entière. De là pour l'historien de la philosophie le devoir étroit de rechercher ces défauts et ces mérites dans leur source commune, savoir, la métaphysique de Locke; voilà pourquoi, Messieurs, je me propose d'examiner la métaphysique de Locke avec le soin le plus scrupuleux et l'étendue convenable.

Mais avant de vous faire connaître le philo-
sophe, il faut vous faire connaître l'hom
Locke; il faut que vous sachiez quel
sa vie et dans son caractère celui
une si vaste, une si longue in

opinions, c'est-à-dire sur toute la destinée morale et intellectuelle d'un si grand nombre de ses semblables.

John Locke est né à Wrington, à quelques lieues de Bristol, dans le comté de ce nom, le 29 août 1632. On ne sait presque rien de sa famille, sinon que son père était greffier d'une justice de paix et prit part aux troubles politiques de 1640, et servit même comme capitaine dans l'armée parlementaire sous le colonel Alexandre Popham. Ce fut à la recommandation et sous les auspices du colonel Alexandre que le jeune Locke fut reçu dans le collége de Westminster à Londres, où il fit ses premières études. Il y resta jusqu'à l'âge de dix-neuf ou vingt ans, jusqu'en 1651 ou 1652, où il passa à l'université d'Oxford. Voilà donc Locke, à peine sa première jeunesse écoulée, engagé par tous les antécédens de sa famille et ses premières habitudes dans le parti de l'indépendance religieuse et politique.

L'université d'Oxford était alors, comme elle est encore aujourd'hui, à ce qu'il paraît, fort attachée à la cause du passé : or, la cause du passé, en philosophie, c'était alors la scholastique. Vous concevez que, par la nature de son esprit et par ses habitudes déja contractées, le

jeune Locke devait avoir peu de goût pour une pareille philosophie; et en effet, il est à remarquer que cet homme, qui devait un jour imprimer un mouvement si original à la philosophie, s'en occupa fort peu à l'université d'Oxford. Il se contenta de profiter de l'excellente instruction classique, que donnait cette université. L'étude à laquelle il s'appliqua plus particulièrement fut la médecine. Il ne se fit point recevoir docteur; il n'exerça point, à cause de l'extrême faiblesse de sa santé; il n'eut point de chaire; seulement il obtint au collége du Christ un bénéfice simple, c'est-à-dire un titre, des appointemens et pas de fonctions. Mais, quoiqu'il n'ait jamais ni exercé ni professé la médecine, Locke se fit pourtant une très grande réputation à Oxford, si l'on en juge par le témoignage d'un des plus habiles praticiens du temps, Sydenham, qui, dans la dédicace de ses *Observations* (1) *sur les maladies aiguës*, se fait honneur de l'approbation de Locke. Telles furent ses occupations jusqu'à l'an 1664. Remarquez bien la nature de ces occupations et leur influence presque nécessaire sur la direction de l'esprit et des idées. L'étude

(1) Publiées en 1676.

de la médecine suppose celle des sciences physiques et des sciences naturelles; elle développe le goût et le talent de l'observation, et, sous ce rapport, on peut dire que l'étude de la médecine est une excellente préparation à la métaphysique, mais il faut ajouter pour un esprit bien fait (1); car, quand on est continuellement en présence des phénomènes de la vie organique, il est facile, il est naturel de se laisser surprendre et entraîner par l'apparence, et de confondre avec ces phénomènes d'autres phénomènes qui en sont très différens; et je vous prie de ne pas oublier qu'en effet, dans la revue que je vous ai présentée de toutes les écoles philosophiques, nous avons vu le sensualisme et l'empirisme, ainsi que le scepticisme, sortir souvent des écoles des physiciens et des médecins : rappelez-vous dans l'antiquité, Sextus, Ænesidemus et plus d'un successeur d'Aristote.

En 1664, Locke accompagna comme secrétaire William Swan à la cour de Berlin. Au bout d'un an, il revint à Oxford, et c'est là, en 1666, à l'âge de trente-quatre ans, qu'il

(1) Voyez pour la remarque et la réserve Dugald-Stewart, *Discours sur l'histoire de la philosophie moderne*, trad. franç., t. II, [illegible]10.

fit la rencontre qui décida du reste de sa destinée. Ashley Cooper, depuis comte de Shaftesbury, étant venu à Oxford pour sa santé, y connut Locke; et, après l'avoir consulté comme médecin, il se l'attacha comme ami, et pour toute la vie : depuis, ils ne se séparèrent jamais. Locke partagea sans doute la prospérité de son ami, mais il en partagea aussi les épreuves diverses; il alla le joindre dans l'exil; il lui ferma les yeux dans la terre étrangère, et il entreprit plus tard d'écrire sa vie et de réhabiliter sa mémoire.

Qu'était-ce, Messieurs, que Shaftesbury? L'histoire a bien l'air de le peindre comme un esprit fort, sans convictions arrêtées, comme un ambitieux politique, qui changea plus d'une fois de rôle, mais un ambitieux d'un grand talent et même d'un grand caractère. Étrange ami pour un philosophe! Aussi je ne vous donne ce jugement que comme celui des historiens et non comme le mien; je n'ai point assez étudié les affaires de ce temps pour porter un jugement assuré sur les hommes qui y prirent part. Je sais que dans les temps de révolution le même but veut souvent les voies diverses; je ne trouve point [illegible] essentielle dans tous le[illegible]

reproche à Shaftesbury : il est possible que sous l'apparence de l'intrigue, et avec l'intrigue même, il y ait eu en lui un patriotisme sincère, et j'avoue que l'amitié et la haute estime d'un homme aussi sensé et aussi vertueux que Locke protégent à mes yeux la mémoire douteuse de cet ardent et inquiet homme d'état, d'abord engagé avec lord Falkland dans le parti de la cour, puis jeté dans celui du parlement, mettant ensuite la main dans le rétablissement de Charles II et ministre de ce prince, enfin conspirant peut-être contre lui, et allant mourir en Hollande.

Ashley tira donc le jeune médecin de sa paisible solitude d'Oxford, et le jeta dans la société brillante de Londres. Locke s'y lia avec les personnages les plus importans de l'époque, lord Halifax, le duc de Buckingam, le comte de Northumberland qu'il accompagna en France en 1668; quelques années après, en 1674, ayant fait un voyage à Montpellier pour sa santé qui avait toujours été très délicate, il y fit la connaissance de mylord Herbert, comte de Pembrocke, auquel il a dédié depuis son grand ouvrage sur l'*Entendement humain*.

Ashley était un des huit seigneurs auxquels Charles II, qu'il avait servi autant et mieux

dit-on (1), que le général Monk, avait concédé la propriété de la Caroline. Ces huit propriétaires s'adressèrent à Locke pour avoir une constitution, et il paraît que cette constitution, que je n'ai point lue, était beaucoup plus favorable aux droits des propriétaires qu'à ceux des habitans; puisqu'en 1719 les habitans demandèrent le rapport de cette constitution qui leur avait été donnée par le libéral Ashley et le philosophe Locke, et prièrent la couronne de vouloir bien les reprendre sous son autorité immédiate. C'est en 1668 que Locke fut nommé membre de la Société royale des sciences. Mais, en 1672, Ashley ayant été fait comte de Shaftesbury, et élevé à la dignité de grand chancelier d'Angleterre, donna à Locke un assez haut emploi, celui de secrétaire des présentations aux bénéfices. Une révolution ministérielle emporta, en 1673, le grand chancelier et la place du philosophe. En 1679, nouvelle faveur de Shaftesbury, nouvelle faveur du philosophe; enfin nouvelle disgrace et pour l'un et pour l'autre; mais celle-ci fut tout autrement sévère que la première et beaucoup plus longue. Le comte de Shaftes-

(1) Voyez l'écrit de Locke sur la vie de Schaftesbury, où il est question d'un singulier projet de Monk déjoué par le chevalier Ashley.

bury, rejeté dans les rangs de l'opposition, fut accusé d'avoir poussé l'opposition jusqu'à la faction, emprisonné, mis à la tour de Londres, forcé plus tard de quitter l'Angleterre, et de se réfugier en Hollande où il mourut en 1683. Locke l'y suivit, et il en hérita toutes les inimitiés du parti opposé. La cour de Charles II exigea de l'université d'Oxford qu'il fût dépossédé de son emploi, au collége du Christ, et comme le doyen Fell faisait quoique assez faiblement quelque résistance, le 12 novembre 1684, un warrant signé Charles II raya John Locke de la liste des membres de l'université d'Oxford, sans jugement ni enquête préalable. La haine de ses ennemis alla plus loin. C'était le temps où le comte de Monmouth tramait de l'étranger des conspirations véritables contre le trône des Stuarts. On impliqua Locke dans ces conspirations; on demanda son extradition; et si Locke eût été livré, Messieurs, il eût très bien pu monter sur un échafaud et finir comme Sidney. Heureusement il avait trouvé des amis en Hollande: il se cacha et laissa passer l'orage. Ce fut à cette époque de sa vie qu'il forma avec quelques hommes d'état, quelques théologiens et quelques médecins de la Hollande, une petite société philosophique qui a porté ses fruits. Ces hommes étaient

surtout Leclerc, l'auteur de la *Bibliothèque universelle*, et Limborch, ministre protestant, remontrant et arminien, tous hommes pénétrés, comme Locke, de l'esprit libéral d'alors en religion et en politique. Là furent composés les premiers écrits de Locke, *sa Méthode pour faire des recueils*, insérée dans le journal de Leclerc, et sa lettre à Limborch sur la tolérance (1), véritable manifeste de la minorité persécutée. Là encore, il acheva le grand ouvrage philosophique qu'il avait entrepris depuis longues années, et qui est devenu l'*Essai sur l'Entendement humain ;* mais il n'en publia qu'un prospectus dans la *Bibliothèque universelle* de janvier 1688.

Sur ces entrefaites arriva la révolution de 1688. Vous jugez bien que Locke, qui, dans son exil avait été comme le chef intellectuel de tous les persécutés, reçut à Londres, en 1689, l'accueil le plus honorable; le roi Guillaume lui accorda toute sa confiance; et si sa santé, et peut-être la modestie de ses goûts, ne s'y fussent opposées,

(1) En voici le titre : *Epistola ad clarissimum virum* T. A. R. P. T. O. L. A., *scripta à* P. A. P. O. J. L. A.; c'est-à-dire *Theologiæ apud remonstrantes professorem, tyrannidis osorem, Limburgum, Amstelodamensem, scripta a pacis amico, persecutionis osore, Johanne Lockio, Anglo.*

Locke eût pu pousser très haut sa fortune politique. Outre son grand ouvrage sur l'*Entendement humain*, il publia plusieurs écrits qui concoururent puissamment à affermir et à populariser en Angleterre le gouvernement constitutionnel de 1689, ce gouvernement qui concilie à la fois la puissance tutélaire de la couronne et les droits des peuples, ce gouvernement qui, au dix-huitième siècle, a inspiré Montesquieu, et qui plus tard a servi de modèle à celui sous lequel nous avons aujourd'hui le bonheur et l'honneur de vivre. Locke est donc, sous ce rapport, un des bienfaiteurs de l'humanité. Ses services et sa réputation le portèrent à la place élevée de commissaire pour le commerce et les colonies. Le soin de sa santé le força de résigner cet emploi en 1700; il se retira à Oates dans le comté d'Essex, chez madame Masham, fille de son ami, le célèbre docteur Cudworth; et il y passa doucement les dernières années de sa vie, uniquement occupé de bien mourir, entre la lecture des Saintes Écritures et les soins de l'amitié. Il s'éteignit ainsi à l'âge de soixante-treize ans, le 28 octobre 1704.

Telle a été la vie de Jean Locke : voyons quel a été son caractère. Tous ses contemporains,

et, ce qui vaut mieux, toutes les actions connues de sa vie déposent que personne n'aima plus sincèrement et plus constamment la vérité, la vertu et la cause de la liberté du genre humain. Il aima et servit cette noble cause; il eut même l'honneur de souffrir pour elle, mais sans jamais s'écarter, Messieurs, de la plus parfaite modération. Locke était né sage en quelque sorte. La modération et la mesure étaient comme dans son tempérament. On peut dire qu'il y avait en lui quelque chose de Socrate ou au moins de Franklin. Certes, ce n'est pas moi qui le blâmerai d'avoir assez aimé son pays pour s'être associé à ses destinées; mais ceux même qui pourraient blâmer un philosophe d'être sorti de sa solitude et d'avoir pris part aux affaires, ne peuvent pas nier du moins qu'il y porta le plus rare désintéressement. Il ne sollicita aucune place, et ne céda jamais, quand il en accepta, qu'aux instances de Shaftesbury, ou du roi Guillaume. Rien ne lui était plus facile à son retour de Hollande en 1689, entouré comme il l'était de la faveur du gouvernement, de rentrer dans son bénéfice simple du collége du Christ, qu'il regrettait pour plus d'une raison; mais comme il aurait fallu déposséder le titulaire actuel, il sacrifia son amour pour Oxford à

l'intérêt d'autrui et à la paix publique. En 1700, lors qu'il résigna sa place de commissaire des colonies et du commerce par raison de santé, le roi voulut lui continuer son traitement qui était assez considérable (il était, je crois, de mille louis), en le dispensant de toute espèce de travail. Locke refusa, en disant qu'il lui était impossible de toucher le traitement d'une place qu'il ne pouvait remplir.

Il était extrêmement prudent, réservé, discret. Pendant l'exil de Shaftesbury, et dans le moment de la persécution violente de tout le parti libéral, les ennemis de Locke ne cherchaient qu'une occasion pour lui ôter sa place du collége du Christ. Le ministre écrivit au doyen pour demander des informations sur son compte, et Fell fut obligé de répondre qu'il ne demandait pas mieux que de chasser Locke, mais que celui-ci ne fournissait aucun prétexte : « J'ai depuis plusieurs années l'œil sur lui ; mais il s'observe tellement, que je puis affirmer qu'il n'est personne dans le collége qui ait entendu de lui un seul mot politique... ayant tenu et fait tenir devant lui, en public et en particulier, des propos contre l'honneur de son patron, il n'a laissé échapper ni parole ni geste qui marquât le moindre accord... »

Et ne croyez pas que cette prudence, Messieurs, fût de la pusillanimité. A la mort de Charles II, quand Jacques monta sur le trône, William Penn qui, je ne sais trop comment, en sa qualité de philanthrope, avait des connaissances et même de la faveur à la cour, offrit à Locke, dont il avait été le condisciple à Oxford, de lui faire obtenir ce qu'il appelait sa grace. Locke répondit, quoi qu'il fût alors exilé et dans la détresse, que, comme il n'y avait point eu de motifs pour le condamner, il n'y en avait pas pour lui pardonner.

Mais ce que j'admire le plus dans Locke, ce qui me le rend plus particulièrement respectable et cher, si j'ose me servir de cette expression, c'est une qualité qui, selon moi, est meilleure encore que la prudence et la fermeté, je veux dire l'indulgence, la tolérance. Un savant ecclésiastique du temps, le docteur Lowde, l'ayant accusé publiquement d'affaiblir par son système la distinction du bien et du mal, Locke au lieu de se fâcher: « Le brave homme a raison, dit-il (1); il convenait à sa profession de se montrer ombrageux sur un pareil point, et de prendre l'alarme sur des expressions qui, si elles étaient considérées isolément, pourraient être

(1) *Essai sur l'entendement humain*, préface.

mal sonnantes et faire naître de justes soupçons. » Il a montré sa tolérance philosophique dans une occasion tout autrement importante, et dont je veux vous entretenir un moment.

Newton qui, quoiqu'assez bon physicien, je pense, n'était pas du tout sensualiste, aperçut de bonne heure les conséquences du système de Locke, et s'en effraya. Il conçut même des soupçons sur l'honnêteté de Locke; et dans un mouvement d'humeur fort bizarre, apprenant que Locke, son ami Locke, était malade et avait peu de temps à vivre, il alla jusqu'à dire qu'il vaudrait mieux qu'il fût déjà mort. Ce qui désarme, c'est la parfaite candeur avec laquelle Newton avoue lui-même à Locke sa faiblesse et lui en demande pardon. « Pardonnez-moi, dit-il, je vous prie, ce défaut de charité. » La lettre est signée votre très humble et très infortuné serviteur, Isaac Newton, septembre, 1693. Je ne résiste pas au plaisir de vous lire la réponse de Locke; elle était inédite, et elle a été publiée pour la première fois par Dugald-Stewart (1). Elle respire, comme le remarque fort bien Dugald-Stewart, une véritable magnanimité philosophique et la bienveillance de bon ton d'un homme du monde.

(1) *Discours sur l'histoire de la philosophie moderne*, trad. franç., 75.

Locke à Newton.

Oates, 5 octobre 1693.

MONSIEUR,

« Depuis que je vous connais, j'ai toujours « été si fermement et si sincèrement votre ami, « et je vous croyais si bien le mien, que si toute « autre personne m'eût dit de vous ce que vous « m'en dites vous-même, j'aurais refusé d'y ajou- « ter foi; et quoique je ne puisse voir sans beau- « coup de peine que vous ayez conçu sur mon « compte tant d'idées mauvaises et injustes, « j'avouerai cependant que s'il m'eût été plus « agréable de recevoir de vous un échange des « bons offices que ma sincère affection pour « vous m'a constamment porté à vous rendre, « cet aveu que vous me faites de vos torts est le « plus grand service que vous eussiez pu me « rendre, puisqu'il me donne la consolation de « n'avoir pas perdu une amitié dont je faisais « tant de cas. D'après ce que vous me dites dans « votre lettre, je n'ai plus besoin de rien ajou- « ter pour me justifier envers vous; il suffira « toujours à ma justification que vous réfléchis- « siez à ma conduite envers vous et envers « tous les autres hommes; mais d'ailleurs per- « mettez-moi de vous dire que je mets plus « d'intérêt à me rendre promptement à vos ex-

« cuses, que vous n'en pourriez mettre à les « faire, et je m'y rends si sincèrement et si en- « tièrement, que je ne désire rien autre chose « qu'une occasion de vous convaincre de toute « mon amitié et de toute mon estime, et de « vous prouver que je suis le même à votre égard « que si rien de ce que vous me dites ne fût ar- « rivé. Afin même de vous en donner une preuve « plus complète, je vous prierai de me fixer un « lieu où je puisse vous voir; je désire d'au- « tant plus vivement une entrevue, que la con- « clusion de votre lettre me fait penser que je « pourrais bien ne pas vous être tout-à-fait inu- « tile. Je serai toujours prêt à vous servir de tous « mes efforts de la manière qui vous convien- « dra le mieux; je n'attendrai là dessus que vos « ordres et votre permission.

« La seconde édition de mon livre s'imprime « en ce moment, et quoique je puisse répondre « de la pureté d'intention avec laquelle je l'ai « écrit, toutefois, puisque vous m'avez informé « si à propos de ce que vous en avez dit, je re- « garderais comme une faveur extrême que vous « voulussiez bien me désigner les endroits qui « ont donné lieu à votre censure, afin que je « puisse m'expliquer plus clairement, et éviter « d'être mal compris par d'autres, ou de

« porter le moindre préjudice à la cause de la « vérité et de la vertu. Je vous connais pour si « attaché à toutes deux, que je sais que, lors « même que vous ne seriez pas d'ailleurs mon « ami, vous n'hésiteriez pas à me rendre ce ser- « vice. Mais je suis bien certain que vous feriez « bien davantage encore pour un homme qui, « après tout, vous porte comme moi tout l'inté- « rêt d'un ami, vous souhaite toutes sortes de « prospérités, et se dit sans compliment, etc. »

Il me reste à vous parler des ouvrages de Locke. Mais je ne vous citerai que les titres de ces ouvrages, pour arriver rapidement à celui qui doit être pour nous le sujet d'un long examen. Le premier écrit de Locke est un petit écrit latin intitulé : *Methodus adversariorum*, c'est-à-dire modèle de la manière dont il faut s'y prendre pour dresser des recueils et mettre en ordre les extraits que l'on tire de ses études, traduit en français et publié la première fois dans la *Bibliothèque universelle*, juillet 1686, t. II, p. 315. Le second est la fameuse lettre à Limborch sur la tolérance, dont nous avons déja parlé, et qui fut aussi traduite en français, et insérée dans la *Bibliothèque* en 1688. C'est en 1690 que parut à Londres l'*Essai sur l'entendement humain*. La même année, L[illegible]

sur le gouvernement civil. Le but de cet ouvrage était de répondre aux partisans des Stuarts qui accusaient d'usurpation la nouvelle dynastie. Locke s'efforce de montrer que la légitimité d'un gouvernement repose sur la sanction du peuple, d'où il suit que le peuple sanctionnant la dynastie nouvelle, cette dynastie est légitime. Ce qui domine dans cet ouvrage est l'esprit républicain, avec quelques tempéramens monarchiques. La souveraineté du peuple, qui était le dogme régnant parmi les puritains et les indépendans d'Angleterre, chez lesquels Locke avait puisé ses premières impressions, est la base philosophique de ce traité qui a servi de modèle au *Contrat social.* Ses *lettres sur l'Éducation* (1693) ont aussi inspiré l'*Émile.* Le *Christianisme raisonnable*, qui parut en 1793, avait, comme le *Gouvernement civil*, un but de circonstance. Guillaume ayant repris le plan de Jacques II, de réunir toutes les sectes dissidentes, il fallait saisir et fixer, parmi les dissidences des différentes sectes, le point qui leur était commun à toutes, et c'est précisément ce point que Locke a essayé d'établir comme le fond même du christianisme. Enfin le livre *sur le commerce* est, je crois, le fondement de tous les [illegible]logues qui ont été faits dans le dix-

huitième siècle. Je ne sache pas un livre antérieur à celui-là sur l'économie politique qui ait produit quelque sensation dans le monde. Mais le vrai titre de gloire de Locke est son *Essai sur l'entendement humain*. C'est de celui-là que je veux vous entretenir, en me contentant pour le moment d'en considérer les dehors, avant d'entrer dans l'esprit même de l'ouvrage et de le soumettre à un examen approfondi.

L'*Essai sur l'entendement humain* parut pour la première fois à Londres en 1690. Il eut un immense succès, peut-être même le plus grand succès qu'aucun livre philosophique ait jamais obtenu. Bien des causes y concoururent ; et avant tout la célébrité de l'auteur, comme ami de la liberté religieuse et politique. C'était alors le temps de la révocation de l'édit de Nantes (1685) ; et tous ceux qui dans l'Europe entière tenaient à la cause proscrite, attendaient et accueillaient avec le plus vif empressement et la la plus haute faveur toutes les publications de Locke qui, depuis sa *lettre sur la Tolérance*, était comme leur représentant. Partout la minorité libérale qui se formait déjà, et qui a été la base de la majorité actuelle, avait les yeux sur les écrits de Locke. Aussi, d'un bout de l'Europe à l'autre, l'*Essai sur l'entendement humain* fut accepté par

tous les partisans de la cause nouvelle comme leur guide et leur flambeau : il fit la métaphysique libérale, si je puis m'exprimer ainsi. De là le prodigieux succès de cet ouvrage, et les éditions et traductions qui s'en multiplièrent si rapidement. Du vivant de Locke, il y en eut en Angleterre quatre éditions en 1690, 1694, 1697 et 1700; et à toutes ces éditions, Locke faisait des changemens considérables : les meilleurs chapitres mêmes, par exemple celui sur l'*Association des idées*, ne se trouvent que dans la quatrième édition. Il s'en préparait une cinquième lorsqu'il mourut; elle parut en 1705; il y en avait une dixième en 1731. Dugald-Stewart (1) nous apprend qu'il possède une exemplaire de la treizième édition, de 1748. Ce qui contribua surtout à répandre l'*Essai sur l'entendement humain* fut la traduction française de Coste. Le français commençait à être la langue universelle de l'Europe. Aussi, cette traduction, faite en 1700, du vivant de Locke, eut cinq éditions, de 1700 à 1750. Il y en eut trois traductions latines, l'une de Burridge qui parut à Londres en 1701, réimprimée à Leipsik en 1709, et réimprimée encore à Amsterdam en 1729; la meilleure traduction

(1) *Ibid.*

latine est celle de Thiele, publiée à Leipsik en 1731. On compte plusieurs traductions hollandaises et allemandes (1). Wynne, évêque de Saint-Asaph, en publia un extrait anglais qui fut traduit en français par Bosset, en 1720.

Il ne manquait au succès de Locke que la colère des ennemis de toute liberté politique et religieuse. L'Université d'Oxford proscrivit son ouvrage comme elle avait proscrit sa personne. Il fut convenu dans une assemblée que si on ne lançait pas un manifeste public contre l'*Essai sur l'entendement humain*, tous les professeurs s'entendraient pour lui fermer la porte de leur auditoire.

Quel est donc cet ouvrage, qu'élèvent si haut dès sa naissance l'admiration des uns et les critiques des autres? Je ne veux le considérer ici, comme je l'ai dit, que par ses dehors. La composition générale se sent de l'agitation de la vie de l'auteur. Il n'y faut pas chercher l'enchaînement rigoureux et l'unité des *Méditations* de Descartes. L'*Essai sur l'entendement humain* a deux défauts graves : d'abord, des répétitions innombrables; puis des variations et des contradictions un peu fortes. Aussi faut-il s'at-

(1) Trois traductions allemandes, celle de Poleyen, en 1757, de Tittel, en 1791, et de Tennemann, en 1797.

tacher à l'esprit général du livre, et avec cet esprit, interpréter les passages contradictoires, négliger les inconséquences de détail, et considérer surtout le fond commun et l'ensemble de l'ouvrage, car c'est là qu'est le système de l'auteur.

Pour le style, on convient généralement que la prose de Locke est une des meilleures proses de l'époque ; et sans beaucoup savoir l'anglais il est aisé d'y reconnaître la manière d'un homme qui a vécu dans la meilleure société, et qui exprime sa pensée sans pédanterie dans les termes les plus clairs, les plus simples et les plus familiers. Il y a un certain esprit mondain répandu dans tout le livre de Locke qui n'a pas peu contribué à son succès. Dugald-Stewart remarque (1) que si le style de l'*Essai* a un peu vieilli, il conserve un certain parfum de naturel et d'élégance qui donne une idée des belles conversations auxquelles l'ami d'Ashley avait dû assister. Je n'ai pas besoin de vous dire que le caractère éminent de ce style est la clarté; ce mérite tient même dans Locke à un défaut, la diffusion. Locke

(1) *Ibid.*, p. 19. Voyez aussi l'opinion de l'auteur des *Caractères*, première lettre à un jeune gentilhomme qui étudie à l'université. Mackintosh (*Mélanges philosophiques*, trad. franç., p. 194), cite plusieurs morceaux du liv. II, chap. X, comme remarquables par la beauté des développemens.

est verbeux; il prolonge ses développemens et ses raisonnemens outre mesure; il présente la même pensée sous une infinité de formes différentes, comme s'il voulait qu'il n'y eût pas un esprit dans lequel cette pensée ne pût s'introduire par une voie ou par une autre. Il faut convenir qu'une lucidité un peu diffuse distingue beaucoup plus l'ouvrage de Locke que la précision. La précision est la vraie clarté, mais c'est la clarté des forts; la diffusion est la clarté des faibles : d'où il suit que la diffusion est et sera toujours la clarté pour le plus grand nombre, celle qui donne et peut seule donner la popularité; car les faibles, sauf erreur, sont destinés à faire long-temps encore la majorité, même parmi les philosophes.

Dans la prochaine réunion, j'entrerai dans l'examen philosophique de l'*essai sur l'entendement humain*.

SEIZIÈME LEÇON.

Esprit général de l'*Essai sur l'entendement humain*. — Sa méthode : Étude de l'entendement humain comme introduction nécessaire de toute vraie philosophie. — Étude de l'entendement humain dans son action, dans ses phénomènes ou *idées*. — Division des recherches relativement aux idées et détermination de l'ordre dans lequel ces recherches doivent être faites. Ajourner la question logique et ontologique de la vérité et de la fausseté des idées, de la légitimité ou de l'illégitimité de leur application à tels ou tels objets ; concentrer les premières recherches dans l'étude des idées en elles-mêmes, et là, commencer par constater les caractères actuels des idées, et procéder ensuite à la recherche de leur origine. — Examen de la méthode de Locke. Son mérite : il ajourne et place en dernier lieu la question de la vérité et de la fausseté des idées ; son tort : il néglige entièrement la question des caractères actuels des idées, et il débute par celle de leur origine. Première aberration de la méthode ; chances d'erreurs qu'elle entraîne ; tendance générale de l'école de Locke.

MESSIEURS,

Voici la première question que nous adresserons à l'*Essai sur l'entendement humain* : Sur quelle autorité s'appuie-t-il en dernière analyse ? L'auteur cherche-t-il la vérité à ses risques

et périls par les seules forces de la raison, telle qu'elle a été donnée à l'homme, ou reconnaît-il une autorité étrangère et supérieure à laquelle il se soumette et emprunte les motifs de ses jugemens? En effet c'est là, vous le savez, la question sur laquelle il faut interroger d'abord tout ouvrage philosophique, afin de déterminer son caractère le plus général et sa place dans l'histoire de la philosophie, et même dans celle de la civilisation. Or, le premier coup d'œil jeté sur l'*Essai sur l'entendement humain* suffit pour montrer que Locke est un libre chercheur de la vérité. Partout il s'adresse à la raison; il part de cette autorité, et de celle-là seule; et si plus tard il en admet une autre encore, c'est qu'il y arrive par la raison; de telle sorte que c'est toujours la raison qui le gouverne et qui tient en quelque sorte les rênes de sa pensée. Locke appartient donc à la grande famille des philosophes indépendans. L'*Essai sur l'entendement humain* est le fruit du mouvement d'indépendance du dix-septième siècle, et il a fortifié et redoublé ce mouvement. Ce caractère a passé du maître dans toute l'école, et c'est par là qu'elle se recommande aux yeux de tous les amis de la raison humaine. Je dois ajouter que dans Locke l'indépendance est toujours [illegible] respect sincère et

ce qui doit être respecté; Locke est philosophe, et en même temps il est chrétien. C'est encore là un de ses titres d'honneur; mais, il faut le dire, si dans l'*Essai sur l'entendement humain* il y a comme un parfum de piété solide et de véritable christianisme, le christianisme y est réduit en quelque sorte à sa plus simple expression. Locke cite souvent les saintes Écritures et leur rend hommage, mais sans entrer jamais dans le fond des dogmes et des mystères, où pourtant réside la métaphysique chrétienne. Locke est un enfant de la réforme et du protestantisme; il incline même plus ou moins au socinianisme. Assurément, il est encore dans les limites du christianisme, mais il est sur la borne même : tel est le chef. Quant à l'école, vous savez ce qu'elle a été. Le chef est indépendant, et chrétien encore; les élèves sont indépendans, mais leur indépendance avec le temps a passé rapidement à l'indifférence, et de l'indifférence à l'inimitié. Je vous dis tout ceci, Messieurs, parce qu'il importe que vous ayez toujours dans la main le fil du mouvement et du progrès de l'école sensualiste.

Je passe à la question qui vient immédiatement après celle de l'esprit général de tout ouvrage philosophique, savoir, la question de la

méthode. Vous connaissez l'importance de cette question; il doit vous être évident aujourd'hui que telle est la méthode d'un philosophe, tel sera son système, et que l'adoption d'une méthode décide des destinées d'une philosophie. De là pour nous l'obligation étroite d'insister sur la méthode de Locke avec tout le soin dont nous sommes capables. Quelle est donc cette méthode qui, dans son germe, contient le système entier de Locke, ce système qui a produit la grande école sensualiste du dix-huitième siècle? Nous laisserons parler Locke lui-même; il s'exprime ainsi dans sa préface :

« S'il était à propos de faire ici l'histoire de « cet *Essai*, je vous dirais que cinq ou six de « mes amis s'étant assemblés chez moi, et ve- « nant à discourir sur un sujet bien différent « de celui-ci, se trouvèrent bientôt arrêtés par « les difficultés qui s'élevèrent de différens « côtés. Après nous être fatigués quelque temps « sans nous trouver plus en état de résoudre les « doutes qui nous embarrassaient, il me vint « dans l'esprit que nous prenions un mauvais « chemin, et qu'avant de nous engager dans ces « sortes de recherches il était nécessaire d'exa- « miner notre propre capacité, et de voir quels « objets sont à notre portée ou au dessus de notre « compréhension. Je p

« gnie, et tous l'approuveraient [illegible] sur quoi
« l'on convint que ce serait là le sujet de mes
« premières recherches. Il me vint alors quel-
« ques pensées indigestes sur cette matière que
« je n'avais jamais examinée auparavant. Je les
« jetai sur le papier; et ces pensées formées à
« la hâte, que j'écrivis pour les confier à mes
« amis à notre prochaine entrevue, fournirent
« la première occasion de ce traité qui, ayant
« été commencé par hasard et continué à la
« sollicitation de ces mêmes personnes, n'a
« été écrit que par pièces détachées; car, après
« l'avoir long-temps négligé, je le repris selon
« que mon humeur ou l'occasion me le permet-
« taient; et enfin, pendant une retraite que je
« fis pour le bien de ma santé, je le mis dans
« l'état où vous le voyez présentement. »

Il revient à la même pensée dans l'Introduction qui suit la préface.

Chap. II. « Je ne m'engagerai pas à considérer
« en physicien la nature de l'ame, à voir ce
« qui en constitue l'essence, quels mouvemens
« doivent s'exciter dans nos esprits animaux, ou
« quels changemens doivent arriver dans notre
« corps pour produire, au moyen de nos or-
« ganes, certaines sensations et certaines [illegible]
« dans notre entendement, et si quelques [illegible]
« de ces idées ou toutes ensemble dépen-

« dans leur principe de la matière ou non.
« Quelque curieuses et instructives que soient
« ces spéculations, je les éviterai, comme ne
« pouvant me conduire directement au but que
« je me propose. Il suffira, pour le dessein que
« j'ai présentement en vue, d'examiner les fa-
« cultés de connaître qui se rencontrent dans
« l'homme, en tant qu'elles s'exercent sur les
« objets qui se présentent à elles. »

Locke est persuadé que c'est là le seul moyen de rabattre la témérité de la philosophie, et en même temps de l'encourager à d'utiles recherches.

Chap. IV. « Quelle que soit l'activité de notre
« esprit, cet examen pourra servir à la modérer
« en nous obligeant à plus de circonspection
« lorsque nous nous occupons de choses qui
« passent notre compréhension, à nous arrêter
« lorsque nous avons porté nos recherches jus-
« qu'au plus haut point où nous soyons capables
« de les porter, et à vouloir bien ignorer ce que
« nous voyons être au dessus de nos pensées,
« après l'avoir bien examiné. Si nous en usions
« de la sorte, nous ne serions peut-être pas si
« empressés, par un vain désir de connaître, à
« exciter incessamment de nouvelles questions,
« à nous embarrasser nous-mêmes et à en[illegible]
« les autres dans des disputes sur d[illegible]

« sont tout-à-fait disproportionnés à notre en-
« tendement, et dont nous ne saurions nous
« former des idées claires et distinctes, ou même
« (ce qui n'est peut-être arrivé que trop souvent)
« dont nous n'avons absolument aucune idée.
« Si donc nous pouvons découvrir jusqu'où notre
« entendement peut porter sa vue, jusqu'où il
« peut se servir de ses facultés pour connaître
« les choses avec certitude, et en quels cas il ne
« peut juger que par de simples conjectures,
« nous apprendrons à nous contenter des con-
« naissances auxquelles notre esprit est capable
« de parvenir, dans l'état où nous nous trouvons
« dans ce monde. »

Chap. VI. « Lorsque nous aurons examiné
« soigneusement ce que notre esprit est capable
« de faire, et que nous aurons vu en quelque
« manière ce que nous en pouvons attendre,
« nous ne serons portés ni à demeurer dans une
« lâche oisiveté et dans une entière inaction,
« comme si nous désespérions de jamais con-
« naître quoique ce soit, ni à mettre tout en
« question, et à décrier toutes sortes de con-
« naissances parce qu'il y a certaines choses que
« l'on ne peut pas comprendre. »

Et encore, même chapitre.

« Il est extrêmement avantageux au pilote de
« savoir quelle est la longueur du cordeau de

« la sonde, quoiqu'il ne puisse pas toujours re-
« connaître par son moyen toutes les différentes
« profondeurs de l'Océan ; il suffit qu'il sache
« que le cordeau est assez long pour trouver
« fond en certains endroits de la mer qu'il lui
« importe de connaître pour bien diriger sa
« course, pour éviter les bas-fonds qui pour-
« raient le faire échouer. »

Je ne ferai plus qu'une citation décisive :

« Ces considérations me firent venir la pre-
« mière pensée de travailler à cet *Essai sur l'en-*
« *tendement*. Car je pensai que le premier moyen
« qu'il y aurait de satisfaire l'esprit de l'homme
« sur plusieurs recherches dans lesquelles il est
« fort porté à s'engager, ce serait de prendre,
« pour ainsi dire, un état des facultés de notre
« propre entendement, d'en examiner l'étendue,
« et de voir à quels objets elles peuvent s'appli-
« quer. Jusqu'à ce que cela fût fait, je m'ima-
« ginai que nous prendrions la chose tout-à-fait
« à contre sens.... »

J'ai accumulé toutes ces citations à dessein, pour vous convaincre qu'elles ne renferment pas seulement une vue fugitive, mais une règle fixe, une méthode. Or, cette méthode est précisément, selon moi, la méthode véritable, celle qui est encore aujourd'hui la force et l'espoir de la science. Sans doute elle est dans

Locke vague et incertaine, non seulement dans l'application, mais dans son énoncé même. Pour l'éclaircir et la fixer, permettez-moi de vous la présenter dans un langage un peu plus moderne.

Quels que soient les objets que vous connaissiez ou tentiez de connaître, Dieu ou le monde, les êtres les plus éloignés ou les plus voisins de vous, vous ne les connaissez, vous ne pouvez les connaître qu'à une condition, savoir, que vous soyez capable de connaître en général; et vous ne les connaissez, vous ne pouvez les connaître que dans la mesure de votre faculté générale de connaître. Toutes les connaissances que vous pouvez acquérir, les plus sublimes comme les plus grossières, reposent en dernier résultat, et dans leur étendue et dans leur légitimité, sur la portée et la valeur de cette faculté, appelez-la comme il vous plaira, esprit, raison, pensée, intelligence, entendement. Locke l'appelle entendement. Il suit de là qu'une sage philosophie, au lieu de se servir aveuglément de l'entendement et de l'appliquer à l'aventure, doit l'examiner d'abord, et rechercher quel il est et ce qu'il peut, sans quoi elle s'expose à des mécomptes et à des aberrations sans nombre. Or, l'entendement humain fait partie de la nature humaine; l'étude de l'entend-

dement humain implique donc une étude plus générale, celle de la nature humaine : c'est donc là l'étude par excellence, celle qui doit précéder et diriger toutes les autres. Il n'y a pas une partie de la philosophie qui ne suppose celle-là et ne lui emprunte sa lumière. Que peut être la logique, par exemple, c'est-à-dire la connaissance des règles qui doivent diriger l'esprit humain, sans la connaissance de ce qu'il s'agit de diriger, savoir, l'esprit humain lui-même? Que peut être la morale, la connaissance des règles de nos actions, sans celle du sujet même de toute morale, de l'agent moral, de l'homme lui-même? La politique, la science ou l'art du gouvernement de l'homme social, repose également sur la connaisance de l'homme que la société développe, mais qu'elle ne constitue pas. L'æsthétique, la science du beau et la théorie des arts ont leurs racines dans la nature de l'être capable de reconnaître le beau et de le reproduire, de ressentir les émotions particulières qui attestent sa présence, et de faire passer ces émotions dans l'ame des autres. Si l'homme n'était pas un être religieux, si nulle de ses facultés n'atteignait par de là la sphère bornée et finie de ce monde, Dieu ne serait pas pour l'homme, et il n'est pour lui que dans la mesure de ses facultés; l'examen de ces facultés et de

leur portée est donc la condition de toute bonne théodicée. En un mot, l'homme est impliqué dans toutes les sciences qui lui sont en apparence le plus étrangères. L'étude de l'homme est donc l'introduction nécessaire à toute science qui veut avoir son secret, et, quelque nom qu'on lui donne, psychologie ou tout autre, il faut reconnaître que cette étude, sans être assurément toute la philosophie, en est le fondement et le point de départ.

Mais la connaissance de la nature humaine, la psychologie est-elle possible? Nul doute; car c'est un fait incontestable que rien ne se passe en nous sans que nous le sachions, sans que nous en ayons la conscience. La conscience est comme un témoin qui nous avertit de tout ce qui se fait dans l'intérieur de notre ame. Elle n'est le principe d'aucune de nos facultés, mais elle est leur lumière à toutes. Ce n'est pas parce que nous avons conscience de ce qui se passe en nous qu'il se passe en nous quelque chose; mais ce qui s'y passe serait comme non avenu s'il ne nous était attesté par la conscience : ce n'est pas par elle que nous sentons, que nous voulons, que nous pensons, mais c'est par elle que nous savons que nous fesons tout cela. L'autorité de la conscience est la dernière autorité dans laquelle vient se résoudre l'autorité de

toutes les autres facultés, en ce sens que si celle-là était ébranlée, comme c'est par elle que l'action de toutes les autres, celle même de la faculté de connaître, arrive à notre connaissance, leur autorité, sans être détruite en elle-même, nous serait inconnue et par conséquent nulle pour nous. Aussi n'y a-t-il personne qui ne se fie pleinement à sa conscience. Là expire le scepticisme; car, comme l'a dit Descartes (1), doutât-on de tout, encore ne douterait-on pas que l'on doute. La conscience a donc une autorité incontestée; son témoignage est infaillible, et il ne manque à personne. En effet, la conscience est plus ou moins distincte, plus ou moins vive, mais elle est dans tous les hommes. Nul n'est inconnu à lui-même, quoique très peu se connaissent parfaitement, parce que tous ou presque tous font usage de la conscience sans s'appliquer à la perfectionner, à l'éclaircir et à l'étendre par la volonté et l'attention. Dans tous les hommes, la conscience n'est qu'un procédé naturel; quelques uns élèvent ce procédé naturel à la hauteur d'un art, d'une méthode dans la réflexion, laquelle est en quelque sorte une seconde conscience, une reproduction libre de la première; et comme la conscience donne à tous les hommes la connaissance de ce qui

(1) Tome 1er, p. 459, 11e leçon.

se passe en eux, de même la réflexion peut donner au philosophe une connaissance certaine de tout ce qui tombe sous l'œil de la conscience. Et remarquez qu'il ne s'agit pas ici d'hypothèses et de conjectures, car il ne s'agit pas même de raisonnemens; il ne s'agit que de faits, et de faits qui peuvent être observés tout aussi bien que ceux qui se passent sur la scène du monde. La seule différence est que les uns sont extérieurs, les autres intérieurs, et que l'action naturelle de nos facultés nous portant au dehors, il nous est plus facile d'observer les uns que les autres. Mais avec un peu d'attention, de volonté et d'exercice, on réussit dans l'observation intérieure comme dans l'observation extérieure; le génie de celle-ci n'est pas plus commun que celui de celle-là; il n'y a pas plus de Bâcons que de Descartes. Enfin, fût-elle plus difficile en effet que la physique, la psychologie par sa nature est comme elle une science d'observation, et par conséquent elle a le même titre et le même droit au rang de science positive.

Mais il faut bien reconnaître ses objets propres. Les objets de la psychologie sont ceux de la réflexion, lesquels sont ceux de la conscience; or, il est évident que les objets de la conscience ne sont ni le monde extérieur ni Dieu, qui ne nous sont pas donnés en nous-mêmes; ce n'est pas

même l'ame, en tant que substance, car si on avait conscience de la substance de l'ame, on ne disputeroit plus sur sa nature, spirituelle ou matérielle. Le seul objet direct de la conscience, c'est l'ame dans sa manifestation, c'est-à-dire dans ses facultés, et encore dans ses facultés en exercice et en action, dans leur application à leurs objets; mais ni les objets de ces facultés ni leur sujet et leur substance ne sont les objets de la conscience. L'être quel qu'il soit, celui des corps, celui de Dieu, celui de l'ame même, ne tombe pas sous la conscience; elle n'atteint directement que l'action de nos facultés, c'est-à-dire des phénomènes. Si donc les phénomènes sont les seuls objets de la conscience, par conséquent de la réflexion, et par conséquent de la psychologie, il suit que le caractère propre de la psychologie est une séparation complète d'avec toute recherche relative aux essences, c'est-à-dire avec l'ontologie. La vraie philosophie ne détruit pas l'ontologie, mais elle l'ajourne; la psychologie ne détrône pas l'ontologie, mais elle la précède et l'éclaire; elle ne s'occupe point à faire un roman physique ou métaphysique sur la nature de l'ame, mais elle l'étudie dans l'action de ses facultés, dans les phénomènes qui en résultent, et que la conscience et la réflexion peuvent atteindre, et qu'elles atteignent directement.

Ceci, Messieurs, peut mettre en lumière le vrai caractère de l'*Essai sur l'entendement humain*. C'est un ouvrage de psychologie et non d'ontologie. Locke n'y recherche pas la nature et le principe de l'entendement, mais l'action même de cette faculté, les phénomènes par lesquels elle se développe et se manifeste. Or, les phénomènes de l'entendement, Locke les appelle des *idées*. C'est le terme officiel qu'il emploie partout pour désigner ce par quoi se manifeste l'entendement, et ce à quoi il s'applique immédiatement.

Introduction, § VIII. « Je m'en suis servi, « dit-il, pour exprimer tout ce qu'on entend « (il faut ici se rappeler les antécédens de Locke, « c'est-à-dire la scolastique) par fantôme, no- « tions, espèces, ou quoi que ce puisse être, qui « occupe notre esprit lorsque nous pensons... « Je crois qu'on n'aura pas beaucoup de peine à « m'accorder qu'il y a de telles idées dans l'es- « prit des hommes. Chacun les sent en soi-même, « et peut assurer qu'elles se rencontrent dans les « autres hommes s'il prend la peine d'examiner « leurs discours et leurs actions. »

Il est bien évident qu'ici les idées sont les phénomènes de l'entendement, de la pensée, que la conscience de chacun peut apercevoir en soi lorsqu'il pense, et qui sont également dans la

conscience des autres hommes, à en juger par leurs discours et leurs actions. Les idées sont à l'entendement ce que les effets sont aux causes. L'entendement se révèle par les idées comme les causes par leurs effets qui les manifestent à la fois et les représentent. Plus tard, nous examinerons les avantages et les inconvéniens attachés à cette dénomination, et la théorie qu'elle entraîne. Pour le moment, il nous suffit de la constater, et de la signaler comme l'étendard même de la philosophie de Locke. Pour Locke et pour toute son école, l'étude de l'entendement est l'étude des idées; de là l'expression récente et célèbre d'idéologie pour désigner la science de l'entendement humain. La source de cette expression est déjà dans l'*Essai sur l'entendement humain*, et l'école idéologique est la fille naturelle de Locke.

Voilà donc l'étude de l'entendement humain réduite à l'étude des idées; or, cette étude renferme plusieurs ordres de recherches qu'il importe de bien déterminer. D'après ce qui a été dit précédemment, on peut considérer les idées sous deux points de vue : on peut rechercher si dans leur rapport à leurs objets, quels qu'ils soient, elles sont vraies ou fausses; ou, laissant là leur vérité ou leur fausseté, leur application légitime ou illégitime à leurs objets, on

peut rechercher seulement ce qu'elles sont en elles-mêmes, et telles que la conscience nous les manifeste. Ce sont bien là les deux questions les plus générales que l'on peut se proposer relativement aux idées. Et l'ordre dans lequel il convient de les traiter ne peut être douteux. Il est assez évident que commencer par considérer les idées par rapport à leurs objets, sans avoir reconnu ce qu'elles sont en elles-mêmes, c'est commencer par la fin, c'est commencer par rechercher la légitimité ou l'illégitimité des résultats dans l'ignorance des principes. Il faut donc commencer par la recherche des idées, non comme vraies ou comme fausses, comme légitimement ou illégitimement applicables à tel ou tel objet, et par conséquent comme étant ou n'étant pas des fondemens suffisans pour telle opinion, pour telle connaissance, mais comme de simples phénomènes de l'entendement, marqués de tels et tels caractères. C'est incontestablement ainsi que doit procéder une vraie méthode d'observation.

Ce n'est pas tout, et dans ces limites encore il y a matière à deux ordres distincts de recherches.

On peut d'abord rechercher par l'observation intérieure les idées qui sont dans l'entendement humain, développé comme il l'est aujourd'hui

dans l'état présent des choses. Il s'agirait de recueillir les phénomènes de l'entendement tels que la conscience les donne, et d'en constater soigneusement les dissemblances et les ressemblances, de manière à s'élever peu à peu à une bonne classification de tous ces phénomènes. Voici alors la première règle de la méthode d'observation : n'omettre aucun des phénomènes qu'attestera la conscience. En effet, vous n'avez sur eux aucun droit; ils sont, donc il faut les reconnaître par cette raison seule; ils sont dans la réalité, dans la conscience, donc ils doivent se retrouver dans le cadre de votre science, ou votre science n'est qu'un mensonge. Seconde règle : n'en imaginer aucun. Comme vous ne nierez pas ce qui est, de même vous ne feindrez pas ce qui n'est point; vous n'inventerez et vous ne retrancherez rien. Ne rien omettre, ne rien supposer, telles sont les deux règles de l'observation, les deux lois essentielles de la méthode expérimentale appliquée aux phénomènes de l'entendement, comme à tout autre ordre de phénomènes. Et ce que je dis des phénomènes de l'entendement, je le dis de leurs caractères; il n'en faut omettre aucun et n'en supposer aucun; et ainsi n'ayant rien omis et n'ayant rien supposé, ayant embrassé tous les phénomènes réels, et seulement les phéno-

mènes réels, avec tous leurs caractères, et seulement avec leurs caractères réels, vous aurez les plus grandes chances pour arriver à une classification légitime qui comprendra toute la réalité, et rien que la réalité, à une statistique exacte et complète des phénomènes de l'entendement, des idées.

Cette statistique achevée, vous connaissez l'entendement tel qu'il est aujourd'hui; mais a-t-il toujours été ce qu'il est aujourd'hui? Depuis le jour où il est entré en exercice, n'a-t-il pas subi bien des métamorphoses? Ces phénomènes, dont vous avez avec tant de pénétration et de fidélité analysé et reproduit les caractères, ont-ils toujours été ce qu'ils sont et ce qu'ils vous paraissent? N'ont-ils pu avoir à leur naissance certains caractères qui ont disparu, ou manquer d'abord de caractères qu'ils ont acquis depuis? C'est ce qu'il faut examiner. De là l'importante question de l'origine des idées ou des caractères primitifs des phénomènes de l'entendement. Quand cette seconde question sera résolue, quand vous saurez quels ont été dans leur berceau ces mêmes phénomènes que vous avez étudiés et que vous connaissez dans leur forme actuelle, quand vous saurez ce qu'ils furent et ce qu'ils sont devenus, il vous sera

facile de retrouver les routes par lesquelles ils sont arrivés de leur premier état à leur état présent; vous saisirez aisément leur génération après avoir constaté leur état actuel et pénétré leur origine; et c'est alors seulement que vous connaîtrez parfaitement ce que vous êtes; car vous saurez et ce que vous fûtes et ce que vous êtes aujourd'hui, et comment vous avez été de ce que vous fûtes à ce que vous êtes. Ainsi vous sera connue complétement, et dans son état actuel, et dans son état primitif, etdans ses métamorphoses, cette faculté de connaître, cette intelligence, cette raison, cet esprit, cette pensée, cet entendement, qui est pour vous le fondement de toute connaissance.

La question de l'état présent de nos idées et celle de leur origine sont donc deux questions distinctes, et toutes deux nécessaires pour constituer une psychologie complète. Tant que la psychologie n'a pas parcouru et épuisé ces deux ordres de recherches, elle ignore les phénomènes de l'entendement; car elle ne les connaît pas sous toutes leurs faces; elle n'a pas leur secret. Reste à savoir par où elle doit commencer. Faut-il commencer par rechercher les caractères actuels de nos idées ou par rechercher leur origine? car pour leur génération, et le passage de leur état primitif à leur état présent, il est clair

qu'on ne peut le connaître qu'après avoir bien reconnu et fixé l'un et l'autre état. Mais lequel des deux étudierons-nous d'abord?

Commencerons-nous, par exemple, par la question de l'origine de nos idées? C'est un point très curieux, très important sans doute. L'homme aspire à l'origine de toutes choses, et particulièrement à celle des phénomènes qui se passent en lui; il ne peut être satisfait qu'après avoir pénétré jusque là. La question de l'origine des idées est incontestablement dans l'esprit humain, elle a donc son droit dans la science; elle doit venir en son temps; mais doit-elle venir la première? D'abord, elle est remplie d'obscurités. La pensée est un fleuve qu'on ne remonte pas aisément; sa source, comme celle du Nil, est un mystère. Comment, en effet, retrouver les phénomènes fugitifs dans lesquels s'est marquée la pensée naissante? Est-ce par la mémoire? Mais vous avez oublié ce qui se passait alors en vous, car vous ne le remarquiez pas. On vit, on pense alors sans faire attention à la manière dont on pense et dont on vit, et la mémoire ne rend pas le dépôt qu'on ne lui a pas confié. Consulterez-vous les autres? ils sont dans le même embarras que vous. Étudierez-vous les enfans? mais qui démêlera ce qui se passe sous les voiles de la pensée d'un enfant? Les déchif-

fremens de cette nature conduisent aisément à des conjectures, à des hypothèses. Est-ce par là que vous voulez commencer une science expérimentale? Il est évident que si vous débutez par la question de l'origine des idées, vous débutez précisément par la question la plus difficile. Or, si une sage méthode doit aller du plus connu au moins connu, du plus facile au moins facile, je demande si elle doit commencer par l'origine des idées. Première objection; en voici une autre. Vous commencez par rechercher l'origine des idées; donc vous commencez par rechercher l'origine de ce que vous ignorez, de phénomènes que vous n'avez pas étudiés, et dont vous ne pouvez dire ce qu'ils sont et ce qu'ils ne sont pas. Qu'elle origine pourrez-vous donc leur trouver, sinon une origine hypothétique? Et cette hypothèse sera vraie ou fausse. Est-elle vraie? A la bonne heure; vous avez deviné juste : mais comme la divination, même celle du génie, n'est pas un procédé scientifique, la vérité, ainsi découverte, ne prend pas rang dans la science, et n'est encore qu'une hypothèse. Est-elle fausse? Au lieu de la vérité sous la forme vicieuse de l'hypothèse, avez-vous seulement une hypothèse sans la vérité? Alors voici ce qui en résultera. Comme cette hypothèse, c'est-à-dire cette erreur, aura pris place dans votre esprit, quand

vous viendrez à expliquer avec elle les phénomènes de l'intelligence telle qu'elle est aujourd'hui, s'ils ne sont pas ce qu'ils devraient être pour légitimer votre hypothèse, vous ne renoncerez pas pour cela à votre hypothèse, et vous y sacrifierez la réalité. Vous ferez de deux choses l'une : ou vous nierez intrépidement toutes les idées qui ne seront pas explicables par votre origine hypothétique, ou vous les arrangerez au gré et au profit de votre hypothèse. Certes alors il n'était pas nécessaire de choisir avec tant d'appareil la méthode expérimentale pour la fausser de suite en la mettant sur une route aussi périlleuse? La sagesse, le bon sens, la logique, exigent donc que, négligeant provisoirement la question de l'origine des idées, nous nous contentions d'abord d'observer les idées telles qu'elles sont aujourd'hui, les caractères que présentent actuellement dans la conscience les phénomènes de l'intelligence.

Cela fait, pour compléter nos recherches, pour aller jusqu'au bout de nos forces, des besoins de l'esprit humain et des questions expérimentales, nous nous demanderons quelles ont été, dans leur origine, ces idées que nous possédons aujourd'hui. Ou nous découvrirons la vraie origine de nos idées, et la science expérimentale sera achevée; ou nous ne la découvrirons pas, et

alors même rien ne sera ni perdu ni compromis. Nous n'aurons pas atteint toute la vérité possible; mais nous aurons déja une grande partie de la vérité. Nous saurons ce qui est, si nous ne savons pas ce qui fut, et nous serons toujours à temps d'aborder de nouveau la question délicate de l'origine des idées; au lieu qu'une fois égarés dans cette recherche prématurée, une première erreur vicie toutes les recherches ultérieures, et corrompt d'avance l'observation. Ainsi l'ordre régulier des questions psychologiques peut être fixé de la manière suivante :

1° Rechercher sans aucun préjugé systématique, par l'observation seule, avec simplicité et bonne foi, les phénomènes de l'entendement dans leur état actuel, et tels que nous les présente aujourd'hui la conscience, en les divisant et les classant d'après les lois connues des divisions et des classifications scientifiques;

2° Rechercher l'origine de ces mêmes phénomènes ou idées par tous les moyens qui sont en notre pouvoir, mais avec la ferme résolution de ne point nous laisser arracher par aucune hypothèse ce que nous aura donné l'observation, et les yeux toujours fixés sur la réalité présente et ses caractères incontestables. A cette question de l'origine des idées est jointe celle de leur formation et de leur génération, qui en dé-

pend évidemment et y est comme enveloppée.

Tels sont dans leur ordre méthodique les divers problèmes qu'embrasse la philosophie. La plus légère interversion de cet ordre est pleine de périls et contient les plus graves aberrations. En effet, vous concevez que si vous traitez la question de la légitimité de l'application de nos idées à leurs objets externes avant de connaître quelles sont ces idées, quels sont leurs caractères actuels et leurs caractères primitifs, ce qu'elles sont et d'où elles viennent, vous vous égarez à l'aventure, et sans flambleau, dans le monde inconnu de l'ontologie. Vous concevez encore que si, dans les limites mêmes de la psychologie et de l'idéologie, vous commencez par vouloir emporter de vive force la question de l'origine des idées avant de savoir quelles sont ces idées et de les avoir reconnues par l'observation, vous cherchez la lumière dans des ténèbres qui ne vous la donneront pas.

Maintenant, comment a procédé Locke? et dans quel ordre a-t-il abordé les questions philosophiques?

Introduction, §. 3. « Voici, dit-il, la méthode « que j'ai résolu de suivre.

I. « Je chercherai premièrement quelle est « l'origine des idées, notions, ou comme il vous « plaira de les appeler, que l'homme aperçoit

« dans son ame, et dont il a en lui-même la con-
« science, et par quels moyens l'entendement
« vient à acquérir toutes ces idées.

II. « En second lieu, je tâcherai de montrer
« quelle est la connaissance que l'entendement
« acquiert par le moyen de ces idées, et quelle
« est la certitude, l'évidence et l'étendue de cette
« connaissance.

III. « Je chercherai en troisième lieu la na-
« ture et les fondemens de ce qu'on nomme foi
« ou opinion, par où j'entends cet assentiment
« que nous donnons à une proposition en tant
« que véritable, mais de la vérité de laquelle
« nous n'avons pourtant pas une connaissance
« certaine; et de là je prendrai l'occasion d'exa-
« miner les raisons et les degrés de cet assenti-
« ment. »

Il est évident que les deux derniers points indiqués ici se rapportent collectivement à une seule et même question, savoir, la question générale de la légitimité ou de l'illégitimité de l'application de nos idées à leurs objets externes; et cette question est ici donnée comme la dernière question de la philosophie. Ce n'est pas moins que l'ajournement de toute recherche logique et ontologique après la psychologie. Là est le caractère fondamental de [illegible] de Locke et l'originalité de

nous joignons entièrement à Locke à cet égard, sous cette réserve que l'ajournement de l'ontologie n'en soit pas la destruction.

Reste le premier point qui est tout psychologique, et qui renferme la plus grande partie de l'ouvrage de Locke; il y déclare que sa première recherche sera celle de l'origine des idées; or, là sont deux erreurs radicales en fait de méthode : 1° Locke traite de l'origine des idées avant d'avoir recherché quelles sont ces idées, avant d'en avoir tracé la statistique, d'en avoir dressé l'inventaire; 2° il fait bien plus; il ne met pas seulement la question de l'origine des idées avant celle de l'inventaire des idées avec leurs caractères actuels; mais il néglige entièrement cette dernière question. C'était déjà s'aventurer beaucoup que de mettre une question avant l'autre; car c'était chercher d'abord une hypothèse, sauf à confronter ensuite l'hypothèse trouvée avec la réalité actuelle de la conscience; mais que sera-ce lorsque l'on s'interdit même cette possibilité de retour à la vérité, lorsqu'on omet complétement la question fondamentale de l'inventaire de nos idées et de leurs caractères actuels?

Telle est, Messieurs, la première aberration de Locke. Locke reconnaît et proclame la méthode expérimentale; il se propose de l'appliquer aux phénomènes de l'entendement, aux

idées; mais n'ayant point assez approfondi cette méthode qui était alors dans l'enfance, il n'a pas discerné toutes les questions auxquelles elle donne lieu; il n'a pas ordonné ces questions entre elles; il a méconnu et omis la question première, la question expérimentale par excellence, savoir, l'observation des caractères actuels de nos idées; il est tombé tout d'abord dans une question qu'il aurait dû ajourner, la question obscure et difficile de l'origine de nos idées. Qu'arrivera-t-il donc? Ou Locke surprendra la véritable origine de nos idées par une sorte de bonne fortune et de divination que je lui souhaite; mais quelque vraie qu'elle puisse être en elle-même, cette origine ne sera démontrée vraie, elle ne sera légitimée dans la science qu'à cette condition que Locke démontre ultérieurement que les caractères de nos idées sont en effet explicables et expliqués tous, et dans toute leur étendue, par l'origine qu'il a supposée; ou bien Locke se trompera : or, s'il se trompe, l'erreur ici ne sera point une erreur particulière concentrée sur un seul point et sans influence sur le reste; ce sera une erreur générale, une erreur immense qui corrompra à sa source même toute la psychologie, et par là toute la métaphysique. Pour être fidèle à son hypothèse, à l'origine qu'il aura as

à toutes les idées sans les bien connaître, il sacrifiera nécessairement toutes les idées qui ne se laisseront pas ramener à cette origine; et cette origine n'étant pas seulement une hypothèse, mais une erreur, c'est à une erreur qu'il sacrifiera impitoyablement (il n'y a rien de plus impitoyable que l'esprit de conséquence systématique) tout ce qui dans ses recherches ultérieures pourrait ne pas s'accorder avec elle. Le mensonge de l'origine se répandra jusque sur l'état actuel de l'intelligence, et voilera aux yeux mêmes de la conscience les caractères réels de nos idées; et quand viendra tardivement l'observation, si elle vient, elle sera d'avance égarée par l'esprit de système et viciée par une fausse donnée; de là, d'applications en applications, c'est-à-dire d'aberrations en aberrations, l'entendement humain et la nature humaine de plus en plus méconnus, la réalité détruite et la science pervertie.

Voilà l'écueil; il fallait le signaler; reste à savoir si Locke y a échoué. Nous l'ignorons, car nous ignorons encore ce qu'a fait Locke, s'il a eu le bonheur de deviner juste, ou s'il a eu le sort de la plupart des devins et de ceux qui se jettent à l'aventure dans une route qu'ils n'ont pas mesurée. Nous supposons que nous l'ignorons, et nous l'examinerons plus tard; mais c'est ici

déjà le lieu de remarquer que c'est en grande partie de Locke que vient au dix-huitième siècle, dans toute son école, l'habitude systématique de placer la question de l'origine et de la génération des idées à la tête de toutes les recherches philosophiques. Toute l'école de Locke, à son exemple, part de cette question, c'est-à-dire que cette école, qui célèbre tant la méthode expérimentale, la corrompt et l'égare à son point de départ. Elle prend tout par la question d'origine. En métaphysique, ce qui la préoccupe est de savoir quelles sont les premières idées qui entrent dans l'esprit de l'homme; en morale, quelles sont, abstraction faite de l'état actuel de la moralité humaine, les premières idées de bien et de mal qui s'élèvent dans l'homme considéré dans l'état sauvage ou dans l'enfance, deux états où l'expérience est très mal sûre et facilement arbitraire; en politique, quelle est l'origine des sociétés, des gouvernemens, des lois. En général, c'est dans le fait qu'elle cherche le droit, et la philosophie se réduit pour elle à l'histoire, et à l'histoire la plus ténébreuse, celle du premier âge de l'humanité. De là les théories politiques de cette école, opposées dans les résultats, identiques dans leur caractère général. Ceux-ci, s'enfonçant dans des conjectures anté ou anti-historiques, trouvent à l'origine des so-

ciétés l'empire de la force et les conquérans; le premier gouvernement que leur présente l'histoire est despotique; donc l'idée du gouvernement est l'idée même du despotisme; car c'est l'origine qui importe, c'est l'origine qui donne à tout son vrai caractère. Ceux-là, au contraire, dans les obscurités commodes de l'état primitif, aperçoivent un contrat, des stipulations réciproques, et des titres de liberté que plus tard le despotisme a fait disparaître, et que le temps présent doit restituer. Dans l'un et l'autre cas, l'état légitime des sociétés humaines est toujours tiré de leur première forme, de cette forme qu'il est presque impossible de retrouver, et les droits de l'humanité sont à la merci d'une érudition hasardeuse, à la merci d'une hypothèse. Enfin, d'origine en origine, on a été jusqu'à chercher la véritable nature de l'humanité, sa fin, toute sa destinée, dans des hypothèses géologiques : le dernier terme de cette tendance est l'ouvrage célèbre de Maillet, *Telliamed.*

En résumé, le caractère le plus général de la philosophie de Locke est l'indépendance, et ici je me range ouvertement sous son drapeau, avec toutes les réserves nécessaires, sinon vis-à-vis le chef, du moins vis-à-vis son école. Quant à la méthode, celle de Locke est la méthode

psychologique ou idéologique, peu importe le mot; et ici encore je me déclare de son école. Mais faute d'avoir assez approfondi la méthode psychologique, et d'avoir discerné les différentes sphères de recherches dans lesquelles elle peut s'exercer, je l'accuse d'avoir commencé par un ordre de recherches qui n'est pas le premier aux yeux d'une raison sévère; je l'accuse d'avoir commencé par un ordre de recherches qui met nécessairement la psychologie dans la voie de l'hypothèse, et lui ôte plus ou moins son caractère expérimental, et c'est ici que je m'en sépare (1).

Reconnaissons où nous en sommes. Voilà Locke sur une route périlleuse; mais a-t-il eu le bonheur, malgré ce mauvais choix, d'arriver à la vérité, c'est-à-dire à la véritable explication de l'origine de nos idées? Quelle est, selon lui, cette origine? Là est le fond de l'*Essai sur l'entendement*, le système auquel Locke a attaché son nom. Ce sera le sujet de nos prochaines leçons.

(1) Sur toutes ces questions de méthode, et l'ordre dans lequel elles doivent être traitées, voyez dans les *Fragmens philosophiques*, l'*Essai d'une classification des questions et des écoles philosophiques*, le *Programme du Cours de philosophie* de 1817, et *passim*.

DIX-SEPTIÈME LEÇON.

Premier livre de l'*Essai sur l'entendement humain*. Des idées innées. — Deuxième livre. Expérience, source de toutes les idées. Sensation et réflexion. — Locke place le développement de la sensibilité avant celui des opérations de l'ame. — Des opérations de l'ame. Selon Locke, elles ne s'exercent que sur les données sensibles. Base du sensualisme. — Examen de la doctrine de Locke sur l'idée d'espace. — Que l'idée d'espace, dans le système de Locke, doit se réduire et se réduit à celle de corps. — Cette confusion est contredite par les faits et par Locke lui-même. — Distinction des caractères actuels des idées de corps et d'espace : 1° l'un contingent, l'autre nécessaire ; 2° l'un limité, l'autre illimité ; 3° l'un, représentation sensible, l'autre, conception rationnelle. Cette distinction ruine le système de Locke. — Examen de la question de l'origine de l'idée d'espace: Distinction de l'ordre logique et de l'ordre chronologique de nos idées. — Ordre logique. L'idée d'espace est la condition logique de l'idée de corps, son fondement, sa raison, son origine, prise logiquement. — L'idée de corps est la condition chronologique de l'idée d'espace, son origine, prise chonologiquement. — De la raison et de l'expérience, considérées tour à tour comme condition réciproque de leur développement mutuel. — Mérite du

système de Locke. Ses vices : 1° confond la mesure de l'espace avec l'espace; 2° la condition de l'idée d'espace avec cette idée même.

MESSIEURS,

Sans doute ce n'est pas Locke qui a le premier institué la question de l'origine des idées; mais c'est Locke qui, le premier, l'a élevée à la hauteur de la question philosophique par excellence, et c'est depuis Locke qu'elle est restée à ce rang dans son école. Au reste, si cette question n'est pas celle qu'une méthode sévère doive agiter la première, il est certain que, mise à sa place, elle est encore de la plus haute importance : voyons comment Locke l'a résolue.

En entrant dans la recherche de l'origine des idées, Locke rencontre une opinion qui, si elle était fondée, couperait court à la question; je veux parler de la doctrine des idées innées. En effet, si les idées sont innées, c'est-à-dire si, comme le mot semble l'indiquer, les idées sont déja dans l'esprit au moment même où il commence à entrer en exercice, il ne les acquiert pas, il les possède dès le premier jour telles qu'elles seront au dernier, et, à proprement parler, elles n'ont point de progrès, de géné-

ration et d'origine. Cette doctrine s'opposait donc au dessein de Locke de commencer par la question de l'origine des idées; elle s'opposait encore à la solution qu'il voulait donner de cette question, et au système qui le préoccupait. Il lui fallait avant toutcommencer par écarter cet obstacle, par réfuter la doctrine des idées innées. De là la polémique qui remplit le premier livre de l'*Essai sur l'entendement*. Je vous dois compte de cette polémique.

Selon Locke, il y a des philosophes qui considèrent comme innés certains principes, certaines maximes, certaines propositions, lesquelles ont cours en métaphysique et en morale. Or, à quels titres des propositions peuvent-elles être dites innées? On en peut donner et on en donne deux raisons : 1° que ces propositions sont universellement admises; 2° qu'elles le sont primitivement, qu'on les connaît dès qu'on fait usage de sa raison.

Or Locke, examinant ces deux raisons, trouve que, fussent-elles bonnes en elles-mêmes, ce qu'il nie, elles manquent complètement à la doctrine des idées innées.

En métaphysique, il prend les deux propositions suivantes : Ce qui est est; le même est le même; et il examine si, en effet, tous les

hommes admettent ces deux propositions. Laissant là les hommes civilisés qui ont lu les philosophes, et qui pourraient bien admettre ces propositions, il s'adresse aux nations non civilisées, aux peuples sauvages, et il demande si un sauvage sait que ce qui est est, que le même est le même. Il répond, pour le sauvage, que le sauvage n'en sait rien et ne s'en soucie guère. Il interroge l'enfant, et il trouve que l'enfant est dans le même cas que le sauvage. Enfin, supposé que les sauvages et les enfans, comme les peuples civilisés, admissent que ce qui est est, que le même est le même, Locke a en réserve une objection qu'il croit sans réplique, savoir, que l'idiot n'admet pas ces propositions; et cette seule exception suffirait, selon Locke, pour démontrer qu'elles ne sont point universellement admises, et par conséquent qu'elles ne sont point innées; car enfin l'ame de l'idiot est aussi une ame humaine. Examinant ensuite si ces propositions sont primitives, si elles sont les premières que l'on acquiert aussitôt qu'on commence à faire usage de sa raison, Locke prenant encore l'enfant pour sujet d'expérience, soutient qu'il y a dans l'enfant une foule d'idées qui précèdent celles-là : l'idée des couleurs, l'idée des corps, l'idée de son existence, et qu'ainsi les proposi-

tions dont il s'agit ne sont pas les premières qui président au développement de l'intelligence.

Voilà pour la spéculation. Il en est de même pour la pratique. Locke soumet les propositions ou maximes morales aux mêmes épreuves qu'il a fait subir aux propositions métaphysiques. Là, plus que jamais, il se fonde sur les mœurs des sauvages, les récits des voyageurs et l'observation des enfans. Sa conclusion est qu'il n'y a pas de maxime morale universellement et primitivement admise, et par conséquent innée.

Tels sont les deux premiers chapitres du premier livre de l'*Essai sur l'entendement humain*. Le dernier va plus loin encore. Si les propositions et maximes, tant métaphysiques que morales, examinées antérieurement, ne sont ni universellement ni primitivement admises, que faut-il penser des idées qui sont renfermées dans ces propositions, et qui en sont les élémens? Locke en choisit deux sur lesquelles il établit une discussion étendue, savoir, l'idée de Dieu et l'idée de la substance. Il a recours à ses argumens ordinaires pour prouver que l'idée de Dieu et celle de substance ne sont ni universelles ni primitives; là, comme pour les propositions métaphysiques et pour les principes de morale et de justice, il appelle en témoignage

des peuples sauvages qui, selon lui, n'ont pas l'idée de Dieu, il s'adresse aux enfans pour savoir s'ils ont l'idée de substance, et il conclut que ces idées ne sont pas innées, et qu'aucune idée particulière, ni aucune proposition générale, spéculative ou morale, n'est antérieure à l'expérience.

Comme c'est depuis Locke que la question de l'origine des idées est devenue la question fondamentale dans l'école sensualiste, remarquez aussi, que c'est depuis Locke que la polémique contre les idées innées est devenue comme l'introduction obligée de cette école. Et non seulement le sujet, mais la manière de le traiter vient de Locke. C'est depuis lui qu'il est passé en habitude d'en appeler aux sauvages et aux enfans, sur lesquels l'observation est si difficile; car, pour les uns, il faut s'en rapporter à des voyageurs souvent prévenus, qui ne savent pas les langues des peuples qu'ils visitent; et pour les enfans, on est réduit à des signes très équivoques. La polémique de Locke, pour le fond et pour la forme, est devenue la base de toute la polémique ultérieure de son école contre les idées innées.

Maintenant, quelle est la valeur réelle de cette polémique? Permettez-moi, Messieurs, d'ajou-

ner cette question; car, si la discussion était trop générale, elle n'apprendrait rien, et, un peu approfondie, elle anticiperait sur des discussions particulières qu'amènera successivement l'examen de l'*Essai sur l'entendement*. Ainsi, tout en faisant mes réserves sur les conclusions de ce premier livre, j'entre de suite dans le second, qui contient la théorie spéciale de Locke sur la question de l'origine des idées.

« Supposons donc, dit Locke (liv. II, chap. IV, « § 2), qu'au commencement l'ame est ce qu'on « appelle une table rase, *tabula rasa*, vide de « tous caractères, sans aucune idée quelle qu'elle « soit; comment vient-elle à recevoir des idées? « Par quel moyen en acquiert-elle cette prodi- « gieuse quantité que l'imagination de l'homme, « toujours agissante et sans bornes, lui présente « avec une variété presque infinie? D'où puise- « t-elle tous ces matériaux qui sont comme le « fond de tous ses raisonnemens et de toutes ses « connaissances? A cela je réponds en un mot, « de l'expérience. C'est là le fondement de toutes « nos connaissances, et c'est de là qu'elles tirent « leur première origine. »

L'expérience, Messieurs, voilà le drapeau de Locke; il est devenu celui de l'école entière. Sans l'adopter ni le rejeter, reconnaissons bien ce qu'il

couvre; voyons ce qu'entend Locke par expérience. Je le laisse parler lui-même :

Liv. II, chap. Ier, § 3. « Les observations que « nous faisons sur les objets extérieurs et sen- « sibles, ou sur les opérations intérieures de notre « ame que nous apercevons, et sur lesquelles nous « réfléchissons nous-mêmes, fournissent à notre « esprit les matériaux de toutes ses pensées. Ce « sont là les deux sources d'où découlent toutes « les idées que nous avons ou que nous pouvons « avoir naturellement. »

Objets de la sensation, première source de nos idées. — « Et premierement, nos sens étant « frappés par certains objets extérieurs font en- « trer dans notre ame plusieurs perceptions dis- « tinctes des choses, selon les diverses manières « dont ces objets agissent sur nos sens. C'est ainsi « que nous acquérons les idées que nous avons « du *blanc*, du *jaune*, du *chaud*, du *froid*, du « *dur*, du *mou*, du *doux*, de *l'amer*, et de tout ce « que nous appelons *qualités sensibles*. Nos sens, « dis-je, font entrer toutes ces idées dans notre « ame, par où j'entends qu'ils font passer des ob- « jets extérieurs dans l'ame ce qui y produit ces « sortes de *perceptions*. Et comme cette grande « source de la plupart des idées que nous avons « dépend entièrement de nos sens, et se com-

« munique à l'entendement par leur moyen, je « l'appelle *sensation.* »

§ 4. *Les opérations de notre esprit, autre source de nos idées.* — « L'autre source d'où « l'entendement vient à recevoir des idées, c'est « la perception des opérations de notre ame ap- « pliquée aux idées qu'elle a reçues par les sens ; « opérations qui, devenant l'objet des réflexions « de l'ame, produisent dans l'entendement une « autre espèce d'idées que les objets extérieurs « n'auraient pu lui fournir : telles sont les idées « de ce qu'on appelle *percevoir, penser, douter,* « *croire, raisonner, connaître, vouloir,* et toutes « les différentes actions de notre ame, de l'exis- « tence desquelles étant pleinement convaincus, « parce que nous les trouvons en nous-mêmes, « nous recevons par leur moyen des idées aussi « distinctes que celles que les corps produisent « en nous lorsqu'ils viennent à frapper nos sens. « C'est là une source d'idées que chaque homme « a toujours en lui-même ; et quoique cette faculté « ne soit pas un sens, parce qu'elle n'a rien à faire « avec les objets extérieurs, elle en approche « beaucoup, et le nom de *sens intérieur* ne lui « conviendrait pas mal. Mais comme j'appelle « l'autre source de nos idées *sensation,* je nom- « merai celle-ci *réflexion,* parce que l'ame ne

« reçoit par son moyen que les idées qu'elle ac-
« quiert en réfléchissant sur ses propres opéra-
« tions. C'est pourquoi je vous prie de remar-
« quer que, dans la suite de ce discours, j'en-
« tends par *réflexion* la connaissance que l'ame
« prend de ses différentes opérations par où l'en-
« tendement vient à s'en former des idées. Ce
« sont là, à mon avis, les seuls principes d'où
« toutes nos idées tirent leur origine, savoir, les
« choses extérieures et matérielles qui sont les
« objets de la *sensation*, et les opérations de notre
« esprit qui sont les objets de la *réflexion*. J'em-
« ploie ici le mot d'*opération* dans un sens étendu,
« non seulement pour signifier les actions de
« l'ame concernant ses idées, mais encore cer-
« taines passions qui sont produites quelquefois
« par ces idées, comme le plaisir ou la douleur
« que cause quelque pensée que ce soit. »

§ 5. *Toutes nos idées viennent de l'une de ces deux sources.* — « L'entendement ne me paraît
« avoir absolument aucune idée qui ne lui vienne
« de l'une de ces deux sources. *Les objets exté-*
« *rieurs fournissent à l'esprit les idées des quali-*
« *tés sensibles*, c'est-à-dire toutes ces différentes
« perceptions que ces qualités produisent en
« nous, et l'*esprit fournit à l'entendement les idées*
« *de ses propres opérations*. Si nous fesons une

« exacte revue de toutes ces idées et de leurs « différens modes, combinaisons et relations, « nous trouverons que c'est à quoi se réduisent « toutes nos idées, et que nous n'avons rien dans « l'esprit qui n'y vienne par l'une de ces deux « voies. »

Ainsi deux sources d'idées, savoir, la sensation et la réflexion. De ces deux sources découlent toutes les idées qui peuvent entrer dans l'entendement. Telle est, Messieurs, la théorie de l'origine des idées, selon Locke.

D'abord, remarquez que Locke confond ici évidemment la réflexion avec la conscience. La réflexion, à parler rigoureusement, est une faculté analogue sans doute à la conscience (1), mais distincte d'elle, et qui appartient plus particulièrement au philosophe; tandis que la conscience appartient à tout homme comme être intellectuel. De plus, il réduit arbitrairement la portée de la réflexion ou de la conscience, en la limitant aux opérations de l'ame. Il est manifeste que la conscience ou la réflexion a pour objets tous les phénomènes qui se passent en nous, sensations ou opérations. La conscience ou la réflexion est un témoin et non pas un

(1) Voyez la dernière leçon, pag. 100.

acteur dans la vie intellectuelle. Les vraies puissances, les sources spéciales d'idées, sont les sensations d'une part, et de l'autre les opérations de l'ame, sous cette condition générale que nous ayons conscience des unes comme des autres, et que nous puissions nous replier et réfléchir sur elles et sur leurs produits. Voilà les deux sources d'idées auxquelles, à la rigueur, se réduit la théorie de Locke.

Maintenant, laquelle de ces deux sources se développe la première? Est-ce la sensibilité; sont-ce les opérations de notre ame qui entrent d'abord en exercice? Locke n'hésite point à prononcer que nos premières idées nous sont fournies par la sensibilité, et que celles que l'on doit à la réflexion viennent plus tard. Il le déclare, liv. II, chap. I, § 8; il le déclare plus expressément encore, *ibid.*, § 20. « Je ne vois au« cune raison de croire que l'ame pense avant « que les sens lui aient fourni des idées pour « être l'objet de ses pensées. » Et encore, § 23: « L'on demande quand c'est que l'homme com« mence à avoir des idées; je crois que la véri« table réponse qu'on puisse faire, c'est de dire « dès qu'il a quelque sensation... » Ainsi Locke admet deux sources disti[illegible] d'idées; il ne confond point les op[illegible] avec les sen-

sations, mais il place le développement des unes avant celui des autres, et les acquisitions des sens avant celles de la pensée. On pourrait l'arrêter ici; on pourrait lui demander si cet ordre est bien réel; s'il est possible de concevoir, non pas une sensation peut-être, mais une idée de sensation, sans l'intervention et le concours de quelques unes des opérations de l'ame, de ces mêmes opérations qu'il ajourne arbitrairement. Mais, sans entrer dans cette objection, qu'il nous suffise de constater que Locke ne laisse arriver les opérations de l'ame qu'après les sensations. Reste à savoir ce que font ces opérations, et quelles sont leurs fonctions propres; sur quoi et dans quel cercle elles agissent, quelle est leur portée, et si, en supposant qu'elles n'entrent en exercice qu'après la sensibilité, elles sont ou ne sont pas condamnées à travailler uniquement sur les données primitives que leur fournissent les sens. Pour cela, il faut examiner avec soin la nature et l'objet des opérations de l'ame, selon Locke.

Locke est le premier qui ait donné une analyse, ou plutôt un essai d'analyse de la sensibilité et des différens sens dont elle se compose, des idées que nous devons à chacun d'eux et à l'action simultanée de plusieurs (livre II,

chap. II, § 2; chap. III, IV et V); de même il a le premier donné l'exemple de ce qui plus tard, entre les mains de ses successeurs, est devenu une théorie des facultés de l'ame. Celle de Locke, curieuse, précieuse même pour le temps, est en elle-même extrêmement faible, vague et confuse. Cependant, fidèle à l'esprit général de sa philosophie, Locke tente déja de présenter les facultés dans l'ordre de leur développement probable.

La première dont il traite est la *perception* (liv. II, chap. IX, § 2). « Chacun peut mieux « connaître ce que c'est que perception en ré- « fléchissant sur ce qu'il fait lui-même, lorsqu'il « voit, qu'il entend, qu'il sent ou qu'il pense, « que par tout ce que je lui pourrais dire sur ce « sujet. Quiconque réfléchit sur ce qui se passe « dans son esprit ne peut éviter d'en être in- « struit, et, s'il n'y fait aucune réflexion, tous « les discours du monde ne sauraient lui en « donner aucune idée. » § 3. « Ce qu'il y a « de certain, c'est que quelques altérations, « quelques impressions qui se fassent dans notre « corps ou sur des parties extérieures, il n'y a « point de perception si l'esprit n'est pas actuel- « lement frappé de ces altérations, si ces im- « pressions ne parviennent point jusque dans

« l'intérieur de notre ame. » § 4. « Partout où « il y a sentiment ou perception, il y a quelque « idée actuellement produite, et présente à l'en- « tendement. » Et § 15. « La perception est le « premier degré vers la connaissance. » La perception de Locke est incontestablement la conscience, la faculté d'apercevoir ce qui se passe actuellement en nous.

Après la perception vient la *rétention* (chapitre X, § 1), ou la puissance de retenir les perceptions actuelles, les idées, de les *contempler* lorsqu'elles sont présentes ou de les *rappeler* lorsqu'elles sont évanouies. Dans ce dernier cas, la rétention est la *mémoire*, dont les aides sont l'*attention* et la *répétition*.

Vient ensuite la faculté de *distinguer les idées* (ch. XI), et celle de les *comparer*, d'où naissent toutes les idées de relation, sans oublier la faculté de *composition*, d'où naissent les idées complexes qui viennent de la combinaison de plusieurs idées simples. Plus tard, enfin, se développe la faculté d'*abstraire* et de *généraliser*. Locke ne compte pas d'autres facultés. Ainsi, en dernière analyse, la perception, la rétention ou la contemplation et la mémoire, le discernement et la comparaison, la composition, l'abstraction, telles sont les facultés de l'entendement humain,

car la volonté avec le plaisir et la douleur et les passions, que Locke donne pour des opérations de l'ame, forment un autre ordre de phénomènes.

Or, quel est le caractère et quel est l'emploi de ces opérations? Sur quoi, par exemple, s'exerce la perception, à quoi s'applique-t-elle? à la sensation. Et que fait-elle? elle ne fait pas autre chose que percevoir la sensation, qu'en avoir conscience. Ajoutez que, selon Locke, la perception est passive (chap. IX, § 1), forcée, inévitable; elle n'est guère qu'un effet de la sensation. La première faculté de l'ame n'ajoute donc rien à la sensation; seulement elle en prend connaissance. Dans la rétention, la contemplation fait durer cette perception; évanouie, la mémoire la rappelle. Le discernement sépare, la composition réunit ces perceptions; l'abstraction en saisit les caractères les plus généraux; mais enfin les matériaux sont toujours ici, en dernière analyse, les idées de sensation dues à la perception. Nos facultés s'y ajoutent et en tirent tout ce qui peut y être contenu, mais elles ne les dépassent point, elles n'ajoutent aux connaissances qu'elles en tirent que celle de leur existence et de leur action.

Ainsi, d'une part, la sensation précède; de

l'autre, l'entendement n'est pour Locke qu'un instrument dont toute la puissance se consume sur la sensation. Locke sans doute n'a pas confondu la sensation et les facultés de l'ame; il les distingue très expressément; mais il fait jouer à nos facultés un rôle secondaire et insignifiant, et il concentre leur action sur les données sensibles; de là à les confondre avec la sensibilité elle-même il n'y avait qu'un pas, et là est le germe faible encore de la future théorie de la sensation transformée, de la sensation comme le principe unique de toutes les opérations de l'ame. C'est Locke qui, sans le savoir et sans le vouloir, a frayé la route à cette doctrine exclusive, en n'ajoutant à la sensation que des facultés dont tout l'emploi est de s'exercer sur elle, sans aucune vertu propre et originale. L'école sensualiste ne sera constituée que quand elle sera arrivée à ce point. En attendant que l'avenir pousse jusque là le système de Locke, prenons ce système pour ce qu'il est ou plutôt pour ce qu'il se donne, savoir: la prétention d'expliquer toutes les idées qui sont et peuvent être dans l'entendement humain par la sensation et par la réflexion, c'est-à-dire le sentiment de nos propres opérations.

« Si nous prenons la peine, dit Locke

« (chap. XII) de suivre pied à pied les progrès
« de notre esprit, et que nous nous appliquions
« à observer comment il répète, ajoute et unit
« ensemble les idées simples qu'il reçoit par le
« moyen de la sensation et de la réflexion, cet
« examen pourra conduire plus loin que nous
« ne pourrions peut-être nous le figurer d'abord;
« et si nous observons soigneusement les ori-
« gines de nos idées, nous trouverons, à mon
« avis, que les idées même les plus abstru-
« ses, quelque éloignées qu'elles paraissent des
« sens ou d'aucune opération de notre propre
« entendement, ne sont pourtant que des no-
« tions que l'entendement se forme en répétant
« et combinant les idées qu'il avait reçues des
« objets des sens ou de ses propres opérations
« concernant les idées qui lui ont été fournies
« par les sens; de sorte que les idées les plus
« étendues et les plus abstraites nous viennent
« par la sensation ou par la réflexion; car l'es-
« prit ne connaît rien et ne saurait rien con-
« naître que par l'usage ordinaire de ses facultés
« qu'il exerce sur les idées qui lui viennent par
« les objets extérieurs, ou par les opérations
« qu'il observe en lui-même au sujet de celles
« qu'il a reçues par les sens. C'est ce que je tâ-
« cherai de faire voir à l'égard des idées que

« nous avons de l'espace, du temps, de l'infini,
« et de quelques autres qui paraissent les plus
« éloignées de ces deux sources. »

A la bonne heure. Ceci a un peu l'air d'un défi; acceptons-le et voyons comment Locke tirera, par exemple, l'idée d'espace de la sensation et de la réflexion.

Je suis un peu embarrassé, Messieurs, pour vous exposer l'opinion de Locke sur l'espace, et j'ai besoin de vous rappeler ici une observation que j'ai déja faite. Locke est un chef d'école; n'attendez donc pas que Locke ait tiré de ses principes toutes les conséquences que ces principes recèlent; n'attendez pas même que l'inventeur d'un principe l'établisse avec netteté et précision. Cette remarque qui s'applique à tout l'*Essai sur l'entendement humain*, est vraie surtout des chapitres où Locke traite de l'idée d'espace. Il y règne, sous une clarté quelquefois réelle et plus souvent extérieure et superficielle, une extrême confusion et des contradictions telles que le *oui* et le *non* ne se rencontrent pas seulement de chapitre à chapitre, mais de paragraphe à paragraphe dans le même chapitre. Sans doute c'est le devoir de l'historien de relever ces contradictions, afin de caractériser et l'époque et l'homme; mais l'histoire n'est pas

seulement une monographie; elle ne s'intéresse pas seulement à un individu, quelque grand qu'il soit; elle cherche particulièrement l'ordre et le progrès des événemens, c'est-à-dire ici des systèmes; c'est le germe de l'avenir qu'elle cherche dans le passé. Je m'attacherai donc, après vous avoir signalé une fois pour toutes les innombrables inconséquences de Locke, à dégager du milieu de ces inconséquences stériles ce qui a été fécond, ce qui a porté ses fruits, ce qui constitue un système, et le système véritable de Locke. Ce système consiste, vous le savez, à tirer toutes les idées de deux sources, savoir, la sensation et la réflexion. Soit donc donnée l'idée d'espace, il faut qu'elle rentre dans l'une ou dans l'autre de ces deux origines. Incontestablement l'idée d'espace n'est pas acquise par la réflexion, par la conscience des opérations de l'entendement. Reste donc qu'elle vienne de la sensation. Elle en vient selon Locke; voilà le principe systématique. Nous allons laisser Locke partir de ce principe, et en tirer systématiquement l'idée d'espace. Mais Locke ne veut pas réformer l'entendement humain; il ne veut que l'expliquer; il veut montrer l'origine de ce qui est, non de ce qui pourrait ou devrait être. Donc l'é-

preuve, pour lui comme pour tout autre philosophe, est celle-ci : le principe de son système donné, en tirer ce qui est aujourd'hui, l'idée d'espace, telle qu'elle est dans l'esprit de tous les hommes. Ainsi nous le laisserons procéder selon son système, puis nous prendrons des mains mêmes de ce système l'idée d'espace telle qu'il la donne, et nous la confronterons avec l'idée d'espace telle que nous l'avons, telle que l'ont tous les hommes, indépendamment d'un système quelconque.

Selon Locke, l'idée d'espace vient de la sensation. Maintenant, par quel sens vient l'idée d'espace? Ce n'est point par l'odorat, ce n'est point par le goût, ce n'est point par l'ouïe; reste que ce soit par la vue et le toucher. C'est aussi ce que dit Locke, Livre II, chap. XIII, § 2. « Nous acquérons l'idée d'espace par la « vue et l'attouchement, ce qui est, ce me « semble, d'une telle évidence que... » Si l'idée d'espace est une acquisition de la vue et du toucher, pour savoir ce qu'elle doit être à cette condition, recourons aux chapitres antérieurs, où Locke traite des idées qui nous arrivent par la vue et surtout par le toucher. Voyons ce [illegible] peut donner le toucher, selon Locke et [illegible] le monde.

Le toucher, aidé ou non aidé de la vue, nous suggère l'idée de quelque chose qui résiste ; et résister, c'est être solide. « L'idée de la solidité, « dit Locke (chap. IV, § 1), nous vient par l'at- « touchement, et elle est causée par la résistance « que nous trouvons... » Et quelles sont les qualités du solide, de ce quelque chose qui résiste? C'est le plus ou moins de solidité et de résistance. Plus de solidité, c'est la dureté; moins, la mollesse; de là aussi peut-être la figure avec ses dimensions; chargez ainsi de différentes qualités le solide, ce quelque chose qui résiste, et vous avez tout ce que peut donner le tact aidé ou non aidé de la vue. Ce quelque chose qui résiste, qui est solide, qui l'est plus ou moins, qui a telle ou telle figure, les trois dimensions, d'un seul mot, c'est le corps.

Le tact, avec la vue, suffit-il à donner ce qui résiste, le solide avec ses qualités, le corps? Je ne veux pas trop l'examiner. L'analyse me forcerait peut-être d'admettre ici l'intervention nécessaire de toute autre chose encore que le sens du toucher. J'aime mieux supposer qu'en effet le toucher, la sensation donne l'idée de corps, telle que je viens de la déterminer. Que la sensation aille jusque là, je veux l'accorder; qu'elle aille plus loin, je le nie, et Locke ne le pré-

tend pas. Locke, dans le chapitre exact, ingénieux, inattaquable, où presque sans esprit de système il recherche ce qui dérive de la vue et de l'attouchement, n'en tire rien de plus que le solide, c'est-à-dire le corps. Si donc plus tard et systématiquement il prétend, comme nous l'avons vu, que l'idée de l'espace nous est donnée par la sensation, à savoir par la vue et par l'attouchement, il suit qu'il réduit l'idée d'espace à l'idée de corps, et que pour lui l'espace ne peut être rien autre chose que le corps lui-même, le corps agrandi, multiplié d'une manière indéfinie, le monde, l'univers, et non seulement l'univers réel, mais l'univers possible. Et en effet, § 10 du chap. XIII: « Il est certain, dit « Locke, que nous avons l'idée du lieu par les « mêmes moyens que nous acquérons celle de « l'espace dont le lieu n'est qu'une considération « particulière, bornée à certaines parties, je « veux dire par la vue et l'attouchement... » Même chapitre, même paragraphe: « Que si l'on « dit que l'univers est quelque part, cela n'em- « porte dans le fond autre chose si ce n'est que « l'univers existe... » Cela est clair, c'est-à-dire, que l'espace de l'univers équivaut ni plus ni moins à l'univers lui-même, et comme l'idée de l'univers n'est après tout que l'idée du corps,

c'est à celle-là que se réduit l'idée de l'espace. Telle est la génération nécessaire de l'idée d'espace dans le système de Locke.

Qu'il y ait au milieu de ces différens chapitres des paragraphes contradictoires les uns avec les autres, et que la contradiction soit souvent poussée jusqu'à l'évidence la plus grossière, cela est vrai, mais il ne l'est pas moins que le système de Locke étant donné, c'est-à-dire ici la sensation comme principe unique de l'idée d'espace, le résultat qui suit nécessairement est l'idée d'espace telle que Locke vient de la faire. Encore une fois, voici le principe : l'idée d'espace est donnée par la vue et l'attouchement; et voici le résultat : demander si l'univers existe quelque part, c'est demander seulement si l'univers existe. Sur la route, il est vrai, Locke ne marche pas d'un pas très ferme, il fait plus d'un faux pas; cependant il arrive au résultat que je vous ai signalé, et que lui imposait son système. Or, ce résultat, est-ce la réalité? L'idée d'espace issue de la sensation, fille systématique du toucher et de la vue, est-elle l'idée d'espace, telle qu'elle est dans votre esprit et dans celui de tous les hommes? Voyons, si en effet aujourd'hui, tels que nous sommes, nous confondons

l'idée de corps et l'idée d'espace, si là pour nous il n'y a qu'une seule et même idée.

Mais en faisant sur nous-mêmes une pareille expérience, gardons-nous de deux choses qui corrompent toute expérience. Gardons-nous d'avoir en vue telle ou telle conclusion systématique; et gardons-nous de songer à une origine quelconque, car la préoccupation de telle ou telle origine pourrait, à notre insu même, nous engager dans une mauvaise voie, nous faire attribuer aux idées, telles qu'elles sont aujourd'hui dans notre conscience, tel ou tel caractère, plus en rapport avec l'origine que nous préférons intérieurement. Nous rechercherons plus tard les conclusions systématiques qu'on peut tirer de l'expérience que nous voulons instituer; plus tard nous remonterons jusqu'à l'origine de l'idée qu'il s'agit et qu'il suffit d'abord de constater sans aucun préjugé, sans aucune vue étrangère.

L'idée d'espace se réduit-elle dans l'entendement à l'idée de corps? telle est la question; c'est une question de fait. Prenons tel corps que vous voudrez; prenons ce livre qui est sous nos yeux, sous notre main; il résiste, il est solide, il est plus ou moins dur, il a telle figure, etc. Ne pensez-vous rien de plus à son égard? Ne croyez-vous point, par exemple, que ce corps est

quelque part, dans un certain lieu? Ne vous étonnez pas, Messieurs, de la naïveté de mes questions, il ne faut pas craindre de ramener les philosophes aux questions les plus simples, car précisément parce qu'elles sont les plus simples, ils les négligent souvent, et systématisent avant d'avoir interrogé les faits les plus évidents, qui, omis ou faussés, les précipitent dans des systèmes absurdes.

Ce corps est-il quelque part? est-il dans un lieu? Oui, sans doute, répondront tous les hommes. Eh bien, prenons un corps plus considérable, prenons le monde. Le monde aussi est-il quelque part, est-il dans un lieu? Personne n'en doute. Prenons des milliers de mondes, des milliards de mondes, et ne pourrons-nous pas sur ces milliards de mondes faire la même question que je viens de faire sur ce livre? Sont-ils quelque part? Sont-ils dans un lieu, c'est-à-dire, Messieurs, sont-ils dans un espace? On peut faire la question pour un monde et des milliards de mondes comme pour ce livre, et à toutes ces questions vous répondez également : Ce livre, ce monde, ces milliards de mondes sont quelque part, sont dans un lieu [illegible] dans l'espace. Il n'y a pas une créature [illegible] philosophe préoccupé d'

mettre en doute ce que je viens de vous dire. Prenez le sauvage auquel Locke en appelle si souvent, prenez l'enfant, prenez l'idiot, à moins qu'il ne le soit complétement, et si quelqu'une de ces créatures humaines a l'idée d'un corps quelconque, livre, ou monde, ou milliard de mondes, elle croit naturellement, sans s'en rendre compte, que ce livre, ce monde, ces milliards de mondes sont quelque part, dans un lieu, dans un espace. Qu'est-ce à dire? C'est reconnaître d'une manière plus ou moins implicite qu'autre chose est l'idée d'un livre, d'un monde, de milliards de mondes, solides, résistans, situés dans un espace, et autre chose l'idée de l'espace dans lequel ce livre, ce monde, ou ces milliards de mondes sont situés et renfermés. Donc autre chose est l'idée de l'espace, et autre chose est l'idée de corps.

Cela est si évident, que Locke lui-même, quand il n'est pas sous le joug de son système, distingue parfaitement l'idée du corps, du solide, et celle de l'espace, et en établit très bien la différence. Ainsi, par exemple, livre II, chapitre XIII, § 11 :

« J'en appelle à ce que chacun juge en soi-« même pour savoir si l'idée de l'espace n'est « pas aussi distincte de celle de la solidité que

« l'idée de la couleur qu'on nomme écarlate. Il « est vrai que la *solidité* ne peut subsister sans « l'étendue (prise ici pour l'espace); ni l'écarlate « ne saurait exister non plus sans l'étendue, ce « qui n'empêche pas que ce ne soient des idées « distinctes. Il y a plusieurs idées qui pour exis- « ter, ou pour pouvoir être conçues, ont abso- « lument besoin d'autres idées dont elles sont « pourtant très différentes. Le mouvement ne « peut être ni être conçu sans l'espace, et ce- « pendant le mouvement n'est point l'espace, « ni l'espace le mouvement, et ce sont deux idées « fort distinctes. Il en est de même, à ce que je « crois, de l'espace et de la solidité. La solidité « est une idée si inséparable du corps, que c'est « parce que le corps est solide qu'il remplit l'es- « pace, qu'il touche un autre corps, qu'il le « pousse et par là lui communique du mouve- « ment.... »

Suivent plusieurs considérations qui développent tout au long la différence qui sépare les corps et l'espace, considérations qui remplissent plus de dix paragraphes auxquels je renvoie pour ne pas trop multiplier les citations. Je ne puis cependant me refuser de vous lire ici un passage décisif et curieux, chapitre XIV, § 5.

« Il y a bien des gens au nombre desquels je

« me range qui croient avoir des idées claires et « distinctes du pur espace et de la solidité, et « qui s'imaginent pouvoir penser à l'espace sans « y concevoir quoi que ce soit qui résiste ou qui « soit capable d'être poussé par aucun corps. « C'est là, dis-je, l'idée de l'espace pur, qu'ils « croient avoir aussi nettement dans l'esprit que « l'idée qu'on peut se former de l'étendue du « corps; car l'idée de la distance qui est entre les « parties opposées d'une surface concave est tout « aussi claire, selon eux, sans l'idée d'aucune « partie solide qui soit entre deux, qu'avec cette « idée. D'un autre côté, ils se persuadent qu'outre « l'idée de l'espace pur, ils en ont une autre tout-« à-fait différente de quelque chose qui remplit « cet espace, et qui peut en être chassé par l'im-« pulsion de quelque autre corps, ou résister « à ce mouvement. Que s'il se trouve d'autres « gens qui n'aient pas ces deux idées distinctes, « mais qui les confondent et des deux n'en fas-« sent qu'une, je ne vois pas que des personnes « qui ont la même idée sous différens noms, ou « qui donnent le même nom à des idées diffé-« rentes puissent s'entretenir ensemble; pas plus « qu'un homme qui n'est ni aveugle, ni sourd, « et qui a des idées distinctes de la couleur nom-« mée écarlate et du son de la trompette ne pour-

« rait discourir de l'écarlate avec l'aveugle dont « je parle ailleurs, qui s'était figuré que l'idée de « l'écarlate ressemblait au son d'une trompette. »

Ainsi, Messieurs, selon Locke lui-même, l'idée d'espace et l'idée de corps sont totalement distinctes. Pour établir et bien mettre en lumière cette distinction, reconnaissons la diversité des caractères que présentent ces deux idées.

Vous avez l'idée d'un corps; vous croyez qu'il est; mais serait-il possible, et pourriez-vous supposer qu'il ne fût pas? Je vous le demande, ne pouvez-vous pas supposer que ce livre soit détruit? Sans doute. Et ne pouvez-vous supposer aussi que le monde entier soit détruit, et qu'il n'y ait pas de corps? Vous le pouvez. Pour vous, constitués tels que vous l'êtes, la supposition de la non existence des corps n'implique pas contradiction. Et, comment appelle-t-on l'idée d'une chose que nous concevons comme pouvant ne pas être? On l'appelle une idée contingente et relative. Mais si vous pouvez supposer ce livre détruit, le monde détruit, toute matière détruite, pouvez-vous supposer l'espace détruit? pouvez-vous supposer qu'alors même qu'il n'y aurait plus de corps, il ne resterait pas un espace pour les corps qui arriveraient à l'existence?

Vous ne le pouvez pas; et s'il est au pouvoir de la pensée de l'homme de supposer la non existence des corps, il n'est pas en son pouvoir de supposer la non-existence de l'espace; l'idée de l'espace est donc une idée nécessaire et absolue. Voilà déja deux caractères parfaitement distincts qui séparent les deux idées de corps et d'espace.

De plus, tout corps est évidemment limité; vous saisissez ses limites de toutes parts. Agrandissez, étendez, multipliez ce corps par des milliers de corps analogues; vous aurez reculé les limites de ce corps, vous ne les aurez pas détruites, vous les concevrez encore. Mais pour l'espace, il n'en va pas ainsi. L'idée de l'espace vous est donnée, comme celle d'un continu dans lequel vous pouvez bien opérer des divisions utiles et commodes, mais artificielles, sous lesquelles subsiste l'idée d'un espace sans aucune limite. Car par delà telle portion déterminée d'espace, il y a de l'espace encore; et par delà cet espace, il y a toujours et toujours l'espace. Ainsi, tandis que le corps a nécessairement dans toutes ses dimensions quelque autre chose qui le borne, à savoir l'espace qui le renferme, l'espace au contraire n'a pas de limites.

L'idée de corps n'est pas complète sans celle

de forme et de figure; ce qui implique que vous pouvez toujours vous le représenter sous une forme déterminée; c'est toujours une image. Loin delà, l'espace est une conception, et non une image; et aussitôt que vous concevez l'espace imaginativement, aussitôt que vous vous le représentez sous une forme déterminée quelconque, ce n'est plus l'espace que vous concevez, mais quelque chose, mais un corps dans l'espace. L'idée d'espace est une conception de la raison, distincte de toute représentation sensible.

Je pourrais prolonger cette opposition des caractères de l'idée de corps et de l'idée d'espace. Il me suffit d'avoir constaté ces trois caractères fondamentaux : 1° l'idée de corps est une idée contingente et relative, tandis que l'idée d'espace est une idée nécessaire et absolue; 2° l'idée de corps implique l'idée de limite, et l'idée d'espace implique l'absence de toute limite; 3° enfin l'idée de corps est une représentation sensible et l'idée d'espace est une conception pure et toute rationelle.

Si ces caractères son[illegible]
de l'idée de l'espace et [illegible]
que ces deux idées son[illegible]
et que toute philo[illegible]

tion de l'origine des idées, voici ce qui en résulte pour le point particulier qui nous occupe.

Étant données l'idée de corps et l'idée d'espace, laquelle suppose l'autre? Laquelle est la condition logique de l'admission de l'autre? Évidemment c'est l'idée d'espace qui est la condition logique de l'admission de l'idée de corps. En effet, prenez tel corps que vous voudrez, vous ne pouvez en admettre l'idée qu'à la condition que vous admettiez en même temps l'idée d'espace; sans quoi vous admettriez un corps qui ne serait nulle part, qui n'aurait point de lieu, et un tel corps est inconcevable. Prenez un agrégat de corps, ou prenez un seul corps, puisque tout corps est aussi un agrégat de parties, ces parties sont plus ou moins distantes entre elles, et en même temps elles coexistent l'une à l'autre; ce sont là les conditions de tout corps, même le moindre. Mais ne voyez-vous pas quelle est la condition de l'idée de la coexistence et de la distance? Évidemment l'idée d'espace. Car comment pourrait-il y avoir de la distance entre des corps ou entre les parties d'un corps sans espace, et quelle coexistence est possible sans un continu quelconque? Il en est de même de la contiguité. Détruisez par la pensée la continuité de l'espace, nulle distance n'est ap-

puise pas tous les rapports que peuvent soutenir les idées entre elles. Il en est un autre encore, celui d'antériorité ou de postériorité, l'ordre du développement relatif des idées dans le temps, leur ordre chronologique; et on peut aussi envisager sous ce point de vue la question de l'origine des idées. Or, l'idée d'espace qui est bien, nous l'avons vu tout à l'heure, la condition logique de toute expérience sensible, est-elle aussi la condition chronologique de toute expérience, et de l'idée de corps? Je n'en crois rien. Non, Messieurs, à prendre les idées dans l'ordre où elles se produisent dans l'intelligence, à ne rechercher que leur histoire et leur apparition successive, il n'est point vrai que l'idée d'espace soit l'antécédent de l'idée de corps. En effet, il est si peu vrai que l'idée d'espace suppose chronologiquement l'idée de corps, que si vous n'aviez pas l'idée de corps, vous n'auriez jamais l'idée d'espace. Otez toute sensation, ôtez la vue et le toucher, vous n'avez plus aucune idée de corps; et par conséquent aucune idée d'espace. L'espace est le lieu des corps; qui n'a pas l'idée d'un corps, n'aura jamais l'idée de l'espace qui le enferme. Rationnellement, logiquement, si vous n'avez point l'idée d'espace, vous ne pou[illegible] avoir l'idée d'un c[illegible]

mais la réciproque est vraie chronologiquement, et de fait, l'idée d'espace n'arrive qu'avec l'idée de corps; et, comme vous n'avez point l'idée de corps, sans qu'aussitôt vous n'ayez l'idée d'espace, il suit que ces deux idées sont contemporaines. J'irai plus loin. Non seulement on peut dire que l'idée de corps est contemporaine de l'idée d'espace, mais on peut dire, mais il faut dire qu'elle lui est antérieure. En effet, l'idée d'espace est contemporaine de l'idée de corps en ce sens qu'aussitôt que l'idée de corps vous est donnée, vous ne pouvez pas ne pas avoir celle d'espace; mais enfin il a fallu que vous ayez d'abord celle de corps, pour que, l'idée d'un corps vous étant donnée, celle de l'espace qui le renferme, vous apparût. C'est donc par l'idée de corps que vous allez à l'idée d'espace. Otez l'idée d'un corps, vous n'aurez jamais l'idée de l'espace qui le renferme; l'une peut donc être appelée la condition historique et chronologique de l'autre.

Sans doute, je ne saurais trop le répéter, car c'est là qu'est le nœud de la difficulté, le secret du problème, sans doute aussitôt que l'idée de corps est donnée, à l'instant l'idée d'espace arrive; mais enfin, si cette condition n'était accomplie, l'idée

puise pas tous les rapports que peuvent soutenir les idées entre elles. Il en est un autre encore, celui d'antériorité ou de postériorité, l'ordre du développement relatif des idées dans le temps, leur ordre chronologique; et on peut aussi envisager sous ce point de vue la question de l'origine des idées. Or, l'idée d'espace qui est bien, nous l'avons vu tout à l'heure, la condition logique de toute expérience sensible, est-elle aussi la condition chronologique de toute expérience, et de l'idée de corps? Je n'en crois rien. Non, Messieurs, à prendre les idées dans l'ordre où elles se produisent dans l'intelligence, à ne rechercher que leur histoire et leur apparition successive, il n'est point vrai que l'idée d'espace soit l'antécédent de l'idée de corps. En effet, il est si peu vrai que l'idée d'espace suppose chronologiquement l'idée de corps, que si vous n'aviez pas l'idée de corps, vous n'auriez jamais l'idée d'espace. Otez toute sensation, ôtez la vue et le toucher, vous n'avez plus aucune idée de corps; et par conséquent aucune idée d'espace. L'espace est le lieu des corps; qui n'a pas l'idée d'un corps, n'aura jamais l'idée de l'espace qui le renferme. Rationnellement, logiquement, si vous n'avez point l'idée d'espace, vous ne pouvez avoir l'idée d'un corps;

sation de la vue et du toucher, est la condition de l'idée d'espace et du développement de la de la raison.

En général, l'idéalisme néglige plus ou moins la question de l'origine des idées, et ne les envisage guère que dans leurs caractères actuels. Se plaçant d'abord au faîte de l'entendement développé comme il l'est aujourd'hui, il n'en recherche pas les acquisitions successives et le développement historique; il ne recherche pas l'ordre chronologique des idées, il s'arrête à leur vertu logique; il part de la raison, non de l'expérience. Locke, au contraire, préoccupé de la question de l'origine des idées, en néglige les caractères actuels, confond leur condition chronologique avec leur fondement logique, et la puissance de la raison avec celle de l'expérience qui la précède et la guide, mais ne la constitue pas. L'expérience, mise à sa juste place, est la condition, non le fondement de la connaissance. Va-t-elle plus loin, et prétend-elle constituer toute la connaissance? Ce n'est plus alors qu'un système, un système incomplet, exclusif, vicieux; c'est l'empirisme, ou l'opposé de l'idéalisme, lequel est à son tour l'exagération de la puissance propre de la raison, l'usurpation de la raison sur l'expérience, la destruction ou

d'espace n'entrerait jamais dans l'entendement. Quand elle y est, elle s'y établit et y persiste indépendante de l'idée de corps qui l'y a introduite; car on peut supposer l'espace sans corps, tandis qu'on ne peut supposer de corps sans espace. Il n'est pas possible aujourd'hui à la raison, de comprendre l'idée de corps, si préalablement elle ne comprend l'idée d'espace; mais autrefois, dans le berceau des connaissances humaines, si l'idée de corps n'avait pas été donnée, jamais l'idée d'espace ne serait entrée dans l'entendement. L'une a été la condition chronologique de l'autre, comme l'autre en est la condition logique (1). Les deux ordres sont complétement renversés, et, à le bien prendre, tout le monde a raison et tout le mode a tort d'une certaine façon. Logiquement, l'idéalisme et Kant ont bien raison de soutenir que l'idée pure de l'espace est la condition de l'idée de corps et de l'expérience; et chronologiquement, l'empirisme et Locke ont raison à leur tour de prétendre que l'expérience, à savoir ici la sensation, et la sen-

(1) Sur la distinction de l'ordre logique et de l'ordre historique ou chronologique des connaissances humaines, voyez dans les *Fragmens philosophiques* le *Programme du Cours de philosophie* de 1817, pag. 232.

sation de la vue et du toucher, est la condition de l'idée d'espace et du développement de la de la raison.

En général, l'idéalisme néglige plus ou moins la question de l'origine des idées, et ne les envisage guère que dans leurs caractères actuels. Se plaçant d'abord au faîte de l'entendement développé comme il l'est aujourd'hui, il n'en recherche pas les acquisitions successives et le développement historique; il ne recherche pas l'ordre chronologique des idées, il s'arrête à leur vertu logique; il part de la raison, non de l'expérience. Locke, au contraire, préoccupé de la question de l'origine des idées, en néglige les caractères actuels, confond leur condition chronologique avec leur fondement logique, et la puissance de la raison avec celle de l'expérience qui la précède et la guide, mais ne la constitue pas. L'expérience, mise à sa juste place, est la condition, non le fondement de la connaissance. Va-t-elle plus loin, et prétend-elle constituer toute la connaissance? Ce n'est plus alors qu'un système, un système incomplet, exclusif, vicieux; c'est l'empirisme, ou l'opposé de l'idéalisme, lequel est à son tour l'exagération de la puissance propre de la raison, l'usurpation de la raison sur l'expérience, la destruction ou

DIX-HUITIÈME LEÇON.

Suite de l'examen du second livre de l'*Essai sur l'entendement humain.* De l'idée de temps. — De l'idée d'infini. — De l'idée d'identité personnelle. — De l'idée de substance.

MESSIEURS,

Je commencerai par mettre sous vos yeux les résultats que nous a donnés la dernière leçon; il s'agissait de l'espace.

Une saine philosophie ne doit pas sans doute retrancher et détruire les questions ontologiques de la nature de l'espace en lui-même, s'il est matériel ou spirituel, s'il est une substance ou un attribut, s'il est indépendant de Dieu ou s'il se rapporte à Dieu même; car toutes ces questions sont incontestablement dans l'esprit humain; mais elle doit les ajourner jusqu'au temps où des observations psychologiques, bien faites et habilement combinées, nous permettront de les résoudre. Elle s'occupera donc

la raison et de la nature le corps présuppose l'espace, il faut reconnaître que dans l'ordre chronologique il y a contemporanéité entre l'idée de corps et l'idée d'espace, puisque nous ne pouvons avoir l'idée de corps sans celle d'espace, ni celle d'espace sans celle de corps. Et si, dans cette contemporanéité, on peut distinguer un antécédent, ce n'est pas l'idée d'espace qui est antérieure à celle de corps, c'est celle de corps qui est antérieure à celle d'espace: ce n'est pas par l'idée d'espace que nous débutons; et si la sensibilité, si le toucher ne prenait l'initiative et ne nous donnait immédiatement l'idée de la résistance, du solide, du corps, nous n'aurions jamais l'idée d'espace. Cette initiative que prend le toucher marque du caractère d'antécédent l'idée de solide et de corps, relativement à celle d'espace. Sans doute l'idée de solide et de corps, ne peut être achevée dans la pensée, sans que déja nous n'ayons l'idée d'espace; mais elle y naît la première; elle précède, en quelque degré, l'idée d'espace, qui la suit immédiatement.

Voilà donc deux ordres parfaitement distincts l'un de l'autre, et même opposés l'un à l'autre. Dans l'ordre de la nature et de la raison, le corps [illegible] ce. Dans l'ordre de l'acquisi-

d'abord de la question toute psychologique de l'idée de l'espace.

Il suffit d'interroger l'entendement humain tel qu'il est aujourd'hui dans tous les hommes, pour y reconnaître l'idée de l'espace avec ces trois caractères éminents parmi plusieurs autres : 1° l'espace nous est donné comme nécessaire, tandis que le corps nous est donné comme pouvant être ou n'être pas; 2° l'espace nous est donné comme sans limites, le corps nous est donné comme limité de toutes parts; 3° l'idée de l'espace est toute rationnelle, celle du corps est accompagnée d'une représentation sensible.

La question préliminaire des caractères actuels de l'idée d'espace ainsi résolue, on peut aborder sans danger la question tout autrement difficile et obscure de l'origine de l'idée d'espace. Or, ici, nous avons distingué soigneusement deux points de vue liés intimement ensemble, mais que l'analyse doit séparer, savoir : l'ordre logique des idées et leur ordre chronologique. Aux yeux de la raison et de la logique, le corps présuppose l'espace; car qu'est-ce qu'un corps? la juxtà-position, la coexistence de points résistants, c'est-à-dire solides; mais où se ferait la juxtà-position et la coexistence, sinon dans un continu, dans un espace? D'un autre côté, si dans l'ordre de

la raison et de la nature le corps présuppose l'espace, il faut reconnaître que dans l'ordre chronologique il y a contemporanéité entre l'idée de corps et l'idée d'espace, puisque nous ne pouvons avoir l'idée de corps sans celle d'espace, ni celle d'espace sans celle de corps. Et si, dans cette contemporanéité, on peut distinguer un antécédent, ce n'est pas l'idée d'espace qui est antérieure à celle de corps, c'est celle de corps qui est antérieure à celle d'espace : ce n'est pas par l'idée d'espace que nous débutons ; et si la sensibilité, si le toucher ne prenait l'initiative et ne nous donnait immédiatement l'idée de la résistance, du solide, du corps, nous n'aurions jamais l'idée d'espace. Cette initiative que prend le toucher marque du caractère d'antécédent l'idée de solide et de corps, relativement à celle d'espace. Sans doute l'idée de solide et de corps, ne peut être achevée dans la pensée, sans que déja nous n'ayons l'idée d'espace ; mais elle y naît la première ; elle précède, en quelque degré, l'idée d'espace, qui la suit immédiatement.

Voilà donc deux ordres parfaitement distincts l'un de l'autre, et même opposés l'un à l'autre. Dans l'ordre de la nature et de la raison, le corps [illegible] l'ordre de l'acquisi-

pace qui le renferme, autre chose est l'univers et tous les univers possibles, et l'espace infini et illimité qui les embrasserait. Les corps mesurent l'espace et ne le constituent pas. L'idée de corps est bien l'antécédent de celle d'espace; mais elle n'est pas cette idée même.

Voilà, Messieurs, où nous en sommes : avançons; interrogeons successivement le second livre de l'*Essai sur l'Entendement humain* sur l'origine des idées les plus importantes, et nous verrons que Locke y confond constamment l'ordre d'acquisition de nos connaissances avec leur ordre logique, et l'antécédent nécessaire d'une idée avec cette idée même. Je me propose d'examiner aujourd'hui le système de Locke par rapport à l'idée du temps, à l'idée de l'infini, à l'idée de l'identité personnelle, à l'idée de la substance. Je commence, comme Locke, par l'idée du temps.

Ici, la première régle, vous le savez, c'est de négliger la question de la nature du temps, et de rechercher seulement quelle est l'idée du temps dans l'entendement humain, si elle y est, et avec quels caractères elle y est. Elle y est, Messieurs. Il n'y a personne qui, aussitôt qu'il a sous les yeux ou qu'il se représente dans son imagination un événement quelconque, ne conçoive que cet événement s'est passé ou se

passe dans un certain temps. Je vous demande si vous pouvez supposer un événement duquel vous ne soyez forcé de concevoir qu'il s'est passé telle heure, tel jour, telle semaine, telle année, tel siècle. Il n'y a pas un événement réel ou possible qui échappe à la nécessité de cette conception d'un temps dans lequel il se soit passé. Vous pouvez supposer même l'abolition de tout événement, mais vous ne pouvez pas supposer celle du temps. Devant une horloge, on peut très bien faire la supposition que d'une heure à l'autre il ne s'est passé aucun événement; cependant vous n'êtes pas moins convaincu que le temps s'est écoulé, alors même que nul événement n'a marqué son cours. L'idée du temps est donc, comme l'idée de l'espace, marquée d'un caractère de nécessité. J'ajoute que, comme l'espace, le temps est illimité. Les divisions du temps, comme celles de l'espace, sont purement artificielles, et supposent une unité, un continu absolu de temps. Prenez des milliers d'événemens, faites sur ces milliers d'événemens ce que vous avez fait sur les corps, multipliez-les indéfiniment, et ils ne suffiront pas au temps qui les précède et qui les surpasse. Avant tous les temps finis, et par delà tous les temps finis, est encore le temps illimité, infini,

inépuisable. Enfin, comme l'idée de l'espace illimité et nécessaire, l'idée du temps nécessaire et illimité est une idée pure de la raison qui échappe à toute représentation, et à toutes les prises de l'imagination et de la sensibilité.

Maintenant il en est de l'origine de l'idée du temps comme de l'origine de l'idée de l'espace. Ici encore distinguez l'ordre d'acquisition de nos idées et leur ordre logique. Dans l'ordre logique des idées, l'idée d'une succession quelconque d'événemens présuppose celle du temps; il ne peut y avoir de succession qu'à la condition d'une durée continue aux différens points de laquelle soient attachés les divers nombres de la succession. Otez donc la continuité du temps, vous ôtez la possibilité de la succession des événemens; comme étant ôtée la continuité de l'espace, est nécessairement abolie la possibilité de la juxta-position et de la coexistence des corps. Mais dans l'ordre chronologique, c'est au contraire l'idée d'une succession d'événemens qui précède l'idée du temps qui les renferme. Je ne veux pas dire, pour le temps comme pour l'espace, que nous ayons une idée claire, complète, achevée d'une succession, et qu'ensuite arrive dans l'entendement l'idée d'un tems qui renferme cette succession. Je dis seulement qu'il faut bien

que nous ayons d'abord la perception de quelques événemens, pour que nous concevions que ces événemens sont dans un temps. Le temps est le lieu des événemens, comme l'espace est celui des corps; qui n'aurait l'idée d'aucun événement, n'aurait l'idée d'aucun temps. Si donc la condition logique de l'idée de succession est dans l'idée de temps, la condition chronologique de l'idée du temps est dans l'idée de succession.

Nous voilà, Messieurs, arrivés à ce résultat, que l'idée de succession est l'occasion, l'antécédent chronologique de la conception nécessaire du temps. Or, toute idée de succession est incontestablement une acquisition de l'expérience; reste à savoir de quelle expérience. Est-ce l'expérience intérieure ou extérieure? celle des sens ou celle des opérations de l'ame? La première succession nous est-elle donnée dans le spectacle des événemens extérieurs, ou dans la conscience des événemens qui se passent en nous?

Prenez une succession d'événemens extérieurs; pour que ces événemens se succèdent, il faut qu'il y ait un premier, un second, un troisième événement, etc. Mais, si quand vous voyez le second événement, vous ne vous sou-

veniez pas du premier, il n'y aurait pas de second, il n'y aurait pas de succession pour vous; vous vous arrêteriez toujours à un premier qui n'aurait pas même pour vous le caractère de premier, puisqu'il n'y aurait pas de second. L'intervention de la mémoire est donc nécessaire pour concevoir une succession quelconque. Or, la mémoire n'a pour objet rien d'extérieur; elle ne se rapporte point aux choses, mais à nous; nous ne nous souvenons que de nous-mêmes. Quand on dit : Nous nous souvenons d'une personne, nous nous souvenons d'un lieu, cela ne veut pas dire autre chose, sinon, nous nous souvenons d'avoir été voyant tel lieu, nous-nous souvenons d'avoir été voyant ou entendant telle personne. Il n'y a mémoire que de nous-mêmes, car il n'y a mémoire qu'à cette condition qu'il y ait eu conscience. Si donc la conscience est la condition de la mémoire, comme la mémoire est la condition de l'idée de succession, il suit que la première succession nous est donnée en nous-mêmes, dans la conscience, dans les objets et les phénomènes propres de la nscience, dans nos pensées, dans nos idées. ls, si la première succession qui nous est née est celle de nos idées, comme à toute

succession est attachée nécessairement la conception du temps, il suit encore que la première idée que nous ayons du temps est celle du temps dans lequel nous sommes; et de même que la première succession est pour nous la succession de nos idées, de même la première durée est pour nous notre propre durée; la succession des événemens extérieurs et la durée dans laquelle s'accomplissent ces événemens, ne nous sont connues qu'après. Je ne dis pas que la succession des événemens extérieurs ne soit qu'une induction de la succession de nos idées; je ne dis pas non plus que la durée extérieure ne soit qu'une induction de notre durée personnelle; mais je dis que nous ne pouvons avoir l'idée ni d'une succession ni d'une durée extérieure, qu'après avoir eu la conscience et la mémoire de quelques phénomènes intérieurs, et par conséquent la conception de notre durée propre. Ainsi, en résumé, la première durée qui nous est donnée, c'est la nôtre, parce que la première succession qui nous est donnée, c'est la succession de nos idées.

Une analyse approfondie peut aller plus loin encore; il y a une foule d'idées, de phénomènes sous les yeux de la conscience; recher-

cher quelle est la première succession qui nous est donnée, c'est rechercher quelles sont nos premières idées, les premiers phénomènes qui tombent sous la conscience, et qui forment la première succession. Or il est évident que pour les sensations, elles ne sont des phénomènes de conscience que sous cette condition, que nous y fassions attention. Mille et mille impressions peuvent assaillir ma sensibilité; si je n'y donne pas mon attention, je n'en ai pas conscience. Il en est de même de beaucoup de pensées, qui, si mon attention est dirigée ailleurs, n'arrivent pas à ma conscience, et s'évanouissent en rêveries. La condition essentielle de la conscience c'est l'attention; le phénomène interne le plus intime à la conscience est donc l'attention, et la série des actes d'attention est nécessairement la première succession qui nous soit donnée. Or, qu'est-ce que l'attention? L'attention, ce n'est pas une réaction des organes contre l'impression reçue; ce n'est pas moins que la volonté elle-même; car nul n'est attentif qui ne veut l'être; et l'attention se résout finalement dans la volonté. Ainsi, le premier acte d'attention est un acte volontaire, le premier événement dont nous ayons conscience est une voli-

tion, et la volonté est le fond même de la conscience. La première succession est donc celle de nos actes volontaires; l'élément de succession c'est la volition. Or, la succession mesure le temps, comme le corps mesure l'espace; d'où il suit que la première succession étant celle des actes volontaires, la volonté est la mesure primitive du temps; et cette mesure a cela d'excellent, qu'elle est égale à elle-même, car tout diffère dans la conscience, sensations et pensées, tandis que les actes de l'attention, étant éminemment simples, sont essentiellement similaires.

Telle est la théorie de la mesure primitive et égale du temps, telle que nous la devons à M. de Biran, et vous pouvez la lire exprimée avec une parfaite originalité d'analyse et de style dans les leçons de M. Royer-Collard (1). M. de Biran répétait sans cesse que l'élément de la durée, c'est la volonté; et, pour passer de notre durée à la durée extérieure, de la succession de nos actes à la succession des événemens, de la mesure primitive et égale du temps, pour nous, à la mesure ultérieure et plus ou moins uni-

(1) Œuvres de Reid, t. IV, pag. 355.

forme du temps, hors de nous, M. de Biran s'appuyait sur un phénomène de la volonté à double face, qui regarde à la fois le monde extérieur et le monde intérieur. Selon M. de Biran, le type du sentiment de la volonté est dans le sentiment de l'effort. Je fais effort pour mouvoir mon bras, et je le remue; je fais effort pour marcher, et je marche. L'effort est un rapport à deux termes. L'un est interne, savoir : la volonté, l'acte de volonté; l'autre est extérieur, savoir : le mouvement du bras, ou le pas que j'ai opéré, lequel a sa cause et sa mesure dans le mouvement intérieur de la volonté. Or l'instant n'est pas autre chose en lui-même que l'acte le plus simple de la volonté. Il est d'abord tout intérieur, puis il passe au dehors, dans le mouvement extérieur produit par le *nisus*, ou l'effort, mouvement qui réfléchit celui de la volonté, et devient la mesure de tous les mouvemens extérieurs subséquens, comme la volonté est la mesure primitive et indécomposable du premier mouvement qu'elle produit.

Sans prendre sur moi ni l'honneur ni la responsabilité de toutes les parties de cette théorie, je me hâte d'arriver à celle de Locke. Le mérite de Locke est d'avoir établi que l'idée

du temps, de la durée, de l'éternité nous est suggérée par l'idée d'une succession quelconque d'événemens, et que cette succession n'est pas prise dans le monde extérieur, mais dans le monde de la conscience. Voyez au livre II les chap. XIV, XV, XVI. Par exemple, chap. XIV, § 2 : « L'idée que nous avons de la durée nous vient « de la réflexion que nous faisons sur la suite des « idées qui se succèdent dans notre esprit. » *Ibid.* § 6 : « L'idée de la succession ne vous « vient pas du mouvement. » Et § 12 : « La suite « de nos idées est la mesure des autres succes- « sions. » Sans doute l'analyse de Locke ne va pas assez loin; elle ne détermine pas dans quelle succession particulière d'idées nous est donnée la première sucession, la première durée. Et quand on dirait que Locke, faisant venir l'idée de la durée de la réflexion, la fait venir par conséquent du sentiment des opérations de l'ame, comme, selon Locke, les opérations de l'ame ne sont pas toutes actives et volontaires, il y aurait encore bien loin de sa théorie à celle que nous avons exposée; mais il faut convenir aussi que l'une a pu frayer la route à l'autre, et que c'est déja beaucoup d'avoir puisé l'idée du temps à l'intérieur et dans les phénomènes de la réflexion. Là est, Messieurs, la part du

bien; celle du mal est plus considérable : mais elle tient encore à celle du bien. Locke a vu que l'idée du temps nous est donnée dans la succession, et que la première succession pour nous est nécessairement la succession de nos idées. Jusque là Locke ne mérite que des éloges, car il ne donne la succession de nos idées que comme la condition de l'acquisition de l'idée du temps; mais la condition d'une chose est facilement prise pour cette chose elle-même, et Locke, après avoir pris l'idée de corps, pure condition de l'idée d'espace, pour l'idée d'espace, prend aussi la condition de l'idée de temps pour cette idée même; il confond la succession avec le temps; il ne dit plus seulement : La succession de nos idées est la condition de la conception du temps; mais il dit : Le temps n'est rien autre chose que la succession de nos idées. Livre II, chap. XIV, § 4 : « Que la notion que nous avons de la succession « et de la durée vienne de cette source, je « veux dire de la réflexion que nous faisons sur « cette suite d'idées que nous voyons paraître « l'une après l'autre dans notre esprit, c'est ce « qui me semble suivre évidemment de ce que « nous n'avons aucune perception de la durée « qu'en considérant cette suite d'idées qui se « succèdent les unes aux autres dans notre en-

« tendement. En effet, dès que cette succession « d'idées vient à cesser, la perception que nous « avons de la durée cesse aussi, comme chacun « l'éprouve clairement par lui-même lorsqu'il « vient à dormir profondément; car, qu'il dorme « une heure, un jour, ou même une année, il n'a « aucune perception de la durée des choses tan- « dis qu'il dort ou qu'il ne songe à rien. Cette « durée est alors tout-à-fait nulle à son égard, « et il lui semble qu'il n'y a aucune différence « entre le moment où il a cessé de penser en « s'endormant, et celui où il commence à penser « de nouveau. Et je ne doute pas qu'un homme « éveillé n'éprouvât la même chose s'il lui était « alors possible de n'avoir qu'une idée dans l'es- « prit, sans qu'il lui arrivât aucun changement à « cette idée, et qu'aucune autre vînt lui suc- « céder. »

Dans tout ce morceau il y a :

1° Confusion de deux idées très distinctes, la durée et la succession;

2° Paralogisme évident, car on y explique la durée par la succession, laquelle n'est expliquable que par la durée. En effet, où se succéderaient les élémens de la succession, sinon dans une durée quelconque? Où y aurait-il suc-

cession, c'est-à-dire distance entre les idées, sinon dans l'espace des idées et des esprits, savoir, le temps?

3° De plus, voyez à quels résultats conduit la théorie de Locke. Si la succession n'est plus seulement la mesure du temps, mais le temps lui-même; si la succession des idées n'est plus seulement la condition de la conception du temps, mais cette conception elle-même, il s'ensuit que le temps n'est autre chose que ce que le fait être la succession de nos idées. La succession de nos idées est plus ou moins rapide; donc le temps est plus ou moins court, non en apparence, mais en réalité; dans le sommeil absolu, dans la léthargie, toute succession d'idées, toute pensée cesse; donc alors nous ne durons pas, et non seulement nous ne durons pas, mais rien n'a duré, car non seulement notre temps, mais le temps en lui-même n'est que la succession de nos idées. Les idées n'existent que sous les yeux de la conscience; or il n'y a pas conscience dans la léthargie, dans le sommeil; par conséquent il n'y a pas eu de temps; l'horloge a vainement marché, l'horloge a eu tort; et le soleil, comme l'horloge, aurait dû s'arrêter.

Voilà des résultats bien extravagans, et pourtant ce sont des résultats nécessaires de la

confusion de l'idée de succession et de celle de temps; et cette confusion est nécessaire elle-même dans le système général de Locke, que toutes nos idées dérivent de deux sources, la sensation et la réflexion. La sensation avait donné l'espace, la réflexion donne le temps; mais la réflexion, c'est-à-dire la conscience avec la mémoire, n'atteint que la succession de nos idées, de nos actes volontaires, succession finie et contingente, et non pas le temps nécessaire et illimité dans lequel s'opère cette succession; l'expérience, soit externe, soit interne, n'atteint que la mesure du temps, non le temps lui-même. Or Locke s'était interdit toute autre source de connaissance que la sensation et la réflexion; il fallait donc qu'il réduisît le temps à être explicable par l'une ou par l'autre : il a très bien vu qu'il n'était pas explicable par la sensation; et il ne pouvait l'être par la réflexion qu'à la condition de se réduire à la mesure du temps, à la succession. Il est vrai qu'ainsi Locke détruisait le temps, mais il sauvait son système : c'est au même prix qu'il le sauvera encore sur l'idée de l'infini.

Le temps et l'espace ont pour caractère d'être illimités et infinis. Sans doute l'idée de l'infini s'applique à autre chose encore qu'au temps et

à l'espace ; mais puisque nous n'avons traité jusqu'ici que du temps et de l'espace, c'est au temps et à l'espace seulement que nous rapporterons l'idée de l'infini, comme Locke nous en donne l'exemple.

L'espace et le temps sont infinis; or, on peut détacher l'idée d'infini de celles du temps et de l'espace, et la considérer en elle-même, pourvu que l'on ait toujours présent à la pensée le sujet auquel on l'a empruntée. L'idée de l'infini existe incontestablement dans l'entendement humain, puisqu'il y a incontestablement dans l'entendement humain l'idée d'un temps et d'un espace infinis. L'infini est distinct du fini, et par conséquent de la multiplication du fini par lui-même, c'est-à-dire de l'indéfini. Des zéros d'infini ajoutés autant de fois que vous voudrez à eux-mêmes ne feront jamais l'infini. Vous ne tirerez pas plus l'infini du fini, que vous n'avez pu tirer l'espace du corps, et le temps de la succession.

Quant à l'origine de l'idée d'infini, rappelez-vous que si vous n'aviez eu l'idée d'aucun corps et d'aucune succession, vous n'auriez jamais eu l'idée ni du temps ni de l'espace, et qu'en même temps vous ne pouvez avoir l'idée d'un corps et d'une succession sans avoir l'idée de l'espace

et du temps. Or, le corps et la succession, c'est le fini; l'espace et le temps, c'est l'infini. Donc, sans fini, pour vous point d'infini; mais, en même temps, aussitôt que vous avez l'idée du fini, vous ne pouvez pas ne pas avoir l'idée de l'infini. Rappelez-vous encore ici la distinction de l'ordre d'acquisition de nos connaissances d'avec leur ordre logique. Dans l'ordre logique, le fini suppose l'infini comme son fondement nécessaire; mais dans l'ordre chronologique, c'est l'idée du fini qui est la condition nécessaire de l'acquisition de l'idée d'infini.

Ce sont là des faits évidens et incontestables; mais Locke a un système; ce système consiste à n'admettre d'autre origine à toutes nos idées que la sensation et la réflexion. Or, l'idée de fini qui se résout dans celle de corps et de succession vient aisément de la sensation ou de la réflexion; mais l'idée d'infini, qui ne se résout ni dans l'idée de corps ni dans celle de succession, puisque le temps et l'espace ne sont ni l'une ni l'autre de ces deux choses, l'idée de l'infini ne peut venir ni de la sensation ni de la réflexion. Le système de Locke, si l'idée de l'infini subsistait, serait donc faux; il ne faut donc p l'idée de l'infini subsiste, et Locke l'é l'élude le plus qu'il peut. Il commence

clarer que c'est une idée fort obscure, tandis que celle du fini est fort claire et nous vient aisément dans l'esprit (liv. II, chap. XVII, § 2). Mais d'abord, obscure ou non, est-elle dans l'intelligence? C'est là la question, et c'est votre devoir de philosophe, obscure ou non, si elle est réelle, de l'admettre, sauf à vous à l'éclaircir. Et puis, obscure, entendons-nous. Le sens n'atteint que le corps; la conscience, ou la réflexion, n'atteint que la succession. Les objets du sens et de la conscience sont donc le corps et la succession, c'est-à-dire le fini. Aussi, rien de plus clair pour le sens et pour la conscience que le fini; tandis que l'infini est et doit être très obscur pour le sens et pour la conscience, par ce motif très simple, que l'infini n'est l'objet ni du sens ni de la conscience, mais de la raison seule. Si donc c'est avec les sens ou la conscience que vous abordez l'infini, il vous est nécessairement obscur et même inaccessible; si c'est avec la raison, rien de plus clair, jusque là que c'est alors le fini qui s'obscurcit à vos yeux et vous échappe. Et voilà comment l'empirisme, qui s'appuie exclusivement sur l'expérience interne ou externe, est tout naturellement conduit à nier l'infini; tandis que l'idéalisme, qui s'appuie exclusivement sur la raison, conçoit très bien l'in-

fini, mais a très grand'peine à admettre le fini qui n'est pas son objet propre.

Après s'être un peu moqué de l'idée de l'infini comme obscure, Locke objecte encore qu'elle est purement négative, et qu'elle n'a rien de positif. Liv. II, chap. XVII, § 13 : « Nous n'avons « point d'idée positive de l'infini. » § 16 : « Nous « n'avons point d'idée positive d'une durée in- « finie. » § 18 : « Nous n'avons point d'idée po- « sitive d'un espace infini. » C'est de là que vient cette accusation tant répétée depuis contre les conceptions de la raison, qu'elles ne sont point positives. Mais d'abord, remarquez qu'il n'y a pas plus d'idée de succession sans l'idée de temps, que d'idée de temps sans l'idée préalable de succession, et pas plus d'idée de corps sans l'idée d'espace, que d'idée d'espace sans l'idée préalable de corps, c'est-à-dire qu'il n'y a pas plus d'idée de fini sans idée d'infini, qu'il n'y a d'idée d'infini sans l'idée préalable de fini; d'où il suit qu'à la rigueur ces idées se supposent, et, si l'on veut, se limitent réciproquement; par conséquent l'idée d'infini n'est pas plus négative de celle du fini, que l'idée du fini n'est négative de celle d'infini; elles sont négatives au même titre, ou elles sont toutes deux positives, car ce sont deux affirma-

tions simultanées, et toute affirmation donne une idée positive. Ou bien entend-on par positif ce qui tombe sous l'expérience, externe ou interne, et négatif ce qui n'y tombe pas? Alors, je conviens que l'idée de corps et de succession, savoir, l'idée de fini, tombe seule sous l'expérience, sous la sensation et la conscience, et qu'elle seule est positive; et que l'idée de temps et d'espace, savoir, l'idée d'infini, ne tombant que sous la raison, est purement négative. Mais il faut soutenir, à ce compte, que toutes les conceptions rationnelles, et par exemple celles de la géométrie et de la morale, sont aussi purement négatives et n'ont rien de positif. Ou si on entend par positif tout ce qui n'est pas abstrait, tout ce qui est réel, tout ce qui tombe sous la prise immédiate et directe de quelqu'une de nos facultés, il faut accorder que l'idée d'infini, de temps et d'espace est aussi positive que celle de fini, de succession et de corps, puisqu'elle tombe sous la raison, faculté tout aussi réelle et tout aussi positive que les sens et la conscience, quoique ses objets propres ne soient pas des objets d'expérience.

Enfin, obligé de s'expliquer catégoriquement, après bien des contradictions, car Locke parle souvent ailleurs, et ici, de l'infinité de

Dieu (liv. II, chap. XVII, § 1), et même de l'infinité du temps et de l'espace (*ibid.*, § 4 et 5), il termine par résoudre l'infini dans le nombre (*ibid.*, § 9) : « Le nombre nous donne « la plus nette idée de l'infinité. — Mais de toutes « les idées qui nous fournissent l'idée de l'infi- « nité, telle que nous sommes capables de l'avoir, « il n'y en a aucune qui nous en donne une « idée plus nette et plus distincte que celle du « nombre, comme nous l'avons déja remarqué; « car lors même que l'esprit applique l'idée de « l'infinité à l'espace et à la durée, il se sert d'i- « dées de nombres répétés, comme de millions « de millions de lieues ou d'années, qui sont « autant d'idées distinctes que le nombre em- « pêche de tomber dans un confus entassement « où l'esprit ne saurait éviter de se perdre. » Mais, Messieurs, qu'est-ce que le nombre? c'est, en dernière analyse, tel ou tel nombre, car tout nombre est un nombre déterminé; donc c'est un nombre fini quel qu'il soit. Élevez le chiffre tant qu'il vous plaira, le nombre, comme nombre, n'est qu'un nombre particulier, un élément de succession, et par conséquent un élément fini. Le nombre est le père de la succession, non de la durée; le nombre et la succession mesurent le temps, mais ne l'égalent et ne le constituent point.

La réduction de l'infini au nombre est donc la réduction du temps infini à sa mesure indéfinie, c'est-à-dire finie, comme pour l'espace la réduction de l'espace au corps est la réduction de l'infini au fini. Or, réduire l'infini au fini, c'est le détruire; c'est détruire la croyance du genre humain, mais, encore une fois, c'est sauver le système de Locke. En effet, l'infini ne peut entrer ni par la conscience ni par le sens, mais le fini y entre à merveille; il y entre seul: donc il n'y a pas autre chose et dans l'entendement et dans la nature; et l'idée d'infini n'est qu'une idée vague et obscure, toute négative, qui se résout, réduite à sa juste valeur, dans le nombre et la succession.

Examinons la théorie de l'identité personnelle dans le système de Locke, comme nous avons fait celle de l'infini, du temps et de l'espace.

L'idée de l'identité personnelle est-elle ou n'est-elle pas dans l'entendement humain? Que chacun de vous fasse la réponse : y a-t-il quelqu'un de vous qui doute de son identité personnelle, qui doute qu'il est le même aujourd'hui qu'il était hier et qu'il sera demain? Si nul ne doute de son identité personnelle, reste à savoir seulement quelle est l'origine de cette idée.

Messieurs, je suppose qu'aucun de vous ne pensât et n'eût la conscience d'aucune pensée, nul de vous ne saurait qu'il est. Cherchez si, dans l'absence de toute pensée et de toute conscience, vous pourriez avoir aucune idée de votre existence, et par conséquent de votre existence une et identique? Au contraire, pouvez-vous avoir conscience d'une seule opération de votre esprit, sans qu'à l'instant même vous ne croyiez irrésistiblement à votre existence? Non, Messieurs. Dans tout acte de conscience est la conscience d'une opération quelconque, d'un phénomène quelconque, pensée, volition, sensation, et en même temps la conception de notre existence; et lorsque la mémoire arrive à la suite de la conscience, le phénomène quelconque qui était tout à l'heure sous l'œil de la conscience tombe sous celui de la mémoire, avec cette conviction implicite que le même être, le même moi, qui était le sujet du phénomène dont j'avais conscience, est encore et est le même que la mémoire me rappelle. Et faites bien attention que les seuls objets directs de la mémoire et de la conscience sont les phénomènes présens et passés; seulement la conscience et la mémoire ne peuvent atteindre ces phénomènes sans que la raison ne me suggère la conviction irrésistible

de mon existence personnelle, une et identique.

Maintenant, si vous distinguez encore ici les deux ordres que je vous ai rappelés plusieurs fois, l'ordre logique et l'ordre chronologique de la connaissance, il est évident que dans l'ordre de la nature et de la raison ce ne sont pas la conscience et la mémoire, avec leurs actes, qui sont le fondement de l'identité personnelle, et que c'est au contraire l'identité personnelle, l'existence continue de l'être, qui est le fondement de la conscience et de la mémoire, et de leur continuité. Otez l'être, plus de phénomènes, et ces phénomènes n'arrivent plus à la conscience et à la mémoire; ainsi, dans l'ordre de la nature et de la raison, c'est la conscience et la mémoire qui présupposent l'identité personnelle; mais il n'en est pas ainsi dans l'ordre chronologique; et, si dans cet ordre nous ne pouvons avoir la conscience et la mémoire d'un phénomène quelconque sans qu'à l'instant même nous n'ayons la conviction rationnelle de notre existence identique, cependant il faut, pour que nous ayons cette conception de notre identité, qu'il y ait eu quelque acte de la conscience et de la mémoire. Sans doute l'acte de la mémoire et de la conscience n'est pas consommé,

que déja nous est donnée la conception de notre identité personnelle; mais un acte quelconque de mémoire et de conscience doit avoir eu lieu, pour que la conception de notre identité ait lieu à son tour. Dans cette mesure, je dis qu'une opération, une acquisition quelconque de la mémoire et de la conscience est la condition chronologique nécessaire de la conception de notre identité personnelle.

L'analyse peut élever sur les phénomènes de conscience et de mémoire, qui nous suggèrent l'idée de notre identité personnelle, le même problème qu'elle a déja élevé sur les phénomènes de conscience qui nous suggèrent l'idée de temps: elle peut rechercher, quels sont parmi les phénomènes nombreux dont nous avons la conscience et la mémoire, ceux à l'occasion desquels nous acquérons d'abord la conviction de notre existence. Au fond, c'est rechercher quelles sont les conditions de la mémoire et de la conscience. Or, nous l'avons vu, la condition de la mémoire, c'est la conscience. Reste donc à savoir quelle est la condition de la conscience. Mais nous l'avons vu encore, la condition de la conscience, c'est l'attention, et la condition de l'attention c'est la volonté. C'est donc la volonté attestée par la conscience qui nous suggère la conviction de

notre existence, et c'est la continuité de la volonté, attestée par la mémoire, qui nous suggère la conviction de notre identité personnelle. C'est encore à M. de Biran que je renvoie l'honneur et la responsabilité de cette théorie.

Reconnaissons maintenant celle de Locke. Locke a très bien vu (liv. II, chap. XXVII, § 9) que là où il n'y a pas de conscience, (et comme on l'a très bien remarqué, Locke aurait du ajouter la mémoire à la conscience); là, dis-je, où il n'y a ni mémoire ni conscience, il ne peut y avoir pour nous aucune idée de notre identité personnelle, et que le signe, le caractère et la mesure de la personnalité, c'est la conscience. Je ne saurais trop rendre hommage à cette partie de la théorie de Locke. Elle atteint et met en lumière le vrai signe, le vrai caractère, la vraie mesure de la personnalité; mais autre chose est le signe, autre chose la chose signifiée; autre chose est la mesure, autre chose la chose mesurée; autre chose est le caractère éminent et fondamental du moi et de l'identité personnelle, autre chose est cette identité elle-même. Ici, comme pour l'infini, comme pour le temps, comme pour l'espace, Locke a confondu la condition d'une idée avec cette idée même; il a confondu l'identité avec la con-

science et la mémoire qui la représentent, et qui en suggérent l'idée. Liv. II, chap. XXVII, § 9 : « Puisque la conscience accompagne tou-« jours la pensée, et que c'est là ce qui fait que « chacun est ce qu'il nomme soi-même, c'est « aussi en cela seul que consiste l'identité person-« nelle... Et aussi loin que cette conscience peut « s'étendre sur les actions ou les pensées déjà « passées, aussi loin s'étend l'identité de cette « personne; le soi est présentement le même « qu'il était alors, et cette action passée a été « faite par le même être qui se la représente ac-« tuellement par la réflexion. » § 10 : « La con-« science fait l'identité personnelle. » § 16 : « La « conscience fait la même personne. » § 17 : « L'i-« dentité personnelle dépend de la conscience. » § 23 : « La conscience seule constitue l'identité « personnelle. » Or, la confusion de la conscience et de l'identité personnelle détruit l'identité personnelle, comme la confusion du nombre et de l'infini détruit l'infini, comme la confusion de la succession et du temps détruit le temps, comme la confusion du corps et de l'espace détruit l'espace. En effet si l'identité personnelle est tout entière dans la conscience, là où il y a affaiblissement ou abolition de la conscience, il devrait y avoir affaiblissement ou abolition de

l'identité personnelle; le sommeil absolu, la léthargie qui est une espèce de sommeil, la rêverie, l'ivresse, la passion, qui souvent abolissent la conscience, et par conséquent la mémoire, devraient aussi abolir non seulement le sentiment de l'existence, mais l'existence elle-même. Il n'est pas besoin de suivre toutes les conséquences de cette théorie. Il est évident que si la mémoire et la conscience ne mesurent pas seulement l'existence à nos yeux, mais la constituent, celui qui a oublié qu'il a fait une chose ne l'a pas faite réellement; celui qui a mal mesuré par la mémoire le temps de son existence a moins existé réellement. Alors plus d'imputation morale, plus d'action juridique. Un homme ne se souvient plus d'avoir fait telle ou telle chose, donc il ne peut être mis en jugement pour l'avoir faite; car il a cessé d'être le même. Le meurtrier ne peut plus porter la peine de son crime si, par un bienfait du hasard, il en a perdu le souvenir.

En résumé, nul doute que la personnalité n'ait pour signe éminent la volonté et les opérations dont nous avons conscience et mémoire, et que, si nous n'avions ni conscience ni mémoire d'aucune opération et d'aucun acte volontaire, jamais nous n'aurions l'idée de notre identité per-

sonnelle; mais une fois cette idée introduite dans l'intelligence par la conscience et la mémoire, elle y persiste indépendamment de la mémoire des actes qui l'ont introduite. Nul doute que ce qui déclare et mesure la personnalité et l'imputabilité morale de nos actes, c'est la conscience de la volonté libre qui les a produits; mais ces actes une fois accomplis par nous avec conscience et volonté, leur souvenir peut s'affaiblir ou même s'évanouir entièrement, et la responsabilité ainsi que la personnalité rester tout entière. Ce n'est donc pas la conscience et la mémoire qui constituent notre identité personnelle. De plus, non seulement la conscience et la mémoire ne constituent pas l'identité personnelle, mais l'identité personnelle n'est pas même l'objet de la conscience et de la mémoire; nul de nous n'a conscience de sa propre nature, sans quoi les abîmes de l'existence seraient faciles à sonder, les mystères de l'ame nous seraient parfaitement connus; nous apercevrions l'ame comme nous apercevons un phénomène quelconque de la conscience que nous atteignons directement, une sensation, une volition, une pensée. De fait, il n'en va pas ainsi, parce que l'existence personnelle, l'être que nous sommes, ne tombe pas sous les yeux de la

conscience et de la mémoire; il n'y tombe que les opérations par lesquelles cet être se manifeste. Ces opérations sont les objets propres de la conscience et de la mémoire; l'identité personnelle est une conviction de la raison. Mais toutes ces distinctions ne pouvaient trouver leur place dans la théorie de Locke. La prétention de cette théorie est de tirer toutes les idées de la sensation et de la réflexion; or elle ne peut faire venir l'identité personnelle de la sensation, il faut donc qu'elle la fasse venir de la réflexion, c'est-à-dire qu'elle en fasse un objet de la mémoire et de la conscience; c'est-à-dire qu'elle détruise l'existence personnelle en la confondant avec les phénomènes qui la manifestent, et qui sans elle seraient impossibles.

Il ne nous reste plus à examiner, dans cette leçon, que la théorie de la substance. Et d'abord ne vous effrayez pas plus de l'idée de la substance que de celle de l'infini. L'infini est le caractère du temps et de l'espace; de même l'idée et le mot de substance sont la généralisation du fait dont je viens de vous entretenir. La conscience vous atteste, avec la mémoire, une opération ou plusieurs opérations successives, et en même temps la raison vous suggère la croyance à votre existence personnelle. Or,

votre existence personnelle, l'être que vous êtes et que la raison vous révèle, qu'est-ce relativement aux opérations que vous attestent la conscience et la mémoire? Le sujet de ces opérations, et ces opérations en sont les caractères, les signes, les attributs. Ces opérations varient, et elles se renouvellent; elles sont des accidens. Au contraire, votre existence personnelle subsiste toujours la même; vous êtes aujourd'hui le même que vous étiez hier et que vous serez demain, dans la diversité perpétuelle de vos actes. L'identité personnelle, c'est l'unité de votre être opposée à la pluralité de la conscience et de la mémoire; or l'être un et identique, opposé aux accidens variables, aux phénomènes transitoires, c'est la substance.

Voilà pour la substance personnelle; il en est ainsi de la substance extérieure que je ne veux pas encore appeler substance matérielle. Le tact vous donne l'idée de solide; la vue et les autres sens vous donnent l'idée des autres qualités premières ou secondes. Mais quoi! est-ce qu'il n'y a que ces qualités? est-ce qu'en même temps que les sens vous donnent le solide, la couleur, la figure, la mollesse, la rudesse, etc., vous ne croyez pas que ce ne sont pas là des qualités

en l'air, mais bien des qualités de quelque chose qui est réellement, et qui, parce qu'il est, est solide, dur, mou, a une couleur, une figure, etc.? Vous n'auriez pas l'idée de ce quelque chose, si les sens ne vous donnaient l'idée de ces qualités; mais vous ne pouvez avoir l'idée de ces qualités sans l'idée de ce quelque chose d'existant; c'est là la croyance universelle, laquelle implique la distinction des qualités et du sujet de ces qualités, la distinction des accidens et de la substance.

Attributs, accidens, phénomènes; être, substance, sujet, ce sont des généralisations puisées à la source des deux faits incontestables de la croyance à mon existence personnelle et de la croyance à l'existence du monde extérieur. Maintenant, tout ce qui a été dit du corps et de l'espace, de la succession et du temps, du fini et de l'infini, de la conscience et de l'identité personnelle, tout cela doit être dit de l'attribut et du sujet, des qualités et de la substance, des phénomènes et de l'être. Si nous cherchons l'origine de l'idée de phénomène, de qualité, d'attribut, elle nous est donnée par les sens s'il s'agit d'un attribut de la substance extérieure; par la conscience, s'il s'agit d'un attribut de l'ame. Quant à la substance, qu'elle soit matérielle ou

spirituelle, elle ne nous est donnée ni par les sens ni par la conscience; c'est une révélation de la raison dans l'exercice des sens et de la conscience, comme l'espace, le temps, l'infini, l'identité personnelle nous sont révélés par la raison dans l'exercice de la sensibilité, de la conscience et de la mémoire. Enfin, comme le corps, la succession, le fini, la variété, présupposent logiquement l'espace, le temps, l'infini et l'unité, de même, dans l'ordre de la raison et de la nature, il est évident que l'attribut et l'accident présupposent le sujet et la substance. Mais il n'est pas moins évident que, dans l'ordre d'acquisition de nos idées, l'idée d'attribut et d'accident est la condition nécessaire pour arriver à celle de substance et de sujet, comme dans ce même ordre l'idée de corps, de succession, de nombre, de variété, est la condition de l'idée d'espace, de temps, d'infini et d'identité. Reste à voir quelle place l'idée de la substance occupe dans le système de Locke.

« J'avoue, dit-il, liv. 1er, chap. III, § 18, qu'il « y a une autre idée qu'il serait généralement « avantageux aux hommes d'avoir, parce que « c'est le sujet général de leurs discours, où ils « font entrer cette idée comme s'ils la connais- « saient effectivement; je veux parler de l'idée

« de la substance, que nous n'avons ni ne pouvons « avoir par voie de sensation ou de réflexion. » Donc systématiquement Locke n'admet pas l'idée de substance. Sans doute on peut citer bien des passages où il l'admet implicitement, mais ouvertement il la repousse; ici, comme « de « peu d'usage en philosophie, » livre II, chapitre XIII, § 19; là, comme obscure, livre II, chapitre XXIII, § 4 : « Nous n'avons aucune idée « claire de la substance en général. » Mais ôtez à la substance ce caractère d'abstraction et de généralité, rendez-la à sa réalité; la substance alors c'est moi, c'est le corps. Quoi! la substance est de peu d'usage en philosophie, c'est-à-dire que la croyance à mon identité personnelle, que la croyance au monde extérieur joue un petit rôle dans mon entendement et dans la vie humaine? Sans doute, aux yeux des sens comme aux yeux de la conscience, toute substance est obscure; car nulle substance, ni la substance matérielle ni la substance spirituelle, n'est l'objet propre du sens et de la conscience; mais elle n'est pas obscure, encore une fois, aux yeux de la raison qui a ses objets propres, qu'elle nous révèle avec la même lence que la conscience et les sens nous at-
leurs. Cependant Locke repousse par-

tout l'idée de substance; et, quand il s'en explique officiellement, il la résout dans la collection des idées simples de sensation ou de réflexion. Liv. II, chap. XXIII, § 3, 4, 6 : « Toutes « les idées que nous avons des substances ne sont « autre chose que différentes combinaisons d'i- « dées simples... C'est par de telles combinaisons « d'idées simples, et non par autre chose, que nous « nous représentons à nous-mêmes des espèces « particulières de substances... » § 37. *Récapitulation.* « Toutes les idées que nous avons des « différentes espèces de substances ne sont que « des collections d'idées simples, avec la suppo- « sition d'un sujet auquel elles appartiennent, « et dans lequel elles subsistent, quoique nous « n'ayons point d'idée claire et distincte de ce « sujet. » Et il déclare que nous ne connaissons de la matière que la collection de ses qualités, et de l'esprit que la collection de ses opérations. Rien de plus vrai sous quelque rapport. Il est certain que nous ne connaissons de l'esprit que ce que nous en apprennent ses opérations; que nous ne connaissons de la matière que ce que nous en apprennent ses qualités; comme nous sommes déja convenus que nous ne connaissons du temps que ce que nous en apprend la succession, de l'espace que ce que nous en ap-

prend le corps, de l'infini que ce que nous en apprend le fini, du moi que ce que nous en apprend la conscience. Le corps est la seule mesure de l'espace, la succession du temps, le fini de l'infini, les opérations de la conscience de notre identité; de même les attributs et les qualités sont les seuls signes et les seules mesures des substances, soit matérielles, soit spirituelles. Mais de ce que nous ne savons d'une chose que ce qu'une autre nous en apprend, il ne suit pas que celle-ci n'est que celle-là, et que la substance n'est que la collection de ses qualités parce que c'est par la seule collection de ses qualités que la substance se manifeste. De là mille extravagances et paralogismes que tout le monde a relevés. Il est évident que la collection dans laquelle on résout la substance est impossible de toutes manières sans la supposition même de la substance. M. Royer-Collard (1) a parfaitement montré les différentes faces de cette impossibilité. Je n'en veux rappeler qu'une seule. Parmi toutes les conditions auxquelles une collection est possible, en voici une bien incontestable, c'est qu'il y aura quelqu'un, un esprit pour faire cette collection. Des nombres mis au bout les uns des autres ne font pas une addition: l'arithmétique ne

(1) Œuvres de Reid, t. 4, p. 305.

ose et elle exige un
pensez-y : l'arith-
ire l'addition, Locke
stance; l'esprit humain
plus un esprit un et iden-
égrante capable de faire la
es quantités dont doit se com-
n, et il ne reste que des quanti-
ditionner entre elles et à perce-
s les rapports qui les lient. Mais
tte difficulté radicale entre plu-
; supposez que la collection soit pos-
quelqu'un, sans un esprit qui la fasse;
la faite, et faite toute seule, que sera-ce
collection? ce que peut être une col-
une classe, un genre, c'est-à-dire une
tion, c'est-à-dire un mot. Voilà donc à
vous arrivez définitivement; et, sans
de Dieu qui pourtant est aussi une
tance, la substance des substances et l'être
êtres, voilà donc l'esprit, voilà la matière
duits à des mots. La scholastique avait con-
verti bien des collections en substances, bien
des mots en entités; par une exagération en sens
contraire, Locke a converti la substance en col-
lection, et fait des mots de tous les êtres; et
cela, Messieurs, nécessairement et par la force

même de son système. N'admettant que les idées explicables par la sensation ou la réflexion, et ne pouvant expliquer ni par l'une ni par l'autre la substance, il lui fallait bien la nier, la résoudre dans les qualités qu'atteignent aisément la sensation ou la réflexion, et que son système explique et admet. De là l'assimilation systématique des qualités et de la substance, des phénomènes et de l'être, c'est-à-dire la destruction de l'être, et par conséquent des êtres. Rien n'existe en soi, ni Dieu ni ce monde, ni vous ni moi-même; tout se résout en phénomènes, en abstractions, en mots; et, chose admirable, c'est la peur même de l'abstraction et des entités verbales, c'est le goût mal entendu de la réalité, qui précipitent Locke dans un nominalisme absolu, c'est-à-dire dans un absolu nihilisme.

Dans la prochaine leçon, je poursuivrai l'examen du deuxième livre de l'*Essai sur l'entendement humain*, et vous rendrai compte des chapitres qui traitent de l'idée de cause et de l'idée du bien et du mal.

DIX-NEUVIÈME LEÇON.

Suite de l'examen du deuxième livre de l'*Essai sur l'entendement humain*. De l'idée de cause. — Origine dans la sensation. Réfutation. — Origine dans la réflexion et le sentiment de la volonté. Distinction de l'idée de cause et du principe de causalité. Que le principe de causalité est inexplicable par le seul sentiment de la volonté. — De la vraie formation du principe de causalité.

MESSIEURS,

Le premier tort de Locke sur les idées d'espace, de temps, d'infini, d'identité personnelle et de substance, est un tort de méthode. Au lieu de rechercher et de reconnaître d'abord par une observation impartiale les caractères que ces idées ont actuellement dans l'entendement humain, Locke débute par la question pleine d'obscurités et de périls de l'origine de ces idées. Ensuite, cette question de l'origine des idées de l'espace, du temps, de l'infini, de l'identité personnelle et de la substance, Locke la résout par son

système général sur l'origine des idées, qui consiste à n'admettre aucune idée qui ne soit entrée dans l'entendement humain ou par la réflexion ou par la sensation. Or, les idées de l'espace, du temps, de l'infini, de l'identité personnelle et de la substance avec les caractères dont elles sont aujourd'hui incontestablement marquées, sont inexplicables par la sensation et la réflexion, et par conséquent incompatibles avec le système de Locke. Il ne restait donc à Locke qu'une ressource, savoir, de mutiler ces idées avec leurs caractères, de manière à les réduire aux dimensions d'autres idées, lesquelles entrent en effet dans l'entendement humain par la réflexion ou la sensation, par exemple, les idées de corps, de succession, de nombre, celles des phénomènes directs de la conscience et de la mémoire, et celles des qualités des objets extérieurs et de nos propres qualités. Mais nous croyons avoir démontré que ces dernières idées, qui sont bien assurément la condition de l'acquisition des premières, ne sont pas elles, qu'elles en sont l'antécédent chronologique, mais non pas la raison logique, qu'elles les précèdent, mais qu'elles ne les engendrent ni ne les expliquent. Ainsi les faits défigurés et confondus sauvent le système de Locke; rétablis et éclaircis, ils le renversent.

Ces observations sont également et particulièrement applicables à la théorie d'une des idées les plus importantes qui soient dans l'entendement humain, de l'idée qui joue le plus grand rôle dans la vie hmaine et dans les livres des philosophes : je veux parler de l'idée de cause. Locke eût sagement fait de commencer par la reconnaître et la décrire exactement, telle qu'elle est aujourd'hui et se manifeste par nos actions et par nos discours. Loin de là, Locke débute par rechercher l'origine de l'idée de cause, et il la rapporte sans hésiter à la sensation. Voici le passage de Locke.

Livre II, chap. XXVI, § 1er.—*De la cause et de l'effet. D'où nous viennent les idées de cause et d'effet.*

« En considérant par le moyen des sens la « constante vicissitude des choses, nous ne « pouvons nous empêcher d'observer que plu- « sieurs choses particulières, soit qualités ou sub- « stances, commencent d'exister, et qu'elles re- « çoivent leur existence de la juste application ou « opération de quelque autre être. Or, c'est par « cette observation que nous acquérons les idées « de cause et d'effet. Nous désignons ce qui pro- « duit quelque idée simple ou complexe par le « terme général de cause, et ce qui est produit

« par celui d'effet. Ainsi, après avoir vu que, « dans la substance que nous appelons cire, la « fluidité, qui est une idée simple, qui n'y « était pas auparavant, y est constamment pro- « duite par l'application d'un certain dégré « de chaleur, nous donnons à l'idée simple de « chaleur le nom de cause, par rapport à la flui- « dité qui est dans la cire, et celui d'effet à cette « fluidité. De même, éprouvant que la substance « que nous appelons bois, qui est une certaine « collection d'idées simples à laquelle on donne « ce nom, est réduite par le moyen du feu en « une autre substance qu'on nomme cendre « (autre idée complexe qui consiste dans une « collection d'idées simples, entièrement diffé- « rente de cette idée complexe que nous ap- « pelons bois), nous considérons le feu par « rapport aux cendres comme une cause, et les « cendres comme un effet... » § II. « Après avoir « ainsi acquis les notions de cause et d'effet par « le moyen de ce que nos sens sont capables de « découvrir dans les opérations des corps les uns « à l'égard des autres... »

Ceci est positif; l'idée de cause a son origine dans la sensation. Telle est bien la théorie de Locke; il s'agit de l'examiner. Et d'abord, puisqu'il s'agit de savoir si la sensation nous donne

l'idée de cause, il faut avoir soin de ne pas supposer ce qui est en question; il faut dépouiller la sensation de tout élément étranger et l'interroger toute seule, afin de reconnaître ce qu'elle peut rendre relativement à l'idée de cause.

Je me suppose donc borné exclusivement à la sensation. Cela fait, je prends l'exemple de Locke, celui d'un morceau de cire qui se fond, qui entre dans un état de fluidité par le contact du feu. Or, qu'y a-t-il là pour les sens auxquels je suis réduit? Il y a d'abord deux phénomènes, la cire et le feu, lesquels sont en contact l'un avec l'autre. Voilà ce que les sens m'attestent; ils m'attestent encore dans la cire une modification qui n'y était point auparavant. Tout-à-l'heure ils me montraient la cire dans un état, maintenant ils me la montrent dans un autre, et cet autre état ils me le montrent en même temps qu'ils me montrent, ou immédiatement après m'avoir montré la présence de l'autre phénomène, savoir, le feu; c'est-àdire que les sens me montrent la succession d'un phénomène à un autre phénomène. Les sens me montrent-ils quelque chose de plus? Je ne le vois pas, et Locke ne le prétend point; car, selon lui, les sens nous donnent l'idée de cause dans l'observation de la constante

vicissitude des choses. Or, la vicissitude des choses, c'est bien la succession des phénomènes entre eux; que cette succession reparaisse souvent, plusieurs fois, constamment même, vous aurez une succession constante; mais que cette succession soit constante au point même d'être perpétuelle, ou qu'elle soit bornée à un très petit nombre de cas, le plus ou moins grand nombre de cas n'influe en rien sur la nature de la succession : la succession n'est jamais qu'elle-même. Ainsi la constante vicissitude des choses se réduit au fond à leur vicissitude, laquelle n'est que leur succession, J'accorde à Locke que les sens me donnent cette succession, et Locke ne prétend pas qu'ils donnent rien de plus. La seule question entre nous est donc de savoir si la succession, rare ou constante, de deux phénomènes, explique, épuise l'idée que nous avons de la cause. Si oui, il est clair que les sens nous donnent l'idée de cause; sinon, non. Telle est la vraie, la seule question.

Je le demande, Messieurs, par cela qu'un phénomène succède à un autre et y succède constamment, en est-il la cause ? est-ce là toute l'idée que vous vous formez de la cause ? Quand vous dites, quand vous pensez que le feu est la cause de l'état de fluidité de la cire, je vous demande

si vous entendez seulement que le phénomène de la fluidité succède au phénomène de l'approche du feu; je vous demande si vous ne croyez pas, si le genre humain tout entier ne croit pas qu'il y a dans le feu je ne sais quoi, une propriété inconnue qu'il ne s'agit pas ici de déterminer, à laquelle vous rapportez la production du phénomène de la fluidité de la cire. Je demande si autre chose n'est pas la conception d'un phénomène qui paraît après un autre phénomène, et autre chose la conception dans un phénomène d'une certaine propriété qui produit la modification que les sens nous attestent dans le phénomène qui suit. Je me servirai d'un exemple souvent employé, et qui exprime parfaitement bien la différence du rapport de succession et du rapport de la cause à l'effet. Je suppose qu'à l'heure qu'il est je veuille entendre une harmonie, une suite de sons, et qu'à peine ma volition est accomplie, cette suite de sons se fasse entendre d'un appartement voisin et frappe mon oreille; il n'y a là évidemment qu'un rapport de succession. Mais je suppose que je veux produire des sons, et que je les produise moi-même, est-ce que je ne mets ici, entre ma volition et les sons entendus, que le rapport de succession que tout-à-l'heure je

mettais entre ma première volition et les sons adventices qui se sont fait entendre? Est-ce que je ne mets pas ici entre ma volonté de produire des sons et les sons entendus, outre le rapport évident de succession, un autre rapport encore, et un rapport tout différent? N'est-il pas évident que dans le dernier cas je crois que non seulement le premier phénomène, savoir, la volonté, précède le second, savoir, les sons, mais encore que le premier phénomène produit le second, qu'enfin ma volonté est la cause et les sons l'effet? Cela est incontestable; il est incontestable que dans certains cas nous n'apercevons entre deux phénomènes que le rapport de succession, et que dans certains autres nous mettons entre eux le rapport de la cause à l'effet, et que ces deux rapports ne sont point identiques l'un à l'autre. La conviction de chacun et l'universelle croyance du genre humain ne laissent aucun doute à cet égard. Nos actes ne sont pas seulement des phénomènes qui paraissent à la suite de l'opération de la volition; ils sont jugés par nous et reconnus par les autres comme les effets directs de nos volitions. De là l'imputation morale, l'imputation juridique, et les trois quarts de la vie et de la conduite humaine. S'il n'y a qu'un rapport de suc-

cession entre l'action du meurtrier et la mort de la victime, c'en est fait de la croyance universelle et de la vie civile tout entière. Toute l'action civile est fondée sur cette hypothèse, universellement admise, que l'homme est une cause; comme la science de la nature est fondée sur l'hypothèse que les corps extérieurs sont des causes, c'est-à-dire ont des propriétés qui peuvent produire et produisent des effets. Ainsi de ce que les sens donnent la succession des phénomènes, leur vicissitude plus ou moins constante, il ne suit pas qu'ils expliquent cette liaison des phénomènes entre eux, tout autrement intime et profonde, qu'on appelle la liaison de la cause à l'effet : ils n'expliquent donc pas l'origine de l'idée de cause. Au reste, à cet égard, je renvoie à Hume, qui a parfaitement distingué la vicissitude, c'est-à-dire la succession, de la causation, et qui a très bien établi que celle-ci ne peut venir de la sensation (1). Cela suffit déja pour ruiner la théorie de Locke sur l'origine de l'idée de cause par la sensation.

Ce n'est pas tout; non seulement il y a dans l'entendement humain l'idée de cause; non seu-

(1) *Essais sur l'Entendement humain.* (Essai septième).

lement nous nous croyons la cause de nos actes, et nous croyons que bien souvent certains corps sont la cause du mouvement de certains autres; mais nous jugeons d'une manière générale qu'un phénomène quelconque ne peut commencer à exister soit dans l'espace, soit dans le temps, sans que ce phénomène, qui commence à exister, n'ait sa cause. Il y a ici plus qu'une idée, il y a un principe; et le principe est aussi incontestable que l'idée. Imaginez un mouvement, un changement quelconque, aussitôt que vous concevez ce changement, ce mouvement, vous ne pouvez pas ne pas supposer que ce changement, que ce mouvement ne se soit fait en vertu d'une cause quelconque. Il ne s'agit pas de savoir quelle est cette cause, quelle est sa nature, comment elle a produit tel changement; la seule question est de savoir si l'esprit humain peut concevoir un changement et un mouvement sans concevoir qu'il s'est fait en vertu d'une cause. C'est là dessus qu'est fondée la curiosité des hommes, qui cherchent des causes à tout phénomène, et l'action juridique de la société, qui intervient aussitôt qu'il paraît quelque phénomène qui l'intéresse. Un assassinat, un meurtre, un vol, un phénomène quelconque,

qui tombe sous l'action de la loi, étant donné, on lui suppose un auteur, on suppose un voleur, un meurtrier, un assassin, et on informe, toutes choses qu'on pourrait ne pas faire s'il n'y avait dans l'esprit une véritable impossibilité de ne pas concevoir une cause là où il y a un phénomène qui commence à exister. Remarquez que je ne dis pas qu'il n'y a pas d'effet sans cause; il est évident que c'est là une proposition frivole, dont un terme contient déja l'autre et exprime la même idée d'une manière différente. Le mot effet étant relatif à celui de cause, dire que l'effet suppose la cause, ce n'est pas dire autre chose sinon que l'effet est un effet. Mais on ne fait pas une proposition identique et frivole, quand on affirme que tout phénomène qui commence à exister a nécessairement une cause. Les deux termes de cette proposition ne se contiennent pas réciproquement; l'un n'est pas l'autre; ils ne sont pas identiques l'un à l'autre, et cependant l'esprit met entre eux un lien nécessaire. C'est là ce qu'on appelle le principe de causalité.

Ce principe est réel, certain, incontestable. Et quels en sont les caractères? D'abord il est universel. Je demande s'il y a un sauvage, un

enfant, un vieillard, un homme sain, un homme malade, un idiot même, pourvu qu'il ne le soit pas complètement, qui, lui étant donné un phénomène qui commence à exister, à l'instant n'y suppose une cause? Certainement, si nul phénomène n'est donné, si nous n'avons l'idée d'aucun changement, nous ne supposons point, nous ne pouvons point supposer une cause; car, où nul terme n'est connu, quel rapport peut être saisi? Mais c'est un fait qu'ici un seul terme donné, nous supposons l'autre et leur rapport, et cela universellement; il n'y a pas un seul cas où nous ne jugions ainsi. Bien plus, non seulement nous jugeons ainsi dans tous les cas, naturellement et par la vertu instinctive de notre entendement, mais essayez de juger autrement; essayez, un phénomène vous étant donné, de n'y pas supposer une cause; vous ne le pouvez pas; le principe n'est pas seulement universel, il est nécessaire; d'où je conclus qu'il ne peut dériver des sens. En effet, quand on accorderait que la sensation peut donner l'universel, il est évident qu'elle ne peut donner le nécessaire; car les sens donnent ce qui paraît ou même ce qui est, tel qu'il est ou paraît, tel ou tel phénomène, avec tel caractère accidentel

ou tel autre : mais il répugne qu'ils puissent donner ce qui doit être, la raison d'un phénomène, encore moins sa raison nécessaire.

Il est si vrai que ce ne sont pas les sens et le monde extérieur qui nous donnent le principe de causalité, que, sans l'intervention de ce principe, le monde extérieur, auquel Locke l'emprunte, n'existerait pas pour nous. En effet, supposez qu'un phénomène puisse commencer à paraître dans le temps ou dans l'espace sans que vous y cherchiez nécessairement une cause ; lorsque paraît sous l'œil de la conscience le phénomène de la sensation, ne cherchant pas une cause à ce phénomène, vous ne chercheriez point à quoi il se rapporte ; vous vous arrêteriez à ce phénomène en lui-même, c'est-à-dire à un simple phénomène de la conscience, c'est-à-dire encore à une modification de vous-même ; vous ne sortiriez pas de vous-même ; vous n'atteindriez jamais le monde extérieur. Que faut-il pour que vous atteigniez le monde extérieur et soupçonniez son existence ? il faut qu'une sensation étant donnée, vous soyez forcés de vous demander quelle est la cause de ce nouveau phénomène, et que, dans la double impossibilité de rapporter ce phéno-

mène à vous-même, au moi que vous êtes, et de ne pas le rapporter à une cause, vous soyez forcés de le rapporter à une cause autre que vous, à une cause étrangère, à une cause extérieure. L'idée d'une cause extérieure de nos sensations, telle est l'idée fondamentale du dehors, des objets extérieurs, des corps et du monde. Je ne dis point que le monde, les corps, les objets extérieurs ne soient rien autre chose que la cause de nos sensations; mais je dis que d'abord ils nous sont donnés comme causes de nos sensations, à cette condition et à ce titre. Plus tard, ou en même temps si l'on veut, nous ajoutons à cette propriété des objets d'autres propriétés encore; mais c'est sur celle-là que se fondent toutes celles que nous pouvons connaître ultérieurement. Otez le principe de causalité, la sensation reste sous l'œil de la conscience, et ne nous révèle que son rapport au moi qui l'éprouve, sans nous révéler ce qui la produit, le non moi, les objets extérieurs, le monde. On dit souvent, et les philosophes même disent avec le vulgaire, que les sens nous découvrent le monde; on a raison si, l'on veut dire seulement que sans les sens, sans la sensation, sans ce phénomène préalable, le principe de causalité manquerait

de base pour atteindre les causes extérieures, de sorte que jamais nous ne concevrions le monde. Mais on se tromperait complètement si on entendait que c'est le sens lui-même qui, directement et par sa propre force, sans l'intervention de la raison et d'aucun principe étranger, nous fait connaître le monde extérieur. Connaître en général, connaître quoi que ce soit, est au dessus de la portée des sens. C'est la raison, et la raison seule qui connaît, et connaît le monde; et elle ne le connaît d'abord qu'à titre de cause; il n'est d'abord pour nous que la cause des phénomènes sensitifs que nous ne pouvons nous rapporter à nous-mêmes; et nous ne rechercherions pas cette cause, par conséquent nous ne la trouverions pas, si notre raison n'était pourvu du principe de causalité, si nous pouvions supposer qu'un phénomène peut commencer à apparaître sur le théâtre de la conscience, du temps ou de l'espace sans qu'il ait une cause. Donc le principe de causalité, je ne crains pas de le dire, est le père du monde extérieur, loin qu'il soit possible de l'en tirer, et de le faire venir de la sensation. Quand on parle des objets extérieurs et du monde sans admettre au préalable le principe de causalité, ou on ne sait ce qu'on dit, ou on fait un paralogisme.

Le résultat de tout ceci est que, s'il s'agit de l'idée de cause, nous ne pouvons la trouver dans la succession des phénomènes extérieurs et sensibles; que la succession est la condition de la conception de la cause, son antecédent chronologique, non son principe et sa raison logique; et que s'il ne s'agit pas seulement de l'idée de cause, mais du principe de causalité, le principe de causalité échappe bien plus encore à la tentative de l'expliquer par la succession et la sensation. Dans le premier cas, l'idée de cause, Locke confond l'antécédent d'une idée avec cette idée; et dans le second cas, le principe de causalité, il fait venir des phénomènes du monde extérieur précisément ce sans quoi il n'y aurait pour nous ni dehors ni monde; il suppose ce qui est en question; il confond non plus l'antécédent avec le conséquent, mais le conséquent avec l'antécédent, la conséquence avec son principe; car le principe de causalité est le fondement nécessaire de la connaissance même la plus légère du monde, du plus faible soupçon de son existence; et expliquer le principe de causalité par le spectacle du monde que peut seul donner le principe de causalité, c'est, encore une fois, expliquer le principe par la con-

séquence. Or l'idée de cause et le principe de causalité sont des faits incontestables dans l'entendement humain; donc le système de Locke, qui se condamne à n'obtenir à leur place que l'idée de succession, de succession constante, ne rend pas compte des faits et n'explique pas l'entendement humain.

Messieurs, n'y a-t-il rien de plus dans Locke sur la grande question de la cause? Locke n'assigne-t-il jamais à l'idée de cause une autre origine que la sensation? N'attendez pas de notre philosophe cette parfaite conséquence. Je vous l'ai déja dit, je vous le répéterai bien souvent, rien n'est aussi inconsistant que Locke; et la contradiction n'est pas seulement dans l'*Essai* de livre à livre, mais dans le même livre de chapitre à chapitre, et presque de paragraphe à paragraphe. Je vous ai lu le passage positif du liv. II, chap. XXVI, dans lequel Locke dérive l'idée de cause de la sensation. Hé bien, tournons quelques pages, et nous allons le voir oubliant et son assertion fondamentale, et les exemples particuliers, tout physiques, destinés à la justifier, conclure, au grand étonnement du lecteur attentif, que l'idée de cause vient non plus de la sensation seule, mais de la sensation ou de la réflexion. *Ibid.* : « Nous pouvons

« observer dans ce cas-là, et dans tous les autres, « que la notion de cause et d'effet tire son origine « des idées qu'on a reçues par sensation *ou* par « réflexion ; et qu'enfin ce rapport, quelque éten- « du qu'il soit, se termine à ces sortes d'idées. » Cet *ou*, Messieurs, n'est pas moins qu'une nouvelle théorie; jusqu'ici Locke n'avait pas dit un mot de la réflexion; c'est une contradiction manifeste avec le passage que je vous ai cité. Mais cette contradiction est-elle jetée là au hasard, puis abandonnée et perdue? Oui, dans le chapitre XXVI : non, dans l'ouvrage entier. Lisez un autre chapitre de ce même second livre, chapitre XXI, sur la *puissance*. Au fond, un chapitre sur la puissance est un chapitre sur la cause; car, qu'est-ce que la puissance, sinon la puissance de produire quelque chose, c'est-à-dire une cause (1)? Traiter de la puissance, c'est donc traiter de la cause. Or, quelle est l'origine de l'idée de la puissance, selon Locke, dans le chapitre exprès qu'il consacre à cette recherche? C'est à la fois, comme dans le chap. XXVI, la sensation et la réflexion.

Liv. II, chap. XXI. *De la Puissance.* § 1er. *Comment nous acquérons l'idée de puissance.* « L'es-

(1) Le famen[illegible] est intitulé : *de l'idée du pouvoir.*

« prit étant instruit tous les jours, par le moyen « des sens, de l'altération des idées simples qu'il « remarque dans les choses extérieures, et ob- « servant comment une chose vient à finir et « cesser d'être, et comment une autre, qui n'était « pas auparavant, commence d'exister; réflé- « chissant d'autre part sur ce qui se passe en lui- « même, et voyant un perpétuel changement de « ses propres idées, causé quelquefois par l'im- « pression des objets extérieurs sur ses sens, et « quelquefois par la détermination de son propre « choix; et concluant de ces changemens, qu'il « a vu arriver si constamment, qu'il y en aura à « l'avenir de pareils dans les mêmes choses, pro- « duits par de pareils agens et par de semblables « voies, il vient à considérer dans une chose la « possibilité qu'il y a qu'une de ses idées simples « soit changée, et dans une autre la possibilité « de produire ce changement, et par là l'esprit « se forme l'idée que nous nommons puissance. »

De ces deux origines, j'ai démontré que la [illegible]mière, la sensation, est insuffisante pour ex- [illegible] l'idée de cause, c'est-à-dire de puissance. [illegible] la seconde origine. Mais cette [illegible] précède-t-elle ou suit-elle la [illegible]ons, selon Locke, l'idée de [illegible]n et dans la réflexion;

mais, dans laquelle des deux la puisons-nous d'abord? C'est un des mérites éminens de Locke, que je vous ai signalé la dernière fois, d'avoir montré, dans la question du temps, que la première succession qui nous révèle l'idée du temps n'est point la succession des événemens extérieurs, mais la succession de nos pensées. Ici Locke dit également que c'est d'abord à l'intérieur et non à l'extérieur, dans la réflexion et non dans la sensation, que nous est donnée l'idée de puissance. C'est une contradiction manifeste, j'en conviens, avec son chapitre officiel sur la cause; mais c'est un honneur à Locke d'avoir vu et établi, tout en se contredisant lui-même, que c'est dans la réflexion, dans la conscience de nos opérations, que nous est donnée la première et la plus claire idée de cause. Je veux vous lire ce passage entier de Locke, parce qu'il témoigne d'un véritable talent d'observation, d'une rare sagacité psychologique.

Liv. II, chap. XXI, § 4. *La plus claire idée de la puissance active nous vient de l'esprit.*

. . . . . .

« Si nous y prenons bien garde, les corps ne « nous fournissent pas, par le moyen des sens, « une idée si claire et si distincte de la puissance

« active que celle que nous en avons par les ré-
« flexions que nous faisons sur les opérations de
« notre esprit. Comme toute puissance a des
« rapports à l'action, et qu'il n'y a, je crois, que
« deux sortes d'action dont nous ayons l'idée,
« savoir, la pensée et le mouvement, voyons
« d'où nous avons l'idée la plus distincte des
« puissances qui produisent ces actions. 1° Pour
« ce qui est de la pensée, le corps ne nous en
« donne aucune idée, et ce n'est que par le
« moyen de la réflexion que nous l'avons. 2° Nous
« n'avons pas non plus, par le moyen du corps,
« aucune idée du commencement du mouve-
« ment. Un corps en repos ne nous fournit au-
« cune idée d'une puissance active capable de
« produire du mouvement; et quand le corps
« lui-même est en mouvement, ce mouvement
« est dans le corps une passion plutôt qu'une
« action; car, lorsqu'une boule de billard cède
« au choc du bâton, ce n'est point une action
« de la part de la boule, mais une simple pas-
« sion. De même, quand elle vient à pousser une
« autre boule qui se trouve sur son chemin, et
« la met en mouvement, elle ne fait que lui
« communiquer le mouvement qu'elle avait
« reçu, et en perd tout autant que l'autre en
« reçoit; ce qui ne nous donne qu'une idée fort

« obscure d'une puissance active de mouvoir
« qui soit dans le corps, puisque dans ce cas
« nous ne voyons autre chose qu'un corps qui
« transfère le mouvement sans le produire en
« aucune manière. C'est, dis-je, une idée bien
« obscure de la puissance que celle qui ne va
« pas jusqu'à la production de l'action, mais seu-
« lement à la simple continuation de la passion.
« Or, tel est le mouvement dans un corps poussé
« par un autre corps; car la continuation du
« changement qui est produit dans ce corps, du
« repos au mouvement, n'est non plus une ac-
« tion que ne l'est la continuation du change-
« ment de figure produit en lui par l'impression
« du même coup. Quant à l'idée du commence-
« ment du mouvement, nous ne l'avons que par
« le moyen de la réflexion que nous faisons sur
« ce qui se passe en nous-mêmes, lorsque nous
« voyons par expérience qu'en voulant simple-
« ment mouvoir des parties de notre corps, qui
« étaient auparavant au repos, nous pouvons les
« mouvoir. De sorte qu'il me semble que l'opé-
« ration des corps, que nous observons par le
« moyen des sens, ne nous donne qu'une idée
« fort imparfaite et fort obscure d'une puissance
« active, puisque les corps ne sauraient nous
« fournir aucune idée en eux-mêmes de la puis-

et je le meus. Quand on analyse attentivement ce phénomène de l'effort que M. de Biran considère comme le type des phénomènes de la volonté, voici ce qu'il donne : 1° la conscience d'un acte volontaire ; 2° la conscience d'un mouvement produit; 3° un rapport du mouvement à l'acte volontaire. Et quel est ce rapport? Évidemment ce n'est pas un simple rapport de succession. Répétez en vous le phénomène de l'effort, et vous reconnaîtrez que vous attribuez tous avec une conviction parfaite la production du mouvement dont vous avez conscience à l'opération volontaire antérieure, dont vous avez conscience aussi. Pour vous la volonté n'est pas seulement un acte pur sans efficacité, c'est une énergie productrice; de sorte que là vous est donnée l'idée de cause.

De plus, ce mouvement dont vous avez conscience, que vous rapportez tous comme effet à l'opération antérieure de la volonté, comme opération productrice, comme cause, je vous le demande, Messieurs, ce mouvement, le rapportez-vous à une autre volonté que la vôtre? Cette volonté, la considérez-vous, pourriez-vous la considérer comme la volonté d'un autre, comme la volonté de votre voisin, comme la volonté d'Alexandre ou de César, ou de quelque

mais, dans laquelle des deux la puisons-nous d'abord? C'est un des mérites éminens de Locke, que je vous ai signalé la dernière fois, d'avoir montré, dans la question du temps, que la première succession qui nous révèle l'idée du temps n'est point la succession des événemens extérieurs, mais la succession de nos pensées. Ici Locke dit également que c'est d'abord à l'intérieur et non à l'extérieur, dans la réflexion et non dans la sensation, que nous est donnée l'idée de puissance. C'est une contradiction manifeste, j'en conviens, avec son chapitre officiel sur la cause; mais c'est un honneur à Locke d'avoir vu et établi, tout en se contredisant lui-même, que c'est dans la réflexion, dans la conscience de nos opérations, que nous est donnée la première et la plus claire idée de cause. Je veux vous lire ce passage entier de Locke, parce qu'il témoigne d'un véritable talent d'observation, d'une rare sagacité psychologique.

Liv. II, chap. XXI, § 4. *La plus claire idée de la puissance active nous vient de l'esprit.*

. . . . . .

« Si nous y prenons bien garde, les corps ne « nous fournissent pas, par le moyen des sens, « une idée si claire et si distincte de la puissance

« active que celle que nous en avons par les ré-
« flexions que nous faisons sur les opérations de
« notre esprit. Comme toute puissance a des
« rapports à l'action, et qu'il n'y a, je crois, que
« deux sortes d'action dont nous ayons l'idée,
« savoir, la pensée et le mouvement, voyons
« d'où nous avons l'idée la plus distincte des
« puissances qui produisent ces actions. 1° Pour
« ce qui est de la pensée, le corps ne nous en
« donne aucune idée, et ce n'est que par le
« moyen de la réflexion que nous l'avons. 2° Nous
« n'avons pas non plus, par le moyen du corps,
« aucune idée du commencement du mouve-
« ment. Un corps en repos ne nous fournit au-
« cune idée d'une puissance active capable de
« produire du mouvement; et quand le corps
« lui-même est en mouvement, ce mouvement
« est dans le corps une passion plutôt qu'une
« action; car, lorsqu'une boule de billard cède
« au choc du bâton, ce n'est point une action
« de la part de la boule, mais une simple pas-
« sion. De même, quand elle vient à pousser une
« autre boule qui se trouve sur son chemin, et
« la met en mouvement, elle ne fait que lui
« communiquer le mouvement qu'elle avait
« reçu, et en perd tout autant que l'autre en
« reçoit; ce qui ne nous donne qu'une idée fort

puissance étrangère supérieure? Ou pour vous n'est-ce pas la vôtre? Ne vous imputez-vous pas toujours tout acte volontaire? N'est-ce pas, en un mot, dans la conscience de la volonté, en tant que vôtre, que vous puisez l'idée de votre personnalité, l'idée de vous-mêmes? Le mérite propre de M. de Biran est d'avoir établi que la vovolonté est le caractère constitutif de notre personnalité. Il a été plus loin, trop loin peut-être. Comme Locke avait confondu la conscience et la mémoire avec la personnalité et l'identité du moi, M. de Biran a été jusqu'à confondre la volonté avec la personnalité même; elle en est au moins le caractère éminent; d'où il suit que l'idée de cause, qui nous est donnée incontestablement dans la conscience de la volonté productrice, nous est donnée par cela même dans la conscience de notre propre personnalité, et que c'est nous qui sommes la première cause dont nous ayons connoissance.

Enfin cette cause que nous sommes est impliquée dans tout fait de conscience. La condition nécessaire de tout phénomène aperçu par la conscience, c'est qu'on y fasse attention. Si on n'y fait pas attention, le phénomène est encore peut-être; mais la conscience ne s'y appliquant pas, n'en prenant aucune connaissance, il est pour

« sance de commencer aucune action, soit pen-
« sée, soit mouvement. »

Locke sent bien qu'il se contredit; aussi ajoute-t-il : « Mais si quelqu'un pense avoir une « idée claire de la puissance en observant que « les corps se poussent les uns les autres, cela « sert également à mon dessein, puisque la sen- « sation est une des voies par où l'esprit vient « à acquérir des idées. Du reste, j'ai cru qu'il « était important d'examiner ici, en passant, si « l'esprit ne reçoit point une idée plus claire et « plus distincte de la puissance active par la ré- « flexion que par aucune sensation extérieure. »

Maintenant, cette puissance d'action, dont la réflexion nous donne l'idée distincte que la sensation seule ne peut nous fournir; quelle est-elle? Cette puissance, c'est celle de la volonté.

Liv. II, chap. XXI, § 5. « Une chose qui est « évidente, à mon avis, c'est que nous trouvons « en nous-mêmes la puissance de commencer « ou de ne pas commencer, de continuer ou de « terminer plusieurs actions de notre esprit et « plusieurs mouvemens de notre corps, et cela
plement par une pensée ou un choix de
esprit, qui détermine et commande pour
que telle ou telle action particulière
tte puissance que notre esprit a de

« disposer ainsi de la présence ou de l'absence « d'une idée particulière, ou de préférer le mou- « vement de quelque partie du corps au repos « de cette même partie, ou de faire le contraire, « c'est ce que nous appelons *volonté*. Et l'usage « actuel que nous faisons de cette puissance en « produisant ou en cessant de produire telle ou « telle action, c'est ce qu'on nomme *volition*. « La cessation ou la production de l'action qui « suit d'un tel commandement de l'ame s'appelle « *volontaire*, et toute action qui est faite sans « une telle direction de l'ame se nomme *invo-* « *lontaire*. »

Voilà donc la volonté, considérée comme puissance d'action, comme puissance productrice, et par conséquent comme cause. C'est là, Messieurs, le germe de la belle théorie de M. de Biran sur l'origine de l'idée de la cause. Selon M. de Biran comme selon Locke, l'idée de cause ne nous est pas donnée dans l'observation des phénomènes extérieurs, lesquels considérés seulement avec les sens ne nous manifestent aucune vertu causatrice, et ne paraissent que successifs; elle nous est donnée à l'intérieur, dans la réflexion, dans la conscience de nos opérations et de la puissance qui les produit, savoir, la volonté. Je fais effort pour mouvoir mon bras,

et je le meus. Quand on analyse attentivement ce phénomène de l'effort que M. de Biran considère comme le type des phénomènes de la volonté, voici ce qu'il donne : 1° la conscience d'un acte volontaire ; 2° la conscience d'un mouvement produit; 3° un rapport du mouvement à l'acte volontaire. Et quel est ce rapport? Évidemment ce n'est pas un simple rapport de succession. Répétez en vous le phénomène de l'effort, et vous reconnaîtrez que vous attribuez tous avec une conviction parfaite la production du mouvement dont vous avez conscience à l'opération volontaire antérieure, dont vous avez conscience aussi. Pour vous la volonté n'est pas seulement un acte pur sans efficacité, c'est une énergie productrice; de sorte que là vous est donnée l'idée de cause.

De plus, ce mouvement dont vous avez conscience, que vous rapportez tous comme effet à l'opération antérieure de la volonté, comme opération productrice, comme cause, je vous le demande, Messieurs, ce mouvement, le rapportez-vous à une autre volonté que la vôtre? Cette volonté, la considérez-vous, pourriez-vous la considérer comme la volonté d'un autre, comme la volonté de votre voisin, comme la volonté d'Alexandre ou de César, ou de quelque

2° la supposition d'un phénomène qui doit persister, rester le même. L'induction est le procédé de l'esprit, qui, n'ayant aperçu jusqu'ici un phénomène que dans certains cas, transporte ce phénomène; ce phénomène, dis-je, et non pas un autre, c'est-à-dire encore le même phénomène, dans des cas différens, et nécesairement différens, puisqu'ils ne sont qu'analogues et semblables, et qu'ils ne peuvent être absolument identiques. Le caractère de l'induction est précisément dans le contraste de l'identité du phénomène ou de la loi, et de la diversité des circonstances auxquelles elle est d'abord empruntée, puis transportée. Si donc la connaissance des causes extérieures n'est que l'induction de notre cause personnelle, c'est rigoureusement notre cause, la cause volontaire et libre que nous sommes, que l'induction doit transporter dans le monde extérieur, c'est-à-dire que partout où commencera à paraître dans le temps et dans l'espace un mouvement, un changement quelconque, là nous devons supposer, quoi, Messieurs? une cause en général? non; car, songez-y bien, nous n'avons pas l'idée générale de cause, nous n'avons que l'idée de notre causalité personnelle; nous ne pouvons supposer que ce que nous avons déja, autrement ce ne serait

plus le procédé propre et légitime de l'induction; nous devons donc supposer non l'idée générale et abstraite de cause, mais l'idée particulière et déterminée de la cause particulière et déterminée que nous sommes; d'où il suit que c'est notre causalité que nous devons supposer partout où commence à paraître quelque phénomène : c'est-à-dire que toutes les causes que nous pouvons concevoir ultérieurement ne sont et ne peuvent être que notre personnalité, cause unique de tous les effets, accidens ou événemens qui commencent à paraître. Et remarquez que la croyance au monde et à des causes extérieures est universelle et nécessaire. Tous les hommes l'ont, tous les hommes ne peuvent pas ne pas l'avoir. Aussitôt qu'un phénomène quelconque commence à paraître, tous les hommes croient, pensent, jugent, conçoivent qu'il y a là des causes extérieures, et ils ne peuvent pas ne pas le concevoir. Si donc l'induction explique toute notre conception des causes extérieures, il faut que cette induction soit universelle et nécessaire, c'est-à-dire il faut que ce soit un fait universel et nécessaire que nous nous croyons la cause de tous les événemens, mouvemens et changemens qui arrivent et peuvent arriver.

Oui, Messieurs, à la rigueur, l'induction, l'importation de notre causalité au dehors n'est pas moins que la substitution de notre causalité personelle à toutes les causes de ce monde, la substitution de la liberté humaine au destin, et peut-être rigoureusement la création du monde par l'humanité. Si l'on ne va pas jusque-là, on méconnaît la nature véritable et la portée de l'induction, et j'impose cette conséquence à la théorie de M. de Biran comme sa conséquence légitime et nécessaire.

Mon honorable ami repousserait sans doute cette conséquence comme outrée et forcée; mais en voici une au moins qu'il serait bien contraint d'accepter, et qu'il acceptait presque. Si les causes extérieures, ne sont qu'une induction de la nôtre, et si pourtant on ne veut pas qu'elles soient la nôtre même, il faut au moins qu'elles soient faites, qu'elles soient conçues à l'instar de la nôtre, qu'elles soient sinon nôtres, au moins comme la nôtre, c'est-à-dire personnelles, douées de conscience, volontaires, intentionnelles, libres, animées, vivantes, et vivantes de la même vie que nous, de la vie intellectuelle et de la vie morale. Et en effet, sans prétendre que c'est là toute notre conception des causes extérieures, M. de Biran soutenait que telle est la

conception que nous en formons d'abord. Il en donnait en preuve que l'enfant et les sauvages, c'est-à-dire les peuples enfans, conçoivent toutes les causes extérieures sur le modèle de la leur; qu'ainsi l'enfant se révolte presque contre la pierre qui le frappe, comme si elle avait eu l'intention de le frapper, et que le sauvage personnifie et divinise les causes des phénomènes naturels.

A cela je réponds : N'oublions pas que la croyance au monde et aux causes extérieures, est universelle et nécessaire, et que le fait qui l'explique doit être lui-même un fait universe et nécessaire : d'où il suit que si notre croyance au monde et aux causes extérieures se résout dans l'assimilation de ces causes à la nôtres, cette assimilation doit être un fait universel et nécessaire. Or, là dessus, j'attends la psychologie; j'attends qu'elle prouve que tous les êtres intellectuels et moraux conçoivent les causes extérieures sous la raison de la leur, comme douées de conscience et animées; j'attends qu'elle prouve que cette opinion des enfans et des sauvages n'est pas seulement un fait mais un fait universel, et qu'il n'y a n sauvage qui ne commence ouvé que ce fait est loin encore;

il lui faudra prouver que le fait n'est pas seulement universel, mais qu'il est nécessaire. Or, le caractère d'un fait nécessaire est de ne pas s'arrêter, d'être aujourd'hui et demain encore, d'être sans cesse et d'être partout. La nécessité d'une idée, d'une loi implique la domination de cette idée, de cette loi dans toute l'étendue de la durée, tant que l'esprit humain subsiste. Or, quand même j'accorderais que tous les enfans et tous les peuples enfans commencent par croire que les causes extérieures sont animées, vivantes, libres, personnelles, ce ne serait pas encore là un fait nécessaire; car ce n'est pas là, Messieurs, une opinion qui dure, qui dure toujours et partout: aujourd'hui nous n'y croyons pas; c'est notre honneur de n'y pas croire. Ce qui devrait être une vérité nécessaire, reproduite de siècle en siècle sans exception ni altération, est tout simplement pour nous une extravagance qui a duré plus ou moins longtemps, et qui aujourd'hui est passée sans retour. Par cela seul que l'induction a langui un seul jour, par cela seul il faut conclure que cette induction n'est pas une loi universelle et nécessaire de l'esprit humain, et que par conséquent elle n'explique pas la croyance universelle et nécessaire à l'existence du monde et des causes extérieures.

Nous avons tous, nous ne pouvons pas ne pas avoir la parfaite conviction que ce monde existe, qu'il y a des causes extérieures; et ces causes, nous ne les croyons ni personnelles, ni intentionnelles et volontaires. Voilà la croyance du genre humain; c'est à la philosophie à l'expliquer sans la détruire ni l'altérer. Or, si cette croyance est universelle et nécessaire, le jugement qui la renferme et qui la donne doit avoir un principe qui soit lui-même universel et nécessaire; et ce principe n'est autre que le principe de causalité, principe que la logique et la grammaire présentent aujourd'hui sous cette forme : tout phénomène, tout mouvement qui commence à paraître a une cause. Ce principe est universel et nécessaire, et c'est parce qu'il est universel et nécessaire qu'il en sort le caractère d'universalité et de nécessité dont est marquée notre croyance à l'égard du monde et des causes extérieures. Otez ce principe, et laissez la seule conscience de notre causalité personnelle, jamais nous n'aurons la moindre idée des causes extérieures et du monde. En effet, toutes les fois qu'il paraît sur le théâtre de la conscience un phénomène dont nous ne sommes point la cause, ôtez l'empire du principe de causalité, et il n'y a plus de raison pour que nous demandions à ce phéno-

mène quelle est sa cause; nous n'en rechercherons point la cause; il sera pour nous sans cause : car remarquez que, même pour l'induction dont on parle, même pour tomber dans l'absurdité de donner pour cause à la sensation ou nous ou quelque chose de semblable à nous, il faut avoir le besoin de donner des causes à tout phénomène; et, pour le faire universellement et nécessairement, il faut que ce besoin soit universel et nécessaire, c'est-à-dire qu'il faut avoir le principe de causalité. Ainsi, sans le principe de causalité, tout phénomène est pour nous comme s'il n'avait pas de cause, et nous ne pouvons pas même lui attribuer une cause extravagante. Au contraire, supposez le principe de causalité, et aussitôt qu'un phénomène de sensation commence à paraître sur le théâtre de la conscience, à l'instant le principe de causalité le marque de ce caractère qu'il ne peut pas ne pas avoir une cause. Or, comme la conscience atteste que cette cause n'est pas la nôtre, et que cependant il ne reste pas moins nécessaire que ce phénomène ait une cause, il suit qu'il a une cause, et une cause autre que nous, qui n'est ni personnelle ni volontaire, et qui cependant est une cause, c'est-à-dire une cause simplement efficiente. Or, c'est là précisément l'idée que tous les hommes se font des causes

extérieures; ils les considèrent comme des causes capables de produire les mouvemens qu'ils leur rapportent, mais non pas comme des causes intentionnelles et personnelles. Le principe universel et nécessaire de causalité est le seul principe qui puisse nous donner de pareilles causes; il est donc le procédé véritable et légitime de l'esprit humain dans l'acquisition de l'idée du monde et des causes extérieures.

Maintenant que nous avons démontré que notre croyance à des causes extérieures n'est pas une induction de la conscience de notre cause personnelle, mais bien une application légitime du principe de causalité, reste à savoir comment nous allons de la conscience de notre causalité particulière à la conception du principe général de causalité.

J'admets et je pense fermement que la conscience de notre causalité propre précède toute conception du principe de causalité, par conséquent toute application de ce principe, toute connaissance de la causalité extérieure; et voici, selon moi, comment s'opère dans les profondeurs de l'intelligence le passage du premier fait, du fait de conscience, au fait ultérieur de la conception du principe. Je veux mouvoir mes bras, et je le meus. Nous avons vu que

analysé donne trois élémens : 1° conscience d'une volition qui est mienne, qui m'est personnelle; 2° mouvement produit; 3° enfin, rapport de ce mouvement à ma volonté, lequel rapport est, nous l'avons vu, un rapport de production, de causation; rapport que je ne mets pas plus en question que l'un et l'autre terme; rapport qui m'est donné avec l'un et l'autre terme, qui ne m'est point donné sans les deux termes, et sans lequel les deux termes ne me sont point donnés; de manière que les trois termes me sont donnés en un seul et même fait indivisible, qui est la conscience de ma causalité personnelle. Or, quel est le caractère de ce fait? Le caractère de ce fait, c'est d'être particulier, individuel, déterminé, par cette raison très simple que ce fait est tout personnel. Cette volonté productrice, elle est mienne, par conséquent c'est une volonté particulière et déterminée; ce mouvement que je produis est mien, par conséquent il est particulier et déterminé. Et encore, le caractère de tout ce qui est particulier est d'être susceptible de plus ou de moins. Moi, cause volontaire, j'ai dans tel moment plus ou moins d'énergie, ce qui fait que le mouvement produit par moi en réfléchit plus ou moins, a plus ou moins de force. Tout-à-

l'heure, la puissance causatrice déployée avait tel degré de force; le mouvement produit avait le degré correspondant : maintenant, la puissance causatrice a moins d'énergie, le mouvement produit est plus faible, mais enfin ce dernier mouvement m'appartient-il moins que le premier? Y a-t-il entre les deux termes, entre la cause moi et l'effet mouvement, un rapport moindre dans un cas que dans l'autre? Non, Messieurs; les deux termes peuvent varier, et varient sans cesse d'intensité, le rapport ne varie point. Il y a plus; non seulement le déterminé du fait, si vous me permettez cette expression, savoir les deux termes, varient, mais ils pourraient être autres; ils pourraient même ne pas être. Je pourrais ne pas être; je pourrais ne pas être une cause; je pourrais n'avoir pas produit ce mouvement. Les deux termes, en tant que déterminés, sont affectés de plus ou de moins, et purement accidentels; mais le rapport entre ces deux termes déterminés, variables et contingens, n'est lui-même ni variable ni contingent; il est la partie universelle et nécessaire du fait. Or, en même temps que la conscience saisit les deux termes, la raison saisit leur rapport, et, par une abstraction immédiate qui n'a pas besoin de s'appuyer sur plusieurs faits semblables,

elle dégage l'élément invariable et nécessaire du fait de ses élémens variables et contingens. Essaie-t-elle de mettre en question la vérité de ce rapport; elle ne le peut : toutes les intelligences ont beau faire la même tentative, nulle ne le peut. D'où il suit que cette vérité est une vérité universelle et nécessaire. La raison est donc sous l'empire de cette vérité; elle est dans l'impossibilité de ne pas supposer une cause partout où les sens ou la conscience lui manifestent un mouvement, un phénomène quelconque. Or, l'impossibilité où est la raison de ne pas supposer une cause là où les sens ou la conscience lui donnent un phénomène quelconque, c'est là ce qu'on appelle le principe de causalité, non pas dans sa formule logique actuelle, mais dans son énergie interne et primitive. Nous appelons principe de causalité cette impossibilité où nous sommes de ne pas concevoir une cause partout où nous voyons l'apparence d'un phénomène extérieur ou intérieur qui commence à exister. Que si l'on me demande comment l'universel et le nécessaire sont dans le relatif et le contingent, et peuvent y être aperçus, je réponds que la raison aussi est en nous avec la volonté et les sens, et qu'elle se développe en même temps qu'eux.

Ce que je viens de dire du principe de causalité, on peut le dire de tous les autres principes. C'est un fait qu'il ne faut pas oublier, et qu'on oublie beaucoup trop souvent, que nos jugemens sont tous d'abord des jugemens particuliers et déterminés, et que c'est sous cette forme d'un jugement particulier et déterminé que font leur première apparition toutes les vérités universelles et nécessaires, tous les principes universels et nécessaires. Ainsi les sens m'attestent l'existence d'un corps, et à l'instant je juge que ce corps est dans l'espace, non pas dans l'espace en général, dans l'espace pur, mais dans un certain espace; c'est un certain corps que les sens m'attestent, et c'est dans un certain espace que la raison le place. Puis, lorsque nous considérons le rapport entre ce corps particulier et cet espace particulier, nous trouvons que ce rapport n'est pas lui-même particulier, mais qu'il est universel et nécessaire; et quand nous essayons de concevoir un corps quelconque sans un espace quelconque, nous ne le pouvons. Il en est de même du temps; lorsque la conscience ou les sens nous donnent une succession quelconque d'événemens ou de pensées, à l'instant même nous jugeons que cette succession d'événemens se passe dans un temps déterminé. Tout est dé-

terminé dans le temps et la succession, tels qu'ils nous sont donnés primitivement; il s'agit de telle succession ou de telle autre, d'une heure ou d'un jour, ou d'une année, etc.; mais ce qui n'est pas déterminé et spécial, c'est le rapport entre cette succession et ce temps. Nous faisons varier les deux termes, nous faisons varier la succession et le temps qui renferme la succession, mais le rapport de la succession au temps ne varie pas. C'est encore ainsi que nous est donné le principe de la substance. Lorsqu'un phénomène se passe sur le théâtre de ma conscience, ce phénomène est un phénomène particulier et déterminé, et non pas un phénomène quelconque, et alors je juge que sous ce phènomène particulier est un être qui en est le sujet, non pas un être général et abstrait, mais réel et déterminé, moi. Tous nos jugemens primitifs sont personnels et déterminés, et cependant dans les profondeurs de ces jugemens personnels et déterminés sont déja des rapports, des vérités, des principes, qui ne sont point personnels et déterminés, lors même qu'ils se déterminent et s'individualisent dans le déterminé et dans l'individualité de leurs termes. Telle est la première forme des vérités de la géométrie et de l'arithmétique. Voici, par exemple,

deux objets et deux objets; là, tout est déterminé; ces quantités à additionner sont concrètes et non discrètes. Vous jugez que ces deux objets et ces deux objets font quatre objets. Hé bien! qu'y a-t-il là? Encore une fois, tout est contingent et variable, excepté le rapport. Vous pouvez faire varier les objets, mettre des pierres au lieu de ces livres, des chapeaux au lieu des pierres, et le rapport ne varie point. Il y a plus; pourquoi avez-vous jugé que ces deux objets déterminés, additionnés avec deux autres objets déterminés, font quatre objets déterminés? Songez-y; c'est par la vertu de cette vérité que deux et deux font quatre. Or, cette vérité de rapport est toute abstraite, et indépendante de la nature des deux termes concrets, quels qu'ils soient. C'est donc la vérité abstraite, cachée dans le concret, qui vous fait prononcer sur le concret que deux objets concrets et deux objets concrets font quatre objets. L'abstrait nous est donné dans le concret, l'invariable et le nécessaire dans le relatif et le contingent, la raison dans les sens et la conscience. Ce sont les sens qui vous attestent l'existence des quantités concrètes et des corps; c'est la conscience, à savoir, le sens interne, qui vous atteste la présence d'une succession de pensées, et celle de tous les phé-

nomènes sous lesquels est votre identité personnelle. En même temps, la raison intervient et prononce que les rapports des quantités en question sont des rapports abstraits, universels, nécessaires; la raison prononce que le rapport du corps à l'espace est un rapport nécessaire; que le rapport entre la succession et le temps est un rapport nécessaire; que le rapport entre la pluralité phénoménale que forment nos pensées dans la conscience et la substance identique à elle-même qui est d'abord le moi, est aussi un rapport nécessaire. Ainsi, dans le berceau de la connaissance sont mêlées ensemble l'action des sens et de la conscience avec celle de la raison. Le sens et la conscience donnent les phénomènes externes et internes, le variable, le contingent; la raison nous donne les vérités universelles et nécessaires mêlées aux vérités accidentelles et contingentes, qui résultent directement de l'aperception des phénomènes internes ou externes, et ces vérités universelles et nécessaires constituent les principes universels et nécessaires. Or, il en est du principe de causalité comme des autres principes; jamais l'esprit humain ne le concevrait dans son universalité et sa nécessité, si d'abord ne nous était donné un fait particulier de causation; et

ce fait primitif particulier est celui de notre causalité propre et personnelle, manifestée à la conscience dans l'effort ou acte volontaire. Mais ce fait ne suffit pas à lui tout seul pour expliquer la connaissance des causes extérieures, parce qu'alors il faudrait que les causes extérieures ne fussent qu'une induction de la nôtre, c'est-à-dire qu'il faudrait résoudre la croyance du genre humain, sa croyance universelle et nécessaire, dans une absurdité, et dans une absurdité transitoire, que l'expérience dément, et qui est aujourd'hui abandonnée : cette explication est donc inadmissible. Il faut concevoir que dans le sein du fait contingent et déterminé, je veux mouvoir mon bras et je le meus, est un rapport du mouvement comme effet au vouloir comme cause, lequel rapport indépendant de la nature de ses deux termes est immédiatement saisi par la raison comme une vérité universelle et nécessaire. De là, Messieurs, le principe de causalité; et alors, mais seulement alors, nous pouvons avec ce principe atteindre les causes extérieures, parce que ce principe surpasse la portée de notre conscience, et qu'avec lui nous pouvons juger universellement et nécessairement que tout phénomène, quel qu'il soit, a [illegible]. Ainsi armés, pour ainsi dire, qu'un

phénomène nouveau se présente, et nous le rapportons universellement et nécessairement à une cause; et cette cause n'étant pas nous au témoignage de la conscience, nous ne jugeons pas moins universellement et nécessairement que cette cause existe, seulement nous jugeons qu'elle est autre que nous, qu'elle est étrangère, externe: c'est là, encore une fois, l'idée de l'extériorité, et la base de notre conviction de l'existence des causes extérieures et du monde; conviction universelle et nécessaire, parce que le princpe du jugement qui nous la donne est lui-même universel et nécessaire.

Sans doute, en même temps que nous concevons des causes externes, étrangères à nous, autres que nous, non intentionnelles, non volontaires, de pures causes, telles que peut les donner l'application rigoureuse du principe général de la causalité, l'enfant, le sauvage, le genre humain dans l'enfance ajoute quelquefois, très souvent même, à cette idée d'extériorité, de cause externe, purement efficace, l'idée d'une volonté, d'une personnalité semblable à la nôtre. Mais d'abord, Messieurs, de ce que ce second fait accompagne quelquefois le premier, il ne suit pas qu'il faille le confondre avec lui; pour être att[illegible]

nécessaire, ce nouveau fait n'est pas pour cela nécessaire et universel, je l'ai démontré; il ne donne que l'erreur et des superstitions passagères, à l'encontre de la vérité permanente et inviolable qu'engendre le principe de causalité. Mais, enfin, le fait est réel, les erreurs qu'il entraîne incontestables, quoique locales et passagères; il faut donc l'expliquer; et en voici l'explication très simple. Comme le principe de causalité, quoique universel et nécessaire, nous est donné d'abord dans le fait contingent de la conscience de notre causalité propre, en même temps que le principe agit, et avec les caractères qui lui appartiennent, il garde avec lui, pour ainsi dire, dans ses premières applications, la trace de son origine, et la croyance au monde extérieur est accompagnée de quelque assimilation plus ou moins vague des causes extérieures à la nôtre. Ce fait a lieu quelquefois, mais non pas toujours, parce qu'il est emprunté à un fait qui est lui-même tout contingent, savoir, la conscience de notre personnalité. Ajoutez qu'ici comme en toutes choses c'est la vérité qui sert d'appui à l'erreur; car la personnification arbitraire et insensée des causes extérieures en présuppose l'existence, c'est-à-dire une application quelconque du principe de causalité. L'induc-

tion égare donc le principe de causalité ; mais, loin de le constituer, elle le présuppose.

C'est ainsi qu'une saine psychologie, décidée à n'abandonner jamais les conceptions de l'esprit humain, telles qu'elles sont dans l'esprit humain, remonte peu à peu jusqu'à leurs véritables origines; tandis que la psychologie systématique de Locke, s'enfonçant d'abord dans la question de l'origine de nos idées et de nos principes avant d'avoir déterminé avec précision les caractères incontestables dont ils sont actuellement marqués, et n'admettant d'autre origine que la sensation ou la réflexion, croit trouver l'origine de l'idée de cause dans la sensation et le simple spectacle du monde extérieur. Bientôt elle est forcée d'abandonner cette origine, et elle a recours à une autre origine, savoir, l'origine par la réflexion ; mais cette origine elle-même, qui peut nous donner l'idée de cause volontaire et personnelle, ne peut donner que cette idée et non pas le principe de causalité, et par conséquent elle ne peut expliquer la connaissance des causes extérieures purement efficientes. Si donc on veut s'arrêter à cette origine trop étroite, que faut-il? Il faut confondre, avec ce résultat universel et nécessaire que nous concevons des causes hors de

nous, cet autre fait purement accidentel et transitoire, qu'il nous arrive de concevoir ces causes comme des causes personnelles, de manière à expliquer la connaissance des causes externes par la simple induction de notre propre causalité, et à expliquer par conséquent le principe de causalité par la réflexion et la conscience, c'est-à-dire par l'une des deux origines convenues de toute connaissance. Mais, encore une fois, la conception des causes externes, comme personnelles et douées de conscience, n'est qu'une erreur de l'enfance de la raison humaine, et non une loi de cette raison : on n'en peut donc tirer l'explication de la croyance légitime, universelle et nécessaire du genre humain.

En terminant, j'ai besoin de demander grace pour la longueur de cette leçon ; mais je devais cette discussion, bien imparfaite encore, et à l'importance de la matière, et à la mémoire du grand métaphysicien que sa sagacité et sa profondeur même ont ici égaré sur les pas de Locke. Doué d'un sens psychologique admirable, M. de Biran avait pénétré si avant dans l'intimité du fait de conscience qui nous donne la première idée de cause, l'idée de la cause volontaire et personnelle que nous sommes, qu'il ne sortit guère de ce fait et de cette idée, et négligea

tion égare donc le principe de causalité; n
loin de le constituer, elle le présuppose.

C'est ainsi qu'une saine psychologie, déc
à n'abandonner jamais les conceptions de
prit humain, telles qu'elles sont dans l'
humain, remonte peu à peu jusqu'à leur
tables origines; tandis que la psychologi
matique de Locke, s'enfonçant d'abord
question de l'origine de nos idées et
principes avant d'avoir déterminé a
sion les caractères incontestables do
actuellement marqués, et n'admett
origine que la sensation ou la réfl
trouver l'origine de l'idée de ca
sensation et le simple spectacle d
térieur. Bientôt elle est forcée
cette origine, et elle a recours à
gine, savoir, l'origine par la r
cette origine elle-même, qui pe
l'idée de cause volontaire et
peut donner que cette idée et
cipe de causalité, et par consé
expliquer la connaissance des
purement efficientes. Si don
à cette origine trop étroite,
confondre, avec ce résultat
saire que nous concevons

nous, cet autre fait purement accidentel et transitoire, qu'il nous arrive de concevoir ces causes comme des causes personnelles, de manière à expliquer la connaissance des causes externes par la simple induction de notre propre causalité, et à expliquer par conséquent le principe de causalité par la réflexion et la conscience, c'est-à-dire par l'une des deux origines convenues de toute connaissance. Mais, encore une fois, la conception des causes externes, comme personnelles et douées de conscience, n'est qu'une erreur de l'enfance de la raison humaine, et non une loi de cette raison : on n'en peut donc tirer l'explication de la croyance légitime, universelle et nécessaire du genre humain.

En terminant, j'ai besoin de demander grace pour la longueur de cette leçon ; mais je devais cette discussion, bien imparfaite encore, et à l'importance de la matière, et à la mémoire du grand métaphysicien que sa sagacité et sa profondeur même ont ici égaré sur les pas de Locke. Doué d'un sens psychologique admirable, M. de Biran avait pénétré si avant dans l'intimité du fait de conscience qui nous donne la première idée de cause, l'idée de la cause volontaire et personnelle que nous sommes, qu'il ne sortit guère de ce fait et de cette idée, et négligea

trop le principe de causalité, confondant ainsi, comme Locke, l'antécédent du principe avec le principe lui-même; ou, lorsqu'il essayait d'expliquer le principe de causalité, il l'expliquait par *une induction naturelle* qui transporte avec elle dans le monde extérieur la conscience, la volonté et tous les attributs propres de son modèle, confondant ainsi une application particulière, passagère et erronée du principe de causalité avec ce principe, vrai, universel et nécessaire en lui-même, c'est-à-dire confondant, par une erreur singulière, non plus l'antécédent avec le conséquent, mais le conséquent avec l'antécédent. La théorie de M. de Biran est le développement de celle de Locke; elle la reproduit avec plus d'étendue et de profondeur, elle en épuise à la fois les mérites et les défauts (1).

(1) Voyez, pour la théorie du principe de causalité que nous avons ici brièvement indiquée, les *Fragmens philosophiques*, Programme du Cours de philosophie de 1817, pag. 234-239, et la Thèse de 1817 sur la Métaphysique et la Géométrie, p. 357-389.

VINGTIÈME LEÇON.

Suite de l'examen du second livre de l'*Essai sur l'Entendement humain.* De l'idée du bien et du mal. Réfutation. — Conclusions du second livre. De la formation et du mécanisme des idées dans l'entendement. Des idées simples et complexes. — De l'activité et de la passivité de l'esprit dans l'acquisition des idées. — Des caractères les plus généraux des idées. — De l'association des idées. — Examen du troisième livre de l'*Essai sur l'Entendement humain* sur les mots. Part de l'éloge. — Examen des propositions suivantes : 1° Les mots tirent-ils leur première origine d'autres mots qui signifient des idées sensibles ? — 2° La signification des mots est-elle purement arbitraire ? — 3° Les idées générales ne sont-elles que des mots ? Du nominalisme et du réalisme. — 4° Les mots sont-ils la seule cause d'erreurs, et toute science n'est-elle qu'une langue bien faite ? Fin de l'examen du troisième livre.

MESSIEURS,

C'est un fait incontestable que, quand nous avons bien ou mal fait, quand nous avons accompli la loi du juste et de l'injuste ou que nous l'avons enfreinte, nous jugeons que nous méritons une récompense ou une punition ; et c'est un fait encore que nous la recueillons en effet,

1° dans le plaisir de la conscience ou dans l'amertume du remords; 2° dans l'estime ou le mépris de nos semblables, qui, étant aussi des êtres moraux, jugent comme nous du bien et du mal, jugent comme nous que le bien et le mal méritent punition et récompense, et nous punissent et nous récompensent, selon la nature de nos actes, tantôt par la peine ou la récompense morale de leur mépris ou de leur estime, tantôt par des récompenses ou des peines physiques, que les lois positives, interprètes légitimes de la loi naturelle, tiennent prêtes pour les actions généreuses ou pour les délits et les crimes; 3° enfin, si nous élevons nos regards au delà de ce monde, si nous concevons Dieu comme il faut le concevoir, non seulement comme l'auteur du monde physique, mais comme le père du monde moral, comme la substance même du bien et de la loi morale, nous ne pouvons pas ne pas concevoir que Dieu doit aussi tenir prêtes des récompenses ou des punitions pour ceux qui ont accompli ou enfreint la loi. Mais supposez qu'il n'y ait ni bien ni mal, ni juste ni injuste en soi; supposez qu'i
pas de loi : il ne peut y avoir aucun
aucun démérite à l'avoir enfrei
plie; il n'y a pas lieu à punition

il n'y a lieu ni aux plaisirs de la conscience ni aux douleurs du remords; il n'y a lieu ni à l'approbation ni à la désapprobation des hommes, à leur estime ou à leur mépris; il n'y a lieu ni aux supplices ni aux récompenses de l'ordre social dans cette vie, ni dans l'autre aux récompenses et aux punitions du législateur suprême. L'idée de la récompense et de la peine repose donc sur celle du mérite et du démérite, laquelle repose sur celle d'une loi. Or, que fait ici Locke? il tire l'idée du bien et du mal, la loi morale et toutes les règles de nos devoirs de la crainte et de l'espérance de récompenses et de punitions humaines ou divines, c'est-à-dire pour écarter toute autre considération, et pour rester sur le terrain de la méthode scientifique, il fonde le principe sur la conséquence; il confond, non plus comme antérieurement, l'antécédent avec le conséquent, mais le conséquent avec l'antécédent. Et d'où vient, Messieurs, cette confusion? de cette source de toute confusion que nous avons tant de fois signalée, la recherche prématurée des causes avant une suffisante étude des effets, la recherche de l'origine de l'idée du bien et du mal avant d'avoir constaté soigneusement les caractères, et tous les caractères de cette idée. Per-

mettez-moi de m'arrêter un moment sur cette importante matière.

D'abord, que dans l'entendement humain, tel qu'il est aujourd'hui, il y ait l'idée du bien et l'idée du mal, tout-à-fait distinctes l'une de l'autre, c'est ce que l'observation la plus superficielle, pourvu qu'elle soit impartiale, démontre aisément; c'est un fait qu'en présence de certaines actions la raison les qualifie de bonnes ou de mauvaises, de justes ou d'injustes, d'honnêtes ou de déshonnêtes. Et ce n'est pas seulement dans quelques hommes d'élite que la raison porte ce jugement; il n'y a pas un homme ignorant ou instruit, civilisé ou sauvage, pourvu qu'il soit un être raisonnable et moral, qui ne porte le même jugement. Comme le principe de causalité s'égare et se rectifie dans l'application sans cesser d'être, ainsi la distinction du bien et du mal peut porter à faux, varier dans ses objets et s'éclairer avec le temps sans cesser d'être la même au fond dans tous les hommes; c'est une conception universelle de la raison, et voilà pourquoi toutes les langues, ces images fidèles de la pensée, la reproduisent. Non seulement cette distinction est une conception universelle, elle est aussi une conception nécessaire. En vain la raison, après l'avoir conçue, essaie de la récuser

et d'en mettre en question la vérité, elle ne le peut; on ne peut à volonté regarder la même action comme juste ou injuste; ces deux idées résistent à toute tentative de les permuter l'une dans l'autre : elles peuvent changer d'objets, jamais de nature. Il y a plus : la raison ne peut concevoir la distinction du bien et du mal, du juste et de l'injuste, de l'honnête et du déshonnête, sans concevoir à l'instant même que l'un ne doit pas être fait et que l'autre doit être fait : la conception du bien et du mal donne immédiatement celle de devoir et de loi, et, comme l'une est universelle et nécessaire, l'autre l'est également. Or, une loi nécessaire pour la raison en matière d'action, c'est, pour un agent raisonnable mais libre, une simple obligation, mais c'est une obligation absolue. Le devoir nous oblige sans nous enchaîner; mais en même temps, si nous pouvons le violer, nous ne pouvons le renier; et alors même que la faiblesse de la liberté et l'ascendant de la passion font mentir en quelque sorte l'action à sa loi, la raison indépendante maintient la loi violée comme une loi inviolable, et l'impose encore avec une autorité suprême à l'action infidèle comme sa règle imprescriptible. Le sentiment de la raison et celui de l'obligation mo-

rale, qu'elle nous révèle et qu'elle nous impose, c'est la conscience à son degré et dans son emploi le plus élevé, c'est la conscience morale proprement dite.

Remarquez bien sur quoi porte l'obligation : elle porte sur le bien à faire; elle ne porte que sur ce point, mais là elle est absolue. Elle est donc indépendante de toute considération étrangère; elle n'a rien à voir avec les facilités ou les périls que son accomplissment rencontre, ni avec les conséquences qu'il entraîne, avec le plaisir ou la peine, c'est-à-dire avec le bonheur et le malheur, c'est-à-dire encore avec tout motif, quel qu'il soit, d'utilité; car le plaisir et la peine, le bonheur et le malheur, ne sont que des objets de la sensibilité; le bien et l'obligation morale sont des conceptions de la raison; l'utile n'est qu'un accident qui peut être ou n'être pas; le devoir est un principe.

Maintenant, le bien n'est-il pas toujours utile à celui qui l'accomplit et aux autres? C'est une autre question qui n'est plus du ressort de la raison, mais de l'expérience. L'expérience la décide-t-elle toujours affirmativement? Même alors, et l'utile fût-il inséparable du bien, le bien et l'utile n'en seraient pas moins distincts en eux-mêmes, et ce ne serait pas à titre d'utile

que la vertu serait obligatoire, et qu'elle obtiendrait la vénération et l'admiration universelles. On l'admire, Messieurs; donc on ne la prend pas seulement comme utile. L'admiration est un phénomène qu'il est impossible d'expliquer tout entier par l'utilité.

Si le bien n'était que l'utile, l'admiration que la vertu excite serait toujours en raison de son utilité : or cela n'est pas. L'humanité a tort peut-être d'être ainsi faite; mais son admiration n'est pas toujours l'expression de son intérêt. L'acte vertueux le plus utile ne peut jamais l'être autant que certains phénomènes naturels qui répandent et entretiennent partout la vie. Il n'y a pas un acte de vertu, si salutaire qu'il soit, qui puisse être comparé sous ce rapport avec l'influence bienfaisante du soleil. Et qui jamais a admiré le soleil? qui jamais a éprouvé pour lui le sentiment d'admiration et de respect que nous inspire l'acte vertueux le plus stérile? C'est que le soleil n'est qu'utile; tandis que l'acte vertueux, utile ou non, est l'accomplissement d'une loi, auquel l'agent que nous qualifions de vertueux, et que nous admirons, s'est [illegible]formé volontairement. On peut profiter d'une [illegible] sans l'admirer, comme on peut l'admi[illegible] profiter. Le fondement de l'admi-

ration n'est donc pas l'utilité que l'objet admiré procure aux autres; ce n'est pas davantage, c'est encore bien moins l'utilité que l'action procure à celui qui la fait. L'action vertueuse ne serait alors qu'un calcul heureux; on pourrait bien en féliciter son auteur, mais on ne serait pas tenté le moins du monde de l'admirer. L'humanité demande à ses héros un autre mérite que celui du marchand habile; et loin que l'utilité de l'agent et son intérêt personnel soient le titre et la mesure de l'admiration, c'est un fait que, toutes choses égales d'ailleurs, le phénomène de l'admiration décroît ou s'élève en proportion même des sacrifices que coûte l'action vertueuse. Mais voulez-vous une preuve manifeste que la vertu ne repose pas sur l'intérêt personnel de celui qui la pratique; prenez l'exemple que je vous ai déja cité (1), celui de l'honnête homme auquel sa vertu tourne en ruine au lieu de lui être utile; et pour prévenir toute idée de calcul, supposez un homme qui donne sa vie pour la vérité, qui meurt sur un échafaud, jeune et plein de jours, pour la cause de la justice. Ici point d'avenir, donc nulle chance de bonheur ultérieur; donc

(1) Tome 1er., 8e leçon.

nul calcul, nul intérêt personnel possible. Cet homme, si la vertu n'est que l'utile, est un fou, et l'humanité qui l'admire est en délire. Ce délire est un fait pourtant, un fait incontestable; il démontre sans réplique que dans l'entendement humain, tel qu'il est, autre chose est l'idée du bien et du mal, de la vertu et du vice, autre chose l'idée de l'utile, du plaisir et de la peine, du bonheur et du malheur.

Je viens de vous montrer la différence essentielle et métaphysique de ces idées (1); il faut maintenant vous en faire voir le rapport. Il est certain que l'idée de la vertu est distincte, dans l'entendement humain, de celle du bonheur; mais je demande si, lorsque vous rencontrez un homme vertueux, un agent moral, qui, libre d'accomplir ou de ne pas accomplir une loi sévère, l'accomplit aux dépens de ses affections les plus chères; je demande, si cet homme, cet agent moral ne vous inspire pas, indépendamment de l'admiration qui s'attache à l'acte, un sentiment de bienveillance qui s'attache à la personne? N'est-il pas vrai que vous seriez disposés, si le bonheur était dans vos mains, à le répandre sur cet homme vertueux? N'est-il pas

(1) Voyez les *Fragmens philosophiques*, programme d'un Cours de philosophie, pag. 248-249.

vrai qu'il vous paraît mériter d'être heureux, et qu'à son égard le bonheur ne vous paraît plus seulement un fait arbitraire, mais un droit. En même temps, quand l'homme coupable se trouve malheureuxpar l'effet de ses vices, ne jugeons-nous pas qu'il l'a mérité? En un mot, ne jugeons-nous pas, en général, qu'il serait injuste que le vice fût heureux et la vertu malheureuse? C'est là évidemment l'opinion commune de tous les hommes; et cette opinion n'est pas seulement universelle, c'est une conception nécessaire. En vain la raison essaierait-elle de concevoir le vice digne du bonheur, elle n'y peut parvenir, et elle ne peut parvenir à ne pas mettre une harmonie intime entre le bonheur et la vertu. Et en cela, nous ne sommes pas des êtres sensibles qui aspirons au bonheur, ni des êtres sympathiques qui le souhaitons à nos semblables; nous sommes des êtres raisonnables et moraux qui jugeons ainsi pour les autres comme pour nous-mêmes, avec une autorité supérieure; et quand les faits ne s'accordent pas avec nos jugemens, ce ne sont pas nos jugemens que nous condamnons; nous les maintenons invinciblement devant les faits contraires que nous n'hésitons pas à qualifier de désordres. L'idée de mérite et de démérite est inséparable pour la

raison de celle de la loi morale, accomplie ou violée (1). De là, Messieurs, l'idée de peine et de récompense, idée universelle et nécessaire comme son principe.

Là où la vertu et le vice ont leur peine et leur récompense, il y a ordre pour nous; là où le vice et la vertu sont sans punition et sans récompense ou également traités, là, pour nous, il y a désordre. Les récompenses et les punitions sont diverses, selon les cas qu'il ne s'agit point ici de déterminer et de classer avec une précision parfaite. Quand les actes vicieux ne sortent pas d'une certaine sphère, la sphère de la personne qui les commet, nous ne leur imposons d'autre peine que le mépris : nous les punissons par l'opinion. Quand ils sortent de cette sphère et atteignent celle d'autrui, alors ils tombent sous les lois positives; et de là les lois pénales. En tout temps, en tous lieux, ces deux genres de punitions, morales et matérielles, ont été infligés aux agens vicieux. Sans aucun doute, il est utile à la société d'infliger le mépris à celui qui viole l'ordre moral; sans aucun doute, il est utile à la société de punir effectivement celui qui porte atteinte aux bases de l'ordre so-

(1) *Ibid.*, pag. 251.

cial. Cette considération d'utilité est réelle; elle est puissante; mais je dis qu'elle n'est pas la seule, qu'elle n'est pas la première, qu'elle n'est qu'accessoire, et que la base immédiate de toute pénalité est l'idée du mérite et du démérite essentiel des actions, l'idée générale de l'ordre qui veut impérieusement que le mérite et le démérite des actes, qui est une loi de la raison et de l'ordre, se réalise dans une société qui se prétend raisonnable et bien ordonnée. A ce titre, et à ce titre seul de réaliser cette loi de la raison et de l'ordre, les deux puissances de la société, l'opinion et l'état, nous paraissent fidèles à leur loi première. Vient ensuite l'utilité, l'utilité immédiate de réprimer le mal, l'utilité indirecte de le prévenir par l'exemple, c'est-à-dire par la crainte. Mais cette considération a besoin d'une base supérieure qui la légitime. Supposez, en effet, qu'il n'y ait en soi ni bien ni mal, et par conséquent ni mérite ni démérite essentiel, et par conséquent encore nul droit absolu de mépriser et de punir, de quel droit, je vous prie, déshonorer un homme, le faire monter sur l'échafaud, ou le mettre pendant toute sa vie dans les fers, pour l'utilité des autres, quand l'action de cet homme n'est ni bonne ni mauvaise, et ne mérite en soi ni blâme ni puni-

tion? Supposez qu'il ne soit pas juste en soi de mépriser cet homme et de le punir, c'en est fait de la légitimité de l'infamie et de la gloire, de la légitimité de toute espèce de récompense et de punition. Je dis plus : si la peine n'a d'autre fondement que l'utilité, c'en est fait de son utilité même; car, pour qu'une peine soit utile, il faut 1° que celui auquel on l'inflige, pourvu qu'il est du principe du mérite et du démérite, se trouve justement puni et accepte sa punition avec une disposition convenable; 2° que les spectateurs, pourvus également du principe du mérite et du démérite, trouvent le coupable justement puni en tant que coupable, s'appliquent par anticipation la même justice, et soient rappelés à l'ordre par la vue de ses légitimes représailles. De là l'utilité de l'exemple; de là l'utilité de la peine, soit morale, soit physique. Mais ôtez ce fondement de la justice, et vous détruisez son utilité; vous substituez l'indignation et l'horreur à la leçon et au repentir, et dans le condamné et dans le public; vous révoltez au lieu d'avertir; vous mettez le courage, la sympathie, tout ce qu'il y a de noble et de grand dans la nature humaine du côté de la victime; vous soulevez toutes les ames énergiques contre la société et ses lois artificielles. Ainsi l'utilité même de la peine repose la justice, loin que la justice repose sur

l'utilité de la peine. La peine est la sanction de la loi, non son fondement. L'ordre moral ne re-repose pas sur la peine, mais bien la peine sur l'ordre moral. L'idée du bien et du mal ne repose que sur elle-même et sur la raison qui nous la révèle; elle est la condition de l'idée du mérite et du démérite, laquelle est la condition de l'idée de la peine et de la récompense; celle-ci est donc aux deux premières, surtout à l'idée du bien et du mal, dans le rapport de la conséquence au principe (1).

Ce rapport, qui contient l'ordre moral tout entier, subsiste aussi inviolable que la raison même qui nous le donne, lorsqu'on passe de la sphère de cette vie et de la société humaine à celle de la religion et d'un monde où Dieu règne sans partage, où le destin fait place à l'action pure de la providence, où le fait et le droit ne sont qu'une seule et même chose. Là, nous ne pouvons concevoir Dieu sans le concevoir comme la cause et la substance du bien, comme le représentant en quelque sorte de la loi morale, c'est-à-dire sans lui rapporter la loi qui nous est imposée. Or, en même temps que nous concevons Dieu comme nous imposant une loi juste, nous ne pouvons pas ne pas concevoir

(1) Voyez la *traduction de Platon*, t. III, argument du Gorgias.

que Dieu attache une peine ou une récompense à l'accomplissement de cette loi ou à son infraction. L'idée de mérite et de démérite transportée en quelque sorte dans l'autre monde est la base de la conception des peines et des récompenses de l'autre vie. Supposez que Dieu ne soit pas pour nous le représentant de la loi morale, il nous paraîtrait impossible qu'il pût nous punir ou nous récompenser pour l'avoir enfreinte ou pour l'avoir remplie. Ce n'est pas sur le caprice d'un être supérieur à nous en puissance que réside la légitimité des peines et des récompenses de l'autre vie. Otez la justice de Dieu; sa puissance, tout absolue qu'elle soit, ne nous paraît plus un fondement suffisant des peines et des récompenses. Otez sa justice; que reste-t-il? un ordre et non une loi; et au lieu de la réalisation sublime de l'idée du mérite et du démérite, la vie future n'est plus que la menace d'une force supérieure sur un être plus faible, condamné au rôle de patient et de victime. Dans le ciel comme sur la terre, et dans le ciel bien mieux encore que sur la terre, la sanction de la loi n'en est pas le fondement; la peine et la récompense dérivent du bien et du mal, elles ne le constituent pas (1).

(1) *Fragm. philos.* Programme d'un Cours de philosophie. pag. 256-259.

Appliquons à tout ceci les distinctions que nous avons précédemment établies. Nous avons distingué l'ordre logique des idées de leur ordre d'acquisition. Dans le premier, une idée est la condition logique d'une autre idée lorsqu'elle l'explique; dans le second, une idée est la condition chronologique d'une autre idée lorsqu'elle naît dans l'esprit humain avant elle. Or je dis que, dans la question qui nous occupe, l'idée de la justice, l'idée de la loi morale, violée ou accomplie, est : 1° la condition logique de l'idée du mérite ou du démérite qui sans elle est incompréhensible et inadmissible; 2° l'antécédent, la condition chronologique de l'acquisition de l'idee du mérite ou du démérite, qui certes jamais ne naîtrait dans l'esprit, si préalablement n'était donnée l'idée du juste et de l'injuste. Or Locke, après avoir confondu souvent, comme nous l'avons vu, la condition logique d'une idée avec sa condition chronologique, confond ici à la fois la condition logique et chronologique d'une idée avec cette même idée, et même avec une conséquence de cette idée; car l'idée de peine et de récompense n'est qu'une conséquence de l'idée du mérite et du démérite, qui, à son tour, n'est qu'une conséquence de l'idée du bien et du mal, du juste et de l'injuste, qui est ici le principe suprême au delà

duquel il est impossible de remonter. Ainsi, au lieu de poser d'abord l'idée du bien et du mal, puis celle du mérite et du démérite, puis celle de la peine et de la récompense, c'est la récompense ou la punition, c'est-à-dire le plaisir ou la douleur qui en résulte, qui, suivant Locke, est le fondement du bien et du mal et de la rectitude morale des actions.

Livre II, chap. XXVIII, § 5. *Ce que c'est que bien et mal moral.* — « Le bien et le mal n'est « que le plaisir ou la douleur, ou bien ce qui est « l'occasion ou la cause du plaisir ou de la dou- « leur que nous sentons. Par conséquent, le « bien et le mal, considéré moralement, n'est « autre chose que la conformité ou l'opposi- « tion qui se trouve entre nos actions volon- « taires et une certaine loi; conformité et op- « position qui nous attire du bien ou du mal par « la volonté et la puissance du législateur; et ce « bien et ce mal qui n'est autre chose que le « plaisir ou la douleur, qui, par la détermina- « tion du législateur, accompagnent l'observa- « tion ou la violation de la loi, c'est ce que nous « appelons récompense et punition. »

De là, Locke distingue trois lois ou règles, savoir : la loi divine, la loi civile, la loi d'opinion ou de réputation.

Ibid., § 7 : « Lorsque les hommes rapportent « leurs actions à la première de ces lois, ils jugent « par là si ce sont des péchés ou des devoirs. « Lorsqu'ils les rapportent à la seconde, ils jugent « si elles sont criminelles ou innocentes; et à la « troisième, ils jugent si ce sont des vertus ou « des vices. »

Ibid., § 8 : « Première loi; loi divine, règle « ce qui est péché ou devoir.

« Premièrement, par la loi divine, j'entends « cette loi que Dieu a prescrite aux hommes pour « être la règle de leurs actions, soit qu'elle leur « ait été notifiée par la lumière de la nature, ou « par voie de révélation. Je ne pense pas qu'il y « ait d'homme assez grossier pour nier que Dieu « ait donné une telle règle, par laquelle les « hommes devraient se conduire. Il a droit de « le faire, puisque nous sommes ses créatures. « D'ailleurs, sa bonté et sa sagesse le portent à « diriger nos actions vers ce qu'il y a de meil- « leur, et il a le pouvoir de nous y obliger par « des récompenses et des punitions d'un poids « et d'une durée infinie dans une autre vie; car « personne ne peut nous enlever de ses mains. « C'est la seule pierre de touche par où l'on peut « juger de la rectitude morale; et c'est en com- « parant leurs actions à cette loi que les homme-

« jugent du plus grand bien ou du plus grand « mal moral qu'elles renferment, c'est-à-dire « si, en qualité de devoirs ou de péchés, elles « peuvent leur procurer du bonheur ou du mal- « heur de la part du Tout-puissant. »

Voilà donc les peines et les récompenses de l'autre vie déclarées la seule pierre de touche, la seule mesure de la rectitude de nos actions. Mais, supposez que la loi que Dieu nous a donnée ne fût pas juste en elle-même, indépendamment des peines ou des récompenses qui y sont attachées, l'acte qui l'accomplit ou qui l'enfreint ne serait ni bon ni mauvais en soi, et alors la volonté divine aurait beau avoir attaché à cette loi, indifférente en elle-même, et à son accomplissement et à sa violation, les peines et les récompenses les plus séduisantes ou les plus terribles, ces promesses et ces menaces ne s'adressant qu'à la sensibilité, sujet du plaisir et de la peine, et non à la raison, exciteraient en nous la crainte ou l'espérance, non le respect et le sentiment du devoir. Et il ne faut pas dire, comme Locke, que Dieu a le droit de le faire, c'est-à-dire d'établir cette loi, indifférente en elle-même, puisque nous sommes ses créatures; car cela ne veut pas dire autre chose sinon qu'il est le plus fort et que nous

sommes les plus faibles : ce n'est invoquer que le droit de la force (1). En général cette théorie tend à faire de Dieu un roi arbitraire, à substituer en Dieu la volonté et la puissance à la raison et à la sagesse. C'est une théodicée des sens, non de la raison, faite pour des esclaves et des bêtes, non pour des êtres intelligens et libres.

§ 9. *La loi civile est la règle du crime et de l'innocence.* — « En second lieu la loi civile, « qui est établie par la société pour diriger les « actions de ceux qui en font partie, est une « autre règle à laquelle les hommes rapportent « leurs actions pour juger si elles sont criminelles « ou non. Personne ne méprise cette loi ; car les « peines et les récompenses qui lui donnent du « poids sont toujours prêtes et proportionnées à « la puissance d'où cette loi émane, c'est-à-dire à la « force même de la société, qui est engagée à dé- « fendre la vie, la liberté et les biens de ceux qui « vivent conformément à la loi, et qui a le pou- « voir d'ôter, à ceux qui la violent, la vie, la li- « berté ou les biens ; ce qui est le châtiment des « offenses commises contre cette loi. »

Assurément la société a ce droit; ce droit [illegible] même un devoir pour elle; mais à une [illegible]

(1) *Traduction de Platon*, t. 1er, Argument [illegible]

tion, à cette condition que les lois qu'elle fera soient justes; car supposez que la loi qu'établit la société soit injuste, la violation de cette loi cesse d'être injuste, et alors la punition d'un acte non injuste qui a transgressé une injuste loi est elle-même une injustice. Ôtez, je le répète, la légitimité et la justice préalable de la loi, vous détruisez la justice et la légitimité de la peine. La peine perd tout caractère de moralité, et ne garde plus que celui d'une force purement physique qui ne saurait être, comme l'a très bien vu Hobbes, trop redoutable, trop absolue, puisqu'elle ne peut subsister et ne se fait observer que par la crainte qu'elle inspire.

§ 10. *La loi philosophique est la mesure du vice et de la vertu.* — « Il y a en troisième lieu « la loi d'opinion ou de réputation. On prétend « et on suppose par tout le monde que les mots « de vertu et de vice signifient des actions bonnes « et mauvaises de leur nature, et, tant qu'ils « sont réellement appliqués en ce sens, la vertu « s'accorde parfaitement avec la loi divine dont « je viens de parler : et le vice est tout-à-fait la « même chose que ce qui est contraire à cette « loi. Mais quelles que soient les prétentions des « hommes sur cet article, il est visible que ces « mots de vertu et de vice, considérés dans les

« applications particulières qu'on en fait parmi « les diverses nations et les différentes sociétés « d'hommes répandus sur la terre, sont constam- « ment et uniquement attribués à telles ou telles « actions, qui, dans chaque pays et dans chaque « société, sont réputées honorables et honteuses. « Et il ne faut pas trouver étrange que les hom- « mes en usent ainsi, je veux dire que par tout « le monde ils donnent le nom de vertu aux ac- « tions qui, parmi eux, sont jugées dignes de « louanges, et qu'ils appellent vice tout ce qui « leur paraît digne de blâme; car autrement ils « se condamneraient eux-mêmes s'ils jugeaient « qu'une chose est bonne et juste, sans l'accom- « pagner d'aucune marque d'estime, et qu'une « autre est mauvaise, sans y attacher aucune « idée de blâme. Ainsi la mesure de ce qu'on ap- « pelle vertu et vice et qui passe pour tel dans « tout le monde, c'est cette approbation ou ce « mépris, cette estime ou ce blâme, qui s'établit « par un secret et tacite consentement en diffé- « rentes sociétés et assemblées d'hommes, par où « différentes actions sont estimées ou méprisées « parmi eux, selon le jugement, les maximes et « les coutumes de chaque lieu; car, quoique les « hommes réunis en sociétés politiques aient ré- « signé entre les mains du public la disposition

« de toutes leurs forces, de sorte qu'ils ne « peuvent pas les employer contre aucun de « leurs concitoyens au delà de ce qui est permis « par la loi du pays, ils retiennent toujours la « puissance de penser bien ou mal, d'approuver « ou désapprouver les actions de ceux avec qui « ils vivent et entretiennent quelque liaison; et « c'est par cette approbation et cette désappro- « bation qu'ils établissent parmi eux ce à quoi « ils donneront les noms de vertu et de vice. »

§ 11. « Que ce soit là la mesure ordinaire de « ce qu'on nomme vertu et vice, c'est ce qui pa- « raîtra à quiconque considérera que, quoique « ce qui passe pour vice dans un pays soit re- « gardé dans un autre comme une vertu, ou du « moins comme une action indifférente, cepen- « dant la vertu et la louange, le vice et le blâme « vont partout de compagnie. »

Sur quoi Locke cite toute l'antiquité païenne qui excita toujours à la vertu par l'appât de la gloire. Il cite même un passage de saint Paul, qu'il force et détourne de son sens naturel pour arriver à cette conclusion, qu'il n'y a d'autre mesure de la vertu que la bonne ou la mauvaise renommée. Lisez aussi le § 12 : *Ce qui donne de la force à cette loi, c'est la louange et le blâme.*

Mais vous concevez qu'il en est de l'opinion,

de la loi prétendue philosophique, comme il en est des châtimens publics ou de la loi civile, comme il en est des châtimens de l'autre vie ou de la loi divine. Supposez que la vertu ne soit pas vertu par elle-même, et que ce soit la louange et l'approbation qui la fassent telle, il est clair qu'il n'y a plus de morale, il n'y a plus de loi, il n'y a plus que des coutumes arbitraires, locales, passagères : il n'y a plus que la mode et l'opinion. Or ou l'opinion n'est qu'un bruit mensonger, ou elle est le retentissement de la conscience publique, et alors elle est un effet et non pas une cause; sa légitimité et sa force résident dans l'énergie du sentiment du bien et du mal Mais élever l'effet au rang de la cause, asseoir le bien et le mal sur l'opinion seule, c'est détruire le bien et le mal, dénaturer et corrompre la vertu en lui donnant pour ressort la crainte; c'est faire des courtisans, non des hommes vertueux. La popularité est la chose la plus douce qu'il y ait au monde, mais quand elle est le reflet de notre propre conscience, et non la rançon de la complaisance; quand elle est acquise par une suite d'actes vraiment vertueux, par la constance à son caractère, la fidélité à ses principes et à ses amis dans le service commun de la patrie. La gloire est la couronne, non le fondement

de la vertu. Le devoir ne se mesure pas à la récompense. Sans doute il est plus facile à accomplir sur un théâtre aux applaudissemens de la foule; mais il ne decroît pas dans l'ombre, il ne périt pas dans l'ignominie; là, comme ailleurs, il reste identique à lui-même, inviolable et obligatoire.

Ma conclusion, que je ramène sans cesse, est qu'ici Locke prend évidemment la conséquence pour le principe, l'effet pour la cause. Et remarquez que cette confusion est une nécessité du système de Locke. Ce système n'admet aucune idée qui ne vienne par la réflexion ou par la sensation. La réflexion n'étant pas ici de mise, c'est à la sensation que Locke s'adresse; et la sensation ne pouvant expliquer l'idée que les hommes ont du bien et du mal, il s'agissait de trouver une idée plus ou moins semblable à celle-là, qui pût entrer dans l'entendement humain par la porte de la sensation, et tenir la place de la première. Or, cette idée, c'est celle de la peine et de la récompense, qui se résout dans celle de la crainte et de la récompense, du plaisir et de la douleur, du bonheur et du malheur, et en général de l'utile. Encore une fois, cette confusion était nécessaire au système de Locke, et elle le sauve; mais, cette confusion dissipée et les faits rétablis

dans leur valeur réelle et leur ordre véritable, c'en est fait du système de Locke.

Voilà donc, Messieurs, où nous en sommes. Locke a éprouvé son système sur un certain nombre d'idées particulières, savoir : l'idée de l'espace, l'idée de l'infini, l'idée du temps, l'idée de l'identité personnelle, l'idée de la substance, l'idée de la cause, l'idée du bien et du mal, s'imposant la loi d'expliquer toutes ces idées par la sensation et par la réflexion. Nous avons suivi Locke sur tous ces points qu'il a lui-même choisis; et, sur tous ces points, un examen attentif nous a démontré qu'on ne peut expliquer aucune de ces idées par la sensation ou par la réflexion, qu'à la condition de méconnaître entièrement les caractères réels dont ces idées sont aujourd'hui marquées dans l'entendement de tous les hommes, et de confondre à l'aide de cette altération ces idées avec d'autres idées qui leur sont plus ou moins intimement unies, mais qui ne sont point elles, avec des idées qui les précèdent, mais ne les constituent pas, ou qui les suivent, et ne les constituent pas davantage, comme les idées de corps, de succession, de nombre, des phénomènes de la conscience et de la mémoire, de collection et de totalité, de la récompense et de la peine, de la douleur et

du plaisir. Or, sans doute, la sensation et la réflexion expliquent ces dernières idées; mais ces idées ne sont point celles qu'il s'agissait d'expliquer, et le système de Locke est par là convaincu de ne pouvoir expliquer toutes les idées qui sont dans l'entendement humain.

Les théories que nous avons exposées et discutées remplissent les trois quarts du second livre de l'*Essai sur l'Entendement humain*. Locke n'a plus que des généralisations à tirer; il n'a plus qu'à faire voir comment les idées que nous avons parcourues, et toutes les idées analogues, étant fournies par la sensation ou par la réflexion, on peut sur ces bases élever l'édifice entier de l'entendement humain. De notre côté, la plus importante partie de notre tâche est accomplie. L'exposition des bases du système de Locke devait être accompagnée d'une discussion approfondie. Aujourd'hui que ces bases sont renversées, nous pouvons aller plus vite; il suffira de vous rendre un compte rapide de la dernière partie de ce second livre, et de vous en retracer les propositions principales en les éclairant de quelques réflexions.

Locke appelle en général idées simples toutes les idées qui dérivent immédiatement de ces deux sources, la sensation et la réflexion. Les idées simples sont les élémens avec lesquels nous

formons toutes les autres idées. Locke appelle idées composées, idées complexes, celles que nous formons ultérieurement de la combinaison des idées simples et primitives; de telle sorte que tout le développement et le jeu de l'entendement humain se réduit à acquérir immédiatement par les sens ou la réflexion un certain nombre d'idées simples que Locke croit avoir déterminées, puis à former de ces matériaux, par voie de composition et d'association, des idées complexes; puis à former encore de ces idées complexes des idées plus complexes que les premières, et toujours ainsi, jusqu'à ce qu'on épuise toutes les idées qui sont dans l'entendement humain (1).

Je dois relever ici une erreur d'idée ou de mot, comme il vous plaira.

Il n'est pas vrai, Messieurs, que nous commencions par les idées simples et qu'ensuite nous allions aux idées complexes : au contraire, nous commençons par les idées complexes, puis des idées complexes nous allons aux idées simples; et le procédé de l'esprit humain dans l'acquisition des idées est précisément inverse de celui que Locke lui assigne. Toutes nos premières idées sont des idées complexes, par une

(1) Liv. II, chap. II et chap. XII.

raison évidente, c'est que toutes nos facultés, ou du moins un grand nombre de nos facultés, entrent à la fois en exercice : leur action simultanée nous donne en même temps un certain nombre d'idées liées entre elles et qui forment un tout. Par exemple, l'idée du monde extérieur qui nous est donnée si vite, si prochainement dans l'ordre d'acquisition de nos idées, est une idée très complexe qui renferme une multitude d'idées. Il y a l'idée des qualités secondes des objets extérieurs ; il y a l'idée de leurs qualités premières; il y a l'idée de la réalité permanente de quelque chose à quoi vous rapportez ces qualités, savoir, le corps, la matière; il y a l'idée de l'espace, qui renferme le corps; il y a l'idée du temps, dans lequel s'accomplissent ses différens mouvemens, etc. Et croyez-vous que vous ayez d'abord isolément l'idée des qualités premières et des qualités secondes, puis l'idée du sujet de ces qualités, puis l'idée du temps, puis l'idée de l'espace? Point du tout, Messieurs; c'est simultanément, ou presque simultanément, que vous acquérez toutes ces idées. De plus, vous ne les avez pas sans savoir que vous les avez; vous avez la conviction de les avoir. Or, la conviction de les avoir implique pour vous l'exercice de la conscience; et la conscience implique

un certain degré d'attention, c'est-à-dire de volonté; elle implique aussi la croyance à votre existence propre, au moi réel et substantiel que vous êtes. En un mot, vous avez d'abord une foule d'idées qui vous sont données l'une dans l'autre, et toutes vos idées primitives sont des idées complexes. Elles sont complexes encore par une autre raison; c'est qu'elles sont particulières et concrètes, comme je l'ai fait voir dans la dernière leçon. Vient ensuite l'abstraction qui, s'ajoutant à ces données primitives, complexes, concrètes et particulières, sépare ce que la nature vous avait donné réuni et simultané, et considère isolément chacune des parties du tout. Cette partie isolée du tout, cette idée détachée du sein du tableau total des idées primitives, devient une idée abstraite et simple jusqu'à ce qu'une abstraction plus savante et plus profonde fasse sur cette prétendue idée simple ce qu'elle a déja fait sur l'ensemble des idées antérieures, la décompose, en fasse sortir plusieurs autres idées qu'elle considère isolément, abstractivement les unes des autres; jusqu'à ce qu'enfin, de décomposition en décomposition, l'abstraction et l'analyse arrivent à des idées tellement simples, qu'on ne suppose plus qu'elles soient décomposables. Plus une idée a de simplicité, plus

elle a de généralité; plus une idée est abstraite, plus elle a d'étendue. Nous débutons par le concret, et nous allons à l'abstrait; nous débutons par le déterminé et le particulier pour aller au simple et au général. La marche de l'entendement est donc, comme je vous l'ai dit, tout-à-fait inverse de celle que Locke lui impute. Je dois rendre cette justice à l'école de Locke, qu'elle n'a pas laissé subsister dans l'analyse de l'entendement une erreur aussi grave, et que déja Condillac avait restitué le véritable procédé de l'esprit humain.

Il n'en a pas été ainsi d'une autre opinion de Locke mêlée à celle-là, savoir, que l'esprit est passif dans l'acquisition des idées simples, et actif dans celle des idées complexes (1). Sans doute l'esprit est plus actif; son activité est plus facile à saisir dans l'abstraction et la formation des idées générales (c'est là ce qu'il faut entendre par les idées complexes de Locke); mais il est actif aussi dans l'acquisition des idées particulières (idées simples de Locke), car là encore il y a conscience, et la conscience suppose l'attention, la volonté, l'activité. L'esprit est actif toutes les fois qu'il pense; il ne pense pas toujours,

(1) Liv. II, chap. I, § 25; chap. 12, § 2.

comme Locke l'a très bien vu (1); mais toutes les fois qu'il pense, et il pense assurément dans l'acquisition des idées particulières, il est actif. Locke avait trop diminué l'intervention de l'activité de l'ame; loin de l'étendre, nous verrons que l'école de Locke l'a encore bien diminuée.

Toutes les idées sont obtenues, ou supposées obtenues : leur mécanisme a été décrit, constaté. Il ne reste plus qu'à rechercher leurs caractères les plus généraux. Locke les divise en idées claires et distinctes et en idées obscures et confuses (2), en idées réelles et chimériques (3), en idées complètes et incomplètes (4), en idées vraies et en fausses (5). C'est dans ce dernier chapitre que se trouve cette remarque, depuis tant répétée, qu'à la rigueur toutes nos idées sont vraies, et que l'erreur ne tombe pas sur l'idée considérée en elle-même; car, quand même vous avez l'idée d'une chose qui n'existe pas, l'idée d'un centaure, d'une chimère, il n'est pas moins vrai que vous avez l'idée que vous avez; seulement cette idée, que vous avez très

(1) Liv. II, chap. I, § 18-19.
(2) Liv. II, chap. XXIX.
(3) *Ibid.*, chap. XX.
(4) *Ibid.*, chap. XXXI.
(5) *Ibid.*, chap. XXXII.

réellement, qui est incontestablement dans l'entendement humain, manque d'un objet réellement existant dans la nature; mais l'idée en elle-même n'est pas moins vraie. L'erreur tombe donc, non sur l'idée, mais sur cette affirmation qui y est quelquefois ajoutée, savoir, que cette idée a un objet réellement existant dans la nature. Vous n'êtes pas dans l'erreur, parce que vous avez l'idée d'un centaure; mais vous êtes dans l'erreur lorsqu'à cette idée de centaure vous joignez cette affirmation, que l'objet d'une telle idée existe. Ce n'est pas l'idée prise en elle-même, c'est le jugement qui y est joint qui contient l'erreur. L'école de Locke a développé et mis en lumière cette judicieuse observation.

Le second livre est terminé par un excellent chapitre sur l'association des idées (1). Non seulement les idées sont claires ou obscures, distinctes ou confuses, réelles ou chimériques, complètes ou incomplètes, vraies ou fausses; elles ont encore cette propriété incontestable, qu'à l'occasion de l'une nous concevons l'autre, qu'elles se rappellent et s'attirent les unes les autres. Il y a des associations d'idées naturelles, nécessaires et raisonnables; il y en a de fausses,

(1) Chap. XXXIII.

d'arbitraires et de vicieuses. Locke a très bien vu et vivement signalé le danger des dernières; il a montré par une multitude d'exemples comment très souvent, par cela seul que nous avons vu deux choses par hasard réunies, cette association purement accidentelle subsiste dans l'imagination, et subjugue l'entendement. De là, la source d'une foule d'erreurs, et non seulement d'idées fausses, mais de sentimens faux, d'antipathies ou de sympathies arbitraires, d'aberrations qui souvent dégénèrent en folie. On trouve ici dans Locke les conseils les plus sages pour l'éducation de l'ame et pour celle de l'esprit, sur l'art de rompre de bonne heure les fausses liaisons d'idées, et de restituer à leur place les liaisons raisonnables qui sortent de la nature même des idées et de celle de l'esprit humain. Je ne regrette qu'une chose, c'est que Locke n'ait pas poussé plus loin l'analyse, et qu'il ait encore laissé tant de vague et d'indécision sur cette importante matière. Il ne devait pas lui suffire de constater qu'il y a des liaisons vraies, naturelles et raisonnables, et des liaisons fausses, accidentelles et déraisonnables, il fallait exposer en quoi consistent les liaisons vraies; il fallait déterminer quelles sont les plus considérables, les plus habituelles de

ces liaisons légitimes, et essayer de remonter jusqu'aux lois qui les gouvernent. Une théorie précise de ces lois eût été un immense service rendu à la philosophie, car les lois de l'association des idées reposent sur les lois mêmes de l'entendement. Enfin, quand Locke passe aux associations vicieuses, il aurait dû montrer quelle est la racine de ces associations, et quel est le rapport des fausses liaisons aux vraies. On n'a vu que le côté extravagant de l'entendement humain tant qu'on ne s'est pas élevé à la source, à la raison de l'extravagance. Ainsi, par exemple, Locke recommande sans cesse, et bien justement, de rompre dans l'esprit des enfans la liaison habituelle des fantômes et de l'obscurité. Une analyse plus savante aurait recherché sur quoi repose cette association d'idées entre des êtres mystérieux et la nuit, les ténèbres, l'obscurité. On n'a jamais uni dans l'esprit ou dans l'imagination l'idée de fantômes ou de spectres à l'idée du soleil et de la lumière éclatante. Il y donc là une extravagance assurément, mais une extravagance qui a sa raison, qu'il eût été curieux et utile de rechercher; il y a là une liaison vicieuse que l'analyse ne peut expliquer complétement qu'en la rapportant à une autre liaison d'idées, naturelle et légitime, per-

vertie dans le cas particulier. D'ailleurs, je le répète, tout ce chapitre est d'un observateur ingénieux, d'un véritable philosophe; et nous verrons plus tard que l'association des idées est devenue entre les mains de l'école de Locke un riche sujet d'expériences et de sages leçons, un point fécond qu'elle a particulièrement affectionné et étudié, et sur lequel elle a rendu d'incontestables services à la raison humaine.

Telle est l'analyse exacte et fidèle de ce second livre. Locke a fait sortir de la sensation ou de la réflexion toutes les idées; il a fait voir leur génération, le jeu de leur développement, les différens caractères généraux sous lesquels on peut les classer, et leur propriété la plus remarquable, la plus utile ou la plus dangereuse: l'idéologie, la psychologie, au moins celle de Locke, est achevée. Il s'agit maintenant de passer aux applications de l'idéologie, à la connaissance des objets et des êtres à l'aide des idées: tel sera le sujet du quatrième livre. Mais Locke ayant très bien vu quel est le rapport des mots aux idées, et combien les mots sont une cause féconde d'erreurs pour l'entendement humain, il consacre un troisième livre tout entier à l'examen de la grande question des signes et du langage.

Vous savez que c'est encore là un des points sur

lesquels l'école de Locke a été le plus fidèle à son chef; c'est le sujet favori de cette école, et je m'empresse de reconnaître que c'est la question, avec celle de l'association des idées, sur laquelle elle a le mieux mérité de la philosophie. Je rends hommage à une foule d'idées saines, ingénieuses, et même orginales, qui sont répandues et semées dans l'étendue de ce troisième livre. Locke a vu à merveille quelle est l'intervention nécessaire des signes, des mots, dans la formation des idées abstraites et générales; quelle est l'influence des signes et des mots dans les définitions, et par conséquent dans une partie considérable de la logique : il a vu et signalé les avantages d'un bon système de signes, l'utilité d'une langue bien faite, le danger d'une mauvaise, les disputes de mots auxquelles une langue défectueuse réduit trop souvent la philosophie, et sur tous ces points il a ouvert la route où son école est entrée. S'il n'y a pas été bien loin, c'est lui qui l'a frayée; s'il a laissé échapper bien des observations profondes qui ont été la conquête de ses successeurs, en revanche il a évité bien des erreurs systématiques où ils sont tombés. Ainsi fidèle à sa méthode, de rechercher beaucoup plus encore l'origine des choses que leurs caractères actuels, Locke n'a pas manqué de rechercher, quoique

très brièvement, quelle est l'origine des mots, des signes, du langage. Il a reconnu que les matériaux du langage préexistent dans la nature, dans les sons, dans celui de nos organes qui est propre à en former; mais il a parfaitement compris que, s'il n'y avait pas autre chose que des sons, même des sons articulés, il y aurait les matériaux des signes, il n'y aurait point de signes encore. Il n'y a de signes qu'à une condition, savoir, que l'entendement attache un sens, un sens quelconque à ce son, pour que ce son devienne signe, signe d'une conception intérieure de l'entendement. « On peut, dit Locke (1), « dresser les perroquets et plusieurs autres oi- « seaux à former des sons articulés et assez « distincts; cependant ces animaux ne sont « nullement capables de langage. Il était donc « nécessaire qu'outre les sons articulés l'homme « fût capable *de se servir de ces sons comme « signes de ses conceptions intérieures*, et de les « établir comme autant de marques des idées « que nous avons dans l'esprit. » D'où il suit, 1° que les langues ne sont pas filles des sons, c'est-à-dire des organes et des sens, mais de l'intelligence; 2° que l'intelligence n'est pas fille des langues, mais qu'au contraire ce sont les

(1) Liv. III, chap. I, § 1 et 2.

langues qui sont filles de l'intelligence; 3° que la plupart des mots ayant, ainsi que l'a très bien remarqué Locke, une signification arbitraire, non seulement les langues sont filles de l'intelligence, mais qu'elles sont même en grande partie filles de la volonté; tandis que dans le système qui a prévalu et dans l'école de Locke et dans une école tout opposée, on fait venir l'intelligence du langage, ici, sans trop se demander d'où vient le langage, là, en le faisant venir de la sensation et du son, sans se douter qu'il y a un abîme entre le son comme son, et le son comme signe, et que ce qui fait le signe c'est le pouvoir de comprendre, c'est-à-dire l'esprit, l'intelligence. Les sons et les organes qui les perçoivent et les produisent sont les conditions du langage; son principe est l'intelligence. Ici, du moins, je peux féliciter Locke de n'avoir pas confondu la condition d'un principe avec ce principe lui-même : nous verrons que ses successeurs n'ont pas été aussi sages (1).

Je vais maintenant tirer de l'ensemble de ce troisième livre et des théories qu'il renferme, un certain nombre de points importans qui me paraissent suspects, ou douteux ou faux : vous en jugerez.

(1) *Fragm. Philos.*, pag. 162-172.

I. Locke affirme (1) « que les mots tirent « leur première origine d'autres mots qui si- « gnifient des idées sensibles, » c'est-à-dire qu'en dernière analyse tous les mots ont pour racines des mots élémentaires, signes d'idées sensibles.

D'abord, on peut nier la vérité absolue de cette proposition. Je vais vous donner deux mots, et je vous demanderai de les réduire à des mots primitifs qui expriment des idées sensibles. Prenez le mot *je* ou *moi*. Ce mot, au moins dans toutes les langues qui me sont connues, est irréductible, indécomposable, primitif; et il n'exprime aucune idée sensible, il ne représente rien que le sens que l'intelligence y attache; c'est un pur, un véritable signe, sans nul rapport à aucune idée sensible. Le mot *être* est exactement dans le même cas; il est primitif et tout intellectuel. Je ne sache aucune langue où le mot français *être* soit exprimé par un mot correspondant qui représente une idée sensible; donc il n'est point vrai que toutes les racines du langage soient en dernière analyse des signes d'idées sensibles. De plus, quand cela serait vrai, même absolument, ce qui n'est pas, voici seulement ce qu'il faudrait en conclure. L'homme est porté d'abord

(1) Liv. III, chap. I, § 5.

par l'action de toutes ses facultés hors de lui-même et vers le monde extérieur; ce sont les phénomènes du monde extérieur qui le frappent les premiers; ce sont donc ces phénomènes qui reçoivent les premiers noms; les premiers signes sont empruntés aux objets sensibles; ils sont teints en quelque sorte de leurs couleurs. Lorsque ensuite l'homme, en se repliant sur lui-même, atteint plus ou moins distinctement des phénomènes intellectuels, qu'il avait bien entrevus d'abord, mais confusément; et lorsqu'il veut exprimer ces nouveaux phénomènes de l'ame et de la pensée, l'analogie le porte à rattacher les signes qu'il cherche aux signes qu'il possède déja, car l'analogie est la loi de toute langue naissante ou développée : de là les métaphores dans lesquelles l'analyse résout la plupart des signes des idées morales les plus abstraites. Mais il ne s'ensuit pas du tout que l'homme ait voulu marquer par là la génération de ses idées; et de ce que les signes de certaines idées sont analogues aux signes de certaines autres, il faut conclure que les uns ont été faits après les autres et sur les autres, et non pas que les idées de tous ces signes soient en elles-mêmes identiques ou analogues. C'est pourtant, Messieurs, d'après ces analogies purement verbales, et qui, je le répète, ne rendent

pas compte de tous les phénomènes du langage, que l'école de Locke, se prévalant des rapports des mots entre eux et du caractère sensible de la plupart des racines, a prétendu que, tous les signes dérivant en derniere analyse de signes sensibles, toutes les idées dérivent également d'idées sensibles. C'est là le fond du grand ouvrage de Horne Tooke, qui, pour la grammaire, a développé avec une fidélité hardie le système déja clairement indiqué dans le § 5 du chap. 1er du IIIe livre de l'*Essai sur l'Entendement humain*, système plus ou moins d'accord avec l'intervention nécessaire de l'intelligence dans la formation du langage que Locke avait lui-même signalée, et avec la puissance de la réflexion distincte de la sensation dans l'acquisition de nos connaissances. « Une autre chose, dit Locke, qui « nous peut rapprocher un peu plus de l'origine « de toutes nos notions et connaissances, c'est « d'observer combien les mots dont nous nous « servons dépendent des idées sensibles, et com- « ment ceux qu'on emploie pour signifier des ac- « tions et des notions tout-à-fait éloignées des sens « tirent leur origine de ces mêmes idées sen- les, d'où ils sont transférés à des significa- lus abstruses, pour exprimer des idées bent point sous les sens. Ainsi les

« mots suivans : *imaginer, comprendre, adhérer,* « *concevoir, insinuer, dégoûter, trouble, tran-* « *quillité, etc.*, sont tous empruntés des opé- « rations sensibles, et appliqués à de certains « modes de penser. Le mot *esprit*, dans sa « première signification, c'est le *souffle;* et « celui d'*ange* signifie *messager*. Et je ne doute « pas que si nous pouvions conduire tous les « mots jusqu'à leur source, nous ne trouvassions « que, dans toutes les langues, les mots qu'on « emploie pour signifier des choses qui ne tom- « bent pas sous les sens ont tiré leur première « origine d'idées sensibles; d'où nous pouvons « conjecturer quelle sorte de notions avaient « ceux qui, les premiers, parlèrent ces langues- « là, d'où elles leur venaient dans l'esprit, et « comment la nature suggéra inopinément aux « hommes l'origine et le principe de toutes leurs « connaissances... »

II. Autre proposition de Locke : « La signifi- « cation des mots est parfaitement arbitraire (1). » Moi-même je viens de reconnaître que la plupart des impositions de mots sont arbitraires, et viennent non seulement de l'intelligence, mais de la volonté. Je crois fermement que la plupart

(1) Liv. III, chap. II, § 8.

des mots sont conventionnels; mais la question est de savoir si tous les mots le sont; il s'agit de savoir s'il n'y a absolument pas une seule racine dans le langage qui emporte avec soi sa signification, qui ait un sens naturel, qui soit le fondement des conventions ultérieures au lieu de venir de ces conventions. C'est une grande question que Locke a tranchée d'un seul mot, et que toute son école a regardée comme définitivement résolue : elle ne l'a pas même agitée. En tout cas, lors même que j'accorderais, ce que je ne puis accorder d'une manière absolue, que tous les mots sont arbitraires, je réserverais les lois du rapport des mots entre eux. Une langue n'est pas une simple collection de mots isolés; c'est le système des rapports de toute espèce des mots entre eux. Ces rapports si divers se ramènent à des rapports invariables, qui constituent le fond de chaque langue, sa grammaire, la partie commune et identique des langues, c'est-à-dire la grammaire générale, laquelle a ses lois, ses lois nécessaires qui dérivent de la nature même de l'esprit humain. Or, chose remarquable, dans le livre sur les mots, qui comprend tout un volume dans la traduction de Coste, Locke traite sans cesse des mots, jamais de leurs rapports, jamais de la syntaxe, jamais

out-à-fait de l'avis de Locke et du nominalisme.

Mais n'y a-t-il pas d'autres idées générales? xaminons : j'aperçois un corps, et à l'instant ême mon esprit ne peut pas ne pas supposer u'il est dans un certain espace particulier, qui st le lieu de ce corps particulier. J'aperçois un utre corps, et mon esprit ne peut pas ne pas roire que cet autre corps particulier est aussi ans un espace particulier, et ainsi j'arrive, et rrive bientôt, vous l'avez vu, sans avoir be- in de passer par une longue suite d'expériences, idée générale de l'espace. Reste à savoir si te idée générale d'espace est exactement la ne que l'idée générale de livre, et si le mot ce ne signifie rien de plus que le mot livre. ltons l'esprit humain, et la vérité des faits urs. C'est un fait incontestable que, lors- s parlez du livre en général, nul de vous à l'idée d celle d'une existence ontrai mande si, lorsque vous néral, vous ajoutez ou e la croyance à la réalité emande s'il en est de l'es- si vous croyez, par exem- de vous que des espaces pas un espace universel les corps possibles, un

rive par les procédés connus à l'idée générale de livre; et cette idée générale est exprimée pour moi par le mot livre. Or, qu'y a-t il sous ce mot? Ceci, Messieurs, ni plus ni moins : 1° la supposition qu'entre les différens objets placés sous mes yeux il y a, outre les différences qui les séparent, des ressemblances, des qualités communes, sans quoi aucune généralisation ne serait possible; 2° la supposition qu'il s'est trouvé un esprit capable de reconnaître ces qualités communes; 3° enfin, la supposition qu'il y a des objets réellement existants, des livres réels, sujets de ces qualités communes. Le mot livre représente tout cela : différens livres existant dans la nature, des qualités communes entre ces différens livres et un esprit capable de réunir ces qualités communes et de les élever à leur idée générale. Mais indépendamment de ces livres divers et réels, de leurs qualités communes et de l'esprit qui les conçoit, le mot livre exprime-t-il, représente-t-il quelque chose d'existant qui ne soit ni tel ni tel livre, mais le livre en soi? Non, certes. Donc le mot livre n'est qu'un mot, un pur mot qui n'a point de type spécial, d'objet réel existant dans la nature; il est donc certain que l'essence générale du livre se confond avec son essence nominale, que l'être du livre n'est qu'un mot, et ici je suis

tout-à-fait de l'avis de Locke et du nominalisme.

Mais n'y a-t-il pas d'autres idées générales? Examinons : j'aperçois un corps, et à l'instant même mon esprit ne peut pas ne pas supposer qu'il est dans un certain espace particulier, qui est le lieu de ce corps particulier. J'aperçois un autre corps, et mon esprit ne peut pas ne pas croire que cet autre corps particulier est aussi dans un espace particulier, et ainsi j'arrive, et j'arrive bientôt, vous l'avez vu, sans avoir besoin de passer par une longue suite d'expériences, à l'idée générale de l'espace. Reste à savoir si cette idée générale d'espace est exactement la même que l'idée générale de livre, et si le mot espace ne signifie rien de plus que le mot livre. Consultons l'esprit humain, et la vérité des faits intérieurs. C'est un fait incontestable que, lorsque vous parlez du livre en général, nul de vous n'ajoute à l'idée de livre celle d'une existence réelle. Au contraire, je demande si, lorsque vous parlez de l'espace en général, vous ajoutez ou n'ajoutez pas à cette idée la croyance à la réalité de l'espace? Je vous demande s'il en est de l'espace comme du livre; si vous croyez, par exemple, qu'il n'y a hors de vous que des espaces particuliers, qu'il n'y a pas un espace universel capable d'embrasser tous les corps possibles, un

espace un et identique à lui-même, dont les différens espaces particuliers ne sont que des portions et des mesures arbitraires? Il est certain que quand vous parlez de l'espace vous avez la conviction qu'il y a hors de vous quelque chose qui est l'espace, comme lorsque vous parlez du temps, vous avez la conviction qu'il y a hors de vous quelque chose qui est le temps, lors même que vous ne connaissez ni la nature intégrante du temps ni celle de l'espace. Les différens temps, les différens espaces ne sont pas, Messieurs, les élémens constitutifs de l'espace et du temps; le temps et l'espace ne sont pas seulement pour vous la collection de ces différens temps et de ces différens espaces. Mais vous croyez que l'espace et le temps sont par eux-mêmes, et que ce ne sont pas deux ou trois espaces, deux ou trois siècles qui constituent l'espace et le temps; car tout ce qui est emprunté à l'expérience, soit en matière d'espace, soit en matière de temps, est fini, et le caractère de l'espace du temps est pour vous d'être infini, d'être sans commencement et sans fin : le temps se résout dans l'éternité comme l'espace dans l'immensité. En un mot une croyance invincible de la réalité du temps et de l'espace est attachée pour vous à l'idée générale de temps et d'espace.

Voilà ce que croit l'esprit humain; voilà ce qui est attesté par la conscience. Ici le phénomène est précisément inverse de celui que je vous signalais tout-à-l'heure; et tandis que l'idée générale de livre ne suppose dans la pensée aucune conviction de l'existence de quelque chose qui soit le livre, ici, au contraire, à l'idée générale de temps et d'espace est attachée la conviction invincible de la réalité de quelque chose qui est l'espace et le temps. Sans aucun doute, le mot espace est un pur mot comme celui de livre; mais ce mot emporte avec lui la supposition d'une chose, de quelque chose de réel en soi : là, Messieurs, est la racine et la raison du réalisme. ...

Le nominalisme pense que les idées générales ne sont que des mots; le réalisme pense que les idées générales supposent quelque chose de réel : des deux côtés, égale vérité, égale erreur. Oui, sans doute, il y a un très grand nombre d'idées générales qui sont purement collectives, et qui ne représentent rien autre chose que les qualités communes des objets sans impliquer aucune existence; et en ce sens le nominalisme a raison. Mais il est certain aussi qu'il y a des idées générales qui impliquent

la supposition de l'existence réelle de leur objet : le réalisme s'appuie sur cette base, qui est incontestable. Voici maintenant le tort du nominalisme et du réalisme. La force du réalisme réside dans les idées générales qui impliquent invinciblement l'existence extérieure de leurs objets ; ce sont, vous le savez, les idées générales, universelles et nécessaires ; il part de là ; mais dans le cercle de ces idées supérieures il attire et enveloppe les idées qui sont purement collectives et relatives, nées de l'abstraction et du langage. Ce qu'il avait le droit d'affirmer des unes, il l'affirme aussi des autres. Il avait raison sur un point ; il veut avoir raison d'une manière absolue et exclusive : là est son tort. De son côté, le nominalisme, parce qu'il démontre avec évidence qu'il y a beaucoup d'idées générales qui ne sont que des idées collectives, relatives et de purs mots, en conclut que toutes les idées générales ne sont que des idées générales, collectives et relatives, de purs signes. L'un convertit les choses en mots, l'autre convertit les mots en choses. Tous deux ont raison au point de départ ; tous deux s'égarent dans la conclusion par leurs prétentions excessives et absolues. En général, l'école sensualiste est nominaliste, et l'école

idéaliste est réaliste. Encore une fois, des deux côtés, toujours de l'incomplet et de l'exclusif; moitié vérité et moitié erreur.

IV. Je termine par vous signaler une proposition de Locke, ou plutôt une autre tendance du troisième livre de l'*Essai sur l'Entendement humain*, qu'il importe de resserrer dans de justes limites. Partout Locke attribue aux mots (1) la plus grande partie de nos erreurs; et si vous commentez le maître par les élèves, vous trouverez dans tous les écrivains de l'école de Locke que toutes les disputes sont des disputes de mots; qu'une science n'est qu'une langue, ce qui est vrai si les idées générales ne sont que des mots, et par conséquent qu'une langue bien faite est une science bien faite. Je m'inscris en faux contre ce qu'il y a d'exagéré dans ces assertions. Nul doute que les mots n'aient une grande influence; nul doute qu'ils ne soient pour beaucoup dans nos erreurs, et qu'il ne faille s'appliquer à se faire la meilleure langue possible. Qui le conteste? Mais la question est de savoir si toute erreur dérive du langage, et si une science n'est qu'une langue bien faite. Non, Messieurs; les causes de nos erreurs sont très di-

(1) Liv. III, chap. II, § 4. Liv. IV, *passim*.

verses; elles sont et plus étendues et plus profondes. La légèreté, la présomption, la paresse, la précipitation, l'orgueil, mille et mille causes morales influent sur nos jugemens, indépendamment de leurs signes extérieurs. A part même toutes ces causes morales, l'entendement humain n'a qu'une puissance limitée; il est capable de la vérité, et il est capable aussi de l'erreur: les vices du langage peuvent s'ajouter à ces causes naturelles et les aggraver, mais ils ne les constituent pas. Si vous y regardez de près, vous verrez que la plupart des disputes qui semblent d'abord des disputes de mots, sont au fond des disputes de choses. L'humanité est trop sérieuse pour s'émouvoir et verser souvent le plus pur de son sang pour des querelles verbales. Les guerres ne roulent pas sur des disputes de mots: j'en dis autant des autres querelles, des querelles théologiques et des querelles scientifiques dont on méconnaît la profondeur et l'importance quand on les résout en de pures logomachies. A surément toute science doit rechercher une langue bien faite; mais c'est prendre
fet pour la cause que de supposer qu'il y a des
nces bien faites parce qu'il y a des langues bien
es. Le contraire est vrai; les sciences ont des
bien faites quand elles sont elles-mêmes

bien faites. Les mathématiques, la physique, la chimie, sont des sciences très bien faites, et elles ont des langues bien faites. Pourquoi, Messieurs? parce que dans les mathématiques les idées ont été parfaitement déterminées; la simplicité, la rigueur et la précision des idées ont enfanté et enfantent nécessairement la rigueur, la précision et la simplicité des signes. Il implique que des idées précises s'expriment dans un langage confus; ou si dans l'enfance d'une langue il en était ainsi quelque temps, bientôt la précision, la rigueur et la fixité des idées réformeraient le vague et l'obscurité du langage. L'excellence des sciences physique et chimique vient évidemment d'expériences bien faites. Les faits ayant été observés avec précision et décrits avec fidélité, le raisonnement a pu s'appuyer sur ces faits avec certitude, et en tirer des conséquences et des applications légitimes. De là est sorti et devait sortir un bon système de signes. Faites la supposition contraire; supposez des expériences mal faites : plus le raisonnement qui se fondera sur ces fausses données sera sévère, plus il en tirera d'erreurs, plus il donnera à l'erreur de portée et d'étendue. Supposez que les théories qui résultent de ces expériences impar-

faites et vicieuses soïent représentées par les signes les plus simples, les plus analogues, les mieux déterminés; qu'importera, Messieurs, la bonté des signes, si ce qui est caché sous ce langage excellent est une chimère ou une erreur? Prenez la médecine. On se plaint qu'elle soit si peu avancée. Que croyez-vous qu'il faille faire pour la tirer des régions de l'hypothèse et l'élever enfin au rang d'une science? Croyez-vous que ce soit d'abord par une langue bien faite que vous réformerez la physiologie et la médecine? ou ne pensez-vous pas que le vrai remède est l'expérience, et avec l'expérience l'emploi sévère du raisonnement? Un bon système de signes viendra de lui-même ensuite; il ne pourrait venir antérieurement ou il viendrait inutilement. Il en est de même de la philosophie. On a répété sans cesse que l'artifice de l'esprit humain est tout entier dans celui du langage, et que la philosophie serait finie le jour où le langage philosophique serait achevé; et on est parti de là pour arranger une certaine langue philosophique plus ou moins claire, facile, élégante, et on a cru que la philosophie était achevée. Elle ne l'était pas; elle était loin de l'être. Ce préjugé l'a retardée même, en éloignant l'ex-

périence. La science philosophique, comme toute science d'observation et de raisonnement, vit d'observations bien faites et de raisonnemens rigoureux. C'est là, et non pas ailleurs, qu'est tout l'avenir de la philosophie.

VINGT ET UNIÈME LEÇON.

Examen du quatrième livre de l'*Essai sur l'Entendement humain*, sur la Connaissance. — Que la Connaissance, selon Locke, roule 1° sur des idées; 2° sur des idées en tant que conformes à leurs objets. — Que la conformité ou la non conformité des idées avec leurs objets, comme fondement du vrai ou du faux dans la connaissance, n'est pas une simple métaphore dans Locke, mais une véritable théorie. — Examen de la théorie des idées, 1° par rapport au monde extérieur, aux qualités secondes, aux qualités premières, au *substratum* de ces qualités, à l'espace, au temps, etc.; 2° par rapport au monde spirituel. — Appel à la révélation. Paralogisme de Locke.

MESSIEURS,

Étant données toutes les idées qui sont dans l'entendement humain, leur origine, leur génération, leur mécanisme et leurs caractères; étant donnés les signes par lesquels on les exprime, on les répand et on les développe, il s'agit de rechercher ce que l'homme fait de ces idées, quelles connaissances il en tire, quelle est la por-

tée de ces connaissances et quelles sont leurs limites. Tel est le sujet du quatrième livre de *l'Essai sur l'entendement humain*: il traite de la connaissance, c'est-à-dire non plus seulement des idées prises en elles-mêmes, mais par rapport à leurs objets, par rapport aux êtres; car la connaissance, à son degré le plus humble comme dans son vol le plus élevé, va jusque là; elle atteint évidemment et Dieu, et les corps, et nous-mêmes. Or, ici se présente, dès l'entrée, une question préjudicielle. La connaissance s'étend aux êtres, le fait est incontestable; mais comment ce fait a-t-il lieu? comment, parti des idées qui sont en lui, l'entendement atteint-il les êtres qui sont hors de lui? quel pont y a-t-il entre la faculté de connaître, qui est en nous, et les objets de la connaissance, qui sont hors de nous? Lorsque nous serons arrivés sur l'autre rive, nous aviserons quelle route nous devons prendre et jusqu'où nous pouvons aller; mais d'abord il faut savoir comment se fait le passage. Avant d'entrer dans l'ontologie, il faut savoir comment on va de la psycologie à l'ontologie, quel est le fondement, et le fondement légitime de la connaissance. C'est cette question préliminaire que nous imposerons d'abord à Locke.

Le quatrième livre de *l'Essai sur l'entendement humain* commence par reconnaître que toute connaissance roule sur des idées :

Liv. IV. *De la connaissance.* Chap. Ier. *De la connaissance en général*, § Ier. « Puisque « l'esprit n'a d'autre objet de ses pensées et de ses « raisonnemens que ses propres idées, qui sont « la seule chose qu'il contemple et qu'il puisse « contempler, il est évident que ce n'est que sur « nos idées que roule toute notre connaissance. »

Or, vous l'avez vu, Locke reconnaît, et avec raison, que les idées en elles-mêmes sont toujours vraies. Il est toujours vrai que nous avons l'idée que nous avons, qui est actuellement sous l'œil de la conscience; que cette idée soit une chimère, une fée, un centaure, toujours est-il que nous l'avons, et, sous ce rapport, l'idée ne peut pas être fausse, elle ne peut pas ne pas être vraie, ou plutôt, à la rigueur, elle n'est ni fausse ni vraie. Où peut donc commencer l'erreur, et en quoi réside la vérité? L'une et l'autre évidemment ne réside et ne peut résider que dans cette supposition de l'esprit, que cette idée se rapporte ou ne se rapporte pas à un objet, à tel ou tel objet réellement existant dans la nature. C'est dans ce rapport que gît la vérité ou l'erreur dans la connaissance humaine. Si

ce rapport peut être saisi, la connaissance humaine est possible; si ce rapport ne peut pas être saisi, la connaissance humaine est impossible. Maintenant, en supposant que ce rapport soit possible, quel est-il, et en quoi consiste-t-il? C'est sur ce point qu'il s'agit d'interroger Locke avec précision et sévérité, car c'est là que doit être le fond de la théorie du vrai et du faux dans la connaissance humaine, c'est-à-dire le fond même du quatrième livre que nous avons à examiner.

Dans toute l'étendue de ce quatrième livre, comme à la fin du second, Locke déclare expressément que le vrai ou le faux dans les idées, sur lesquelles roule toute connaissance, consiste dans la supposition d'un rapport entre ces idées et leur objet; et partout encore il déclare expressément que ce rapport est et ne peut être qu'un rapport de conformité ou de non conformité. L'idée sur laquelle ne tombe, à proprement parler, ni l'erreur ni la vérité, est conforme à son objet, ou elle n'y est pas conforme. Si elle y est conforme, la connaissance non seulement est possible, mais elle est vraie, car elle porte sur une idée vraie, sur une idée conforme à son objet; ou l'idée n'est pas conforme à son objet, et alors l'idée est fausse, et la connaissance qui en

dérive l'est également. C'est, Messieurs, ce que l'on trouve d'un bout à l'autre du quatrième livre de *l'Essai sur l'entendement humain* sur la connaissance; c'est ce qu'on trouve à chaque pas dans les six derniers chapitres du second livre, où Locke traite des vraies et des fausses idées.

Livre II, chap. 2, § 4. « Toutes les fois que l'es-
« prit rapporte quelqu'une de ses idées à un
« objet qui lui est extérieur, elles peuvent être
« nommées vraies ou fausses, parce que, dans ce
« rapport, l'esprit fait une supposition tacite de
« leur conformité avec cet objet. »

Liv. IV, ch. IV, § 3. « Il est évident que l'esprit
« ne connaît pas les choses immédiatement, mais
« seulement par l'intervention des idées qu'il en
« a; et, par conséquent, notre connaissance n'est
« vraie qu'autant qu'il y a de la conformité entre
« nos idées et leurs objets. »

Ces deux passages sont positifs; ils réduisent nettement la question du vrai et du faux dans la connaissance à la question de la conformité ou de la non conformité des idées avec leurs objets.

Mais cette nécessité de la conformité d'une idée avec son objet, pour être vraie, est-elle, dans Locke, une véritable théorie philosophique, ou n'est-ce qu'une simple manière de parler, une mé-

taphore plus ou moins heureuse? D'abord, si c'est une métaphore, je demande qu'on me dise quelle est donc la théorie réelle cachée sous cette métaphore, et dans quel endroit de Locke se trouve exprimée une seule fois cette théorie. Nulle part je ne trouve que la métaphore elle-même. Ensuite, si, même dans l'absence complète de toute autre théorie, les deux passages que je viens de citer ne suffisaient pas pour établir que la nécessité de la conformité de l'idée à son objet, pour constituer la vérité, n'est pas une métaphore, mais une théorie expresse, je pourrais apporter ici une multitude d'autres passages qui ne laissent aucun doute à cet égard. Ainsi, lorsqu'à la fin du second livre, Locke traite des idées comme réelles ou chimériques, comme complètes ou incomplètes, il se fonde sur sa théorie de la conformité ou de la non conformité des idées avec leurs objets.

Liv. II, chap. XXX, § 1er. *Les idées réelles sont conformes à leurs archétypes.* « Premièrement, « par idées réelles j'entends celles qui ont un « fondement dans la nature, qui sont confor- « mes à des êtres réels, à l'existence des choses « ou à leurs archétypes; et j'appelle idées fantas- « tiques ou chimériques celles qui n'ont point « de fondement dans la nature ni aucune con-

« formité avec la réalité des choses auxquelles « elles se rapportent tacitement comme à leurs « archétypes. »

Maintenant qu'est-ce qu'une idée complète ou incomplète? Une idée complète sera celle qui sera complétement conforme à son archétype; une idée incomplète, celle qui n'y sera conforme qu'en partie.

Ibid. ch. 31, § 1er. « J'appelle idées complètes « celles qui représentent parfaitement les origi- « naux d'où l'esprit suppose qu'elles sont ti- « rées. »

Ainsi la théorie des idées complètes ou incomplètes repose sur la théorie des idées réelles et chimériques, laquelle repose sur la théorie des idées vraies ou fausses, laquelle est tout entière dans la théorie de la conformité de l'idée à l'objet. Ce point est d'une telle importance, que, pour ôter toute incertitude, je veux encore vous lire un passage où Locke se pose à lui-même le problème; et la manière précise dont il le pose exclut toute ambiguité dans la solution qu'il en donne.

Liv. IV, ch. 4, § 3. « Quel sera notre criterium, « et comment l'esprit, qui n'aperçoit rien que « ses propres idées, connaîtra-t-il qu'elles con- « viennent avec les choses elles-mêmes? Quoi-

« que cela ne soit pas exempt de difficulté, je « crois pourtant qu'il y a deux sortes d'idées « dont nous pouvons être assurés qu'elles sont « conformes aux choses... »

§ 4. « Les idées simples ont toute la confor- « mité à quoi elles sont destinées ou que notre « état exige; car elles nous représentent les choses « sous les apparences qu'elles sont propres à « produire en nous. » Et plus bas : « Cette con- « formité suffit pour nous donner une connais- « sance réelle. »

Il est impossible de s'expliquer plus catégoriquement. Ce n'est donc pas une manière de parler, une métaphore jetée en passant; c'est toute une théorie, tout un système : examinons-le sérieusement.

Voilà donc la vérité et l'erreur, la réalité et la chimère résolues dans la représentation ou la non représentation de l'objet par l'idée, dans la conformité ou la non conformité de l'idée à l'objet. Il y a connaissance à cette condition, et, à cette condition seule, que l'idée représente son objet, lui soit conforme. Mais à quelle condition une idée représente-t-elle son objet, lui est-elle conforme? A cette condition que cette idée lui ressemble, que cette idée soit avec son objet dans le rapport d'une copie à l'original. Pesez la valeur

des mots : la conformité d'une idée à son objet ne peut signifier autre chose, sinon la ressemblance de cette idée, prise comme copie, avec l'objet, pris comme original. C'est bien ce qu'exprime Locke par le mot d'archétypes dont il se sert pour désigner les objets des idées. Or, si la conformité de l'idée à l'objet n'est que la ressemblance de la copie avec l'original, avec son archétype, je dis que, dans ce cas, l'idée est prise uniquement comme une image. Il faut évidemment que l'idée soit une image pour pouvoir ressembler positivement à quelque chose, pour pouvoir représenter quelque chose. Voilà donc l'idée représentative réduite à une image. Maintenant, regardez-y de près, et vous verrez que toute image implique quelque chose de matériel. Conçoit-on ce que c'est qu'une image de quelque chose d'immatériel? Toute image est nécessairement sensible et matérielle, ou ce n'est qu'une métaphore, supposition que nous avons écartée. Ainsi, en dernière analyse, dire qu'il y a connaissance si l'idée est conforme à son objet, et qu'aucune connaissance n'est possible qu'à cette condition, c'est prétendre qu'il n'y a connaissance qu'à cette condition que l'idée d'une chose soit l'image de cette chose, c'est-à-dire son image matérielle. Toute la con-

naissance est donc engagée dans la question suivante : Avons-nous des êtres des idées qui nous les représentent, qui leur ressemblent, qui en soient les images, qui en soient les images matérielles, ou n'avons-nous pas de pareilles images? Si oui, la connaissance est possible; si non, elle est impossible. Or, en fait, la connaissance humaine embrasse et le monde extérieur, et l'ame, et Dieu. Si donc la connaissance de ces objets est possible et réelle, elle ne l'est qu'à la condition précitée, savoir, que nous avons de ces êtres des idées qui leur sont conformes, des idées qui les représentent, qui leur ressemblent, qui en sont des images, et, encore une fois, des images matérielles. Avons-nous ou n'avons-nous pas de Dieu, de l'ame, du monde extérieur, des idées-images, des images matérielles? telle est la question. Appliquons-la d'abord au monde extérieur; c'est là surtout que la théorie de Locke paraît admissible; voyons quelle est sur ce terrain même sa solidité et sa valeur.

L'idée du monde extérieur, c'est l'idée des corps. Les corps ne nous sont connus que par leurs qualités. Ces qualités sont premières ou secondes. On entend, vous le savez, par les qualités secondes des corps celles qui pourraient n'être

pas, sans que le corps cessât d'être; par exemple, les qualités dont nous acquérons l'idée par le sens de l'odorat, par le sens de l'ouïe, par le sens du goût, par tous les sens, excepté celui du toucher, incontestablement, et peut-être aussi celui de la vue. Les qualités premières des corps sont celles qui nous sont données comme les attributs fondamentaux des corps sans lesquels les corps n'existeraient pas pour nous. La qualité première, par excellence, est la solidité qui implique plus ou moins l'étendue, laquelle implique directement la forme. Nous avons la conviction que tout corps est solide, étendu, qu'il a des formes. Nous sommes convaincus encore que les corps ont la propriété de causer en nous ces modifications particulières qu'on appelle la saveur, le son, l'odeur, peut-être même cette modification qu'on appelle la couleur. Locke tombe d'accord de tout cela, et c'est lui qui a beaucoup contribué à répandre dans la science la distinction des qualités premières et des qualités secondes des corps, qu'il ne s'agit pas ici d'approfondir davantage. Voici maintenant comment il rend compte de l'acquisition des idées des qualités premières et des qualités secondes.

Livre II, chap. VIII, § 11. *Comment les pre-*

mières qualités produisent des idées en nous.

« Ce que l'on doit considérer après cela, c'est « la manière dont les corps produisent des idées « en nous. Il est visible, du moins autant que « nous pouvons le concevoir, que c'est unique- « ment par impulsion. »

§ 12. « Si donc les objets extérieurs ne s'unissent « pas immédiatement à l'ame lorsqu'ils y excitent « des idées, et que cependant nous apercevions « ces qualités originales dans ceux de ces objets « qui viennent à tomber sous nos sens, il est vi- « sible qu'il doit y avoir, dans les objets exté- « rieurs, un certain mouvement qui, agissant sur « certaines parties de notre corps, soit continué, « par le moyen des nerfs ou des esprits animaux, « jusqu'au cerveau ou au siége de nos sensations, « pour exciter là, dans notre esprit, les idées par- « ticulières que nous avons de ces premières qua- « lités. Ainsi, puisque l'étendue, la figure, le « nombre et le mouvement des corps qui sont « d'une grosseur propre à frapper nos yeux, « peuvent être aperçus par la vue, à une certaine « distance, il est évident que certains petits « corps imperceptibles doivent venir de l'objet « que nous regardons jusqu'aux yeux, et par « là communiquer au cerveau certains mou- « vements qui produisent en nous les idées

« que nous avons de ces différentes qualités. »

§ 13. *Comment les secondes qualités excitent en nous des idées.* — « Nous pouvons concevoir « par le même moyen comment les idées des se- « condes qualités sont produites en nous, je veux « dire par l'action de quelques particules insen- « sibles sur les organes de nos sens. Car il est « évident qu'il y a un grand amas de corps dont « chacun est si petit que nous ne pouvons en « découvrir, par aucun de nos sens, la grosseur, « la figure et le mouvement, comme il paraît par « les particules de l'air et de l'eau, et par d'autres « beaucoup plus déliées que celles de l'air et de « l'eau et qui peut-être le sont beaucoup plus « que les particules de l'air ou de l'eau ne le sont « en comparaison du poids et de quelque autre « grain encore plus gros. Cela étant, nous sommes « en droit de supposer que ces sortes de parti- « cules, différentes en mouvement, en figure, « en grosseur et en nombre, venant à frapper les « différens organes de nos sens, produisent en « nous ces différentes sensations que nous cau- « sent les couleurs et les odeurs des corps; qu'une « violette, par exemple, produit en nous les idées « de la couleur bleuâtre et de la douce odeur de « cette fleur, par l'impulsion de ces sortes de « particules insensibles, d'une figure et d'une

« grosseur particulière, qui, diversement agitées, « viennent à frapper les organes de la vue et de « l'odorat. Car il n'est pas plus difficile de con- « cevoir que Dieu peut attacher de telles idées « à des mouvemens avec lesquels elles n'ont au- « cune ressemblance, qu'il est difficile de conce- « voir qu'il a attaché l'idée de la douleur au mou- « vement d'un morceau de fer qui divise notre « chair, auquel mouvement la douleur ne res- « semble en aucune manière. »

§ 14. « Ce que je viens de dire des couleurs et « des odeurs peut s'appliquer aussi aux sons, « aux saveurs, et à toutes les autres qualités sen- « sibles... »

Si vous remontez au principe mal démêlé et mal exposé dans Locke, de toute cette théorie, vous trouverez qu'elle repose en dernière analyse sur cette supposition, que, comme les corps n'agissent l'un sur l'autre que par le contact, et par conséquent par impulsion, de même l'esprit ne peut être en rapport avec les choses corporelles qu'à cette condition, qu'il y ait contact entre l'esprit et le corps, et par conséquent qu'autant qu'il y aura impulsion de l'un sur l'autre. Or, dans les idées sensibles, qui sont involontaires, et où, selon Locke, l'esprit est passif, l'impulsion doit venir des corps sur l'esprit, et non de l'esprit sur

les corps, et le contact ne peut avoir lieu directement, mais indirectement, par le moyen des particules. Ainsi la nécessité du contact entraîne celle de particules, qui, émises par les corps, s'introduisent par les organes dans le cerveau, et de là introduisent dans l'ame ce qu'on appelle des idées sensibles. Toute la théorie part de la nécessité d'un contact et vient aboutir à des particules intermédiaires et à leur action. Ces particules sont, en d'autres termes, les espèces sensibles de la scolastique péripatéticienne, dont la physique moderne a fait justice. Il n'est plus question aujourd'hui des espèces sonores, visibles, tangibles etc.; il ne peut donc plus être question de leur émisssion, ni par conséquent encore du principe qui les avait engendrées, savoir, la nécessité du contact et de l'impulsion comme condition de l'acquisition des idées sensibles. Tout ceci n'est plus aujourd'hui qu'une hypothèse abandonnée, sur laquelle il serait superflu de s'arrêter. Les idées sensibles ainsi formées, une fois obtenues à cette condition, qui est une chimère, voici en quoi ces idées diffèrent les unes de autres.

Selon Locke, les idées que nous avons des qualités premières de la matière ont cela de propre, qu'elles ressemblent à leur objet, tan-

dis que les idées que nous avons des qualités secondes de la matière ont cela de propre qu'elles ne ressemblent pas à leurs objets.

Livre II, chap. VIII, § 15. « *Les idées des premières qualités ressemblent à ces qualités, et celles des secondes ne leur ressemblent en aucune manière.* »

Les idées des qualités secondes ne ressemblent point à ces qualités; fort bien : j'en conclus de suite, selon la théorie de Locke, que les idées des qualités secondes sont de pures chimères; et que nous n'avons de ces qualités aucune connaissance. En effet, rappelez-vous que toute connaissance, selon Locke, repose sur les idées, et qu'il n'y a connaissance qu'autant que l'idée ressemble à son objet; or, de l'aveu même de Locke, les idées des qualités secondes ne ressemblent point à ces qualités; donc ces idées ne renferment aucune connaissance. Qu'on ne dise pas qu'en effet nous n'avons des qualités secondes des corps qu'une connaissance incomplète. Si Locke n'eût voulu dire que cela, il aurait dû dire, selon sa théorie générale, que les idées des qualités secondes ne représentent qu'incomplètement leurs objets; mais il dit qu'elles ne les représentent d'aucune façon. Donc elles ne renferment pas même la connaissance la plus

imparfaite; elles ne renferment aucune connaissance; ce sont de pures chimères, comme les idées de fées, de centaures, etc. La conséquence est forcée dans la théorie de Locke. Mais cette conséquence, Messieurs, est-elle d'accord avec les faits qu'il s'agit d'expliquer et non de détruire? En fait est-il vrai que nous n'ayons aucune connaissance des qualités secondes des corps? Loin de là les qualités secondes des corps, l'odeur, le son, la saveur et la couleur, sont pour nous dans les corps des propriétés très réelles auxquelles nous attribuons la puissance d'exciter en nous certaines modifications ou sensations. Nous n'avons pas seulement la conscience de ces sensations, mais nous croyons qu'elles ont des causes, et que ces causes sont dans les corps. Comme nous pourrions concevoir les corps indépendamment de ces causes ou puissances ou propriétés ou qualités, nous appelons ces qualités des qualités secondaires; nous ne les connaissons qu'en tant que causes de nos sensations, dans l'ignorance de leur essence intime; j'en conviens; mais enfin nous les connaissons dans cette mesure, et c'est encore là une connaissance réelle qui se trouve incontestablement dans tous les hommes. Or, n'oubliez pas que, selon la théorie de Locke, la con-

naissance est toujours à cette condition, que l'idée, sur laquelle roule la connaissance, représentera son objet. Vous avez incontestablement l'idée des qualités secondaires des corps en tant que causes de plusieurs de vos sensations. Eh bien, cette idée que vous avez tous, et sur laquelle est fondée presque toute votre conduite et la vie humaine toute entière, elle n'est vraie, elle ne fonde une connaissance légitime qu'à la condition qu'elle sera conforme à son objet, aux causes de vos sensations, aux qualités secondaires des corps. Et quand je dis qu'elle leur sera conforme, rappelez-vous bien que la condition de la conformité n'est pas moins que celle de la ressemblance, que la condition de la ressemblance n'est pas moins que la condition d'être une image, et que la condition de toute image n'est pas moins que la condition d'être une image sensible et matérielle; car il n'y a pas d'image immatérielle. La question se réduit donc à savoir si vous avez ou non l'image matérielle des qualités secondaires des corps, c'est-à-dire de ces propriétés des corps qui causent en vous les sensations de la couleur, du son, de la saveur et de l'odeur. Voyez donc quelle peut être l'image matérielle d'une cause. Une cause, en tant que cause, et les propriétés ou qualités se-

condes des corps ne sont pas autre chose, n'a point de forme, n'a point de couleur; par conséquent quelle image matérielle peut-on s'en faire? Une cause, quelle qu'elle soit, que vous la placiez dans l'ame ou dans ce qu'on appelle la matière, est toujours une cause, n'est jamais qu'une cause, et en tant que cause, elle ne tombe ni sous la main ni sous l'œil; elle ne tombe sous aucun sens, c'est donc quelque chose dont vous ne pouvez pas avoir une idée sensible à la rigueur, une idée image, une image matérielle. Donc, puisque vous n'avez pas et ne pouvez pas avoir l'image d'une cause, et que les qualités secondaires des corps ne vous sont données que comme des causes, il suit que vous ne devez avoir aucune idée vraie, aucune connaissance légitime des qualités secondes des corps; il suit même à la rigueur que vous n'en pouvez avoir aucune connaissance légitime ou illégitime, et que ces qualités doivent être pour vous comme si elles n'étaient pas, puisque vous n'avez pu les atteindre, selon la théorie de Locke, que par les images plus ou moins fidèles que vous vous en faites, images qui vous manquent ici absolument. La négation des qualités secondes des corps, tel est donc le résultat inévitable de la

théorie que toute idée doit représenter son objet pour être vraie. Ce résultat est inévitable; cependant l'expérience le dément, et, en le démentant, elle en réfute le principe. Les idées des qualités secondes ne ressemblent en aucune façon à leurs objets, et pourtant elles contiennent une connaissance certaine; donc il n'est pas vrai que toute connaissance suppose la ressemblance de l'idée et de son objet.

La théorie de Locke échoue sur les qualités secondes des corps; voyons si elle sera plus heureuse sur les qualités premières.

La solidité est la qualité primaire par excellence. La solidité avec ses degrés et ses nuances, la dureté ou la mollesse, l'impénétrabilité ou la pénétrabilité, enveloppe l'étendue, laquelle renferme la grandeur et la forme: ce sont là à peu près les qualités premières des corps. Locke déclare expressément que les idées des qualités primaires ressemblent à ces qualités; c'est là leur titre de légitimité à ses yeux. Cette théorie semble vraie sur un point, en ce qui regarde la forme. En effet, la forme des objets qui tient à l'étendue, laquelle tient à la solidité, se peint sur la rétine. L'expérience l'atteste, et la conformité de ces images à leurs objets semble bien le fondement

de la vérité des idées que nous nous faisons de la forme des objets. Mais ce n'est là qu'un faux semblant.

Si la ressemblance de l'image sur la rétine à la forme de l'objet extérieur est le fondement de la connaissance de la forme de cet objet, il suit que cette connaissance ne peut être acquise, et n'a jamais pu être acquise qu'aux conditions suivantes :

1° Que nous sachions qu'une image quelconque est sur la rétine.

2° Que, par quelque procédé, comparant l'image sur la rétine à l'objet extérieur, nous trouvions en effet l'image, qui est sur la rétine, semblable à l'objet, quant à la forme; alors, et seulement alors, dans la théorie de Locke, nous serons certains que l'idée que nous avons de la forme de cet objet est vraie, et notre connaissance, à cet égard, exacte.

Toutes ces conditions sont nécessaires; mais en réalité s'accomplissent-elles dans le fait de la connaissance des formes des objets extérieurs? Nullement. D'abord la connaissance de l'image sur la rétine est une acquisition très ultérieure de l'expérience et de la physiologie. Les premiers hommes qui ont cru qu'il y avait de-

vant eux des corps figurés ne savaient pas le moins du monde qu'il y avait des images sur leur rétine. Ils étaient bien plus loin encore de se douter que ces images, qu'ils ne connaissaient pas, fussent conformes aux formes des corps qu'ils connaissaient; et par conséquent la condition qu'on impose à l'esprit humain d'avoir connu l'image sur la rétine, et vérifié la conformité de cette image avec son objet, n'est pas le procédé qu'abandonné à lui-même et sans aucun système, il emploie naturellement pour connaître les formes des corps. Ensuite, remarquez que, si la peinture fidèle de la forme de l'objet sur la rétine explique le secret de la perception de cette forme, il faut que cette peinture, que cette image aille de la rétine au nerf optique, du nerf optique au cerveau, qui, comme le dit Locke, est la chambre d'audience de l'ame, et que de cette chambre d'audience elle s'introduise dans l'ame elle-même : mais on peut l'arrêter à chaque pas. De la rétine il faut que l'image soit transmise au cerveau par le nerf optique. Or, qui ne sait que le nerf optique est dans une région obscure, impénétrable à la lumi[illegible] nerf optique est obscur; nulle image [illegible] e :

et voilà déja l'image qui nous abandonne. De plus, le cerveau, cette chambre d'audience, est aussi dans une région obscure; l'ame, qui, selon la théorie de Locke, a dû regarder dans la rétine pour y rencontrer une image de la forme du corps, et qui a dû y voir cette image et la voir conforme à l'original, ne peut faire cette remarque ni sur le nerf optique ni sur le cerveau.

Nous avons pour ainsi dire fermé à l'hypothèse de l'idée-image toutes les avenues de l'ame; l'idée-image n'est donc qu'une chimère dans l'ame; dans la perception de la forme des objets il n'y a pas trois choses, 1° des objets figurés; 2° une ame capable de percevoir la figure de ces objets; 3° une image intermédiaire entre la forme réelle des objets et l'ame; il n'y a que des objets figurés et une ame douée de la faculté de les apercevoir avec leurs formes. L'existence de l'image de la figure des objets sur la rétine est un fait réel, qui est bien la condition préalable de la perception des apparences visibles mais non le fondement de cette perception, qui la précède mais ne la constitue ni ne l'explique d'aucune manière. L'existence de l'image de la figure des objets sur la rétine, simple condi-

tion, et condition extérieure, du phénomène de la vision, transformée en une explication complète de ce phénomène; telle est la source de l'hypothèse de l'idée-image, quant à la perception des formes des objets. Elle en a une autre encore. Non seulement l'ame est douée de la faculté d'apercevoir les formes des objets présens, certaines conditions organiques accomplies; mais encore quand ces objets sont absens, elle est douée de la faculté de se les rappeler, non seulement de savoir qu'ils furent, mais de se les représenter tels qu'ils furent, et avec les formes que nous avions aperçues en eux pendant leur présence. La mémoire a réellement cette force imaginative; on imagine les objets tout comme on les aperçoit, cela est incontestable. Mais dans l'imagination des formes des objets absens, comme dans la perception des formes des objets présens, il n'y a que deux termes, les objets absens et l'ame qui peut se les représenter absens, ou plutôt dans ce cas il n'y a réellement que l'ame qui dans l'absence des objets se les rappelle avec leurs formes, comme s'ils étoient là devant elle. Or, dans l'ame qui se représente les objets passés, la poésie peut très bien détacher la représentation même des objets,

et la considérer à part comme un élément propre et subsistant par lui-même; c'est le droit de la la poésie; mais non celui de l'analyse philosophique qui ne peut légitimement convertir des abstractions en réalités. L'abstraction réalisée, le participe ou l'adjectif converti en substantif, telle est la seconde source de l'hypothèse de l'idée-image, pour ne pas rappeler les analogies vicieuses des conditions de la communication des corps imposées à l'intelligence.

Et encore, Messieurs, il ne s'agit ici que du phénomène de la vision, de la forme des objets extérieurs; que serait-ce donc s'il s'agissait des autres qualités premières des corps; par exemple de la qualité première par excellence, la solidité? Oseriez-vous ressusciter l'hypothèse scolastique de l'espèce tangible pour faire le pendant de l'image visuelle sur la rétine? Engageriez-vous cette espèce tangible dans les voies mystérieuses des nerfs et du cerveau que n'a pu traverser l'image de la forme? Soit : supposez cette espèce tangible, cette idée-image de la solidité parvenue jusqu'à l'ame, et là voyons si elle satisfait à la condition fondamentale de la théorie de Locke, [illegible]elle est conforme ou non conforme à son

modèle, à la solidité elle-même. Qu'est-ce que la solidité? Nous l'avons vu, la solidité, c'est la résistance. Là où il n'y a pas de résistance il n'y a rien pour nous que nous-mêmes. Où commence la résistance, là commence pour nous quelque chose autre que nous-mêmes, le dehors, l'extérieur, la nature, le monde. Or, si la solidité est quelque chose qui résiste, c'est une cause résistante; et nous voilà encore ici pour la qualité primaire des corps, comme pour leurs qualités secondaires, ramenés à l'idée de cause; là encore il faut donc, pour que nous ayons la connaissance légitime de la cause résistante, de la solidité, il faut, dis-je, que nous en ayons une idée qui lui soit conforme, qui lui soit semblable, qui soit une image de la cause résistante, et qui en soit une image matérielle. Telle est la condition systématique de la connaissance de la qualité première des corps. Mais j'ai montré qu'il ne pouvait y avoir une image matérielle d'aucune cause; il ne peut donc pas y en avoir davantage d'aucune cause résistante, du solide, c'est-à-dire de la qualité fondamentale des corps.

Ainsi, Messieurs, il n'y a pas plus d'idée légitime des qualités primaires des corps qu'il n'y en a de leurs qualités secondaires, si nous n'a-

vons d'idée légitime qu'à la condition que l'idée sera une image matérielle de son objet. Mais nous ne sommes pas au bout. Nous ne sommes encore qu'à l'entrée du monde extérieur. Non seulement le corps a des qualités secondaires et des qualités primaires que je viens d'énumérer, et que je viens de démontrer incompatibles avec la théorie de Locke; mais encore nous croyons que, sous ces qualités secondaires et primaires, il y a quelque chose qui est le sujet de toutes ces qualités, quelque chose qui existe réellement d'une manière permanente, tandis que les qualités sont dans un mouvement et une altération perpétuelle; nous croyons tous à l'existence d'un sujet, d'une substance de ces qualités. Or, dans la théorie de Locke, l'idée de cette substance n'est légitime qu'à la condition qu'elle soit conforme à son objet, savoir la substance du corps; et l'idée, pour être conforme à son objet, pour lui ressembler, doit être une image, et toute image doit être matérielle; mais je vous demande s'il est possible d'avoir une image matérielle de la substance ? impossible, évidemment; donc vous n'avez aucune idée de la substance et de la réalité des corps.

Non seulement vous avez la conviction de l'existence réelle et substantielle du corps, mais vous croyez tous, vous êtes profondément convaincus que ces corps, dont l'attribut fondamental est le solide, la résistance, sont quelque part, dans un lieu, dans un espace. Vous avez tous l'idée de l'espace. Or, vous ne pouvez l'avoir qu'à une condition, que l'idée que vous en avez vous le représente, en soit une image matérielle. Mais, nous l'avons vu, un des caractères de l'espace, c'est de ne pouvoir être confondu avec les corps qui le remplissent et le mesurent, mais ne le constituent pas. Donc il est impossible *à fortiori* que vous ayez une image matérielle de ce qui n'existe pas matériellement, quand vous n'en pouvez avoir une des corps et de leurs attributs fondamentaux ou accessoires.

Il en est de même du temps. Vous croyez que les mouvemens des corps et la succession de ces divers mouvements s'accomplissent dans le temps, et vous ne confondez pas la succession des mouvemens des corps avec le temps qu'elle mesure et ne constitue pas plus que l'ensemble des corps ne constitue l'espace. Vous avez l'idée du temps comme distinct de

toute succession; si vous l'avez, c'est encore, dans la théorie de Locke, à une condition, que vous en ayez une idée qui lui soit conforme, une idée-image. Mais vous ne pouvez avoir une idée-image du temps, puisque le temps est distinct des mouvemens des corps et ne tombe sous aucun sens; donc vous ne pouvez en avoir une idée légitime.

Je pourrois poursuivre cette polémique bien plus loin, mais je crois l'avoir conduite assez avant pour qu'il soit démontré que, si, relativement au monde extérieur, nos idées n'étaient vraies qu'à la condition qu'elles fussent des idées représentatives, des idées conformes à leurs objets, des images et des images matérielles de leurs objets, nous n'aurions aucune idée légitime relativement au monde extérieur, aucune idée légitime ni des qualités secondaires ni des qualités primaires ni de leur sujet ni de l'espace ni du temps. Donc la théorie de l'image matérielle n'aboutit pas à moins qu'à cette conclusion, de détruire la connaissance légitime de la matière et du monde extérieur.

Les objections que je viens de vous présenter sont si naturelles et si simples, que Locke ne pouvait pas même poser le problème tel qu'il

l'a posé, sans les soupçonner en partie, et elles se sont assez présentées à lui pour ébranler sa conviction de l'existence du monde extérieur. Il ne la met point précisément en question, mais il convient que, sur le fondement de l'idée représentative, le seul qu'il conçoit, la connaissance des corps n'a point une certitude parfaite; il pense toutefois qu'elle va au delà de la simple probabilité. « Que si, après tout cela, dit Locke, il « se trouve quelqu'un qui veuille mettre en « question l'existence de toutes choses, il doit « considérer que nous avons une assurance « telle qu'elle suffit pour nous conduire dans « la recherche du bien et dans la fuite du mal « que les choses extérieures nous causent, à « quoi se réduit tout l'intérêt que nous avons « à les connaître. » C'est presque le langage du scepticisme. Cependant Locke n'est pas sceptique sur l'existence des corps; malgré sa théorie des idées, il s'en faut bien qu'il soit idéaliste. Loin de là, il se rattache à la grande famille péripatéticienne et sensualiste, dans laquelle la théorie des espèces, et des espèces sensibles, avait l'autorité d'un dogme et la fonction de donner et d'expliquer le monde extérieur. Des espèces sensibles, le dix-septième

siècle en masse, et Locke en particulier ont fait les idées sensibles, pourvues de toutes les qualités des espèces, représentatives de leurs objets et en émanant. Il n'y a donc aucun dessein idéaliste dans la théorie des idées de Locke. Au contraire, Locke est convaincu que ces idées, en tant que représentatives, sont le seul fondement solide que l'on puisse donner à la connaissance des objets extérieurs; seulement il se trouve, et il reconnaît à moitié, que, contre son gré, l'hypothèse péripatéticienne des espèces, transformée dans la théorie moderne des idées sensibles, tourne contre son but, et que, bien que cette hypothèse ait un caractère évidemment matérialiste, puisque les idées y sont nécessairement des images et des images matérielles, elle est dans l'impuissance de donner légitimement la matière. Jugez ce qui en sera du monde spirituel, de l'ame et de Dieu : je serai court.

Rappelez-vous bien le principe général de Locke. Nous n'avons de quoi que ce soit de connaissance légitime qu'à la condition que les idées que nous en avons soient conformes à leur objet. Or, tout le monde croit à l'existence de son ame, c'est-à-dire à l'existence de quelque chose

en nous qui sent, qui veut, qui pense. Ceux mêmes qui ne croient pas à l'existence spirituelle de ce sujet, n'ont jamais mis en question l'existence de ses facultés, l'existence de la sensibilité par exemple, celle de la volonté, celle de la pensée. Eh bien ! songez-y, vous n'avez de connaissance légitime de la pensée, de la volonté, de la sensibilité, qu'à la condition que les idées que vous en ayez vous les représentent; et ces idées doivent être des images, et par conséquent des images matérielles. Jugez dans quel abîme d'absurdités nous voilà tombés. Pour connaître la pensée et la volonté qui sont immatérielles, il faut que nous en ayons une image matérielle qui leur ressemble. Mais qu'est-ce qu'une image matérielle de la pensée et de la volonté? même absurdité pour la sensibilité. Absurdité plus grande encore, s'il est possible, pour la substance de ces facultés, pour l'ame, puis pour l'unité et l'identité de cette ame, puis pour le temps dans lequel s'accomplissent les opérations des facultés de cette ame, les sensations, les volitions, les pensées.

Voilà donc le monde spirituel qui s'écroule comme le monde matériel. Par cela seul que nous n'avons d'idées légitimes de nos facultés et

de leur sujet qu'à la condition que ces idées en soient des images matérielles, il est évident que nous n'avons aucune connaissance légitime de notre ame, de ses facultés et de tout notre être intérieur, intellectuel et moral. Ici même la difficulté semble beaucoup plus grande encore que pour le monde matériel, ou du moins elle ébranle davantage le successeur de Bacon et de Hobbes. Quant au monde matériel, il avait reconnu que sa théorie des idées souffre bien quelques objections, mais ces objections ne lui semblaient pas insurmontables et pouvoir aller jusqu'à ne pas nous laisser une certaine connaissance du monde matériel, suffisante pour nos besoins; par là il ne prétendait ouvrir la porte qu'à un demi-scepticisme. C'était sans doute une faiblesse; car l'idée de Locke, image matérielle, ne représentant les corps d'aucune manière, ni complète ni incomplète, il ne fallait admettre, à ce compte, aucune idée des corps; il fallait aller jusqu'au scepticisme absolu. Locke s'est arrêté et devant le bon sens et devant l'évidence qui, dans son école, entoure les objets des sens et le monde physique. Mais lorsqu'il arrive au monde spirituel, auquel l'école sensualiste tient

beaucoup moins, les argumens qui s'élèvent naturellement de sa propre théorie le frappent plus vivement, et voici ce qu'il déclare, livre IV, chapitre II, § 12 : « A l'égard des « esprits (nos ames, les intelligences), nous « ne pouvons pas plus connaître qu'il y a des « esprits finis réellement existans, par les idées « que nous en avons, que nous ne pouvons con- « naître qu'il y a des fées ou des centaures par « les idées que nous nous en formons. » Voilà bien, ce semble, le scepticisme absolu; et vous pensez peut-être que la conclusion dernière de Locke sera qu'il n'y a aucune connaissance des esprits finis, par conséquent de notre ame, par conséquent encore d'aucune des facultés de notre ame; car l'objection est aussi valable contre les phénomènes de l'ame que contre sa substance. C'est là où il aurait dû aboutir; mais il ne l'ose, parce qu'il n'y a pas un philosophe à la fois plus sage et plus inconsistant que Locke. Que fait-il, Messieurs?

Dans le péril où le pousse sa philosophie, il abandonne sa philosophie et toute philosophie, et il en appelle au christianisme, à la révélation, à la foi; et par foi, par révélation, il n'entend pas une foi, une révélation philosophique;

cette interprétation n'appartient pas au temps de Locke ; il entend la foi et la révélation dans le sens propre de la théologie la plus orthodoxe, et il conclut ainsi : « Par conséquent, sur « l'existence de l'esprit nous devons nous con- « tenter de l'évidence de la foi. » Ainsi, Locke accepte lui-même ici les conséquences inévitables auxquelles je voulais le conduire. Parlant en philosophe et non en théologien, au nom de l'esprit humain et non pas au nom de la foi, je disais que si nous n'avons pas d'autre raison de croire à l'existence de l'esprit que l'hypothèse de l'idée représentative, nous n'avons aucune bonne raison d'y croire. Locke l'accorde, le proclame lui-même, et il se rejette entre les bras de la foi. Je ne l'y laisserai pas, Messieurs.

Le monde de la foi lui est tout aussi interdit que le monde de l'esprit et celui de la matière ; il n'y pourrait pénétrer que par le plus grossier paralogisme. Locke n'a pas plus le droit, je dis plus, il a encore moins le droit de croire à la foi, à la révélation, au christianisme, que de croire aux esprits finis que nous sommes et à la matière qui est devant nous.

La révélation suppose deux choses : 1° des

dis que les idées que nous avons des qualités secondes de la matière ont cela de propre qu'elles ne ressemblent pas à leurs objets.

Livre II, chap. VIII, § 15. « *Les idées des premières qualités ressemblent à ces qualités, et celles des secondes ne leur ressemblent en aucune manière.* »

Les idées des qualités secondes ne ressemblent point à ces qualités; fort bien : j'en conclus de suite, selon la théorie de Locke, que les idées des qualités secondes sont de pures chimères, et que nous n'avons de ces qualités aucune connaissance. En effet, rappelez-vous que toute connaissance, selon Locke, repose sur les idées, et qu'il n'y a connaissance qu'autant que l'idée ressemble à son objet; or, de l'aveu même de Locke, les idées des qualités secondes ne ressemblent point à ces qualités; donc ces idées ne renferment aucune connaissance. Qu'on ne dise pas qu'en effet nous n'avons des qualités secondes des corps qu'une connaissance incomplète. Si Locke n'eût voulu dire que cela, il aurait dû dire, selon sa théorie générale, que les idées des qualités secondes ne représentent qu'incomplètement leurs objets; mais il dit qu'elles ne les représentent d'aucune façon. Donc elles ne renferment pas même la connaissance la plus

imparfaite; elles ne renferment aucune connaissance; ce sont de pures chimères, comme les idées de fées, de centaures, etc. La conséquence est forcée dans la théorie de Locke. Mais cette conséquence, Messieurs, est-elle d'accord avec les faits qu'il s'agit d'expliquer et non de détruire? En fait est-il vrai que nous n'ayons aucune connaissance des qualités secondes des corps? Loin de là les qualités secondes des corps, l'odeur, le son, la saveur et la couleur, sont pour nous dans les corps des propriétés très réelles auxquelles nous attribuons la puissance d'exciter en nous certaines modifications ou sensations. Nous n'avons pas seulement la conscience de ces sensations, mais nous croyons qu'elles ont des causes, et que ces causes sont dans les corps. Comme nous pourrions concevoir les corps indépendamment de ces causes ou puissances ou propriétés ou qualités, nous appelons ces qualités des qualités secondaires; nous ne les connaissons qu'en tant que causes de nos sensations, dans l'ignorance de leur essence intime; j'en conviens; mais enfin nous les connaissons dans cette mesure, et c'est encore là une connaissance réelle qui se trouve incontestablement dans tous les hommes. Or, n'oubliez pas que, selon la théorie de Locke, la con-

dis que les idées que nous avons des qualités secondes de la matière ont cela de propre qu'elles ne ressemblent pas à leurs objets.

Livre II, chap. VIII, § 15. « *Les idées des premières qualités ressemblent à ces qualités, et celles des secondes ne leur ressemblent en aucune manière.* »

Les idées des qualités secondes ne ressemblent point à ces qualités; fort bien : j'en conclus de suite, selon la théorie de Locke, que les idées des qualités secondes sont de pures chimères; et que nous n'avons de ces qualités aucune connaissance. En effet, rappelez-vous que toute connaissance, selon Locke, repose sur les idées, et qu'il n'y a connaissance qu'autant que l'idée ressemble à son objet; or, de l'aveu même de Locke, les idées des qualités secondes ne ressemblent point à ces qualités; donc ces idées ne renferment aucune connaissance. Qu'on ne dise pas qu'en effet nous n'avons des qualités secondes des corps qu'une connaissance incomplète. Si Locke n'eût voulu dire que cela, il aurait dû dire, selon sa théorie générale, que les idées des qualités secondes ne représentent qu'incomplètement leurs objets; mais il dit qu'elles ne les représentent d'aucune façon. Donc elles ne renferment pas même la connaissance la plus

imparfaite; elles ne renferment aucune connaissance; ce sont de pures chimères, comme les idées de fées, de centaures, etc. La conséquence est forcée dans la théorie de Locke. Mais cette conséquence, Messieurs, est-elle d'accord avec les faits qu'il s'agit d'expliquer et non de détruire? En fait est-il vrai que nous n'ayons aucune connaissance des qualités secondes des corps? Loin de là les qualités secondes des corps, l'odeur, le son, la saveur et la couleur, sont pour nous dans les corps des propriétés très réelles auxquelles nous attribuons la puissance d'exciter en nous certaines modifications ou sensations. Nous n'avons pas seulement la conscience de ces sensations, mais nous croyons qu'elles ont des causes, et que ces causes sont dans les corps. Comme nous pourrions concevoir les corps indépendamment de ces causes ou puissances ou propriétés ou qualités, nous appelons ces qualités des qualités secondaires; nous ne les connaissons qu'en tant que causes de nos sensations, dans l'ignorance de leur essence intime; j'en conviens; mais enfin nous les connaissons dans cette mesure, et c'est encore là une connaissance réelle qui se trouve incontestablement dans tous les hommes. Or, n'oubliez pas que, selon la théorie de Locke, la con-

naissance est toujours à cette condition, que l'idée, sur laquelle roule la connaissance, représentera son objet. Vous avez incontestablement l'idée des qualités secondaires des corps en tant que causes de plusieurs de vos sensations. Eh bien, cette idée que vous avez tous, et sur laquelle est fondée presque toute votre conduite et la vie humaine toute entière, elle n'est vraie, elle ne fonde une connaissance légitime qu'à la condition qu'elle sera conforme à son objet, aux causes de vos sensations, aux qualités secondaires des corps. Et quand je dis qu'elle leur sera conforme, rappelez-vous bien que la condition de la conformité n'est pas moins que celle de la ressemblance, que la condition de la ressemblance n'est pas moins que la condition d'être une image, et que la condition de toute image n'est pas moins que la condition d'être une image sensible et matérielle; car il n'y a pas d'image immatérielle. La question se réduit donc à savoir si vous avez ou non l'image matérielle des qualités secondaires des corps, c'est-à-dire de ces propriétés des corps qui causent en vous les sensations de la couleur, du son, de la saveur et de l'odeur. Voyez donc quelle peut être l'image matérielle d'une cause. Une cause, en tant que cause, et les propriétés ou qualités se-

condes des corps ne sont pas autre chose, n'a point de forme, n'a point de couleur; par conséquent quelle image matérielle peut-on s'en faire? Une cause, quelle qu'elle soit, que vous la placiez dans l'ame ou dans ce qu'on appelle la matière, est toujours une cause, n'est jamais qu'une cause, et en tant que cause, elle ne tombe ni sous la main ni sous l'œil; elle ne tombe sous aucun sens, c'est donc quelque chose dont vous ne pouvez pas avoir une idée sensible à la rigueur, une idée image, une image matérielle. Donc, puisque vous n'avez pas et ne pouvez pas avoir l'image d'une cause, et que les qualités secondaires des corps ne vous sont données que comme des causes, il suit que vous ne devez avoir aucune idée vraie, aucune connaissance légitime des qualités secondes des corps; il suit même à la rigueur que vous n'en pouvez avoir aucune connaissance légitime ou illégitime, et que ces qualités doivent être pour vous comme si elles n'étaient pas, puisque vous n'avez pu les atteindre, selon la théorie de Locke, que par les images plus ou moins fidèles que vous vous en faites, images qui vous manquent ici absolument. La négation des qualités secondes des corps, tel est donc le résultat inévitable de la

de l'idée à l'objet est un rapport de conformité ou de non conformité; l'idée, pour être vraie, pour être le fondement d'une connaissance légitime, doit être semblable à son objet, le représenter, en être l'image. Or, quelle est la condition d'une idée-image? Il n'y a image que là où il y a figure, où il y a quelque chose d'étendu, où il y a quelque chose de sensible et de matériel. L'idée-image implique donc quelque chose de matériel; et, si la vérité de la connaissance se résout dans la conformité de l'idée à son objet, elle se résout dans la conformité d'une image, prise matériellement, à son objet quel qu'il soit.

Remarquez que la théorie de l'idée représentative, comme base de la connaissance, est dans Locke une théorie universelle, sans limite, sans exception : elle doit donc rendre compte de toute connaissance; elle doit aller aussi loin que peut aller la connaissance humaine; elle embrasse donc Dieu, les esprits, les corps; car tout cela tombe plus ou moins sous la connaissance. Si donc nous ne pouvons rien connaître, ni Dieu, ni les esprits, ni les corps, que par des idées qui les représentent, et qui les représentent à condition d'en être des images matérielles, la question est de savoir si nous avons

de ces objets, de ces êtres des idées, des images fidèles, prises matériellement.

Le problème, ainsi réduit à sa plus simple expression, a été facilement résolu. J'estime qu'il a été bien démontré que le monde extérieur lui-même, que l'idée-image semble pouvoir nous donner plus aisément, nous échappe entièrement s'il ne peut arriver à nous que par l'idée-image; car il n'y a point d'idée sensible qui soit l'image du monde, des objets extérieurs, des corps.

Nous avons considéré d'abord dans les corps les qualités appelées qualités secondes, qui sont, vous le savez, des propriétés insaisissables dans leur nature et appréciables seulement par leurs effets, c'est-à-dire de pures causes, les causes de nos sensations. Or, il est évident qu'il n'y a point, qu'il ne peut y avoir d'image, d'image matérielle d'une cause. Quant aux qualités premières des corps, parmi elles il en est une, savoir la figure, qui semble propre à être représentée par l'idée-image; et en effet il est certain que l'apparence visible, la figure des corps extérieurs placés devant nous, devant l'organe de la vision, se peint sur la rétine. Mais 1° le premier qui a connu la figure visible d'un corps ignorait parfaitement que cette figure

visible fût peinte sur sa rétine; ce n'est donc pas à la connaissance de cette peinture sur la rétine, et à la connaissance de la conformité de cette peinture à son objet, qu'il devait la connaissance de la réalité de la figure extérieure; 2° ensuite cette peinture s'arrête à la rétine; pour aller au cerveau, qui est la chambre d'audience de l'ame, comme dit Locke, il faudrait qu'elle traversât le nerf optique, lequel est dans un région obscure; et le nerf optique fût-il dans une région lumineuse, l'image, après avoir traversé le nerf optique, arriverait au cerveau, qui lui-même est incontestablement obscur, et là périrait l'idée-image, avant d'arriver à l'ame. Ainsi c'est la condition des phénomènes de la vision qu'il y ait sur la rétine une image de l'objet, mais ce n'en est que la condition, non le fondement et l'explication. D'ailleurs, si l'idée image joue un certain rôle dans les phénomènes de la vision, elle ne s'applique pas du tout aux autres phénomènes, à ceux du toucher, par exemple, dans lesquels nous puisons la connaissance de la qualité première des corps par excellence, savoir, la solidité, la résistance. Nous avons démontré qu'il ne peut y avoir une idée-image de la résistance, de la solidité; car l'idée de la solidité et de la résistance se réduit

dans l'idée d'une cause, d'une cause résistante, et il a été démontré de reste qu'il ne peut y avoir d'idée-image de la cause.

Voilà pour les qualités tant premières que secondes des corps. Si l'idée-image ne représente aucune qualité des corps, à plus forte raison ne représente-t-elle pas le sujet de ces qualités, ce *substratum* qui échappe aux prises des sens, et qui par conséquent ne peut tomber sous une image empruntée aux sens. L'espace aussi, l'espace, qu'il ne faut pas confondre avec les corps qu'il renferme, ne peut pas être donné davantage par l'idée-image. Il en est de même du temps; il en est de même de toutes les connaissances qui se rattachent à la connaissance générale du monde extérieur. Donc, comme l'idée-image ne peut représenter que les formes, et qu'elle ne joue un rôle que dans le cercle des phénomènes de la vision, et que là même elle n'est que la condition externe de ces phénomènes, il suit que, si le monde extérieur n'a pas d'autre voie pour arriver à l'intelligence que celle de l'idée représentative, il n'y arrive point et n'y peut point arriver.

Les difficultés de l'hypothèse de l'idée représentative redoublent quand il s'agit du monde

spirituel. Locke les reconnaît; il convient que, puisqu'en effet l'idée-image ne peut représenter les qualités des esprits, attendu qu'il n'y a pas d'image de ce qui n'est pas figuré, ou il faut renoncer à la connaissance de l'esprit, ou, pour l'obtenir, il faut s'adresser à la foi, à la révélation. Mais la révélation, c'est pour nous un livre qui renferme des dogmes révélés par Dieu. Il y a donc ici deux choses, un livre et Dieu. Pour le livre, nous le renvoyons au monde extérieur : nulle idée représentative ne pouvant donner la connaissance certaine d'un objet sensible ne peut par conséquent donner celle d'un livre; le livre, sacré ou non, ne peut donc être connu certainement, ni fonder la connaissance certaine de l'existence de l'esprit. Reste Dieu; mais s'adresser à Dieu pour légitimer la connaissance de l'esprit, c'est s'adresser à l'esprit pour légitimer la connaissance de l'esprit; c'est supposer ce qui est en question. La seule différence qu'il y ait entre l'esprit de Dieu et le nôtre, c'est que l'esprit de Dieu est infini, tandis que le notre est fini, ce qui, loin de diminuer la difficulté, l'accroît. Ainsi l'idée représentative, tourmentée de toutes les manières, ne peut donner aucune connaissance réelle, ni celle des

corps, ni celle des esprits, et encore bien moins la connaissance de l'esprit infini auquel Locke en appelle gratuitement.

Le scepticisme absolu, telle est donc la conséquence inévitable de la théorie de l'idée représentative; et le scepticisme absolu, ce n'est pas moins ici que l'absolu nihilisme. En effet, vous n'avez légitimement dans cette théorie ni les qualités secondaires, ni les qualités premières des corps, ni le sujet de ces qualités, ni l'espace où les corps sont placés, ni le temps où leurs mouvemens s'accomplissent et leur durée s'écoule. Vous avez encore bien moins légitimement les qualités de votre esprit, cet esprit lui-même, l'esprit de vos semblables, l'esprit fini; bien moins encore Dieu, l'esprit infini : vous n'avez donc rien, absolument rien, que l'idée elle-même, cette idée qui doit représenter tout et qui ne représente rien, et ne laisse arriver à vous aucune connaissance réelle. Voilà, Messieurs, où nous en sommes, et les difficultés sont loin d'être épuisées. Nous avons considéré jusqu'ici l'idée, l'idée-image, par son rapport avec les objets extérieurs qu'elle doit représenter, savoir, les corps, nos esprits, et Dieu; considérons-la maintenant par un autre côté, par son

rapport avec l'esprit, qui doit la percevoir et dans lequel elle doit se trouver.

L'idée ne représente ni le corps, ni l'esprit, ni Dieu; elle ne peut donner aucun objet, nous l'avons démontré : mais elle est nécessairement dans un sujet. Comment y est-elle? quel est le rapport de l'idée, non plus avec son objet, mais avec son sujet?

Rappelez-vous bien à quelle condition nous avons condamné l'idée représentative. Si elle représente, elle doit avoir quelque chose en soi de figuré, quelque chose de matériel : elle est donc quelque chose de matériel. Voilà donc l'idée représentative qui est quelque chose de matériel dans le sujet où elle se trouve. Mais, il est clair que le sujet de l'idée, le sujet qui perçoit, contient et possède l'idée, ne peut être d'une autre nature que l'idée elle-même. L'idée représentative est quelque chose de figuré, comme les ombres qui se dessinent dans une lanterne magique; donc elle ne peut être que dans quelque chose d'analogue, dans un sujet de la même nature, figuré comme l'idée, ayant des parties, étant étendu et matériel comme elle. Ainsi la destruction de la simplicité et de la spiritualité du sujet de l'idée, c'est-à-dire de l'ame,

ou en un seul mot le matérialisme, telle est la conséquence forcée de la théorie de l'idée représentative, par rapport à son sujet.

Le résultat, Messieurs, était déja dans le principe, et cette conséquence ne fait que trahir le vice de l'origine de l'idée représentative. En effet, l'origine de cette théorie, vous le savez, est dans cette hypothèse, que l'esprit ne connaît les corps, ne communique avec les corps qu'à la manière dont les corps communiquent entre eux. Or, les corps communiquent entre eux, ou par l'impulsion immédiate de l'un sur l'autre, ou indirectement par l'intermédiaire d'un ou plusieurs corps qui, recevant du précédent une impulsion, la communiquent à celui qui suit, de telle sorte que c'est toujours l'impulsion, soit immédiate, soit médiate, qui fait la communication des corps. Si donc l'esprit connaît les corps, il ne peut les connaître qu'à la manière dont les corps communiquent entre eux, par l'impulsion. Mais nous ne voyons pas qu'il y ait impulsion immédiate et directe des corps sur l'esprit, ni de l'esprit sur les corps; il faut donc que la communication, que l'impulsion se fasse à distance, c'est-à-dire par un intermédiaire. Cet intermédiaire c'est l'idée. L'idée émane des corps, et par les sens arrive à l'esprit. L'idée émane des

corps, tel est son premier caractère; son second caractère est qu'elle les représente, et elle représentera facilement les corps, puisqu'elle en vient. La représentation est fondée sur l'émission. Or, l'émission qui est la première racine de l'idée représentative la condamne à être matérielle. C'était déja incliner fortement au matérialisme; mais voici qui rend cette pente beaucoup plus glissante. Non seulement l'esprit ne connaît les corps que comme les corps communiquent entre eux; mais l'esprit ne connaît les esprits que comme il connaît les corps, et comme il ne connaît les corps que par l'intermédiaire de l'idée représentative, il ne connaît les esprits que par le même intermédiaire. Une théorie, matérialiste dans son origine, est appliquée d'abord à la connaissance des corps, puis transportée à la connaissance de l'esprit; il était donc tout naturel que le dernier mot de cette théorie fût le matérialisme. Et je n'impose point à cette théorie des conséquences rationnellement nécessaires, mais qu'en fait elle n'a point portées; ces conséquences, l'histoire s'est chargée de les tirer du développement de l'école de Locke; c'est sur la théorie de l'idée représentative que cette école s'est en partie fondée pour nier positivement la spiri-

tualité de l'ame. Selon elle, plusieurs idées dans l'ame, prises matériellement, supposent quelque chose d'étendu dans l'ame; et même une seule idée, étant une image, est déja quelque chose de figuré qui suppose un sujet analogue. L'expression vulgaire, les objets font impression sur l'ame, n'est pas une métaphore pour cette école, c'est la réalité même. Je vous renvoie à Hartley, à Darwin, à Priestley et à leurs successeurs anglais ou autres. Nous les retrouverons en temps et lieu.

Cette conséquence de la théorie de l'idée représentative par rapport à son sujet, est irrésistible. Mais veut-on sauver la spiritualité de l'ame, tout en conservant la théorie de l'idée représentative? Alors, on a d'un côté des idées matérielles, des images matérielles, de l'autre une ame simple, et par conséquent entre la modification et son sujet un abîme. Comment combler cet abîme? quel rapport y a-t-il entre l'image matérielle et le sujet de cette image, si on veut maintenir ce sujet simple, inétendu, spirituel? Il faut alors trouver entre les idées-images et leur sujet, l'ame, des intermédiaires. Les images étaient déja les intermédiaires entre le corps et l'ame; maintenant il faut des intermédiaires entre ces premiers intermédiaires ou idées-images

et l'ame; il faut de nouveaux intermédiaires, c'est-à-dire de nouvelles idées. Mais ces nouvelles idées, pour servir d'intermédiaires entre les premières idées et l'ame, doivent représenter ces idées; pour représenter des images, elles doivent être des images elles-mêmes; et si des images, elles sont matérielles. La difficulté revient donc toujours : ou les idées-images n'entrent pas dans l'ame, ou elles la frappent de matérialité. On a beau subtiliser les idées, on a beau raffiner l'intermédiaire ; ou malgré tous ces raffinemens on le laisse matériel, et alors invinciblement l'image matérielle frappe de matérialité son sujet; ou bien il faut renoncer absoment à l'idée-image, à l'idée matérielle, et tout en gardant la théorie de l'idée représentative, faire l'idée spirituelle.

Messieurs, on l'a fait; on a abandonné l'idée, image matérielle, pour l'idée spirituelle. Mais que résulte-t-il de cette modification nouvelle de la théorie que nous examinons ? J'en conviens, si l'idée est spirituelle, elle souffre un sujet spirituel, et il y a lieu à la croya[illegible] la simplicité et à l'immatérialité de l'ame; [illegible]rs est détruite évidemment l'hypothèse [illegible]sion, elle celle de la représent[illegible]effet ce, je vous prie, qu'une [illegible]elle

d'un objet matériel? L'esprit, c'est ce qui n'admet aucune des propriétés fondamentales qui constituent ce qu'on appelle la matière; c'est donc ce qui n'admet ni solidité, ni étendue, ni figure. Mais comment ce qui n'est ni solide, ni étendu, ni figuré, pourrait-il représenter ce qui est étendu, solide, figuré? Quelle peut être l'idée spirituelle du solide? quelle peut être l'idée spirituelle de l'étendue, de la forme? Il est évident que l'idée spirituelle ne peut pas représenter le corps. Et représente-t-elle mieux l'esprit? pas davantage; car qu'est-ce qui représente, qu'est-ce qui est doué d'une vertu représentative? Encore une fois, il n'y a pas de représentation là où il n'y a pas de ressemblance, et il n'y a de ressemblance qu'entre des figures. Ce qui est figuré peut ressembler à ce qui est figuré; mais où il n'y a nulle figure, il n'y a matière à aucune ressemblance possible, ni par conséquent à aucune représentation. Un esprit ne représente point un esprit. Une idée spirituelle ne peut donc représenter d'aucune manière ni aucune qualité spirituelle, ni aucun sujet spirituel, et [illegible]dée spirituelle qui détruit la connaissance possible du corps, ne détruit pas moins, détruit [illegible]ncore la connaissance possible de l'esprit, [illegible] finis que nous sommes, et de l'es-

prit infini, Dieu. De là, du sein même du sensualisme, une sorte d'idéalisme qui emporterait, avec la matière, l'esprit et Dieu lui-même. Et ne croyez pas, je vous prie, que ce soit seulement le raisonnement qui impose ces nouvelles conséquences à la théorie des idées. Comme Hartley et Priestley prouvent que je n'ai pas prêté gratuitement le matérialisme à la théorie des idées, prises comme images matérielles, de même ici les faits et l'histoire d'une autre branche de l'école de Locke démontrent que ce n'est pas moi qui condamne la théorie de l'idée spirituelle à détruire et le corps et l'esprit. Elle détruit le corps, demandez-le à Berkeley qui s'est armé de cette théorie pour nier toute existence matérielle. Elle détruit l'esprit, demandez-le à Hume, qui, prenant des mains de Berkeley l'arme qui avait servi à détruire le monde matériel, et la tournant contre le monde spirituel, a détruit avec elle et l'esprit fini que nous sommes et l'esprit infini, l'ame humaine et Dieu.

Messieurs, il faut savoir aller jusqu'au bout de ses principes : l'idée représentative considérée relativement à son sujet et comme image matérielle, conduit directement au matérialisme; et, prise spirituellement, elle conduit à la destruction et du corps et de l'esprit, au

scepticisme absolu et à l'absolu nihilisme. Or, c'est un fait incontestable que nous avons la connaissance des corps, que nous avons la connaissance de notre esprit. Nous avons cette connaissance, et cependant nous n'avons pu l'obtenir par la théorie de l'idée représentative; donc cette théorie ne reproduit pas le vrai procédé de l'esprit humain. Selon Locke, l'idée représentative est la seule voie de la connaissance légitime; donc, cette voie nous manquant, nous sommes dans l'absolue impossibilité d'arriver jamais à la connaissance : nous y arrivons pourtant; par conséquent nous y arrivons par une autre voie que celle de l'idée représentative, et par conséquent encore la théorie de l'idée représentative est une chimère.

Maintenant je vais plus loin; je change tout-à-fait de terrain; j'admets que l'idée ait une vertu représentative; j'admets la réalité de la représentation; je veux bien croire, avec Locke et tous ses partisans, que nous ne connaissons que par des idées représentatives, et qu'en effet les idées ont la merveilleuse propriété de représenter leurs objets, soit; mais, Messieurs, à qu'elle condition les idées nous représentent-elles les choses? vous le savez, à la condition de leur être conformes. Je suppose que nous ne sussions pas

que l'idée est conforme à son objet, nous ne saurions pas qu'elle le représente; nous n'aurions aucune véritable connaissance de cet objet. Et encore à quelle condition pouvons-nous savoir qu'une idée est conforme à son objet, est une copie fidèle de l'original qu'elle représente? Rien de plus simple; à cette condition, que nous connaissions l'original. Il faut que nous ayons sous les yeux l'original et la copie, pour pouvoir rapprocher la copie de l'original, et prononcer que la copie est en effet une copie fidèle de l'original. Mais je suppose que nous n'ayons pas l'original, que pourrons-nous dire de la copie? Pourrez-vous dire, dans l'absence de l'original, que la copie, qui seule est sous vos yeux, est une copie fidèle de l'original que vous ne voyez pas, que vous n'avez jamais vu? Non certes; vous ne pourrez pas assurer que la copie est une copie fidèle, ni qu'elle est une copie infidèle; vous ne pourrez pas même affirmer qu'elle est une copie. Si nous ne connoissons les choses que par les idées, et si nous ne les connaissons qu'à la condition que les idées les représentent fidèlement, nous ne pouvons savoir que les idées les représentent fidèlement qu'à cette condition que nous voyions les choses d'une part, et de l'autre les idées; c'est alors et seulement

alors que nous pourrons prononcer que les idées sont conformes aux choses. Ainsi, pour savoir si vous avez une idée vraie de Dieu, de l'ame, des corps, il faut que vous ayez d'un côté Dieu, les corps et l'ame, et de l'autre l'idée de Dieu, l'idée de l'ame, l'idée du corps, afin que, rapprochant l'idée de son objet, vous puissiez prononcer qu'elle lui est conforme ou non conforme. Choisissons un exemple.

Je veux savoir si l'idée que j'ai du corps est vraie. Il faut que j'aie et l'idée que je me fais du corps et le corps lui-même, et qu'ensuite je les rapproche, les confronte et juge.

Je prends donc des mains de Locke l'idée de corps telle que Locke lui-même me l'a fournie. Pour savoir si elle est vraie, il faut que je la compare, que je la confronte avec le corps lui-même. Cela suppose que je connais le corps; car si je ne le connais pas, avec quoi pourrai-je confronter l'idée du corps pour savoir si elle est vraie ou fausse? Il faut donc supposer que je connais le corps. Mais comment ai-je pu le connaître ? Dans la théorie de Locke, vous ne connaissez, vous ne pouvez connaître que par des idées qui vous représentent les choses. Or, je connais ce corps; donc, dans la théorie de Locke je ne le connais que par des

idées qui me le représentent; donc je ne connais pas ce corps lui-même, ce corps qu'il me fallait connaître pour le comparer avec l'idée que j'en ai; je ne connais que son idée, et c'est son idée seule que je puis comparer avec son idée, c'est-à-dire que je comparerai une idée avec une idée, une copie avec une copie. Ici, point d'original encore : donc la comparaison, la confrontation, la vérification est impossible. Pour que la vérification me conduise à un résultat, il faut que cette seconde idée que j'ai du corps, dans la connaissance que je suis supposé avoir du corps, soit une idée vraie, une idée conforme à son objet; mais je ne puis savoir si cette seconde idée est vraie qu'à une condition, à cette condition que je puisse la comparer; et avec quoi? avec le corps, avec l'original; donc il faut que d'ailleurs je connaisse le corps, pour savoir si cette seconde idée lui est conforme. Voyons donc. Je connais le corps; mais comment connais-je le corps? Toujours dans la théorie de Locke, je ne le connais que par l'idée que j'en puis avoir; ce n'est encore là qu'une idée à laquelle je dois comparer la seconde idée que j'avais du corps; je ne sors donc pas de l'idée; continuez ainsi, tant que vous voudrez, vous roulerez sans cesse dans un cercle infran-

chissable d'idées qui ne vous laisseront jamais arriver à un objet réel, et ne fonderont jamais une comparaison, une confrontation légitime, puisqu'une confrontation légitime supposerait que vous auriez d'une part la copie, et de l'autre l'original, et qu'ici vous n'aurez jamais qu'une idée, plus une autre idée; donc vous ne comparerez jamais que des idées, des copies. Et encore pour dire que ce sont des copies, il faudrait que vous eussiez l'original lui-même, lequel vous échappe et vous échappera éternellement, dans toute théorie de la connaissance qui condamne l'esprit à ne connaître que par l'intermédiaire d'idées représentatives.

Ainsi, en dernière analyse, l'objet, l'original échappant sans cesse à la prise immédiate de l'esprit humain, ne peut jamais être amené sous les yeux de l'esprit humain, ni par conséquent être la base d'une comparaison avec la copie, avec l'idée. Vous ne saurez donc jamais si l'idée que vous avez du corps est conforme ou non conforme, fidèle ou infidèle, vraie ou fausse. Vous l'aurez sans savoir même si elle a un objet ou non.

On ne peut pas rester ainsi, et pour aider Locke, je vais faire une supposition; je vais supposer qu'en effet nous ayons sous les yeux non

pas seulement l'idée de l'original, mais l'original lui-même. Je suppose que nous connaissions directement l'original; alors la confrontation est possible : nous allons la faire. Mais avant je remarque que la supposition que je fais, celle d'un original directement connu, laquelle supposition est la base nécessaire de toute confrontation, laquelle confrontation est la base nécessaire de la théorie même de Locke, je remarque, dis-je, que cette supposition détruit précisément cette théorie. En effet, si nous supposons que nous avons un original que nous connaissons directement, nous supposons que nous pouvons connaître autrement que par des idées représentatives.

Mais j'avance et je dis : cet original que nous connaissons directement, autrement que par des idées représentatives, est-ce une chimère? Non. Si c'était une chimère, comparer l'idée à un objet chimérique ne vous mènerait à rien. Vous supposez donc que c'est bien l'original, le vrai original, l'objet lui-même, le corps; et vous supposez que la connaissance que vous en avez est une connaissance certaine, une connaissance qui ne laisse rien à désirer. Alors voici quelle est votre position. Vous avez d'un côté la connaissance certaine du corps, et de l'au-

tre vous avez de ce corps une idée de laquelle vous voulez savoir si elle est fidèle ou non. A ce prix, la comparaison est très facile; la confrontation se fait de soi-même; ayant la copie et l'original, vous pourrez dire aisément si l'une représente l'autre. Mais cette confrontation, nécessaire dans la théorie, et maintenant possible et facile, est aussi parfaitement inutile. En effet, quel était le but de cette comparaison, de cette confrontation? c'était d'aider la théorie de Locke, c'était d'en tirer une connaissance certaine du corps, car c'est là ce que vous cherchiez. Pour y arriver vous avez mis l'original en présence de la copie. Mais si vous supposez que vous avez l'original, c'est-à-dire une connaissance certaine du corps, tout est fini, il n'y a plus rien à faire, laissez là votre comparaison, votre confrontation, votre vérification; ne vous fatiguez pas à chercher si d'ailleurs l'idée est conforme ou non à cet original; vous le possédez, il suffit, vous possédez la connoissance même que vous vouliez acquérir. Ainsi, sans la connaissance certaine de l'original, jamais vous ne pouvez savoir si l'idée que vous avez est fidèle ou non, et toute comparaison est impossible; et aussitôt que vous avez l'original, sans doute alors il est facile de comparer l'idée à la réalité; mais puisque vous

avez cette réalité, il vous est tout-à-fait inutile de confronter l'idée avec elle; vous avez ce que vous cherchiez, et la condition même de la théorie, et de la comparaison qu'elle exige, est précisément la supposition de la connoissance que vous demandez à cette théorie, c'est-à-dire un paralogisme.

Telle est, Messieurs, la polémique un peu subtile, mais exacte, qui, poursuivant dans tous ses replis la théorie de l'idée représentative, la détruit et la confond de toutes parts. Ou l'idée représentative ne représente point et ne peut représenter, et par conséquent si nous n'avons pas d'autre moyen de connoître les choses, nous sommes condamnés à ne pas les connaître, nous sommes condamnés à un scepticisme plus ou moins étendu, selon que nous sommes plus ou moins conséquens, et si nous voulons l'être tout-à-fait, au scepticisme absolu, sur les corps et sur les esprits, c'est-à-dire à l'absolu nihilisme. Ou bien veut-on que l'idée représente? Dans ce cas, on ne peut savoir qu'elle représente fidèlement qu'autant qu'on a l'original, qu'autant que l'on connaît d'ailleurs le corps, l'esprit, les choses elles-mêmes, et alors l'intervention de l'idée représentative est possible, mais elle est inutile. Sa vérité, la conformité de l'idée

à son objet, ne peut être démontrée que par une supposition qui renverse la théorie même qu'elle est destinée à soutenir.

Tirons maintenant les conséquences positives qui dérivent de cette polémique.

Première conséquence : nous connaissons les corps et les esprits, le monde, l'ame et Dieu, autrement que par des idées représentatives. Seconde conséquence plus générale : pour connaître les êtres, nous n'avons besoin d'aucun intermédiaire. Nous connaissons les choses directement, sans l'intermédiaire des idées, et sans aucun autre intermédiaire. L'esprit est une faculté de connaître qui, dans son développement et son exercice, est soumis à certaines conditions, mais qui, ces conditions une fois accomplies, entre en exercice, se développe, et connaît par cette seule raison qu'il est doué de la vertu de connaître.

L'histoire du véritable développement de l'entendement confirme cet important résultat, et achève de mettre dans tout son jour la théorie des idées.

Primitivement, rien n'est abstrait, rien n'est général, tout est particulier, tout est concret. L'entendement, je l'ai démontré, ne débute pas par ces formules, qu'il n'y a pas de

modification sans sujet, qu'il n'y a pas de corps sans espace, etc.; mais une modification lui étant donnée, il conçoit un sujet particulier de cette modification ; un corps étant donné, il conçoit que ce corps est dans un espace; une succession particulière étant donnée, il conçoit que cette succession particulière est dans un temps déterminé, etc. Il en est ainsi de toutes nos conceptions primitives; elles sont toutes particulières, déterminées, concrètes. De plus, et je l'ai démontré encore, elles sont mêlées les unes aux autres, toutes nos facultés entrant en exercice simultanément ou presque simultanément. Il n'y a pas conscience de la plus petite sensation sans un acte d'attention, c'est-à-dire sans un déploiement quelconque de la volonté; il n'y a pas de volition sans sentiment d'une force causatrice intérieure; pas de sensation perçue sans rapport à une cause externe et au monde, que nous concevons de suite dans un espace et dans un temps, etc. Enfin, sans répéter ici ce que j'ai dit tant de fois, toutes nos conceptions primitives sont non seulement concrètes, particulières et déterminées, mais simultanées, et comme l'entendement ne débute pas par l'abstraction, mais par la particularité, de même il ne débute pas par l'analyse, mais par la syn-

thèse. Nos conceptions primitives présentent encore deux caractères distincts, les unes sont contingentes, les autres sont nécessaires. Sous l'œil même de la conscience est une sensation de peine ou de plaisir que je perçois comme réellement existante; mais cette sensation varie, change, disparaît, et de là bientôt la conviction que ce phénomène sensible que je perçois, est réel sans doute, mais qu'il pourrait être ou n'être pas, et que pouvant être ou n'être pas, je pourrais le percevoir ou ne le percevoir pas; c'est ce caractère que plus tard la philosophie désignera sous le nom de caractère contingent. Mais lorsque je conçois qu'un corps est dans l'espace, si je veux essayer de concevoir le contraire, qu'un corps peut être sans espace, je ne le puis, et cette conception de l'espace est une conception qu'ultérieurement la philosophie désignera sous le nom de conception nécessaire. Mais toutes nos conceptions contingentes ou nécessaires, d'où viennent-elles? De la faculté de concevoir qui est en nous, de quelque nom que vous appeliez cette faculté dont nous avons conscience, esprit, raison, pensée, entendement, intelligence. Les actes de cette faculté, nos conceptions sont essentiellement affirmatives, sinon oralement, du moins mentale-

ment. Nier même, c'est affirmer; car c'est affirmer le contraire de ce qu'on avait affirmé d'abord. Douter, c'est affirmer encore; c'est affirmer l'incertitude. D'ailleurs, nous ne débutons évidemment ni par le doute ni par la négation, mais par l'affirmation. Or, affirmer d'une manière quelconque, c'est juger. Si donc toute opération intellectuelle se résout dans l'opération du jugement, toutes nos conceptions ou contingentes ou nécessaires se résolvent en jugemens ou nécessaires ou contingens; et toutes nos opérations primitives étant concrètes et synthétiques, il suit que tous les jugemens primitifs, que supposent ces opérations, s'exercent aussi sous cette forme.

Telle est la scène primitive de l'intelligence. Peu à peu elle se développe. Dans ce développement survient le langage qui réfléchit l'entendement, et le met, pour ainsi dire, en dehors de lui-même. Si vous ouvrez les grammaires, vous verrez qu'elles commencent toutes par les élémens pour aller de là aux propositions, c'est-à-dire qu'elles commencent par l'analyse pour finir par la synthèse. Mais dans la réalité, Messieurs, il n'en est pas ainsi. Lorque l'esprit se traduit par le langage, les premières expressions de ses jugemens, sont comme ses jugemens eux-

mêmes, concrètes et synthétiques. Images fidèles du développement de l'esprit, les langues débutent non par des mots, mais par des phrases, par des propositions, et des propositions très composées. Une proposition primitive est un tout qui correspond à la synthèse naturelle par laquelle l'esprit débute. Ces propositions primitives ne sont nullement des propositions abstraites, telles que celles-ci : il n'y a pas de qualité sans un sujet, pas de corps sans espace qui le renferme, et autres semblables; mais elles sont toutes particulières, telles que : j'existe, ce corps existe, tel corps est dans cet espace, Dieu existe, etc. ; ce sont des propositions qui se rapportent à un objet particulier, déterminé, qui est ou moi, ou le corps, ou Dieu. Mais après avoir exprimé par des propositions concrètes et synthétiques, ses jugemens primitifs, concrets et synthétiques, l'esprit opère par l'abstraction sur ces jugemens, il en néglige le concret pour n'en considérer que la forme, par exemple, ce caractère de nécessité dont plusieurs sont revêtus, et qui, dégagé et développé, donne, au lieu des propositions concrètes, j'existe, ces corps sont dans tel espace, etc., les propositions abstraites : il ne peut y avoir de corps sans espace, il ne peut y avoir de modification

sans un sujet, il ne peut y avoir de succession sans temps, etc. Le général était d'abord enveloppé dans le particulier; puis, dans la complexité du fait primitif, vous dégagez le général du particulier, et vous l'exprimez seul. Mais j'ai suffisamment expliqué ailleurs la formation des propositions générales (1).

Le langage est le signe de l'esprit, de ses opérations et de leur développement. Il exprime d'abord les jugemens primitifs, concrets et synthétiques par des propositions primitives, concrètes et synthétiques elles-mêmes. Les jugemens peu à peu se généralisent par l'abstraction, et à leur suite les propositions deviennent générales et abstraites. Dans ces abstractions, une abstraction nouvelle opère de nouvelles abstractions. Les propositions abstraites, signes de jugemens abstraits, sont elles-mêmes composées, et renferment plusieurs élémens. Nous abstrayons de ces propositions ces élémens pour les considérer séparément. Ces élémens sont ce qu'on appelle des idées. C'est une grande erreur de croire que nous ayons d'abord ces élémens sans le tout dont elles font partie. Nous ne commençons pas même par des propositions, mais par des jugemens; ce ne sont

(1) Leçon dix-neuvième.

pas les jugemens qui viennent des propositions; ce sont les propositions qui viennent des jugemens, lesquels viennent eux-mêmes de la faculté de juger, laquelle repose sur la vertu originelle de l'esprit. A plus forte raison, nous ne débutons point par des idées; car les idées nous sont données dans des propositions. Soit, par exemple, l'idée d'espace. Elle ne nous est pas donnée solitaire, mais dans cette proposition tout entière : il n'y a pas de corps sans espace, laquelle proposition n'est que la forme d'un jugement. Otez les propositions qui ne seraient pas sans les jugemens, et vous n'aurez pas d'idées; mais aussitôt que le langage vous a permis de traduire vos jugemens en propositions, alors vous pouvez considérer séparement les différens élémens de ces propositions, c'est-à-dire, les idées séparées l'une de l'autre. A parler rigoureusement, il n'y a pas de propositions dans la nature, ni propositions concrètes, ni propositions abstraites, ni propositions particulières, ni propositions générales; à plus forte raison, il n'y a pas d'idées dans la nature. Si par idées on entend quelque chose de réel, qui existe indépendamment du langage, et qui soit un intermédiaire entre les êtres et l'esprit, je dis qu'il n'y a absolument pas d'idées. Il n'y a

de réel que les choses, plus l'esprit avec ses opérations, savoir ses jugemens. Viennent ensuite les langues qui créent en quelque sorte un nouveau monde, spirituel et matériel à la fois, ces êtres symboliques qu'on appelle des signes, des mots, à l'aide desquels elles donnent une sorte d'existence extérieure, et indépendante aux résultats des opérations de l'esprit. Ainsi, en exprimant les jugemens ou propositions, elles ont l'air de réaliser ces propositions; il en est de même pour les idées. Les idées ne sont pas plus réelles que les propositions, et elles sont aussi réelles qu'elles; elles ont toute la réalité qu'ont les propositions, la réalité d'abstractions auxquelles le langage impose une existence nominale et conventionnelle. Toute langue est à la fois et un analyste et un poëte; elle fait des abstractions et elle les réalise. C'est là la condition de tout langage. Il faut bien s'y résigner et parler par figures, pourvu qu'on sache ce que l'on fait. Ainsi tout le monde dit : avoir une idée de telle chose, en avoir une idée claire ou obscure, fidèle ou infidèle; et par là nul ne veut dire qu'il ne connaît les choses qu'au moyen de certains intermédiaires appelés idées; on veut seulement marquer par là l'acte de l'esprit par rapport à telle chose,

acte par lequel l'esprit connaît cette chose, la connaît plus ou moins, etc. On dit encore se représenter une chose, et souvent une chose qui ne tombe pas sous les sens, pour dire la connaître, la comprendre, par une métaphore empruntée aux phénomènes des sens, et du sens dont l'usage est le plus fréquent, celui de la vue. Le goût est ordinairement le seul juge de l'emploi de ces figures. On peut aller, et l'on va souvent très loin dans ce style métaphorique, sans obscurité et sans erreur. J'absous donc le langage ordinaire de la plupart des hommes, et je crois qu'on peut absoudre aussi celui de beaucoup de philosophes, qui souvent ont parlé comme le peuple sans être plus absurde que lui. Il est impossible, en effet, d'interdire toute métaphore au philosophe; la seule loi qu'il faille lui imposer est de ne pas s'arrêter aux métaphores, et de ne pas les convertir en théories. Peut-être l'école écossaise qui a repris au dix-huitième siècle l'ancienne polémique contre l'idée représentative au nom du sens commun du genre humain, n'a-t-elle pas toujours assez songé que les philosophes aussi font partie du genre humain; peut-être a-t-elle imputé à beaucoup trop d'écoles, et a-t-elle trop voulu voir partout la théorie qu'elle s'étoit chargée de

combattre; mais il est certain qu'elle a rendu un service éminent à la philosophie, en démontrant que l'idée-image n'est au fond qu'une métaphore, et en faisant justice de cette métaphore, lorsqu'on lui attribue sérieusement une vertu représentative. C'est là le vice dans lequel Locke est incontestablement tombé, et que j'ai dû vous signaler avec quelque soin comme un des écueils les plus périlleux de l'école sensualiste.

C'est du point où nous sommes parvenus que l'on peut juger aisément la doctrine des idées innées dont la réfutation remplit tout le premier livre de l'*Essai sur l'Entendement* (1). Le moment est venu de nous expliquer sur cette doctrine, et sur la réfutation de Locke. Locke divise la doctrine générale des idées innées en deux points, les propositions ou maximes générales, et les idées. Et nous aussi, nous rejetons les propositions et les idées innées, et par une raison très simple, savoir, qu'il n'y a ni idées ni propositions dans la nature. Qu'y-a-t-il dans la nature? Avec les corps rien autre chose que des esprits, entre autres celui que nous sommes, qui conçoit et connaît directement les choses, les esprits et les corps. Et dans l'ordre de l'esprit qu'y a-t-il d'inné? Rien que l'esprit lui-même,

(1) Leçon dix-septième, page 126.

l'entendement, la faculté de connaître. L'entendement, comme l'a dit profondément Leibnitz, est inné à lui-même; le développement de l'entendement lui est également inné en ce sens qu'il ne peut pas ne pas être, l'entendement une fois donné avec la vertu qui lui est propre; et, comme vous l'avez vu, le développement de l'entendement, ce sont les jugemens qu'il porte d'abord, et les connaissances impliquées dans ces jugemens. Sans doute ces jugemens ont des conditions qui sont du domaine de l'expérience. Otez l'expérience, rien dans le sens, rien dans la conscience, par conséquent rien dans l'entendement. Cette condition même est-elle la loi absolue de l'entendement? Ne pourrait-il juger encore et se développer sans le secours de l'expérience, sans une impression organique, sans une sensation? Je ne l'affirme point et je ne ne le nie point; *hypotheses non fingo*, comme disait Newton, je ne fais pas des hypothèses, je constate ce qui est, sans savoir ce qui pourrait être, ce qui sera, ce qui fut. Je dis que, dans les limites de l'état présent, c'est un fait irrécusable que, tant que certaines conditions expérimentales ne sont pas accomplies, l'esprit n'entre pas en exercice, ne juge pas; mais je dis en même temps qu'aussitôt que ces conditions

combattre; mais il est certain qu'elle a rendu un service éminent à la philosophie, en démontrant que l'idée-image n'est au fond qu'une métaphore, et en faisant justice de cette métaphore, lorsqu'on lui attribue sérieusement une vertu représentative. C'est là le vice dans lequel Locke est incontestablement tombé, et que j'ai dû vous signaler avec quelque soin comme un des écueils les plus périlleux de l'école sensualiste.

C'est du point où nous sommes parvenus que l'on peut juger aisément la doctrine des idées innées dont la réfutation remplit tout le premier livre de l'*Essai sur l'Entendement* (1). Le moment est venu de nous expliquer sur cette doctrine, et sur la réfutation de Locke. Locke divise la doctrine générale des idées innées en deux points, les propositions ou maximes générales, et les idées. Et nous aussi, nous rejetons les propositions et les idées innées, et par une raison très simple, savoir, qu'il n'y a ni idées ni propositions dans la nature. Qu'y-a-t-il dans la nature? Avec les corps rien autre chose que des esprits, entre autres celui que nous sommes, qui conçoit et connaît directement les choses, les esprits et les corps. Et dans l'ordre de l'esprit qu'y a-t-il d'inné? Rien que l'esprit lui-même,

(1) Leçon dix-septième, page 126.

positions, car il ne les comprendroit pas, parce que vous lui parleriez un langage qui n'est pas le sien, celui de l'abstraction et de l'analyse. Mais ce que le pâtre n'admet pas et ne comprend pas dans sa forme abstraite, il l'admet tout d'abord et nécessairement sous la forme concrète et synthétique. Demandez à ce même homme qui ne comprend pas votre langage métaphysique, demandez-lui si, sous les diverses [illegible] sations que sa [illegible] quelque [illegible] lui-même [illegible] qu'il [illegible] abstraites, [illegible] lières, [illegible] humaine [illegible] humaine [illegible] dans [illegible] Ce [illegible] traites [illegible] que [illegible] ple, demandez à un [illegible] vous lui faites une [illegible] peut [illegible] sachez [illegible] verrez [illegible] synthétique [illegible]

sont accomplies, l'esprit, par sa vertu même, se développe, juge, pense, conçoit, et connaît une foule de choses qui ne tombent ni sous la conscience ni sous les sens, comme le temps, l'espace, les causes extérieures, les existences et la sienne propre. Il n'y a pas plus d'idées innées que de propositions innées; mais il y a une vertu innée de l'entendement, qui se produit en jugemens primitifs, lesquels, quand arrivent les langues, s'expriment en propositions, lesquelles propositions décomposées engendrent sous la main de l'abstraction et de l'analyse des idées distinctes. Comme l'esprit est égal à lui-même dans tous les hommes, les jugemens primitifs qu'il porte sont les mêmes dans tous les hommes, et par conséquent les propositions dans lesquelles le langage exprime ces jugemens, et les idées fondamentales dont se composent ces propositions, sont tout d'abord et universellement admises. Toutefois il y faut une condition, qu'elles soient comprises. Lorsque Locke a prétendu que ces propositions, ce qui est est, le même est le même, sont des propositions qui ne sont ni universellement ni primitivement admises, il a eu tort et il a eu raison. Assurément le premier venu, le pâtre, auquel vous diriez, ce qui est est, le même est le même, n'admettroient point ces pro-

positions, car il ne les comprendroit pas, parce que vous lui parleriez un langage qui n'est pas le sien, celui de l'abstraction et de l'analyse. Mais ce que le pâtre n'admet pas et ne comprend pas dans sa forme abstraite, il l'admet tout d'abord et nécessairement sous la forme concrète et synthétique. Demandez à ce même homme qui ne comprend pas votre langage métaphysique, demandez-lui si, sous les diverses actions ou sensations que sa conscience lui atteste, il n'y a pas quelque chose de réel et de subsistant qui est lui-même; s'il n'est pas le même aujourd'hui qu'il était hier ? En un mot, au lieu de formules abstraites, proposez-lui des questions particulières, déterminées, concrètes, et alors la nature humaine vous répondra, parce que la nature humaine, parce que l'entendement humain sont dans le pâtre tout aussi bien que dans Leibnitz. Ce que je viens de dire des propositions abstraites et générales, je le dis des idées simples que l'analyse tire de ces propositions. Par exemple, demandez à un sauvage s'il a l'idée de Dieu; vous lui faites une demande à laquelle il ne peut répondre, car il ne l'entend pas. Mais sachez interroger ce pauvre sauvage, et vous verrez sortir de son intelligence un jugement synthétique et confus, qui, si vous savez y lire,

renferme déja tout ce que vous donneront jamais vos analyses les plus raffinées; vous verrez que sous la confusion de leurs jugemens naturels, qu'ils ne savent ni démêler ni exprimer, le sauvage, l'enfant, l'idiot même, s'il ne l'est pas entièrement, admettent primitivement et universellement toutes les idées qu'ultérieurement l'analyse développe sans les produire, ou dont elle ne produit que la forme scientifique.

Il n'y a pas d'idées innées, il n'y a pas de propositions innées, attendu qu'il n'y a ni idées ni propositions réellement existantes; et encore, il n'y a pas d'idées et de propositions générales, universellement et primitivement admises sous la forme d'idées et de propositions générales, mais il est certain que l'entendement de tous les hommes est gros en quelque sorte de jugemens naturels, que l'on peut dire innés, en ce sens qu'ils sont le développement primitif, universel et nécessaire de l'entendement humain, lequel, encore une fois, est inné à lui-même et égal à lui-même dans tous les hommes.

VINGT-TROISIÈME LEÇON.

Suite de l'examen du quatrième livre de l'*Essai sur l'entendement humain*. De la connaissance. Ses modes. Omission de la connaissance inductive. — Ses degrés. Fausse distinction de Locke entre connaître et juger. — Que la théorie de la connaissance et du jugement de Locke se résout dans celle de la perception d'un rapport de convenance ou de disconvenance entre des idées. Examen détaillé de cette théorie. — Qu'elle s'applique aux jugemens abstraits et non primitifs, et nullement aux jugemens primitifs qui impliquent l'existence. — Analyse de ce jugement : J'existe. Trois objections : 1° Impossibilité d'arriver à l'existence réelle par l'abstraction de l'existence; 2° que débuter par l'abstraction est contraire au vrai procédé de l'esprit humain; 3° que la théorie de Locke implique un paralogisme. — Analyse des jugemens : je pense, ce corps existe, ce corps est coloré, Dieu existe, etc. — Analyse des jugemens sur lesquels l'arithmétique et la géométrie reposent.

MESSIEURS,

Nous nous sommes arrêtés quelque temps à la porte du quatrième livre de l'*Essai sur l'entendement humain* : il s'agit d'y entrer aujourd'hui.

Le quatrième livre de l'*Essai sur l'entendement*

« d'autre objet de ses pensées et de ses rai-
« sonnemens que ses propres idées, qui sont
« la seule chose qu'il contemple ou qu'il puisse
« contempler, il est évident que ce n'est que
« sur nos idées que roule toute notre connais-
« sance. »

§ 2. « Il me semble donc que la connaissance
« n'est autre chose que la perception de la liai-
« son et de la convenance, ou de l'opposition et
« de la disconvenance qui se trouvent entre
« quelques-unes de nos idées : c'est en cela
« qu'elle consiste. Partout où se trouve cette
« perception, il y a connaissance; lorsqu'elle n'a
« pas lieu, nous ne saurions jamais parvenir à
« la connaissance, quoiqu'il nous soit possible
« d'imaginer, de conjecturer et de croire, etc. »

De là suivent les différens modes et les différens degrés de la connaissance dans le système de Locke. Nous ne connaissons que si nous percevons un rapport de convenance ou de disconvenance entre deux idées. Or, nous pouvons percevoir ce rapport de deux manières : ou nous le percevons immédiatement, et alors la connaissance est intuitive; ou nous ne pouvons le percevoir immédiatement, et il faut que nous ayons recours à une autre idée ou à plusieurs autres idées, que nous plaçons entre

les deux idées dont le rapport ne peut être directement perçu, de manière à ce qu'au moyen de cette nouvelle idée ou de ces nouvelles idées nous saisissions le rapport qui nous échappe. Alors la connaissance s'appelle connaissance démonstrative. (Liv. IV. ch. II, § 1. — *Ibid.* § 2.) Ici Locke fait une excellente remarque que je ne dois pas omettre, et dont il est juste que je lui fasse honneur. Nul doute que souvent nous ne soyons forcés de recourir à la démonstration, à l'intermédiaire d'une ou de plusieurs autres idées, pour apercevoir le rapport caché de deux idées; mais cette nouvelle idée que nous interposons en quelque manière entre les deux autres, il faut que nous en apercevions le rapport avec l'une et avec l'autre. Or, si la perception de ce rapport entre cette idée et les deux autres n'était pas intuitive, si elle était démonstrative, il faudrait avoir recours à l'intermédiaire d'une nouvelle idée. Mais si entre cette idée et les idées antérieures la perception de rapport n'était point intuitive, mais démonstrative, il faudrait avoir recours encore à une nouvelle idée, et toujours ainsi à l'infini. Il faut donc que la perception du rapport entre l'idée moyenne et les termes extrêmes se fasse intuitivement, et il faut qu'il

en soit ainsi à tous les degrés de la déduction, de sorte que l'évidence démonstrative est fondée sur l'évidence intuitive, et la suppose constamment.

Liv. IV, ch. II, § 7. *Chaque degré de la déduction doit avoir une évidence intuitive....* « A chaque pas que la raison fait dans une « démonstration, il faut qu'elle aperçoive par « une connaissance intuitive la convenance ou « la disconvenance de chaque idée qui lie en- « semble les idées entre lesquelles elle inter- « vient pour montrer la convenance ou la dis- « convenance des deux idées extrêmes. Car « sans cela on aurait encore besoin de preuves « pour faire voir la convenance ou la disconve- « nance que chaque idée moyenne a avec celles « entre lesquelles elle est placée, puisque sans la « perception d'une telle convenance ou discon- « venance, il ne saurait y avoir aucune con- « naissance. Si elle est aperçue par elle-même, « c'est une connaissance intuitive; et si elle ne « peut être aperçue par elle-même, il faut « quelque autre idée qui intervienne pour ser- « vir en qualité de mesure commune à montrer « leur convenance ou leur disconvenance. D'où « il paraît évidemment que dans le raison- « nement chaque degré qui produit la con-

« naissance a une certitude intuitive que l'es-
« prit n'a pas plutôt aperçue qu'il n'est besoin
« que de s'en ressouvenir pour faire que la con-
« venance ou la disconvenance des idées, qui
« est le sujet de notre recherche, soit visible et
« certaine. De sorte que pour faire une démons-
« tration, il est nécessaire d'apercevoir la conve-
« nance immédiate de l'idée moyenne, par où
« l'on reconnaît la convenance ou la disconve-
« nance des deux idées qu'on examine, et dont
« l'une est toujours la première, et l'autre la
« dernière que l'on énonce. On doit aussi rete-
« nir exactement dans son esprit cette percep-
« tion intuitive de la convenance ou disconve-
« nance des idées moyennes dans chaque degré
« de la démonstration, et il faut être sûr qu'on
« n'en omet aucune partie. »

Ainsi l'intuition et la démonstration, tels sont les divers modes de la connaissance selon Locke. Mais n'y en a-t-il pas d'autres encore? N'y a-t-il pas des connaissances que nous n'acquérons ni par l'intuition ni par la démonstration? Comment acquérons-nous la connaissance des lois de la nature extérieure? prenez celle qu'il vous plaira, la gravitation, par exemple. Certes, il n'y a point ici simple intuition et évidence immédiate; car des expériences

multipliées et combinées sont nécessaires pour la moindre loi, et encore seules elles ne suffiraient point, la moindre loi dépassant le nombre, quel qu'il soit, des expériences particulières dont on la tire. Il faut donc l'intervention de quelque autre opération de l'esprit que l'intuition. Est-ce la démonstration? Impossible. Qu'est-ce, en effet, que la démonstration? C'est la perception d'un rapport entre deux idées au moyen d'une troisième, mais à cette condition que celle-ci soit plus générale que les deux autres, afin de les embrasser et de les lier. Démontrer, c'est en dernière analyse tirer le particulier du général. Or, quelle est la loi physique plus générale que celle de la gravitation, et de laquelle celle-ci soit déduite? Nous n'avons pas déduit la connaissance de la gravitation d'une autre connaissance antérieure à elle, et qui la contînt en germe. Comment donc avons-nous acquis cette connaissance que nous avons bien certainement, et en général la connaissance des lois physiques? Un phénomène s'étant présenté quelquefois à nous avec tel caractère, dans telles circonstances, nous avons jugé que si ce même phénomène se présentait de nouveau dans des circonstances analogues, il aurait le même caractère; c'est-à-dire que

nous avons généralisé d'abord le caractère particulier de ce phénomène : au lieu de descendre du général au particulier, nous nous sommes élevé du particulier au général. Ce caractère général est ce qu'on appelle une loi; cette loi, nous ne l'avons pas déduite d'une loi ou caractère plus général; nous l'avons tirée d'expériences particulières pour la transporter au delà; ce n'est ici ni un simple résumé, ni une déduction logique; il n'y a ni simple intuition ni démonstration : il y a ce qu'on appelle induction. C'est à l'induction que nous devons toutes nos conquêtes sur la nature, toutes nos découvertes des lois du monde. Long-temps les physiciens se contentèrent ou d'observations immédiates qui ne rendaient pas grand'chose, ou de raisonnemens qui ne rendaient que des hypothèses. L'induction ne fut long-temps qu'un procédé naturel de l'esprit humain dont tous les hommes faisaient usage, pour acquérir les connaissances dont ils avaient besoin relativement au monde extérieur, sans s'en rendre compte, et sans qu'il passât de la pratique dans la science. C'est à Bacon surtout que nous devons non pas l'invention, mais la découverte et l'exposition scientifique de ce procédé. Il est étrange que Locke, compatriote de Bacon, et qui appartient à son école, ait pré-

cisément laissé échapper dans sa classification des modes de la connaissance celui que l'école de Bacon a le plus célébré et mis en lumière. Il est étrange que toute l'école sensualiste, qui se prétend fille légitime de Bacon, ait, à l'exemple de Locke, presque oublié l'évidence d'induction parmi les différentes espèces d'évidence, et qu'à l'encontre de ce qu'aurait dû faire une école expérimentale, elle ait négligé l'induction pour s'enfoncer dans la démonstration. Telle est la raison de ce bizarre mais incontestable phénomène, qu'au XVIIIe siècle, la logique de l'école sensualiste n'a guère été qu'un reflet de la scolastique péripatéticienne du moyen âge, de cette scolastique qui n'admettait d'autres procédés dans la connaissance que l'intuition et la démonstration.

Voyons maintenant quels sont, selon Locke, les divers degrés de la connaissance.

Nous connaissons quelquefois d'une manière certaine, sans que la connaissance que nous avons soit mêlée du plus léger doute. Souvent aussi, au lieu d'une connaissance absolue, nous n'avons qu'une connaissance probable. La probabilité a elle-même bien des degrés, et elle a ses fondemens particuliers. Locke en traite avec étendue. Je vous engage à lire avec soin les cha-

pitres peu profonds, mais suffisamment exacts, où il traite des différens degrés de la connaissance. Je ne veux pas m'engager dans tous ces détails et me contente de vous signaler les 14e, 15e et 16e chapitres du quatrième livre. Je ne m'attache qu'à une distinction à laquelle Locke met la plus grande importance, et qui, selon moi, n'est pas fondée.

Ou nous connaissons d'une manière certaine et absolue, ou nous connaissons seulement d'une manière plus ou moins probable. Locke veut que l'expression de connaissance soit exclusivement réservée à la connaissance absolue, placée au dessus de toute probabilité, et il appelle jugement la connaissance qui manque de certitude, la simple conjecture, la présomption plus ou moins vraisemblable.

Liv. IV, ch. XIV, § 4. « L'esprit a des facul-
« tés qui s'exercent sur la verité et sur la faus-
« seté. La première est la *connaissance*, par où
« l'esprit apperçoit certainement la convenance
« ou la disconvenance qui est entre deux idées
« et en est indubitablement convaincu. La se-
« conde est *le jugement* qui consiste à joindre
« des idées dans l'esprit, ou à les séparer
« l'une de l'autre, lorsqu'on ne voit pas qu'il y
« ait entre elles une convenance ou une dis-

« convenance certaine, mais qu'on le présume. »

Mais l'usage général de toutes les langues est contraire à un emploi aussi limité du mot connaître. Une connaissance certaine ou une connaissance probable ou même conjecturale, c'est toujours de la connaissance à des degrés différens. Il en est de même du jugement. Comme les langues n'ont pas réservé l'expression de connaissance pour la connaissance absolue, de même elles n'ont pas réservé l'expression de jugement pour la connaissance simplement probable. Nous portons dans certains cas des jugemens certains; dans d'autres cas nous portons des jugemens qui ne sont que probables ou même purement conjecturaux. En un mot, les jugemens sont ou infaillibles ou douteux à tel ou tel degré; mais, douteux ou infaillibles, ce sont toujours des jugemens, et cette distinction entre la connaissance comme étant exclusivement infaillible, et le jugement comme étant exclusivement probable, douteux ou conjectural, est une distinction verbale tout-à-fait arbitraire et stérile. Aussi le temps en a-t-il fait justice; mais il semble avoir respecté la théorie qui est au fond de cette distinction, théorie qui fait consister la connaissance et le jugement dans la perception d'un rapport de convenance

entre deux idées. Toute distinction verbale écartée, juger ou connaître, connaître ou juger, n'est pour Locke que percevoir, soit intuitivement, soit démonstrativement, un rapport de convenance ou de disconvenance, soit certain, soit probable, entre deux idées : telle est la théorie de la connaissance et du jugement de Locke réduite à sa plus simple expression ; c'est de Locke qu'elle a passé dans l'école sensualiste, où elle jouit encore d'une autorité incontestée et forme la théorie convenue de jugement : elle réclame donc et elle mérite l'examen le plus scrupuleux.

D'abord, constatons bien la portée de cette théorie : elle ne prétend pas seulement qu'il y a des jugemens qui ne sont autre chose que des perceptions de rapport de convenance ou de disconvenance entre deux idées ; elle prétend que tout jugement est soumis à cette condition ; c'est là ce qu'il s'agit de vérifier.

Locke distingue quatre rapports que l'entendement peut percevoir entre les idées (liv. IV. ch. I, § 3.). Ou les idées sont identiques l'une à l'autre ou diverses entre elles ; c'est le rapport que Locke appelle rapport d'identité ou de diversité ; ou elles ont simplement entre elles un rapport quelconque que Locke ne détermine

pas et qu'il appelle relation; ou elles ont entre elles un rapport de simple coexistence ou de connexion nécessaire; ou bien encore elles expriment un rapport d'existence réelle. Ainsi les rapports ne peuvent être que de quatre espèces: 1° la relation générale; 2° l'identité ou la diversité; 3° la coexistence ou la liaison nécessaire; 4° l'existence réelle. Toute la question est de savoir s'il n'y a pas une seule connaissance, un seul jugement qui échappe à ces catégories. Voyons donc; allons de connaissance en connaissance, de jugement en jugement; si nous ne trouvons pas une connaissance, un jugement qui ne soit la perception d'un de ces rapports entre deux idées, alors la théorie de Locke est absoute. Si, au contraire, nous trouvons un seul jugement qui échappe à cette condition, la théorie de Locke, en tant que théorie universelle et illimitée, est détruite.

Prenons une connaissance quelconque, un jugement quelconque. Je vous propose le jugement suivant : deux et trois font cinq; ce n'est pas là une chimère; il y a bien là connaissance, il y a bien là jugement, et jugement certain. Comment acquérons-nous cette connaissance, quelles sont les conditions de ce jugement?

La théorie de Locke en suppose trois : 1° qu'il

y ait deux idées qui soient là, sous les yeux de l'entendement, connues antérieurement à la perception du rapport; 2° qu'il y ait une comparaison entre ces deux idées; 3° qu'à la suite de cette comparaison il y ait perception d'un rapport quelconque entre ces deux idées. Deux idées, une comparaison entre elles, une perception de rapport dérivant de cette comparaison : telles sont les conditions de la théorie de Locke.

Reprenons : deux et trois font cinq. Où sont les deux idées? trois et deux, plus cinq. Je suppose que je n'eusse pas ces deux idées, ces deux termes, d'une part, deux et trois, de l'autre, cinq, pourrais-je jamais apercevoir qu'il y a entre eux un rapport d'égalité ou d'inégalité, d'identité ou de diversité? non. Et si, ayant ces deux termes, je ne les comparais pas, percevrais-je jamais leur rapport? pas davantage. Et si les comparant, malgré tous mes efforts, leur rapport échappait à mon entendement, arriverais-je jamais à ce résultat que deux et trois font cinq? nullement. Et ces trois conditions accomplies, ce résultat est-il infailliblement obtenu? je ne vois pas que rien y manque. Ainsi, jusque là, la théorie de Locke me semble aller fort bien. Prendrai-je un autre exemple

arithmétique? mais les exemples arithmétiques ont cela de propre, qu'ils se ressemblent tous. Qu'est-ce, en effet, que les vérités arithmétiques, sinon des rapports de nombres? les vérités arithmétiques ne sont que cela; donc les connaissances arithmétiques rentrent dans la théorie générale de la connaissance de Locke; et le jugement arithmétique, si on peut s'exprimer ainsi, n'est autre chose que la perception d'un rapport de nombres: jusque là, encore une fois, la théorie de Locke est parfaitement absoute.

Prendrons-nous la géométrie? Mais si les vérités géométriques ne sont que des rapports de grandeur, il est clair que nulle vérité géométrique ne peut être obtenue qu'à la condition d'avoir préalablement deux idées de grandeur, puis de les comparer, puis d'en tirer un rapport de convenance ou de disconvenance. Et comme les mathématiques entières ne sont, ainsi que l'a dit Newton, qu'une arithmétique universelle, il semble bien que le jugement mathématique en général n'est qu'une perception de rapports.

Prenons encore d'autres exemples un peu à l'aventure. Je voudrais savoir si Alexandre est un vrai grand homme : c'est une question qu'on agite souvent. Il est évident que si, d'un côté, je n'avais pas l'idée d'Alexandre, et si, de l'autre,

je ne me faisais aucune idée du vrai grand homme; si je ne comparais pas ces deux idées, si je n'apercevais entre elles aucun rapport de convenance ou de disconvenance, je ne pourrais pas prononcer qu'Alexandre est un grand homme ou ne l'est pas. Là encore, nous avons et nous devons avoir nécessairement deux idées, l'une particulière, celle d'Alexandre, l'autre générale, celle du grand homme, et nous comparons ces deux idées, pour savoir si elles conviennent ou disconviennent entre elles, si le prédicat peut s'affirmer du sujet, si le sujet rentre dans le prédicat, etc.

Je voudrais savoir si Dieu est bon. D'abord, il faut que j'aie l'idée de l'existence de Dieu, l'idée de Dieu, en tant qu'existant; puis il faut que j'aie l'idée de la bonté, une idée plus ou moins étendue, plus ou moins complète de la bonté, de manière à pouvoir affirmer, après comparaison de l'une et de l'autre idée, que ces deux idées ont entre elles un rapport de convenance.

Voilà bien les conditions de la connaissance, les conditions du jugement dans ces différens cas. Mais rendons-nous compte de la nature de ces différens cas. Et d'abord, examinons ce que sont les vérités mathématiques qui se prêtent si bien à la théorie de Locke. Les vérités arithmé-

tiques, par exemple, existent-elles dans la nature? Non. Et pourquoi n'existent-elles pas dans la nature? parce que ces rapports, qu'on appelle des vérités arithmétiques, ont pour termes non des quantités concrètes, c'est-à-dire réelles, mais des quantités discrètes, c'est-à-dire abstraites. Un, deux, trois, quatre, cinq, tout cela n'existe pas dans la nature; par conséquent les rapports entre ces quantités abstraites et non réelles n'existent pas plus que leurs termes : les vérités arithmétiques sont de pures abstractions. Ensuite, la numération et le calcul commencent-ils sur des quantités discrètes et abstraites comme dans l'arithmétique? L'esprit humain débute-t-il par l'arithmétique abstraite? Nullement. Il opère d'abord sur des quantités concrètes, et ce n'est que plus tard que du concret il s'élève à la conception de ces rapports généraux, qui sont les vérités arithmétiques proprement dites. Elles ont deux caractères : 1° elles sont abstraites; 2° elles ne sont pas primitives; elles supposent des jugements concrets antérieurs dans le sein desquels elles reposent, en attendant que l'abstraction les en tire et les élève à la hauteur de vérités universelles. J'en dis autant des vérités de la géométrie. Les grandeurs dont s'occupe la géométrie ne sont pas

des grandeurs concrètes, ce sont des grandeurs abstraites qui n'existent pas dans la nature; car il n'existe dans la nature que des figures imparfaites, et la géométrie a pour condition d'opérer sur des figures parfaites, sur le triangle parfait, le cercle parfait, etc., c'est-à-dire sur des figures qui n'ont pas d'existence réelle, et qui sont de pures conceptions de l'esprit. Les rapports d'abstractions ne peuvent donc être que des abstractions. De plus, l'esprit humain n'a pas plus débuté par concevoir des figures parfaites, qu'il n'a débuté par concevoir les rapports abstraits des nombres; il a conçu d'abord le concret, le triangle imparfait, le cercle imparfait, dont il a tiré plus tard, par une abstraction, il est vrai, rapide, le triangle et le cercle parfait de la géométrie : les vérités de la géométrie ne sont donc pas des vérités primitives dans l'entendement humain. Les autres exemples que nous avons pris, les connaissances et les jugemens sur lesquels nous avons essayé la théorie de Locke, savoir, qu'Alexandre est un grand homme, que Dieu est bon, tous ces jugemens, toutes ces connaissances ont ce même caractère; ce sont des problèmes institués par une réflexion tardive et une curiosité savante dans le développement ultérieur de l'entendement. En un mot,

jusqu'ici nous n'avons vérifié la théorie de Locke que sur des jugemens abstraits et qui ne sont pas primitifs : prenons donc des jugemens marqués d'autres caractères, et poursuivons le cours de nos expériences.

Voici une autre connaissance, un autre jugement que je propose à votre examen : j'existe. Vous ne doutez pas plus de la certitude de cette connaissance que de la première connaissance que je vous ai citée, deux et trois font cinq : vous douteriez même plutôt de la première que de la seconde. Eh bien ! cette connaissance certaine, ce jugement certain, j'existe, soumettons-le aux conditions de la théorie générale de la connaissance et du jugement de Locke.

Je vous rappelle les conditions de cette théorie : 1° deux idées; 2° comparaison entre ces deux idées; 3° perception d'un rapport quelconque de convenance ou de disconvenance.

Maintenant, quelles sont les deux idées qui devront être les deux termes de ce rapport et les bases de la comparaison ? c'est l'idée de je ou moi, et l'idée d'existence, entre lesquelles il s'agit de trouver un rapport de convenance et de disconvenance.

Prenons bien garde à ce que nous allons faire. Ce n'est pas l'idée de notre existence qui

sera une des deux idées sur lesquelles portera la comparaison; car, que cherchons-nous? notre existence. Si nous l'avions, nous ne la chercherions pas : il ne faut donc pas supposer ce qui est en question, savoir, notre existence; donc l'idée d'existence qui doit être ici un des deux termes de la comparaison, c'est l'idée de l'existence en général, et non pas l'idée particulière de notre existence : c'est là la condition rigoureuse du problème. Et qu'elle est l'autre idée, le second terme de la comparaison? l'idée du moi. Mais que cherchons-nous? le moi existant. Ne le supposons donc pas, car nous supposerions ce qui est en question. Ce n'est donc pas le moi existant qui sera le second terme de la comparaison, mais un moi qu'il faut concevoir nécessairement comme distinct de l'idée avec laquelle il s'agit de le comparer, pour savoir si elle lui convient ou non, savoir, l'idée d'existence, un moi qu'il faut concevoir par conséquent comme ne possédant pas l'existence, c'est-à-dire un moi abstrait, un moi général.

L'idée d'un moi abstrait, et l'idée de l'existence abstraite, voilà les deux idées sur lesquelles doit porter la comparaison, de laquelle doit sortir le jugement. Pensez-y, de grace; que cherchez-vous? votre existence personnelle. Ne la supposez

pas, puisque vous la cherchez; ne la mettez dans aucun des deux termes à la comparaison desquels vous la demandez. Puisqu'elle ne doit être que le fruit du rapport de ces deux termes, elle ne doit être supposée ni dans l'un ni dans l'autre, sans quoi la comparaison serait inutile, et la vérité serait alors antérieure à la perception de leur rapport, elle n'en serait pas le résultat. Telles sont donc les conditions impérieuses de la théorie de Locke : deux idées abstraites, l'idée abstraite du moi, et l'idée abstraite de l'existence. Il s'agit maintenant de comparer ces deux idées, de savoir si elles conviennent ou disconviennent entre elles, de percevoir le rapport de convenance ou de disconvenance qui les sépare ou qui les lie. D'abord, je pourrais incidenter sur cette expression de convenance et de disconvenance, et montrer combien elle manque de précision et de netteté : je ne le ferai pas. Je prends les mots comme Locke me les donne; je laisse sa théorie se déployer librement; je ne l'arrête pas, je veux savoir seulement où elle arrive. Elle part de deux termes abstraits, elle les compare, et cherche un rapport de convevenance ou de disconvenance entre eux, entre l'idée d'existence et l'idée du moi. Elle les compare donc, soit; et à quoi aboutit-elle? à un

rapport, à un rapport de convenance. Soit encore; je ne veux remarquer ici qu'une chose, c'est que ce rapport, quel qu'il soit, doit être nécessairement de la même nature que les deux termes sur lesquels il se fonde. Les deux termes sont abstraits : le rapport sera donc nécessairement abstrait. Que résultera-t-il alors de la perception du rapport, que je veux bien supposer de convenance, entre l'idée générale et abstraite de l'existence, et l'idée générale et abstraite du moi ? Une vérité de rapport de la même nature que les deux termes sur lesquels elle est fondée, une connaissance abstraite, une connaissance logique de la non contradiction qui se trouve entre l'idée d'existence et l'idée de moi, c'est-à-dire la connaissance de la pure possibilité de l'existence d'un moi. Mais lorsque vous croyez, lorsque vous pensez, lorsque vous jugez que vous existez, portez-vous seulement, je vous le demande, ce jugement qu'il n'y a pas contradiction entre l'idée générale du moi et celle d'existence ? pas du tout. Il ne s'agit pas d'un vous, d'un moi possible, mais d'un moi bien réel, de ce moi bien déterminé que nul ne confond avec une abstraction logique; il ne s'agit pas de l'existence en général, mais de la vôtre, de votre

existence toute personnelle et individuelle. Au contraire, le résultat du jugement qui dérive de la perception d'un rapport de convenance entre l'idée générale et abstraite de l'existence et l'idée générale et abstraite du moi, n'implique pas l'existence réelle; elle donne, si l'on veut, une existence possible, mais elle ne donne et ne peut donner rien de plus.

Voilà donc, Messieurs, où nous sommes arrivés; il n'y a point de contradiction entre l'idée du moi et l'idée d'existence. Or, ce résultat n'est pas adéquat à celui qui est impliqué dans le jugement naturel que vous portez quand vous dites : j'existe. L'un n'est pas l'autre; la théorie de Locke ne vous donne que l'un, et non pas l'autre; c'est là le premier vice de cette théorie. En voici un autre.

Le jugement, j'existe, est un jugement primitif par excellence; c'est le point de départ de la connaissance; évidemment, vous ne connaissez rien antérieurement à vous-même. Or, dans la théorie de Locke, les deux idées sur lesquelles porte le jugement, et entre lesquelles il s'agit de percevoir le rapport de convenance, sont nécessairement deux idées abstraites. Donc la supposition radicale de la théorie de Locke est que l'esprit humain part de

l'abstraction dans la connaissance, supposition gratuite et démentie par les faits. En fait, nous débutons par le concret et non par l'abstrait, et lors même qu'il serait possible, ce que je nie, ce que j'ai démontré ne pouvoir être, de tirer la réalité de l'abstraction, il ne resterait pas moins vrai que le procédé que Locke impute à l'esprit humain, fût-il légitime, ne serait pas celui que l'esprit humain emploie.

La théorie de Locke ne peut donner qu'un jugement abstrait et non un jugement qui atteigne l'existence réelle ; elle n'est pas le vrai procédé de l'entendement humain, puisque le procédé qu'elle emploie est tout abstrait et nullement primitif : de plus, cette théorie renferme un paralogisme.

En effet, Locke se propose d'arriver à la connaissance de l'existence réelle et personnelle par la comparaison de l'idée d'existence et de l'idée du moi, en les rapprochant pour en apercevoir le rapport. Mais en général, et pour finir la question d'un seul coup, l'abstrait ne nous étant donné que dans le con[illegible] concret de l'abstrait, c'est pro[illegible] cipe ce qu'on n'a pu avoir [illegible] quence, c'est demand[illegible] cela même qu'on n'a p[illegible] ment au moyen de ce qu[illegible]

cas particulier, à quelle condition avez-vous eu l'idée générale et abstraite d'existence, et l'idée générale et abstraite de moi, que vous comparez, pour en tirer la connaissance de votre existence? à cette condition, que vous ayez eu l'idée de votre propre existence. Il est impossible que vous vous soyez élevé à la généralisation de l'existence sans avoir passé par la connaissance de quelque existence particulière; et la connaissance de l'existence de Dieu, ni celle de l'existence du monde extérieur, ne précédant et ne pouvant précéder la vôtre, il suit que la connaissance de votre propre existence ne peut pas ne pas avoir été une des bases de l'idée abstraite et générale d'existence; par conséquent, vouloir tirer la connaissance de votre existence de l'idée générale d'existence, c'est tomber dans un paralogisme évident. Si Locke n'avait pas su qu'il existait, si déja il n'avait acquis la connaissance de son moi réel et existant, il n'aurait jamais eu ni l'idée générale et abstraite d'un moi, ni l'idée générale et abstraite d'existence, ces mêmes idées auxquelles il demande la connaissance du moi et de l'existence personnelle (1).

(1) J'ai démontré ailleurs (*Fragmens philosophiques*, pag. 312) que cette accusation de paralogisme n'atteint pas le *cogito, ergò sum*, de Descartes.

Ainsi, trois objections radicales contre la théorie de Locke :

1° Elle part d'abstractions, par conséquent elle ne donne qu'un résultat abstrait, et qui n'est pas celui que vous cherchez;

2° Elle part de l'abstraction, et par conséquent elle ne part pas du véritable point de départ de l'intelligence humaine;

3° Elle part d'abstractions qu'elle n'a pu obtenir qu'à l'aide de connaissances concrètes, de ces mêmes connaissances concrètes qu'elle prétend tirer d'abstractions qui les supposent; par conséquent elle suppose ce qui est en question.

La théorie de Locke succombe sous ces trois objections. Il est impossible de tirer le moi existant du rapprochement forcé et artificiel de l'abstraction existence et de l'abstraction moi. Mais quand même cela serait possible, ce ne serait pas là le procédé de l'esprit humain qu'il s'agit de retrouver et de reproduire; et encore, le procédé, par lequel la théorie le remplace arbitrairement, n'est possible qu'à une condition, à la condition de supposer ce qui est en question, savoir, que vous avez déja la connaissance particulière du moi réel, d'où l'abstraction tire et l'idée d'existence et l'idée de moi, auxquelles Locke emprunte la connaissance du moi réellement exis-

tant. Ce jugement, j'existe, échappe donc de toute manière aux conditions de la théorie de Locke.

Ce jugement a deux caractères :

1° Il n'est pas abstrait : il implique l'existence;

2° C'est un jugement primitif : tous les autres le supposent, et il n'en suppose aucun.

Or, remarquez que c'était tout à l'heure sur des jugemens abstraits et des jugements ultérieurs, si vous me permettez cette expression, que la théorie de Locke s'est vérifiée. Ici, le jugement implique l'existence et il est primitif; la théorie ne s'y vérifie plus. Il faut donc choisir entre la théorie et la certitude de l'existence personnelle ; car l'une ne peut absolument donner l'autre.

Voilà, Messieurs, pour l'existence personnelle. Il en est de même de tous les modes de cette existence, de nos facultés, de nos opérations, soit la sensation, soit la volonté, soit la pensée.

Prenons le phénomène qu'il vous plaira : je sens, je veux, je pense. Prenons je pense, par exemple. C'est, comme on dit, un fait de conscience; mais la conscience, c'est savoir encore

(*conscire sibi*), c'est connaître, puisque c'est se connaître soi-même, c'est croire, c'est affirmer, c'est juger. Quand vous dites je pense, c'est un jugement que vous portez et exprimez; et quand vous avez la conscience de penser sans le dire, c'est un jugement encore que vous portez sans l'exprimer. Or ce jugement, exprimé ou non, implique l'existence, il implique que vous, être réel, acccomplissez actuellement l'opération réelle de la pensée. De plus c'est un jugement primitif, au moins contemporain du jugement que vous existez.

Vérifions donc sur ce jugement la théorie de Locke, comme nous l'avons vérifiée sur cet autre jugement primitif et concret, j'existe.

Trois conditions nécessaires dans la théorie de Locke pour expliquer et légitimer ce jugement, je pense : deux idées, leur comparaison, perception de rapport entre elles. Quelles sont ici les deux idées? Evidemment l'idée de la pensée d'un côté, et de l'autre l'idée de je ou moi. Mais si c'est l'idée de la pensée distincte du moi, si c'est une pensée considérée hors du sujet moi, de ce sujet moi qui est, ne l'oubliez pas, la base de toute existence, c'est la pensée abstraction faite de l'existence, c'est-à-dire la pensée abstraite, c'est-à-dire la simple puissance

de penser, et pas autre chose. D'un autre coté, le moi, qui est l'autre terme nécessaire de la comparaison, ne peut pas être un moi qui pense, car vous venez tout à l'heure d'en séparer la pensée ; c'est donc un moi qu'il faut que vous considériez abstraction faite de la pensée. Et en effet, si vous le supposiez pensant, vous auriez ce que vous cherchez, et il ne serait pas besoin de vous livrer à une comparaison laborieuse ; vous pourriez vous arrêter à l'un des termes qui vous donnerait l'autre, le moi comme pensant, ou je pense; mais pour éviter le paralogisme, il faut le supposer non pensant; et comme votre premier terme légitime est la pensée séparée du moi, votre second terme légitime doit être aussi un moi séparé de la pensée, un moi non pensant. Et vous voulez savoir si ce moi, pris indépendamment de la pensée, et cette pensée, prise indépendamment du moi, ont entre eux un rapport de convenance ou de disconvenance. Telle est la question. Ce sont donc, Messieurs, deux abstractions que vous allez comparer ; mais, encore une fois, deux termes abstraits ne peuvent engendrer qu'un rapport abstrait, et un rapport abstrait ne peut engendrer qu'un jugement abstrait, ce jugement abstrait, savoir, que la pensée et le moi sont deux idées qui n'impli-

quent pas contradiction ; de sorte que le résultat de la théorie de Locke appliquée à ce jugement, je pense, comme à cet autre jugement, j'existe, n'est encore qu'un résultat abstrait, une vérité abstraite, qui ne représente en rien ce qui se passe dans votre esprit, lorsque vous jugez que vous pensez et lorsque vous dites : je pense.

Puis, la théorie fait débuter l'esprit humain par l'abstraction; mais ce n'est pas ainsi qu'il débute.

Enfin, elle débute par l'abstraction et cherche à en tirer le concret, tandis que vous n'auriez jamais eu l'abstrait si préalablement vous n'aviez eu le concret. Vous avez porté d'abord, naturellement, ce jugement déterminé, concret, synthétique, je pense; et ensuite, comme vous avez la faculté d'abstraire, vous avez opéré une division dans la synthèse primitive; vous avez considéré séparément, ici la pensée, c'est-à-dire la pensée sans sujet, sans moi, c'est-à-dire la pensée possible, et là *vous*, je, sans l'attribut réel de la pensée, sans pensée, c'est-à-dire la simple possibilité d'être; et maintenant il vous plaît réunir artificiellement et après coup, par un prétendu rapport de convenance, deux termes qui, primitivement, ne vous avaient pas

été donnés séparés et disjoints, mais unis et confondus dans la synthèse de la réalité et de la vie.

Ainsi les trois objections précédentes reviennent ici avec la même force, et la théorie de Locke ne peut vous donner légitimement ni la connaissance de votre existence, ni même la connaissance d'aucune de vos facultés, d'aucune de vos opérations; car ce que j'ai dit de *je pense*, je pouvais le dire de *je veux*, je pouvais le dire de *je sens*, je pouvais le dire de tous les attributs et de tous les modes de l'existence personnelle.

La théorie de Locke ne peut pas davantage donner l'existence extérieure. En effet, prenez ce jugement : ce corps existe. La théorie veut que vous n'ayez cette connaissance qu'à la condition de l'avoir perçue dans un rapport de convenance entre deux idées comparées entre elles. Quelles sont ces deux idées? Assurément ce n'est pas l'idée d'un corps réellement existant; car vous auriez ce que vous cherchez; ce n'est pas non plus l'idée d'existence réelle : c'est donc l'idée d'un corps possible et l'idée d'une existence possible, savoir, deux abstractions. Vous n'en tirerez donc que cette autre abstracton : il n'y a pas incompatibilité logique entre l'idée de

l'existence et l'idée de corps. Puis vous débutez par l'abstraction, contre l'ordre naturel. Enfin, vous débutez par une abstraction que vous n'auriez jamais eue, si préalablement vous n'aviez obtenu la connaissance concrète, celle précisément que vous voulez tirer du rapprochement de vos abstractions.

Ce que je dis de l'existence des corps, je le dis des attributs par lesquels le corps nous est connu; je le dis du solide, de la forme, de la couleur, etc. Prenons pour exemple la connaissance de la couleur, qualité que l'on relègue ordinairement parmi les qualités secondes, et qui est peut-être plus inhérente au corps et à la figure qu'on ne le croit. Quoi qu'il en soit, que la couleur soit une simple qualité seconde ou une qualité première des corps tout aussi bien que la figure, voyons à quelles conditions dans la théorie de Locke nous en acquérons la connaissance. Pour porter ce jugement : ce corps est coloré, blanc ou noir, etc., est-il vrai qu'il nous faille avoir eu deux idées, les avoir comparées, et avoir perçu leur rapport? Les deux idées devraient être celle de corps et celle de couleur. Mais l'idée de corps ne peut être ici l'idée d'un corps coloré; car ce seul terme impliquerait l'autre, rendrait la comparaison superflue, et

supposerait ce qui est en question : il faut donc que ce soit l'idée d'un corps comme n'étant pas coloré. L'idée de couleur ne peut pas être non plus l'idée d'une couleur réellement existante ; car une couleur n'est réelle, n'existe que dans un corps, et la condition même de l'opération que nous voulons faire est la séparation de la couleur d'avec le corps; il n'est donc pas ici question d'une couleur réelle, ayant telle ou telle nuance déterminée, mais de la couleur, abstraction faite de tout ce qui la détermine, la spécialise, la réalise; il n'est question que de l'idée abstraite et générale de couleur. D'où il résulte que les deux idées que vous avez sont deux idées générales et abstraites, et des abstractions ne peuvent donner que des abstractions. Et encore, vous débutez par l'abstraction : vous allez donc contre les voies de la nature. Enfin, et c'est là l'objection la plus accablante, il est évident que vous n'avez obtenu l'idée générale de couleur que dans l'idée de telle ou telle couleur particulière et positive, que vous n'avez obtenue qu'avec celle d'un corps figuré et coloré. Ce n'est pas à l'aide de l'idée générale de couleur, et de l'idée générale de corps, que vous avez appris que les corps sont colorés; mais c'est, au contraire, parce que vous avez

su préalablement que tel corps était coloré, que séparant ensuite ce qui était uni dans la synthèse primitive, vous avez pu considérer, d'un côté, l'idée de corps, et de l'autre l'idée de couleur, abstraction faite l'une de l'autre; et c'est alors seulement que vous avez pu instituer une comparaison pour vous rendre compte de ce que vous saviez déja.

En général, les jugemens sont de deux sortes: ou ce sont des jugemens dans lesquels nous acquérons ce que nous ignorions auparavant, ou ce sont des jugemens réflexifs, dans lesquels nous nous rendons compte de ce que nous savions déja. La théorie de Locke peut expliquer les seconds jusqu'à un certain point; mais les premiers lui échappent entièrement.

Par exemple, si maintenant nous voulons nous rendre compte de l'existence de Dieu que nous connaissons déja, nous prenons ou nous pouvons prendre, d'un côté, l'idée de Dieu, et de l'autre l'idée d'existence, et rechercher si ces deux idées conviennent ou disconviennent. Mais autre chose est se rendre compte d'une connaissance déja acquise, autre chose est acquérir cette connaissance; or, certes, nous n'avons point d'abord acquis la connaissance de l'existence de Dieu en mettant d'un

côté l'idée de Dieu et de l'autre l'idée d'existence, et en cherchant leur rapport; car, pour vous faire grace de répétitions superflues, pour ne pas repasser par le cercle des trois objections accoutumées, et m'en tenir à la troisième, ce serait supposer ce qui est en question. Il est trop évident que lorsque nous considérons d'un côté l'idée de Dieu, et de l'autre l'idée d'existence, et que nous cherchons la connaissance de l'existence de Dieu dans le rapprochement de ces deux idées, nous ne faisons que tourmenter ce que nous avions déja, et ce que nous n'aurions jamais eu, si nous en étions réduits à la théorie de Locke. Et il est bien entendu qu'il en est des attributs de Dieu comme de son existence: partout et toujours les mêmes objections, partout et toujours le même paralogisme.

La théorie de Locke ne peut donc donner ni Dieu, ni le corps, ni le moi, ni leurs attributs: à cela près, j'accorde, si l'on veut, qu'elle peut donner tout le reste.

Elle donne les mathématiques, direz-vous. Oui, je l'ai dit moi-même, et je le répète; elle donne les mathématiques, la géométrie et l'arithmétique en tant que sciences des rapports des grandeurs et des nombres; elle les donne, mais à une condition, c'est que vous considé-

riez ces nombres et ces grandeurs comme des grandeurs et des nombres abstraits, n'impliquant pas l'existence. Or, sans doute, par exemple, la science géométrique est une science abstraite; mais elle a ses bases dans des idées concrètes et des existences réelles. Une de ces bases est l'idée d'espace, laquelle, vous le savez (1), nous est donnée dans ce jugement : tout corps est dans l'espace; voilà la proposition, voilà le jugement qui donne l'espace, jugement accompagné de la parfaite certitude de la réalité de son objet. Nous n'avons qu'une seule idée comme point de départ, savoir l'idée de corps; puis l'esprit, par sa puissance, aussitôt que l'idée de corps lui est donnée, conçoit l'idée d'espace et sa connexion nécessaire avec le corps. Un corps connu, nous ne pouvons pas ne pas juger qu'il est dans un espace qui le renferme. De ce jugement, abstrayez l'idée d'espace, et vous avez l'idée abstraite et générale d'espace. Mais elle n'était pas antérieurement à la conception du rapport nécessaire de l'espace au corps, pas plus que le rapport n'était antérieurement à elle; elle n'est pas non plus postérieure au rapport, ni le rapport postérieur à elle; l'un et l'autre s'impliquent

(1) Voyez leçon 17e.

et nous sont donnés dans le même jugement aussitôt que le corps est connu. C'est bouleverser l'ordre du développement de l'esprit, que de poser d'abord l'idée d'espace et l'idée de corps, et puis de chercher à tirer de leur comparaison le rapport qui les lie; car l'idée seule de l'espace suppose déja ce jugement total, que tout corps est nécessairement dans l'espace. Le jugement ne peut donc venir de l'idée, c'est l'idée au contraire qui vient du jugement. Il n'est pas difficile de tirer le jugement de l'idée, qui le suppose, mais reste à expliquer d'où vient l'idée, antérieurement au jugement. Il n'est pas difficile de trouver un rapport entre le corps et l'espace, quand on connaît le corps et l'espace; mais il faut demander à Locke comment il a obtenu cette idée d'espace comme tout à l'heure nous lui avions demandé comment il avait obtenu l'idée de corps, l'idée de Dieu, l'idée de couleur, l'idée d'existence, etc. Supposer que l'idée nécessaire de l'espace nous est donnée par le rapprochement de deux idées dont l'une est déja l'idée d'espace, c'est un cercle vicieux et un paralogisme ridicule. C'est là l'écueil perpétuel de la théorie de Locke.

L'autre idée sur laquelle repose la géométrie est l'idée de grandeur, laquelle renferme

l'idée de point, l'idée de ligne, etc. La grandeur, le point, la ligne, sont des conceptions ultérieures et abstraites, qui supposent évidemment l'idée de quelque corps réel, d'un solide existant dans le nature. Or, l'idée de solide nous est donnée dans un jugement comme toute idée; et il a fallu que nous jugions que tel solide existe pour concevoir à part l'idée de solide. Comment donc jugeons-nous que tel solide existe? Selon la théorie de Locke, il faudrait deux idées, une comparaison de ces deux idées, et une perception de convenance entre ces deux idées. Et quelles pourraient être les deux idées qui serviraient de termes à ce jugement : ce solide existe? J'avoue que je ne le vois pas trop. Forcé d'en trouver pour l'hypothèse, je n'en rencontre pas d'autres que l'idée de solide, plus celle d'existence, que l'on comparerait, pour savoir si elles conviennent ou disconviennent. La théorie veut tout cet échafaudage. Mais est-il besoin de le détruire pièce à pièce, pour le renverser? Ne suffit-il pas de rappeler que le solide en question étant dépourvu d'existence, puisqu'il est séparé de l'idée d'existence, n'est que l'abstraction du solide, et que cette abstraction, qu'il s'agit de réaliser pour en tirer l'existence du solide, n'aurait pu être sans la conception antérieure

d'un solide réel, et réellement existant? L'abstraction, ligne, point, etc., suppose tel ou tel solide réel, une connaissance primitive et concrète qu'on ne peut faire venir d'abstractions ultérieures sans tomber dans un cercle vicieux, et enlever à toutes les conceptions géométriques leur base naturelle et réelle.

Voilà donc, Messieurs, les deux bases, les deux idées fondamentales de la géométrie, savoir, l'idée d'espace et l'idée de solide, qui échappent à la théorie de la connaissance et du jugement de Locke.

Il en est de même de la base fondamentale de l'arithmétique. Cette base est évidemment l'unité, non pas, Messieurs, une unité collective, par exemple, 4 représentant 2 et 2, 5 représentant 2 et 3, mais une unité qui se retrouve dans toutes les unités collectives, les mesure et les évalue. Cette unité, l'arithmétique la conçoit d'une manière abstraite; mais l'abstraction n'étant pas le point de départ de l'esprit humain, l'unité abstraite a dû nous être donnée d'abord dans quelque unité concrète, réellement existante. Quelle est donc cette unité concrète, réellement existante, source de l'idée abstraite d'unité? Ce n'est pas le corps; il est divisible à l'infini; c'est le moi, le moi identique et par

conséquent un, sous la variété de ses actes, de ses pensées, de ses sensations. Et, comment peut être acquise, dans la théorie de Locke, la connaissance concrète de l'unité du moi, base de l'idée abstraite d'unité, laquelle est la base de l'arithmétique? Il faudrait que nous eussions d'un côté l'idée du moi comme n'étant pas un, c'est-à-dire sans réalité, l'identité et l'unité du moi étant impliquée dans son existence dès le premier acte de mémoire, et de l'autre côté l'idée d'une unité distincte du moi, sans sujet, et par conséquent sans réalité; et il faudrait que, rapprochant ces deux idées, nous perçussions leur rapport de convenance. Or, ici reviennent toutes mes objections, que je vous demande la permission de récapituler en terminant:

1° C'est une unité abstraite et un moi abstrait dont vous partez; mais l'unité abstraite et le moi abstrait, comparés et rapprochés, ne vous donneront qu'un rapport abstrait et non pas un rapport réel, une unité abstraite et non pas l'unité réelle et intégrante du moi; vous n'aurez donc pas cette idée concrète d'unité, base nécessaire de l'idée abstraite d'unité, laquelle est la base de l'arithmétique, la mesure de tous les nombres;

2° Vous partez de l'abstraction sans avoir passé par le concret, c'est un contre-sens dans l'ordre naturel de l'entendement;

3° Enfin, vous faites un paralogisme puisque vous voulez obtenir l'unité intégrante du moi, par la comparaison de deux abstractions qui supposent précisément ce que vous cherchez, savoir l'unité du moi.

La théorie de Locke ne peut donc donner la base de l'arithmétique et de la géométrie, c'est-à-dire des deux sciences les plus abstraites. Elle vaut dans le champ de l'arithmétique et de la géométrie, en tant que sciences abstraites, mais ces sciences abstraites et toutes les mathématiques portent elles-mêmes en dernière analyse sur des connaissances primitives, qui impliquent l'existence; et ces connaissances primitives et qui impliquent l'existence échappent de toutes parts à la théorie de Locke. Or, nous avons vu que lui échappe également, et au même titre, la connaissance de l'existence personnelle, celle des corps, et celle de Dieu. Il suit donc qu'en général et en dernier résultat, la théorie de Locke est une théorie qui ne vaut que dans l'abstraction pure et qui s'évanouit aussitôt qu'elle est mise en présence de

quelque réalité à connaître, quelle qu'elle soit. Donc cette prétention générale et illimitée de Locke, que toute connaissance, tout jugement, n'est que la perception d'un rapport de convenance ou de disconvenance entre deux idées, cette prétention est convaincue de toute manière d'erreur et même d'absurdité.

Je crains bien, Messieurs, que cette discussion de la théorie de Locke sur le jugement et la connaissance ne vous ait paru un peu subtile; mais quand on veut suivre l'erreur dans tous ses replis, et délier méthodiquement par l'analyse et la dialectique le nœud de théories sophistiques au lieu de le trancher d'abord par le simple bon sens, on est condamné à s'engager dans d'apparentes subtilités sur les traces même de ceux que l'on veut combattre; c'est à ce prix seul qu'on peut les atteindre et les confondre. Je crains aussi que cette discussion ne vous ait paru bien longue, et pourtant elle n'est point achevée, car elle n'a pas encore pénétré jusqu'à la vraie racine de la théorie de Locke. En effet, cette théorie, que tout jugement, toute connaissance n'est que la perception d'un rapport entre deux idées, suppose et contient une autre théorie, qui est le principe de la première.

L'examen de l'une est indispensable pour achever celui de l'autre, et déterminer le jugement définitif qu'on en doit porter.

VINGT-QUATRIÈME LEÇON.

Suite de la dernière leçon. Que la théorie du jugement comme perception d'un rapport de convenance ou de disconvenance entre des idées suppose que tout jugement est fondé sur une comparaison. Réfutation de la théorie du jugement comparatif. — Des axiomes. — Des propositions identiques. — De la raison et de la foi. — Du syllogisme. — De l'enthousiasme. — Des causes d'erreur. — Division des sciences. Fin de l'examen du quatrième livre de *l'Essai sur l'Entendement humain.*

MESSIEURS,

Je crois avoir suffisamment réfuté, par ses résultats, la théorie de Locke qui fait consister la connaissance et le jugement dans une perception de rapport de convenance ou de disconvenance entre des idées; je crois avoir démontré que cette théorie ne peut donner la réalité, les existences; qu'elle est condamnée à partir de l'abstraction, et à aboutir à l'abstraction. Aujourd'hui, je viens examiner cette même théorie sous une autre face, non plus dans ses

résultats, mais dans ses principes, dans son principe essentiel, dans sa condition même.

Il est évident que le jugement ne peut être la perception d'un rapport de convenance ou de disconvenance entre des idées, qu'à cette condition qu'il y ait eu comparaison entre ces idées : tout jugement de rapport est nécessairement comparatif. C'est là, si l'on y fait attention, le premier et le dernier principe de la théorie de Locke; principe que l'analyse infaillible du temps a successivement dégagé et mis à la tête de la logique sensualiste : il est au moins en germe dans le quatrième livre de l'*Essai sur l'entendement humain*. C'est là qu'il faut le saisir et l'examiner.

Encore une fois, la théorie du jugement comparatif, comme celle qu'elle résume et qu'elle domine, est une théorie illimitée, absolue, dont la prétention est de rendre compte de toutes nos connaissances, de tous nos jugemens; de sorte que si la théorie est exacte, c'est-à-dire si elle est complète, il ne doit pas y avoir un seul jugement qui ne soit un jugement comparatif. Ainsi je pourrais, je devrais même dans cette leçon, comme dans la précédente, aller de jugemens en jugemens, leur demandant s'ils sont en effet ou s'ils ne sont pas le fruit d'une com-

paraison. Mais ce luxe de méthode m'entraînerait trop loin, et le long espace qui me reste à parcourir m'avertit de me hâter. Je dirai donc tout d'abord que s'il y a beaucoup de jugemens qui sont incontestablement des jugemens comparatifs, il en est beaucoup aussi qui ne le sont point, et qu'ici encore tout jugement qui implique la réalité et l'existence exclut toute comparaison. Commençons par bien reconnaître les conditions d'un jugement comparatif, puis nous vérifierons ces conditions sur les jugemens qui impliquent l'existence. Nous rentrerons sans doute un peu dans nos raisonnemens antérieurs; mais il le faut pour poursuivre et forcer dans son dernier retranchement la théorie de Locke.

Pour qu'il y ait comparaison, il faut deux termes à comparer. Que ces termes soient des abstractions ou des réalités, c'est ce qu'il ne s'agit plus d'examiner ; toujours est-il qu'il en faut deux, ou la comparaison est impossible. Et il faut que ces deux termes soient connus antérieurement à la comparaison qu'on en veut faire, qu'ils soient présens à l'esprit avant que l'esprit les compare et juge. Cela est bien simple; eh bien, cela suffit pour renverser la théorie du jugement comparatif, en matière de réalité et d'existence. Là, en effet, je maintiens que le

jugement ne porte pas et ne peut pas porter sur deux termes.

Prenons, par exemple, l'existence personnelle, et voyons quels sont les deux termes qu'il s'agit de comparer pour en tirer ce jugement : j'existe. Sortons, pour cette fois, de l'abstraction du moi et de l'abstraction de l'existence qui, nous l'avons vu, ne peuvent donner qu'un jugement abstrait ; prenons une hypothèse plus favorable ; rapprochons-nous de la réalité. Il est indubitable que si nous ne pensions jamais, si nous n'agissions jamais, si nous ne sentions jamais, jamais non plus nous ne saurions que nous sommes. Sensation, action, pensée, il faut absolument qu'un phénomène quelconque paraisse sur le théâtre de la conscience pour que l'entendement puisse rapporter ce phénomène au sujet qui l'éprouve, à ce sujet qui est nous-même. Si donc la connaissance est ici le fruit d'un jugement comparatif, les deux termes de ce jugement doivent être, d'un côté, l'action, la sensation, la pensée, et en général tout phénomène de conscience ; et de l'autre côté, le sujet moi : je ne vois pas d'autres termes possibles de comparaison.

Maintenant, quelle est la nature de ces deux termes ? et d'abord, qu'elle est celle du phéno-

mène de conscience? Le phénomène de conscience est donné par une aperception immédiate qui l'atteint et le connaît directement, et c'est parce que cette connaissance est directe qu'elle est entière et adéquate à la réalité même. Voilà déja une connaissance; je dis une connaissance; car, ou on dispute des mots, ou une aperception de conscience est de la connaissance ou ce n'est rien. Or, s'il y a là connaissance, il y a eu jugement; car, apparemment il y a eu croyance qu'il y avait connaissance, il y a eu affirmation de la vérité de cette connaissance; et que cette affirmation ait été tacite ou expresse, qu'elle ait eu lieu seulement dans les profondeurs de l'intelligence ou qu'elle ait été prononcée du bout des lèvres et avec des mots, elle a eu lieu, enfin; et affirmer, c'est juger. Il y a donc eu jugement; or, il n'y a encore ici qu'un seul terme, savoir, ou la sensation ou l'action ou la pensée, en un mot un phénomène de conscience : donc il n'a pu y avoir comparaison; donc encore, selon Locke, il n'a pu y avoir jugement, si tout jugement est comparatif. Toutes nos connaissances se résolvent, en dernière analyse, en affirmations du vrai ou du faux, en jugemens, et il implique que le jugement qui donne la première connais-

sance, la connaissance de conscience, soit un jugement comparatif, puisque cette connaissance n'a qu'un seul terme, et qu'il en faut deux pour toute comparaison; et cependant ce seul terme est une connaissance, et par conséquent il suppose un jugement, mais un jugement qui échappe aux conditions que la théorie de Locke impose à tout jugement.

Ainsi des deux termes nécessaires de la comparaison de laquelle doit résulter le jugement: j'existe, le premier à lui tout seul comprend déja une connaissance, un jugement, qui n'est pas et ne peut pas être comparatif : il en est du second terme comme du premier. Si tout phénomène de conscience, en tant que connu, implique déja un jugement, il est évident que le moi qui doit être connu aussi pour être le second terme de la comparaison, par cela qu'il est connu implique aussi un jugement, et un jugement qui ne peut pas non plus avoir été comparatif. En effet, si c'est le rapprochement d'une sensation, d'une volition, d'une pensée et du moi qui fonde le jugement : j'existe, il suit que ni le phènomène de conscience, ni l'être moi, qui sont les termes de cette comparaison, ne doivent ni ne peuvent, chacun pris à part, venir de la comparaison qui n'a pas en-

core eu lieu; cependant l'un et l'autre de ces deux termes constituent des connaissances; le second surtout est une connaissance importante et fondamentale qui implique évidemment un jugement. La théorie du jugement comparatif échoue donc contre le second terme aussi bien que contre le premier; et les deux termes nécessaires, selon Locke, pour qu'un jugement puisse avoir lieu, renferment chacun un jugement, et un jugement sans comparaison.

Mais voici une seconde difficulté bien plus grave que la première. Le caractère propre de toute connaissance de conscience est d'être une connaissance immédiate et directe. Il y a aperception immédiate et directe d'une sensation, d'une volition, d'une pensée, et voilà pourquoi vous les connaissez parfaitement, vous pouvez les observer et les décrire avec certitude, dans tous leurs modes, toutes leurs nuances, tous leurs caractères relatifs ou particuliers, fugitifs ou permanens. Ici le jugement n'a pas d'autre principe que la faculté même de juger, et la conscience elle-même. Il n'y a pas de principe général ou particulier sur lequel doive s'appuyer la conscience pour apercevoir ses objets propres. Sans doute un phénomène sensitif, actif ou intellectuel a beau avoir lieu; sans un acte quel-

conque d'attention nous ne l'apercevons pas; un acte d'attention est la condition de toute connaissance de conscience; mais, cette condition accomplie, le phénomène de conscience est aperçu et connu directement. Mais il n'en est pas de l'être comme du phénomène; il n'en est pas du moi comme de la sensation, de la volition ou de la pensée. Un phénomène quelconque de conscience aperçu directement, supposez que l'entendement ne soit pas pourvu de ce principe, que tout phénomène suppose l'être, que toute qualité suppose un sujet, jamais l'entendement ne pourra juger que, sous la sensation, la volition ou la pensée est l'être, le sujet moi. Et songez bien que je ne veux pas dire que l'entendement doit connaître ce principe sous sa forme générale et abstraite, j'ai montré ailleurs que telle n'était pas la forme primitive des principes (1); je dis seulement que l'entendement doit être dirigé, sciemment ou à son insu, par ce principe pour pouvoir affirmer et juger, pour pouvoir soupçonner même, ce qui est juger encore, qu'il y a un être quelconque sous les phénomènes que la conscience aperçoit. Ce principe est, à proprement parler, le principe de

(1) Leçon 19e.

l'être; c'est lui qui révèle le moi : je dis révèle, car le moi ne tombe pas sous l'aperception immédiate de la conscience; l'entendement le conçoit et y croit sans que la conscience l'atteigne et le voie. La sensation, la volition, la pensée sont crues, parce qu'elles sont vues en quelque sorte dans l'intuition interne de la conscience : le sujet de la sensation, de la volition, de la pensée, est cru sans être vu ni par le sens externe très évidemment, ni par la conscience elle-même; il est cru parce qu'il est conçu. Le phénomène seul est visible à la conscience, l'être est invisible; mais l'un est le signe de l'autre, et le phénomène visible révèle l'être invisible, sur la foi du principe en question, sans lequel l'entendement ne sortirait pas de la conscience, du visible et du phénomène, et n'atteindrait jamais l'invisible, la substance, le moi. De là la nature opposée de la connaissance du moi et de la connaissance des phénomènes de conscience : l'une, toute manifeste, parce qu'elle est directe; l'autre, tout aussi certaine, mais moins manifeste, parce qu'elle est indirecte. N'oubliez pas encore cette différence éminente dans le caractère de ces deux connaissances; l'une est un jugement de fait, qui donne une vérité sans doute, une vérité contingente, cette vérité qu'il y

a, en tel ou tel moment, sous l'œil de la conscience, tel ou tel phénomène; tandis que l'autre est un jugement qui est nécessaire, une fois sa condition accomplie; car aussitôt qu'une aperception de conscience est donnée, nous ne pouvons pas ne pas juger que le moi existe. Ainsi, pour le second terme, le sujet moi, il n'y a pas seulement connaissance, et par conséquent jugement, comme pour le premier terme, mais il y a connaissance et jugement marqués de caractères tout particuliers. Il est donc tout-à-fait absurde de tirer le jugement de l'existence personnelle de la comparaison de deux termes, dont le second, pour être connu, suppose un jugement d'un caractère si remarquable. Et il est trop évident que ce jugement n'est point un jugement comparatif; car de quelle comparaison pourrait sortir le moi? Invisible, il ne peut être amené sous l'œil de la conscience avec le phénomène visible pour qu'ils soient comparés ensemble. Ce n'est pas non plus d'une comparaison entre les deux termes que se tire la certitude de l'existence du second; car ce second terme nous est donné tout d'abord avec une certitude qui ne croît ni ne décroît, et qui n'a pas de degrés. Loin que la connaissance du moi et de l'existence personnelle vienne d'une comparaison entre un

phénomène et le moi, pris comme termes corrélatifs, il suffit d'un seul terme, savoir, un phénomène de conscience, pour qu'à l'instant, et sans que le second terme, moi, ait été connu d'ailleurs préalablement, l'entendement, par sa vertu innée et celle du principe qui le dirige en cette circonstance, conçoive et en quelque sorte devine, mais devine infailliblement, ce second terme, en tant que sujet nécessaire du premier. C'est après avoir ainsi conçu le second terme que l'entendement peut, s'il lui plaît, le rapprocher du premier, et comparer le sujet moi et les phénomènes sensation, volition, pensée; mais cette comparaison ne lui apprend que ce qu'il sait déja, et il ne peut la faire que parce qu'il a déja les deux termes, lesquels renferment toute la connaissance qu'on cherche dans leur comparaison, et ont été acquis antérieurement à toute comparaison par deux jugemens différens, dont la seule ressemblance est de n'être pas comparatifs.

Ainsi le jugement de l'existence personnelle ne porte point sur la comparaison de deux termes, mais sur un seul terme, le phénomène de conscience; celui-là seul est immédiatement donné, et c'est avec celui-là que l'entendement conçoit l'autre, c'est-à-dire le moi et l'existence

personnelle elle-même jusque là inconnue, et par conséquent incapable de servir de second terme à une comparaison. Or, ce qui est vrai de l'existence personnelle l'est de toutes les autres existences et des jugemens qui nous les révèlent : primitivement, ces jugemens ne reposent que sur une seule donnée.

Comment connaissons-nous le monde extérieur, les corps et leurs qualités dans la théorie de Locke? Pour commencer par les qualités des corps, si nous les connaissons, nous ne devons les connaître que par un jugement fondé sur une comparaison, c'est-à-dire sur deux termes préalablement connus. Telle est la théorie; mais elle est hautement démentie par les faits.

J'éprouve une sensation, pénible ou agréable, laquelle est aperçue par la conscience : voilà tout ce qui m'est donné directement, et rien de plus; car il ne faut pas supposer ce qui est en question, les qualités des corps ; il s'agit d'arriver à les connaître, et non de supposer qu'elles sont déja connues. Et vous savez comment on arrive à les connaître, comment on passe de la sensation, de l'aperception d'un phénomène de conscience, à la connaissance des qualités des objets extérieurs (1). C'est en vertu du

(1) Leçon 19e.

principe de causalité, qui, aussitôt qu'un phénomène quelconque commence à paraître, nous porte irrésistiblement à en chercher la cause; dans l'impuissance de nous rapporter à nous-mêmes la cause du phénomène involontaire de la sensation, qui est actuellement sous l'œil de la conscience, nous le rapportons à une cause autre que nous, étrangère à nous, c'est-à-dire extérieure; nous faisons autant de causes qu'il y a de classes distinctes de sensations, et ces causes diverses sont les puissances, les propriétés, les qualités des corps. Ce n'est donc pas une comparaison qui nous fait arriver à la connaissance des qualités des corps; car la sensation involontaire nous est d'abord donnée seule, et c'est pour ainsi dire sur la base de cette seule sensation que l'esprit porte ce jugement, qu'il est impossible que cette sensation se suffise à elle-même, qu'elle se rapporte donc à une cause, à une cause extérieure, laquelle est telle ou telle qualité des corps.

La théorie de la comparaison ne peut donner les qualités du corps; elle donne bien moins encore le *substratum*, le sujet de ces qualités. Vous ne croyez pas qu'il y ait seulement devant vous de l'étendue, de la résistance, de la solidité, de la dureté, de la mollesse, de

la saveur, de la couleur, etc.; mais vous croyez qu'il y a quelque chose qui est coloré, étendu, résistant, solide, dur, mou, etc. Or, il ne faut pas commencer par supposer ce quelque chose en même temps que ses qualités, de manière à avoir ces deux termes, les qualités extérieures, savoir, la solidité, la résistance, la dureté, etc.; plus, quelque chose de réellement solide, résistant, dur, etc., deux termes que vous puissiez comparer, afin de prononcer s'ils conviennent ou disconviennent. Non, la chose ne se passe point ainsi : d'abord, vous avez seulement les qualités qui vous sont données par l'application du principe de causalité à vos sensations; puis, sur cette seule donnée, vous jugez que ces qualités ne peuvent pas ne pas se rapporter à un sujet de la même nature, et ce sujet est le corps (1). Donc ce n'est point à la comparaison des deux termes dont l'un, le sujet des qualités sensibles, vous était d'abord profondément inconnu, que vous devez la connaissance du corps.

Il en est de même de l'espace. Là, encore, vous n'avez qu'un seul terme, une seule donnée, savoir, les corps, et, sans avoir aucun autre

(1) Leçon 18e.

terme, sur celui-là seul, vous jugez et ne pouvez pas ne pas juger que les corps donnés sont dans l'espace : la connaissance de l'espace est le fruit de ce jugement qui n'a rien à voir avec aucune comparaison; car vous ne connaissez pas l'espace antérieurement à votre jugement; mais le corps vous étant donné, vous jugez que l'espace existe, et c'est alors seulement qu'arrive l'idée d'espace, c'est-à-dire le second terme (1).

Même chose pour le temps. Pour juger que la succession des événemens est dans le temps, vous n'avez pas, d'un côté, l'idée de succession, de l'autre, l'idée de temps; vous n'avez qu'un seul terme, savoir, la succession des événemens, soit des événemens extérieurs, soit des événemens intérieurs, de nos sensations, ou de nos pensées, ou de nos actes; et ce seul terme donné, sans le comparer au temps qui vous est encore profondément inconnu, vous jugez que la succession des événemens est nécessairement dans un temps : de là l'idée, la connoissance du temps. Ainsi cette connoissance, loin d'être le fruit d'une comparaison, ne devient la base pos-

(1) Leçon 18e.

sible d'une comparaison ultérieure qu'à cette condition, qu'il vous aura été donné d'abord dans un jugement, lequel ne porte pas sur deux termes, mais sur un seul, savoir, la succession des événemens (1).

Cela est encore plus évident pour l'infini. Si nous connaissons l'infini, nous devons le connaître, dans la théorie de Locke, par un jugement et par un jugement comparatif; or, les deux termes de ce jugement ne peuvent pas être deux termes finis qui jamais ne pourraient donner l'infini; il faut que ce soit le fini et l'infini, entre lesquels l'entendement découvre un rapport de convenance ou de disconvenance. Mais je crois avoir démontré, et je n'ai besoin que de le rappeler ici, qu'il suffit que l'idée du fini nous soit donnée, pour qu'à l'instant (2) nous jugions que l'infini existe, ou, pour ne pas dépasser les limites dans lesquelles nous sommes restés (3), l'infini est un caractère du temps et de l'espace que nous concevons nécessairement à l'occasion du caractère contingent et fini des corps et de toute succession d'événemens. L'entendement est ainsi fait, qu'à l'occasion de l'idée du fini, il ne

(1) Leçon 18e. (2) *Ibid.* (3) *Ibid.*

peut pas ne pas concevoir l'idée de l'infini. Le fini est connu préalablement; mais il est connu tout seul : le fini est connu directement par les sens ou la conscience; l'infini est invisible, insaisissable; il n'est que concevable et compréhensible; il échappe aux sens et à la conscience et ne tombe que sous l'entendement; il n'est ni un des termes préalables, ni le fruit d'une comparaison; il nous est donné dans un jugement qui porte sur une seule base, savoir, l'idée du fini. Voilà pour les jugemens qui regardent l'existence en général.

Il y a même beaucoup d'autres jugemens qui, sans se rapporter à l'existence, présentent le même caractère. Je me bornerai à vous citer les jugemens du bien et du mal, du beau et du laid. Dans l'un et l'autre cas, le jugement porte sur une seule donnée, sur un seul terme, et c'est le jugement lui-même qui fait l'autre terme, au lieu de résulter de la comparaison antérieure des deux.

Selon la théorie de Locke, pour juger si une action est juste ou injuste, bien ou mal faite,
ait avoir d'abord l'idée de cette action,
du juste et de l'injuste, et comparer
. Mais pour confronter un fait avec
et de il faut avoir cette

idée, cette connaissance, et cette connaissance suppose un jugement; la question est de savoir d'où vient et comment se forme ce jugement. Or, nous avons vu (1) qu'en présence de tel ou tel fait, destitué aux yeux des sens de tout caractère moral, l'entendement est constitué de cette sorte, qu'il prend l'initiative, et qualifie ce fait, indifférent pour la sensibilité, de juste et d'injuste, de bon ou de mauvais. C'est de ce jugement primitif, qui sans doute a sa loi, que plus tard l'analyse tire l'idée de juste et d'injuste, laquelle sert ensuite de règle expresse à nos jugemens ultérieurs.

Les formes des objets ne sont pour le sens externe ou interne ni belles ni laides. Otez l'intelligence, et il n'y a plus de beauté pour nous dans les formes extérieures et dans les choses. Qu'est-ce, en effet, que les sens vous apprennent des formes? Rien, sinon qu'elles sont rondes ou carrées, colorées, etc. Qu'est-ce que la conscience vous en apprend? Rien, sinon qu'elles vous donnent des sensations agréables ou désagréables; mais entre l'agréable ou le désagréable, le carré ou le rond, la couleur verte ou jaune, etc. et le beau ou le laid, il y a un abîme. Tandis que les sens et la conscience perçoivent

(1) Leçon 20e.

telle ou telle forme, tel ou tel sentiment plus ou moins agréable, l'entendement conçoit le beau, comme le bien, comme le vrai, par un jugement primitif et spontané dont toute la force réside dans celle de l'entendement et de ses lois, et dont l'unique donnée est une perception extérieure.

Je crois donc, Messieurs, avoir démontré, et trop longuement peut-être, que la théorie de Locke, qui fait reposer la connaissance sur la comparaison, c'est-à-dire, sur deux termes connus préalablement, ne rend pas compte du vrai procédé de l'entendement dans l'acquisition d'une foule de connaissances; et en général, je reproduis ici la critique que j'ai faite cent fois à Locke, de confondre toujours ou les antécédens d'une connaissance avec cette connaissance elle-même, comme lorsqu'il a confondu le corps avec l'espace, la succession avec le temps, le fini avec l'infini, l'effet avec la cause, les qualités et leur collection avec la substance; ou, ce qui n'est pas moins grave, les conséquens d'une connaissance avec cette connaissance elle-même. Ici, par exemple, les jugemens comparatifs en ce qui concerne l'existence, et même dans d'autres cas, sont des jugemens ultérieurs qui exigent deux termes,

lesquels exigent un jugement préalable fondé sur un seul terme, et par conséquent non comparatif. Locke confond ici la classe des jugemens comparatifs ultérieurs avec celle des jugemens primitifs non comparatifs, qu'il néglige entièrement, tandis que c'est précisément celle-là qui précède, fonde et autorise l'autre. Les jugemens comparatifs supposent des jugemens non comparatifs. Les jugemens comparatifs sont abstraits et supposent des jugemens réels; ils n'apprennent guère que ce que les premiers avaient déja appris; ils marquent expressément ce que les autres enseignent tacitement, mais souverainement; ils sont arbitraires, au moins dans la forme; les autres sont universels et nécessaires; ils ont besoin du secours des langues; les autres, à la rigueur, se passent du langage, de tous signes conventionnels, et ne supposent que l'entendement et ses lois; ceux-ci appartiennent à la réflexion et à la logique artificielle; ceux-là constituent la logique naturelle et spontanée du genre humain : confondre ces deux classes de jugemens, c'est vicier à la fois toute la psychologie et toute la logique. Cependant une semblable confusion remplit une grande partie du quatrième livre de l'*Essai sur l'Entendement humain*.

Je vais parcourir rapidement les différens points fondamentaux dont se compose ce quatrième livre, et vous verrez que sur la plupart nous retrouverons toujours la même erreur, les résultats des jugemens confondus avec les jugemens eux-mêmes : cette critique s'adresse directement au ch. VIIe sur les *axiomes*.

Si je me suis fait bien comprendre dans ma dernière leçon, il doit vous être évident que les axiomes, les principes, les vérités générales sont des débris de propositions, qui elles-mêmes sont des débris de jugemens primitifs. Il n'y a pas d'axiomes dans le premier développement de l'entendement; il y a un entendement qui, certaines conditions extérieures ou intérieures accomplies, et à l'aide de ses lois propres, porte certains jugemens, quelquefois contingens et locaux, quelquefois universels et nécessaires : ces derniers jugemens, quand on opère sur eux par l'analyse et le langage, se résolvent, comme les autres, en propositions; ces propositions universelles et nécessaires, comme les jugemens qu'elles expriment, sont ce qu'on appelle des axiomes. Mais il est clair qu'autre chose est la forme des jugemens primitifs, autre chose celle de ces mêmes jugemens réduits en propositions et en axiomes. D'abord concrets, parti-

culiers et déterminés, quelque force d'universalité et de nécessité qui soit naturellement en eux, le langage et l'analyse les élèvent à cette forme abstraite qui est la forme actuelle des axiomes. Ainsi, primitivement, tel phénomène étant sous l'œil de votre conscience, vous le rapportez instinctivement à un sujet qui est vous; au contraire aujourd'hui, au lieu d'abandonner votre pensée à ses lois, vous les lui rappelez, vous la soumettez à l'axiome : tout phénomène suppose un sujet auquel il se rapporte; et à ceux-ci : toute succession suppose le temps, tout corps suppose l'espace, tout effet suppose une cause, tout fini suppose l'infini, etc. Remarquez bien que ces axiomes n'ont de force que celle qu'ils empruntent aux jugemens primitifs d'où ils sont tirés. Ce sont les jugemens primitifs qui nous donnent toutes nos connaissances réelles et fondamentales, la connaissance de nous-mêmes, la connaissance du monde, la connaissance du temps, la connaissance de l'espace, et même, je l'ai montré dans ma dernière leçon, la connaissance de la grandeur et celle de l'unité. Mais, quant aux axiomes, il n'en est pas ainsi; vous n'acquérez aucune connaissance réelle par l'application de l'axiome : tout effet suppose une cause. C'est le philosophe, ce n'est pas l'homme

qui se sert de cet axiome. Le pâtre, le paysan, l'homme du peuple, ne le connaissent pas; mais tous, aussi bien que le philosophe, sont pourvus d'un entendement qui leur fait porter certains jugemens, concrets, positifs et déterminés, bien que nécessaires et par conséquent généraux, dont le résultat est la connaissance de telle ou telle cause. Je le répète, ce sont les jugemens et leurs lois qui produisent toutes les connaissances; les axiomes ne sont que l'expression analytique de ces jugemens et de ces lois, dont ils présentent les derniers élémens sous leur forme la plus abstraite. Pour Locke, au lieu de s'arrêter dans ces limites, il prétend que les axiomes ne sont d'aucun usage (*ibid.* § II), et qu'ils ne sont pas les principes des sciences; il demande avec assez de hauteur qu'on lui montre une science fondée sur les axiomes : « Je n'ai point eu « jusqu'ici, dit-il, le bonheur de rencontrer quel- « qu'une de ces sciences, moins encore d'en trou- « ver une qui fût fondée sur ces deux axiomes, *ce* « *qui est, est;* et, *il est impossible qu'une même* « *chose soit et ne soit pas en même temps.* Je « serais fort aise qu'on me montrât quelque « science fondée sur ces axiomes généraux ou « sur quelque autre semblable, et je serais bien « obligé à quiconque voudrait me faire voir un

« ensemble ou un système de connaissances « ayant pour base ces mêmes axiomes ou quel- « que autre de cet ordre, duquel on ne puisse « faire voir qu'il se soutient aussi bien sans le se- « cours de ces axiomes. » Oui, sans doute, les axiomes, sous leur forme actuelle d'axiomes, n'ont engendré aucune science; mais il n'est pas moins vrai que ce sont eux qui, à leur source et sous leur forme primitive, c'est-à-dire dans les lois des jugemens naturels d'où ils sont tirés, ont servi de base à toutes les sciences. De plus, si dans leur forme actuelle ils n'ont fait et ne peuvent faire aucune science et s'ils ne donnent aucune vérité particulière, il faut reconnaître que sans eux aucune science, aucune vérité, ni générale ni particulière, ne subsiste. Essayez de nier les axiomes; supposez, par exemple, qu'il peut y avoir une qualité sans un sujet, un corps sans espace, une succession sans temps, un effet sans cause, etc.; avisez-vous de faire abstraction des axiomes dont Locke se moque de préférence, savoir, ce qui est, est, le même est même : c'est-à-dire faites abstraction de l'idée de l'être et de l'identité, c'en est fait de toutes les sciences, elles ne peuvent plus ni avancer ni se soutenir.

Locke prétend aussi (*ibid.* § 9) que les

axiomes ne sont pas les vérités que nous connaissons les premières. Oui, sans doute, encore une fois, sous leur forme actuelle, les axiomes ne sont pas des connaissances primitives; mais, sous leur forme réelle, comme lois attachées à l'exercice de l'entendement et impliquées dans nos jugemens, ils sont si bien primitifs que sans eux aucune connaissance ne peut être acquise. Ils ne sont pas primitifs en ce sens que ce soient les premières vérités que nous connaissions; mais en ce sens que sans celles-là nous n'en pouvons connaître aucune. Ici revient encore la confusion perpétuelle de l'ordre historique et de l'ordre logique des connaissances humaines. Dans l'ordre chronologique, nous ne commençons pas par connaître les axiomes, les lois de notre entendement; mais logiquement, sans les axiomes, toute vérité est inadmissible; sans l'action inaperçue mais réelle des lois de la pensée, nulle pensée, nul jugement n'est ni légitime ni possible.

Enfin Locke combat les axiomes par un argument célèbre, bien souvent renouvelé depuis, savoir que les axiomes ne sont que des propositions frivoles, parce que ce sont des propositions identiques (§ *Ibid.* 11). C'est Locke qui a

mis, je crois, dans la langue philosophique l'expression de proposition identique. Elle signifie un jugement, une proposition où une idée est affirmée d'elle-même, où on affime d'une chose ce qu'on savait déja d'elle. Ailleurs (ch. VIII, *des Propositions frivoles;* § 2, *des Propositions identiques*), Locke montre que les propositions identiques ne sont que des propositions purement verbales. « Qu'on répète tant qu'on voudra « que ce qui est un est un... que la volonté est « la volonté... qu'une loi est loi... que l'obligation « est l'obligation... que le droit est le droit... l'in- « juste l'injuste..., qu'est-ce autre chose que se « jouer des mots ? » — « C'est faire justement, « dit-il, comme un singe qui s'amuserait à « jeter une huître d'une main à l'autre, et « qui, s'il avait des mots, pourrait sans doute « dire : l'huître dans la main droite est le sujet, « et l'huître dans la main gauche est l'attribut, « et former par ce moyen cette proposition évi- « dente : l'huître est l'huître.» De là, la condamnation de l'axiome : ce qui est, est, etc. Mais il n'est pas exact, Messieurs, il n'est pas équitable de concentrer tous les axiomes, tous les principes, toutes les vérités primitives et nécessaires à l'axiome, ce qui est, est, le même est le même; et aux exemples vains et bouffons de Locke j'op-

pose les exemples, les axiomes suivans que vous connaissez déja : la qualité suppose le sujet, la succession suppose le temps, le corps suppose l'espace, le fini suppose l'infini, la variété suppose l'unité, le phénomène suppose la substance et l'être; en un mot, toutes les vérités nécessaires que plusieurs leçons ont dû laisser dans vos esprits. La question est de savoir si ce sont là des axiomes identiques. Que Locke soutienne donc que le temps est réductible à la succession, ou la succession au temps; l'espace au corps, ou le corps à l'espace; l'infini au fini, ou le fini à l'infini; la cause à l'effet, ou l'effet à la cause; la pluralité à l'unité, ou l'unité à la pluralité; le phénomène à l'être, ou l'être au phénomène, etc. Locke devrait le soutenir dans son système; mais il doit vous être assez évident maintenant que cette prétention, et le système sur lequel elle se fonde, ne souffrent pas les regards de la raison.

Cette proscription des axiomes en tant qu'identiques, Locke l'étend jusque sur des propositions qui ne sont pas des axiomes; en général, il voit beaucoup plus de propositions identiques qu'il n'y en a. Par exemple, l'or est pesant, l'or est fusible, sont pour Locke (*ibid.* §§ 5 et 13) des propositions identiques : il n'en est rien pourtant; nous n'affirmons pas ici le même du même. Une

proposition est dite identique toutes les fois que l'attribut est renfermé dans le sujet de telle sorte que le sujet ne peut être conçu comme ne renfermant pas l'attribut. Ainsi, lorsque vous dites que le corps est solide, je dis que vous faites une proposition identique, parceque je vous porte le défi d'avoir l'idée de corps sans celle de solide. L'idée de corps est peut-être plus étendue que celle de solide; mais d'abord et essentiellement elle est celle-là. L'idée de solide étant donc pour vous la qualité essentielle du corps, dire que le corps est solide, ce n'est pas dire autre chose, sinon que le corps est le corps. Mais lorsque vous dites que l'or est fusible, vous affirmez, de l'or, une qualité qui peut y être renfermée, et qui peut aussi n'y être pas renfermée. Il implique contradiction que le corps ne soit pas solide; mais il n'implique pas contradiction que l'or ne soit pas fusible. On a pu être quelque temps à connaître l'or seulement comme solide, comme dur, comme jaune, etc.; et si on n'avait pas fait telle ou telle expérience, si on ne l'avait pas approché du feu, on ne saurait pas qu'il est fusible. Quand donc vous affirmez, de l'or, qu'il est fusible, vous lui reconnaissez une qualité que vous pouviez très bien ne lui avoir pas encore reconnue; vous n'af-

firmez donc pas le même du même, du moins la première fois que vous exprimez cette proposition. Sans doute, à l'heure qu'il est, dans un laboratoire de chimie moderne, quand la fusibilité est une qualité parfaitement et universellement reconnue de l'or, dire que l'or est fusible, c'est répéter ce que l'on sait déja, c'est affirmer du mot or ce qui est déja compris sous sa signification reçue; mais primitivement, Messieurs, le premier qui a dit que l'or est fusible, loin d'avoir fait une tautologie, a, au contraire, exprimé le résultat d'une découverte, et d'une découverte qui n'était pas sans difficulté et sans importance. Je demande si, de son temps, Locke se serait moqué de cette proposition, l'air est pesant, comme d'une proposition identique et frivole. Non, certes; et pourquoi? C'est qu'alors la pesanteur était une qualité de l'air qui venait à peine d'être démontrée par l'expérience de Pascal, et par les expériences plus complètes de Toricelli. La seule différence est que celles qui ont prouvé la fusibilité ou la pesanteur de l'or sont plus vieilles de quelques milliers d'années; mais au fond, si l'air est pesant n'est pas une proposition identique, au même titre, l'or est pesant, l'or est fusible, ne sont pas des propositions identiques, puisqu'à

leur naissance le premier qui les porta n'affirmait pas dans le second terme ce qu'il avait déja affirmé dans le premier.

Au reste, admirez la destinée des vérités identiques : Locke en voit beaucoup plus qu'il n'y en a, et se moque d'elles; l'école de Locke en voit bien plus encore; mais loin d'accuser l'identité, elle y applaudit, et elle va jusqu'à dire que toute proposition n'est vraie qu'à la condition d'être identique. Ainsi, par un étrange progrès, ce que Locke avait frappé de ridicule, comme un signe de frivolité, est devenu entre les mains de ses successeurs un titre de légitimité et de vérité. L'identité dont se moquait Locke n'était qu'une identité illusoire, et voilà maintenant cette prétendue identité, tant persiflée, et bien à tort assurément, puisqu'elle n'était pas, la voilà célébrée et vantée, avec moins de raison encore, comme le triomphe de la vérité et la dernière conquête de la science et de l'analyse. Or, si toutes les propositions vraies sont identiques, comme toute proposition identique, frivole ou non, suivant Locke ou suivant ses disciples, n'est, selon tous, qu'une proposition verbale, il suit que la connaissance de toutes les vérités possibles n'est qu'une connaissance verbale; qu'ainsi, quand nous croyons apprendre

des sciences ou systèmes de vérités, nous ne faisons que traduire un mot dans un autre, nous n'apprenons que des mots, nous n'apprenons qu'une langue : de là le principe fameux que toutes les sciences ne sont que des langues, des dictionnaires plus ou moins bien faits, et la réduction de l'esprit humain à la grammaire.

Je passe aux autres théories qui me restent à examiner dans le quatrième livre de l'*Essai sur l'entendement humain.*

Chap. XVII. *De la Raison.* — Je n'ai guère que des éloges à donner à ce chapitre de Locke. Locke y montre non pas le premier, mais à une époque où cette démonstration était encore et nécessaire et utile, que le syllogisme n'est pas le principal instrument de la raison (§ 4). En effet, Messieurs, vous avez vu (1) que l'évidence de démonstration n'est pas la seule évidence, et qu'il y a encore et l'évidence intuitive sur laquelle Locke a reconnu lui-même qu'était fondée l'évidence de démonstration, et une troisième sorte d'évidence que Locke a méconnue, savoir, l'évidence d'induction. Or, le syllogisme ne sert à rien pour l'évidence d'induction, car le syllogisme procède du général au particulier, tandis que l'induction procède du particulier au

(1) Leçon 23e.

général. Le syllogisme ne sert pas davantage à l'intuition, qui est la connaissance directe, sans aucun intermédiaire. Il ne sert donc qu'à l'évidence de démonstration; il n'est donc ni l'unique ni le principal instrument de la raison. Mais Locke ne s'arrête pas là; il va jusqu'à prétendre que le syllogisme n'ajoute rien à nos connaissances, et n'est qu'un moyen de disputer à leur occasion (§ 6). Ici, je reconnais le langage d'un homme qui écrivait à la fin du dix-septième siècle, et qui était encore dans le mouvement de réaction contre la scolastique. La scolastique avait admis, comme Locke, l'évidence intuitive et l'évidence démonstrative; elle n'avait oublié en théorie que l'évidence d'induction, comme Locke encore: mais en fait, condamnée à ne pas poser elle-même et à ne pas examiner ses principes, elle n'avait guère employé que l'évidence démonstrative, et par conséquent elle avait fait du syllogisme son instrument principal ou exclusif. Il fallait donc une réaction contre la scolastique : or, toute réaction va toujours trop loin; de là, la proscription du syllogisme, proscription aveugle et injuste; car les connaissances déductives sont bien des connaissances réelles. Il y a deux choses dans le syllogisme, la forme et le fond. Le fond

est ce procédé réel et spécial par lequel l'esprit humain va du général au particulier, et certes c'est là un procédé dont il faut tenir compte dans une description fidèle et complète de l'esprit humain. Quant à la forme si bien décrite et si bien développée par Aristote, on en peut abuser sans doute; mais elle a son très utile emploi. En général, tout raisonnement qui ne peut être mis sous cette forme est un raisonnement vague, sans rigueur et sans précision; tandis que toute démonstration certaine s'y prête naturellement. Le procédé syllogistique, commun à l'ignorant comme au savant, et inhérent à l'esprit humain lui-même, est un principe original et fécond de connaissances et de vérités, puisque c'est lui qui donne toutes les conséquences; la forme syllogistique, il est vrai, n'est souvent qu'une contre-épreuve par laquelle on se rend compte d'une déduction déja obtenue, mais c'est une contre-épreuve précieuse, une sorte de garantie de rigueur et d'exactitude dont il serait peu sage de se priver. Et il n'est pas vrai de dire que le syllogisme se prête à la démonstration du faux comme à celle du vrai; car, qu'on prenne dans l'ordre de déduction une erreur quelconque, et je défie qu'on la mette dans un syllogisme régulier. La seule remarque qui subsiste,

c'est que l'esprit humain n'est pas tout entier dans le syllogisme, ni dans le procédé qui le constitue, ni dans la forme qui l'exprime, attendu que la raison n'est pas toute entière dans le raisonnement, et que toute évidence n'est pas réductible à l'évidence de démonstration. Au contraire, comme l'a très bien vu Locke, l'évidence de démonstration n'existerait pas, si préalablement n'était donnée l'évidence d'intuition : c'est dans ces limites qu'il faut resserrer la critique que Locke a faite du syllogisme.

Ce même chap. XVII contient plusieurs passages, le § 7 et les suivans, sur la nécessité de chercher d'autres secours que le syllogisme pour des découvertes. Malheureusement ces passages promettent plus qu'ils ne tiennent, et ne renferment aucune indication précise. Pour trouver ces nouveaux secours, Locke n'avait qu'à ouvrir le *Novum Organum* et le *de Augmentis*, il y aurait trouvé parfaitement décrites et l'intuition sensible et rationnelle, et l'induction. Mais on est réduit à soupçonner qu'il était assez peu familier avec Bacon, lorsqu'on le voit chercher à tâtons, sans pouvoir la trouver, la route nouvelle ouverte depuis près d'un demi-siècle et déja éclairée de tant de lumières par son immortel compatriote.

Un des meilleurs chapitres de Locke est le XVIIIe, sur la *foi et la raison.* Vous y reconnaissez un des interprètes de la grande révolution morale et religieuse qui s'établissait alors dans le monde. Locke fait la part exacte à la raison et à la foi; il indique leur usage relatif et leurs bornes distinctes. Déja il avait dit, à la fin du chap. XVII, § 24, que la foi en général est si peu contraire à la raison, que la foi n'est pas autre chose que l'assentiment de la raison à elle-même. « Il ne sera pas mal à propos « de remarquer que, de quelque manière qu'on « oppose la foi à la raison, la foi n'est autre « chose qu'un ferme assentiment de l'esprit, le- « quel assentiment, étant réglé comme il doit « être, ne peut être donné à aucune chose que « sur de bonnes raisons, et par conséquent ne « saurait être opposé à la raison. »

Et quand il arrive à la foi positive, c'est-à-dire à la révélation, malgré son respect ou plutôt à cause de son profond respect pour le christianisme, et tout en admettant la distinction célèbre, et plus spécieuse peut-être que profonde, des choses selon la raison, contre la raison, au dessus de la raison (ch. XVIII, § 7), il déclare que nulle révélation, soit immédiate, soit traditionnelle, ne peut être ad-

mise contrairement à la raison, et que la mesure de l'admissibilité de toute révélation est dans la mesure de sa compréhensibilité, c'est-à-dire dans son rapport plus ou moins intime avec la raison. Voici les paroles mêmes de Locke :

Ibid. § 5. « Nulle proposition ne peut être reçue « pour révélation divine, ou obtenir l'assenti- « timent qui est dû à toute révélation émanée « de Dieu, si elle est contradictoirement oppo- « sée à notre connaissance claire et de simple « vue, parce que ce serait renverser les prin- « cipes et les fondemens de toute connaissance « et de tout assentiment; de sorte qu'il ne res- « terait plus de différence dans le monde entre « la vérité et la fausseté, nulle mesure du croyable « et de l'incroyable, si des propositions dou- « teuses devaient prendre place devant des pro- « positions évidentes par elles-mêmes, et si ce « que nous connaissons certainement devait cé- « der le pas à ce sur quoi nous sommes peut-être « dans l'erreur. Il est donc inutile de presser « comme articles de foi des propositions con- « traires à la perception claire que nous avons « de la convenance ou de la disconvenance d'au- « cune de nos idées. Elles ne sauraient gagner « notre assentiment sous ce titre ou sous quel-

« que autre que ce soit, car la foi ne peut nous « convaincre d'aucune chose qui soit contraire « à notre connaissance, parce que, encore que « la foi soit donnée sur le témoignage de Dieu, « qui ne peut mentir, et par qui telle ou telle « proposition nous est révélée, cependant nous « ne saurions être assurés qu'elle est véritable- « ment une révélation divine avec plus de certi- « tude que nous ne le sommes de notre propre « connaissance, puisque toute la force de la cer- « titude dépend de la connaissance que nous « avons que c'est Dieu qui a révélé cette propo- « sition. De sorte que dans ce cas, où l'on sup- « pose que la proposition révélée est contraire « à notre connaissance ou à notre raison, elle « sera toujours en butte à cette objection, que « nous ne saurions dire comment il est possible « de concevoir qu'une chose vienne de Dieu, ce « bienfaisant auteur de notre être, laquelle étant » reçue pour véritable doit renverser tous les « fondemens de connaissance qu'il nous a don- « nés, rendre toutes nos facultés inutiles, dé- « truire absolument la plus excellente partie de « son ouvrage, je veux dire notre entende- « ment (1). »

(1) Je ne puis m'empêcher de rapporter, sur cet important sujet, le passage des *Nouveaux Essais* correspondant à celui de

Je voudrais être également content du chapitre XIX, *de l'Enthousiasme*. Mais il me semble que Locke n'a point assez approfondi son sujet,

Locke, passage qui s'accorde parfaitement et de tout point avec l'opinion que nous avons ailleurs plus d'une fois exprimée. Leibnitz avait même commencé à mettre en question la distinction célèbre selon la raison et au dessus de la raison. « Je trouve quelque chose « à remarquer sur votre définition de ce qui est au dessus de la « raison, au moins si vous le rapportez à l'usage reçu de cette « phrase; car il me semble que, de la manière que cette définition « est couchée, elle va trop loin d'un côté... » « Je vous applaudis « fort lorsque vous voulez que la foi soit fondée en raison; sans « cela, pourquoi préférerions-nous la Bible à l'Alcoran ou aux an- « ciens livres des Bramiens? Aussi nos théologiens et autres sa- « vans hommes l'ont-ils reconnu, et c'est ce qui nous a fait avoir « de si beaux ouvrages de la vérité de la religion chrétienne, et tant « de belles preuves qu'on a mises en avant contre les païens et autres « mécréans anciens et modernes. Aussi les personnes sages ont tou- « jours tenu pour suspects ceux qui ont prétendu qu'il ne fallait « point se mettre en peine des raisons et preuves quand il s'agit « de croire; chose impossible, en effet, à moins que croire signi- « fie réciter ou répéter et laisser passer sans s'en mettre en peine, « comme font bien des gens, et comme c'est même le caractère « de quelques nations plus que d'autres. C'est pourquoi quelques « philosophes aristoteliciens du quinzième et seizième siècles, « dont les restes ont subsisté depuis..., ayant voulu soutenir deux « vérités opposées, l'une philosophique et l'autre théologique, le « dernier concile de Latran, sous Léon X, eut raison de s'y oppo- « ser. Et une dispute toute semblable s'éleva à Helmstaedt autre- « fois entre D. Hofmann, théologien, et C. Martin, philosophe; « mais avec cette différence que le philosophe conciliait la phi- « losophie avec la révélation, et que le théologien en voulait reje- « ter l'usage. Mais le duc Jules, fondateur de l'université, pro- « nonça pour le philosophe. Il est vrai que de notre temps une « personne de la plus grande élévation disait qu'en articles de foi « il fallait se crever les yeux pour voir clair; et Tertullien dit « quelque part : ceci est vrai, car il est impossible; il le faut

et qu'il a plutôt fait une satire qu'une description impartiale de l'enthousiasme.

Qu'est-ce en effet que l'enthousiasme, selon

« croire, car c'est une absurdité. Mais si l'intention de ceux qui « s'expliquent de cette manière est bonne, toujours les expressions « sont outrées et peuvent faire tort... » « La foi est fondée sur des « motifs de crédibilité et sur la grace interne qui y détermine l'esprit « immédiatement (cette distinction théologique de Leibnitz est au « fond notre distinction philosophique de la raison spontanée et « de la raison réfléchie). Il faut convenir qu'il y a bien des juge- « mens plus évidens que ceux qui dépendent de ces motifs : les uns « y sont plus avancés que les autres, et même il y a quantité de « personnes qui ne les ont jamais connus et encore moins pesés, et « qui par conséquent n'ont pas même ce qu'on pourrait appeler un « motif de crédibilité. Mais la grace interne du saint Esprit y sup- « plée immédiatement... Il est vrai que Dieu ne la donne jamais « que lorsque ce qu'il fait croire est fondé en raison, autrement il « détruirait les moyens de connaître la vérité ; mais il n'est point « nécessaire que tous ceux qui ont cette foi divine connaissent ces « raisons, et encore moins qu'ils les aient toujours devant les » yeux ; autrement les simples et idiots n'auraient jamais la vraie « foi, et les plus éclairés ne l'auraient pas quand ils pourraient en « avoir le plus besoin, car ils ne peuvent pas se souvenir toujours « des raisons de croire. La question de l'usage de la raison en « théologie a été des plus agitées, tant entre les sociniens et ceux « qu'on peut appeler catholiques dans un sens plus général, « qu'entre les réformés et les évangéliques... On peut dire géné- « ralement que les sociniens vont trop vite à rejeter tout ce qui « n'est pas conforme à l'ordre de la nature, lors même qu'ils n'en « pourraient prouver l'impossibilité ; mais aussi leurs adversaires « quelquefois vont trop loin, et poussent le mystère jusqu'aux « bords de la contradiction, en quoi ils font tort à la vérité qu'ils « tâchent de défendre... Comment la foi peut-elle ordonner quoi « que ce soit qui renverse un principe sans lequel toute créance, « affirmation ou dénégation serait vaine ?...Mais il me semble qu'il « reste une question que les auteurs dont je viens de parler n'ont « pas assez examinée, que voici : Supposé que d'un côté se trouve

Locke? c'est : 1 la prétention d'attribuer à une révélation positive, privilégiée, personnelle, à une illumination divine faite en notre faveur, des sentimens qui nous sont particuliers, et qui souvent même ne sont que des extravagances ; 2° la prétention plus absurde encore d'imposer à d'autres ces imaginations comme des ordres supérieurs revêtus d'une autorité divine (§§ 5 et 6). Ce sont là, il est vrai, les folies de l'enthousiasme ; mais l'enthousiasme n'est-il que cela? Je ne le crois pas.

Locke a parfaitement vu ailleurs que l'évidence de démonstration est fondée sur l'évidence d'intuition. Il a même dit qu'entre ces deux

« le sens littéral d'un texte de la sainte Écriture, et que de l'autre « se trouve une grande apparence d'une impossibilité logique, ou « du moins une impossibilité physique reconnue, s'il est plus rai- « sonnable de recourir au sens littéral ou de recourir au principe « philosophique? Il est sûr qu'il y a des endroits où l'on ne fait « point difficulté de quitter la lettre, comme lorsque... C'est ici que « les règles d'interprétation ont lieu... Les deux auteurs que je « viens de nommer (Vedelius et Musæus) disputent encore sur « l'entreprise de Kekerman, qui voulait démontrer la Trinité par « la raison, comme Raimond Lulle avait aussi tâché de faire au- « trefois. Mais Musæus reconnaît avec assez d'équité que, si la dé- « monstration de l'auteur réformé avait été bonne et juste, il n'y « aurait rien eu à dire, et qu'il aurait eu raison de soutenir que la « lumière du saint Esprit pourrait être allumée par la philoso- « phie. » Leibnitz se prononce avec force pour l'emploi de la raison dans les questions théologiques, telles que le salut des païens et celui des enfans morts sans baptême, et il conclut ainsi : « Bien nous en prend que Dieu est plus philantrope que les « hommes. »

genres d'évidence, non seulement l'évidence d'intuition est antérieure à l'autre, mais qu'elle lui est supérieure, qu'elle est le plus haut degré de la connaissance (ch. XVII, § 14). Il est même curieux de voir Locke s'exprimer à cet égard avec autant de force que pourrait le faire un philosophe d'une école tout opposée. « *Ibid.* La « connaissance intuitive est une connaissance « certaine, à l'abri de tout doute, qui n'a besoin « d'aucune preuve et ne peut en recevoir au- « cune, parce que c'est le plus haut point de la « connaissance humaine. C'est en cela que con- « siste l'évidence de toutes ces maximes sur les- « quelles personne n'a aucun doute; de sorte « que non seulement chacun leur donne son « assentiment, mais les reconnaît pour vérita- « bles dès qu'elles sont proposées à notre enten- « dement. Pour découvrir et embrasser ces vé- « rités, il n'est pas nécessaire de faire aucun « usage de la faculté de discourir; on n'a pas « besoin de raisonnement, car elles sont con- « nues dans un plus haut degré d'évidence, de- « gré que je suis tenté de croire, s'il est permis « de hasarder des conjectures sur des choses in- « connues, égal à celui que les anges ont présen- « tement, et que les esprits des hommes justes, « parvenus à la perfection, auront dans l'état à

« venir, sur mille choses qui à présent échap-
« pent tout-à-fait à notre entendement... » J'accepte cette proposition, qu'elle s'accorde ou non, comme elle pourra, avec le système général de Locke. Je tiens, en effet, que le plus haut degré de connaissance est la connaissance d'intuition. Cette connaissance, dans beaucoup de cas, par exemple en ce qui regarde le temps, l'espace, l'identité personnelle, l'infini, toutes les existences substantielles, ainsi que le bien et le beau, a cela de propre, vous le savez, de n'être fondée ni sur les sens ni sur la conscience mais sur la raison, qui, sans l'intermédiaire du raisonnement, atteint ses objets et les conçoit avec certitude. Or, c'est un attribut inhérent à la raison de croire à elle-même, et c'est de là que dérive la foi; si donc la raison intuitive est au dessus de la raison inductive et démonstrative, la foi de la raison à elle-même dans l'intuition est plus pure, plus élevée que la foi de la raison à elle-même dans l'induction et la démonstration. Rappelez-vous encore que les vérités que la raison découvre intuitivement ne sont pas arbitraires, mais nécessaires; qu'elles ne sont pas relatives, mais absolues : l'autorité de la raison est absolue; c'est donc un caractère de la foi, attachée à la raison, d'être absolue

comme elle. Voilà déja des caractères admirables de la raison, et de la foi de la raison à elle-même.

Ce n'est pas tout; lorsque nous venons à interroger la raison sur elle-même, à lui demander son propre principe et la source de cette absolue autorité qui la caractérise, nous sommes forcés de reconnaître que cette raison n'est point nôtre, en ce sens que ce n'est pas nous qui la constituons. Il n'est pas en notre pouvoir, il n'est pas au pouvoir de notre volonté de faire que la raison nous donne telle vérité ou telle autre, ou qu'elle ne nous les donne point. Indépendamment de notre volonté, la raison intervient, et, certaines conditions accomplies, nous donne, j'allais dire, nous impose ces vérités. La raison fait son apparition en nous, quoiqu'elle ne soit point nous, et qu'à aucun titre elle ne puisse être confondue avec notre personnalité : la raison est impersonnelle (1). D'où vient donc en nous

(1) *Fragmens philosophiques*, préface, pag. 22 et 42-43, et Programme d'un *Cours sur les vérités absolues*, *ibid.* pag. 263. Introduction à l'*Histoire de la philosophie*, leçon 6e, pag. 12. — Fénelon, *Existence de Dieu*, prem. part., chap IV, *de la Raison de l'homme* : « A la vérité, ma raison est en moi; car il faut que je rentre sans « cesse en moi-même pour la trouver : mais la raison supérieure « qui me corrige dans le besoin, et que je consulte, n'est point à « moi, et elle ne fait point partie de moi-même... Ainsi, ce qui « paraît le plus à nous et être le fond de nous-mêmes, je veux dire

cet hôte merveilleux, et quel est le principe de cette raison qui nous éclaire sans nous appartenir? Ce principe, c'est Dieu, le premier et dernier principe de toute chose. Or, si la raison avait jusqu'alors en elle une foi immense, quand elle s'est rattachée à son principe et qu'elle sait qu'elle vient de Dieu, la foi qu'elle avait en elle s'accroît, non pas en degré, mais en nature, pour ainsi dire, de toute la supériorité de la substance éternelle sur la substance finie, dans laquelle elle fait son apparition. Alors arrive un redoublement de foi dans les vérités que nous révèle la raison suprême dans ces ombres du temps et dans la limite de notre faiblesse.

Voilà donc la raison divinisée à ses propres yeux dans son principe. Or cet état de la raison qui s'écoute et se prend elle-même comme l'écho de Dieu sur la terre, avec les caractères particuliers et

« notre raison, est ce qui nous est le moins propre et qu'on doit « croire le plus emprunté. Nous recevons sans cesse et à tout mo- « ment une raison supérieure à nous, comme nous respirons sans « cesse l'air qui est un corps étranger, ou comme nous voyons sans « cesse tous les objets voisins de nous à la lumière du soleil, dont « les rayons sont des corps étrangers à nos yeux... Il y a une école « intérieure où l'homme reçoit ce qu'il ne peut ni se donner ni at- « tendre des autres hommes qui vivent d'emprunt comme lui... Où « est-elle cette raison parfaite qui est si près de moi et si différente « de moi ?... Où est-elle cette raison suprême? N'est-elle pas le « Dieu que je cherche ? » Voyez aussi Bossuet, *Introduction à la philosophie*, ch. IV, §§ 5-9; et le système entier de Malebranche.

extraordinaires qui y sont attachés, c'est ce qu'on appelle l'enthousiasme. Le mot explique assez la chose : l'enthousiasme, c'est le souffle de Dieu en nous, c'est l'intuition immédiate opposée à l'induction et à la démonstration, c'est la spontanéité primitive opposée au développement ultérieur de la réflexion, c'est l'aperception des vérités les plus hautes par la raison dans la plus grande indépendance et des sens et de notre personnalité. L'enthousiasme à son plus haut degré, et pour ainsi dire dans sa crise, n'est propre qu'à certains individus, et encore à certains individus dans certaines circonstances; mais à son degré le plus faible, l'enthousiasme est un fait tout comme un autre, un fait assez ordinaire, qui n'appartient pas à telle ou telle théorie, à tel ou tel individu, à telle ou telle époque, mais à la nature humaine, dans tous les hommes, dans toutes les conditions, et presque à toute heure. C'est l'enthousiasme qui fait les convictions et les résolutions spontanées, en petit comme en grand, dans les héros et dans la plus faible femme. C'est l'enthousiasme qui est l'esprit poétique en toutes choses; et l'esprit poétique, grace à Dieu, n'est pas exclusivement propre aux poëtes; il a été donné à tous les hommes en quelque degré, plus ou moins

pur, plus ou moins élevé; il paraît surtout dans certains hommes et dans certains momens de la vie de ces hommes qui sont les poëtes par excellence. C'est encore l'enthousiasme qui fait les religions; car toute religion suppose deux choses : 1° que les vérités qu'elle proclame sont des vérités absolues; 2° qu'elle les proclame au nom de Dieu même qui les lui révèle.

Jusque là tout est bien ; nous sommes encore dans les conditions de l'humanité et de la raison, car c'est la raison qui est le fond de la foi et de l'enthousiasme, de l'héroïsme, de la poésie et de la religion; et quand le poëte, quand le prêtre répudient la raison au nom de la foi et de l'enthousiasme, ils ne font pas autre chose, qu'ils le sachent ou qu'ils l'ignorent (et ce n'est l'affaire ni du poëte ni du prêtre de savoir ce qu'ils font), ils ne font, dis-je, autre chose que mettre un mode de la raison au dessus des autres modes de cette même raison; car, si l'intuition immédiate est au dessus du raisonnement, elle n'appartient pas moins à la raison : on a beau répudier la raison, on s'en sert toujours. L'enthousiasme est donc un fait rationnel qui a sa place dans l'ordre des faits naturels et dans l'histoire de l'esprit humain; seulement ce fait est extrêmement délicat, et

l'enthousiasme peut aisément tourner à la folie. Nous sommes ici sur la borne douteuse de la raison et de l'extravagance. Voilà le principe universel, nécessaire et légitime de la philosophie religieuse, des religions et du mysticisme, principe qu'il ne faut pas confondre avec les égaremens qui peuvent le corrompre. Ainsi dégagé et éclairci par l'analyse, la philosophie doit le reconnaître, si elle veut reconnaître tous les faits essentiels, tous les élémens de la raison et de l'humanité.

Voici maintenant où commence l'erreur. L'enthousiasme est, je le répète, cette intuition spontanée de la vérité, par la raison, aussi indépendante qu'elle peut l'être de la personnalité et des sens, de l'induction et de la démonstration, état qui a été trouvé véritable, légitime et fondé sur la nature de la raison humaine. Mais souvent il arrive que les sens et la personnalité, que l'inspiration doit surmonter et réduire au silence, subsistent et s'introduisent dans l'inspiration elle-même, et y mêlent des détails matériels, arbitraires, faux et ridicules. Il arrive encore que ceux qui participent en un degré supérieur à cette révélation de Dieu, faite à tous les hommes par la raison et par la vérité, s'imaginent qu'elle leur est propre, qu'elle a été refu-

sée aux autres, non seulement à ce même degré, mais en totalité et absolument; ils instituent dans leur esprit, à leur avantage, une sorte de privilége d'inspiration; et comme dans l'inspiration nous sentons le devoir de nous soumettre aux vérités que l'inspiration nous révèle, et la mission sacrée de les proclamer et de les répandre, nous allons souvent jusqu'à supposer que c'est un devoir aussi pour nous, en nous soumettant à ces vérités, d'y soumettre les autres, et de les leur imposer, non pas en vertu de notre puissance et de nos lumières personnelles, mais en vertu de la puissance supérieure de laquelle émane toute inspiration; à genoux devant le principe de notre enthousiasme et de notre foi, nous voulons aussi faire plier les autres sous ce même principe et le faire adorer et servir au même titre que nous l'adorons et que nous le servons nous-mêmes (1). De là l'autorité religieuse; de là bientôt la tyrannie. On commence par croire à des révélations spéciales faites en sa faveur, on finit par se regarder comme un délégué de Dieu et de la providence, chargé non seulement d'éclairer et de sauver les ames dociles, mais d'éclairer et de sauver bon gré malgré ceux qui résisteraient

(1) Introduction, leçon sixième, pag. 12.

à la vérité et à Dieu. La folie de l'enthousiasme conduit bien vite à la tyrannie de l'enthousiasme.

Mais, Messieurs, la folie et la tyrannie qui dérivent souvent, j'en conviens, du principe de l'inspiration, parce que nous sommes faibles et par conséquent exclusifs et par conséquent intolérans, sont essentiellement distinctes de ce principe. On peut et on doit amnistier, honorer même le principe, et en même temps condamner ses égaremens. Au lieu de cela, Locke confond l'abus du principe, c'est-à-dire l'enthousiasme extravagant, propre à quelques hommes, avec le principe lui-même, c'est-à-dire l'enthousiasme vrai, qui a été donné à tous les hommes à quelque degré. Il ne voit dans tout enthousiasme qu'un mouvement déréglé de l'imagination, et partout il s'applique à y mettre des barrières hors du cercle des passages authentiques et légitimement interprétés des livres saints. J'approuve cette prudence; je l'admets en tout temps, et je la conçois bien plus encore quand je songe aux extravagances de l'enthousiasme presbytérien ou puritain dont Locke avait sous les yeux le triste spectacle; mais il ne faut pas que la prudence dégénère en injustice. Que dirait l'école sensualiste si, par prudence aussi,

l'idéalisme voulait supprimer les sens à cause des excès auxquels ils peuvent conduire et conduisent très souvent, ou le raisonnement, pour les sophismes qu'il engendre? Il faut être sage avec mesure, *sobriè sapere;* il faut être sage dans les limites de l'humanité et de la nature; et Locke a eu tort de considérer bien moins l'enthousiasme en lui-même que ses conséquences, et ses conséquences folles et funestes.

Suit le chap. XX, *sur les causes d'erreur*. Toutes celles que signale Locke avaient été déja à peu près reconnues avant lui; ce sont : 1° le manque de preuves; 2° le défaut d'habileté à les faire valoir; 3° le manque de volonté d'en faire usage; 4° les fausses mesures de probabilités que Locke réduit aux quatre suivantes : 1° propositions qui ne sont ni certaines ni évidentes en elles-mêmes, mais douteuses et fausses, prises pour principes; 2° hypothèses reçues; 3° passions ou inclinations dominantes; 4° autorité. On ne lira pas sans profit ce chapitre de Locke; mais je ne veux insister que sur le dernier paragraphe, ainsi intitulé : « § 18 : Les hommes ne « sont pas engagés dans [illegible] si grand nombre d'er- « reurs qu'on s'imagine [illegible] avoue que le titre de ce chapitre m'[illegible] lièrement [illegible] dans l'optimisme que [illegible]

pérais trouver dans le bon et sage Locke ces deux propositions qui me sont si chères; d'abord, que les hommes ne croient à aucune erreur autant qu'à la vérité, ensuite qu'il n'y a pas une erreur où il n'y ait un peu de vérité. Loin de là, je me suis aperçu que Locke faisait de l'humanité, relativement à l'erreur, une apologie bien peu favorable. Si les hommes ne sont pas si fous qu'ils le paraissent, c'est que, selon Locke, ils ne croient guère aux folles opinions dont ils ont l'air d'être pénétrés, et qu'ils les suivent uniquement par habitude ou par entêtement ou par intérêt. « Ils sont résolus de se tenir « attachés au parti dans lequel l'éducation ou l'in- « térêt les a engagés; et, là, comme les simples « soldats d'une armée, ils font éclater leurs cla- « meurs et leur courage selon qu'ils sont dirigés « par leurs capitaines, sans jamais examiner la « cause qu'ils défendent ni même en prendre au- « cune connaissance... Il suffit à un tel homme « d'obéir à ses conducteurs, d'avoir toujours la « main et la langue prêtes à soutenir la cause com- « mune, et de se rendre par là recommandable à « ceux qui peuvent le mettre en crédit, lui pro- [illegible]er des emplois ou de l'appui dans la société. » [illegible] hommes; mais cela est-il vrai [illegible] Locke s'est laissé troubler

par le spectacle de son temps, où, parmi tant de folies, il pouvait bien y en avoir quelques unes de simulées; mais toutes ne l'étaient pas et ne pouvaient pas l'être. Je conviens que, dans les temps de troubles et de révolutions, l'ambition prend souvent l'étendard d'extravagances qu'elle méprise pour mener la foule; mais il ne faut pas non plus calomnier l'ambition. Tout est dans tout dans l'humanité, et l'on peut être à la fois et très ambitieux et très sincère. Cromwel, par exemple, était, selon moi, puritain sincère jusqu'au fanatisme, et avide de domination jusqu'à l'hypocrisie; et encore l'hypocrisie est-elle en lui plus obscure et plus douteuse que le fanatisme. Il ne fit probablement qu'exagérer les opinions qui étaient dans son cœur, et caresser des passions qu'il partageait. Sa tyrannie n'est point une preuve de l'imposture de son ardeur républicaine. Il est des temps où la cause la plus populaire a besoin d'un maître qui la gouverne et la représente, et où, le bon sens, qui reconnaît la nécessité, et le génie, qui sent sa force, poussent aisément une ame ardente au pouvoir arbitraire sans trop d'égoïsme. Périclès, César, Cromwel, un autre encore, pouvaient aimer très sincèrement l'égalité au sein de la dictature. Il y a peut-être aujourd'hui dans le

monde un homme dont l'ambition est la dernière espérance du pays qu'il a deux fois sauvé, et que seul il peut sauver encore en lui appliquant une main ferme. Mais laissonslà les grands hommes, souvent condamnés à n'être pas compris en expiation de leur supériorité et de leur gloire; laissons les chefs, venons à la foule : là, l'explication de Locke tombe d'elle-même. En effet, on peut expliquer, jusqu'à un certain point, les folles opinions de quelques hommes par l'intérêt qu'ils ont de simuler celles des masses sur lesquelles ils veulent s'appuyer; mais il implique que les masses prennent de fausses opinions par imposture; car apparemment elles ne veulent pas se tromper elles-mêmes. Non, Messieurs, ce n'est pas ainsi qu'on peut justifier l'erreur et l'humanité. Leur vraie apologie est celle que j'en ai tant de fois donnée, et que je ne cesserai de répéter, qu'il n'y a point d'erreur complète dans un être intelligent et raisonnable. Les hommes, individus et peuples, hommes de génie et hommes ordinaires, donnent dans beaucoup d'erreurs sans doute, et s'y attachent, mais non par ce qui les fait erreurs, mais par la part de vérité qui est en elles. Examinez à fond toutes les erreurs célèbres, politiques, religieuses, philosophiques, il n'y en a pas une qui n'ait une por-

tion considérable de vérité, et c'est par là qu'elle a pu trouver créance dans l'esprit des grands hommes qui l'ont introduite sur la scène du monde, et dans l'esprit de la foule qui a suivi ces grands hommes. C'est la vérité jointe à l'erreur qui fait la force de l'erreur, qui la fait naître, la soutient, la répand, l'explique et l'excuse; et les erreurs ne se succèdent dans le monde qu'en traînant avec elles et en apportant, pour leur rançon, en quelque sorte, autant de vérités, qui, perçant à travers les nuages qui les enveloppent, éclairent et conduisent le genre humain. Ainsi j'approuve complétement le titre du paragraphe de Locke, mais j'en rejette le développement (1).

Le XXIe et dernier chapitre contient une di-

(1) Je suis encore heureux d'appuyer une opinion qui m'est si chère de la plus grande autorité philosophique que je reconnaisse parmi les modernes, celle de Leibnitz. Voici comme il répond à Locke : « Cette justice que vous rendez au genre « humain ne tourne point à sa louange, et les hommes se- « raient plus excusables de suivre sincèrement leurs opinions « que de les contrefaire par intérêt. Peut-être pourtant qu'il « y a plus de sincérité dans leur fait que vous ne semblez « donner à entendre; car, sans aucune connaissance de cause, « ils peuvent être parvenus à une foi implicite en se soumettant « généralement et quelquefois aveuglément, mais souvent de « bonne foi, au jugement des autres, dont ils ont une fois reconnu « l'autorité. Il est vrai que l'intérêt qu'ils y trouvent contribue à « cette soumission ; mais cela n'empêche point qu'ainsi l'opinion « ne se forme. »

vision des sciences en physique, pratique, et logique ou grammaire. Locke entend ici par la physique la nature des choses, non seulement celle des corps, mais celle des esprits, Dieu et l'ame; c'est la physique antique et l'ontologie moderne. Je n'ai rien à dire de cette division, sinon qu'elle est assez vieille (1), évidemment arbitraire et superficielle, et bien inférieure à la division célèbre de Bacon, reproduite par D'Alembert. J'ai même bien de la peine à me persuader que l'auteur de ce paragraphe ait connu la division de Bacon. Je vois bien plutôt ici, comme dans le troisième livre sur les signes et les mots, le souvenir de la lecture de Hobbes.

Nous voici arrivés, Messieurs, au terme de cette longue analyse du quatrième livre de *l'Essai sur l'entendement humain.* J'ai suivi pied à pied, chapitre par chapitre, toutes les propositions importantes renfermées dans ce quatrième livre, comme je l'avais fait pour le troisième, pour le deuxième et pour le premier. Cependant je ne vous aurais pas donné une vue complète de l'*Essai sur l'entendement humain*, si je ne vous faisais connaître encore quelques théories d'une haute importance, qui, bien que jetées épisodiquement dans l'ouvrage de Locke, tiennent

(1) Tome I, leçon 8e.

intimement à l'esprit général de son système, et ont acquis dans l'école sensualiste une autorité immense. Il m'a donc paru convenable de réserver ces diverses théories pour un examen particulier : je me propose de vous les faire connaître dans ma prochaine leçon, qui sera la dernière de cette année, et renfermera mon jugement collectif et définitif sur la philosophie de Locke.

VINGT-CINQUIÈME LEÇON.

Examen de trois théories importantes qui se rencontrent dans l'*Essai sur l'Entendement humain* : 1° Théorie de la liberté; qu'elle incline au fatalisme. 2° Théorie de la nature de l'ame; qu'elle incline au matérialisme. 3° Théorie de l'existence de Dieu ; qu'elle s'appuie presque exclusivement sur des preuves extérieures, empruntées au monde sensible. — Récapitulation de toutes les leçons sur l'*Essai sur l'Entendement humain;* des mérites et des défauts qui y ont été signalés. — De l'esprit qui a présidé à cet examen de Locke. — Conclusion.

MESSIEURS,

Les théories dont je dois vous entretenir aujourd'hui sont celles de la liberté, de l'ame et de Dieu. Je vous rendrai compte de ces trois théories dans l'ordre même où elles se rencontrent dans *l'Essai sur l'Entendement humain.*

Pour vous faire bien comprendre le véritable caractère de la théorie de Locke sur la liberté, quelques explications préliminaires sont indispensables.

Tous les faits qui peuvent tomber sous la conscience de l'homme, et par conséquent sous la réflexion du philosophe, se résolvent en trois faits fondamentaux qui contiennent tous les autres, trois faits qui sans doute dans la réalité ne sont jamais solitaires, séparés les uns des autres, mais qui n'en sont pas moins distincts essentiellement et qu'une analyse scrupuleuse doit discerner sans les diviser, dans le phénomène complexe de la vie intellectuelle. Ces trois faits sont : *sentir*, *penser*, *agir*.

J'ouvre un livre, et je lis; décomposons ce fait, et nous y trouverons trois élémens.

Je suppose que je ne voie point les lettres dont se compose chaque page, la figure et l'ordre de ces lettres; il est trop évident que je ne comprendrai pas le sens que l'usage a attaché à ces lettres, et qu'ainsi je ne lirai pas. Voir est donc ici la condition de lire. D'autre part, voir n'est pas lire encore; car, les lettres vues, rien ne serait fait si l'intelligence ne s'ajoutait au sens de la vue pour comprendre la signification des lettres placées sous mes yeux.

Voilà donc deux faits que l'analyse la plus superficielle discerne immédiatement dans la lecture : reconnaissons les caractères de ces deux faits.

Suis-je la cause de la vision, et en général de la sensation? Ai-je la conscience d'être la cause de ce phénomène! de le commencer, de le continuer, de l'interrompre, de l'augmenter, de le diminuer, de le maintenir et de l'abolir comme il me plaît? Je prends d'autres exemples plus frappans. Je suppose que je presse un instrument tranchant; il en résulte une sensation douloureuse. J'approche une rose de mon odorat; il en résulte une sensation agréable. Est-ce moi qui produis ces deux phénomènes? Puis-je les faire cesser? La souffance et la jouissance suivent-elles ou s'arrêtent-elles à mon gré? Non; je subis le plaisir comme la douleur; l'un et l'autre adviennent, subsistent, disparaissent sans le concours de ma volonté; en un mot la sensation est un phénomène marqué, aux yeux de ma conscience du caractère incontestable de la nécessité.

Examinons maintenant le caractère de l'autre fait, que la sensation précède et ne constitue pas. Quand la sensation est accomplie, l'intelligence s'applique à cette sensation, et d'abord elle prononce que cette sensation a une cause, l'instrument tranchant, la rose, et ici, pour revenir à notre exemple, les lettres placées sous les yeux : voilà le premier jugement que porte

l'intelligence. De plus, aussitôt que la sensation a été rapportée par l'intelligence à une cause extérieure, savoir, les lettres et les mots qu'elles forment, cette même intelligence conçoit le sens de ces lettres et de ces mots, et juge que les propositions que forment ces mots sont vraies ou fausses. L'intelligence juge donc que la sensation éprouvée a une cause; mais, je vous le demande, pourrait-elle juger le contraire? Non; l'intelligence ne peut pas plus juger que cette sensation n'a pas de cause, qu'il n'était possible à la sensation d'être ou de n'être pas, lorsque l'instrument tranchant était dans la plaie, ou la rose sous l'odorat, ou le livre sous l'œil. Et non seulement l'intelligence juge nécessairement que la sensation se rapporte à une cause, mais elle juge tout aussi nécessairement que les propositions, renfermées dans les lignes aperçues par l'œil, sont vraies ou fausses, par exemple, que deux et deux font quatre, et non pas cinq, etc. Cela est incontestable. Je demande encore s'il est au pouvoir de l'intelligence de juger à volonté que telle action, dont ce livre parle, est bonne ou mauvaise, telle forme, qu'il décrit, belle ou laide? Nullement. Sans doute diverses intelligences, ou l'intelligence dans divers momens de

son exercice, portera souvent des jugemens très divers sur la même chose. Souvent même elle se trompera; elle jugera que ce qui est vrai est faux, que ce qui est bien est mal, que ce qui est beau est laid, et réciproquement : mais au moment où elle juge qu'une proposition est vraie ou fausse, qu'un acte est bon ou mauvais, qu'une forme est belle ou laide, en ce moment il n'est pas au pouvoir de l'intelligence de porter un autre jugement que celui qu'elle porte; elle obéit à ses lois qu'elle n'a point faites; elle cède à des motifs qui la déterminent sans aucun concours de la volonté. En un mot, le phénomène de l'intelligence, comprendre, juger, connaître, penser, quelque nom qu'on lui donne, est marqué du même caractère de nécessité que le phénomène de la sensibilité. Si donc la sensibilité et l'intelligence sont sous l'empire de la nécessité, ce n'est assurément pas là qu'il faut chercher la liberté.

Où donc la chercherons-nous? Il ne nous reste plus à la chercher que dans le troisième fait, mêlé aux deux autres, et que nous n'avons pas encore analysé. Il faut que nous la trouvions là, ou nous ne la trouverons nulle part, et la liberté n'est qu'une chimère.

Voir et sentir, juger et comprendre, n'épuisent

pas le fait complexe soumis à notre analyse. Si je ne regardais pas les lettres de ce livre, les verrais-je, ou du moins les verrais-je distinctement? Si, voyant ces lettres, je n'y donnais pas mon attention, les comprendrais-je? Si, au lieu de tenir ce livre ouvert, je le fermais, la perception des mots et l'intelligence de leur sens auraient-elles lieu, et le fait complexe de lire s'accomplirait-il? Non, certainement. Or, qu'est-ce qu'ouvrir ce livre, donner son attention, regarder? Ce n'est ni sentir ni comprendre; car regarder n'est pas apercevoir, si l'organe de la vision manque ou est infidèle; donner son attention n'est pas comprendre encore; c'en est bien une condition indispensable, mais non pas toujours une raison suffisante; il ne suffit pas d'être attentif à l'exposé d'un problème pour le résoudre; en un mot, quoi qu'en ait dit un de mes honorables collègues, que vous n'avez plus le plaisir d'entendre, mais que vous pouvez toujours avoir celui de lire, l'attention ne contient pas plus l'entendement qu'elle n'est contenue dans la sensibilité (1). Être attentif, c'est agir, c'est faire un mouvement, interne ou externe, phénomène nouveau, qu'il est impossible de confondre avec

(1) *Fragm. Philos.* Examen des leçons de M. Laromiguière, pag. 31-35.—Édition de 1829, pag. 37-41.

les deux premiers, quoiqu'il s'y mêle sans cesse, et qui avec eux achève le fait total et complexe dont nous voulions nous rendre compte.

Examinons le caractère de ce troisième fait, le phénomène de l'activité. Distinguons d'abord différentes sortes d'action. Il est des actions que l'homme ne se rapporte point à lui-même, quoiqu'il en soit le théâtre. Les autres nous disent que nous faisons ces actions; nous, nous n'en savons rien : elles se font en nous; nous ne les faisons point. Dans la léthargie, dans le sommeil réel ou artificiel, dans le délire, nous exécutons une foule de mouvemens qui ressemblent à des actions, qui sont même des actions, si l'on veut, mais des actions qui présentent les caractères suivans :

Nous n'en avons aucune conscience au moment même où nous avons l'air de les faire;

Nous n'avons aucune mémoire de les avoir faites;

Par conséquent nous ne nous les rapportons point à nous-mêmes, ni pendant que nous les faisons, ni après que nous les avons faites;

Par conséquent encore elles ne nous appartiennent point, et nous ne nous les imputons pas plus qu'à notre voisin ou à un habitant d'un autre monde.

Mais n'y a-t-il pas d'autres actions que celles-là? J'ouvre ce livre, j'en regarde les lettres, j'y donne mon attention; ce sont bien là des actions aussi; ressemblent-elles aux précédentes?

J'ouvre ce livre : en ai-je la conscience? Oui.

Cette action faite, en ai-je la mémoire? Oui.

Me rapporté-je cette action à moi-même comme l'ayant faite? Oui.

Suis-je convaincu qu'elle m'appartient? Pourrais-je l'imputer à tel ou tel autre aussi bien qu'à moi, ou n'en suis-je pas seul et exclusivement responsable à mes yeux? Ici encore je me réponds oui à moi-même.

Enfin au moment où je fais cette action, n'ai-je pas, avec la conscience de la faire, la conscience encore de pouvoir ne pas la faire? Quand j'ouvre ce livre, n'ai-je pas la conscience de l'ouvrir et la conscience de pouvoir ne pas l'ouvrir? Quand je regarde, ne sais-je pas à la fois que je regarde et que je puis ne pas regarder? Quand je donne mon attention, ne sais-je pas que je la donne et que je puis ne pas la donner? N'est-ce pas là un fait que chacun de nous peut répéter, autant de fois qu'il lui plaît, en lui-même et en mille occasions? N'est-ce pas une expérience incontestable? Et aussi, n'est-ce pas là

une croyance universelle du genre humain ? Généralisons, et disons qu'il est des mouvemens et des actions que nous faisons avec la double conscience de les faire et de pouvoir ne pas les faire.

Or, une action que l'on fait avec la conscience de pouvoir ne pas la faire, c'est là ce que les hommes ont appelé un acte libre; car là n'est plus le caractère de la nécessité. Dans le phénomène de la sensation, je ne pouvais pas ne pas jouir lorsque la jouissance tombait sous ma conscience; je ne pouvais pas ne pas souffrir quand c'était la souffrance; j'avais la conscience de sentir avec la conscience de ne pouvoir pas ne pas sentir. Dans le phénomène de l'intelligence, je ne pouvais pas ne pas juger que deux et deux font quatre; j'avais la conscience de penser ceci ou cela avec la conscience de ne pouvoir pas ne pas le penser. Dans certains mouvemens encore, j'avais si peu la conscience de pouvoir ne pas les faire, que je n'avais pas même la conscience de les faire au moment où je les faisais. Mais dans un très grand nombre de cas, je fais certains actes avec la conscience de les faire et de pouvoir ne pas les faire, de pouvoir les suspendre ou les continuer, les achever ou les abolir. C'est là une classe de faits très réels; ils sont

nombreux, je le crois : mais quand il n'y en aurait qu'un seul *sui generis*, celui-là suffirait pour constater dans l'homme une puissance spéciale, la liberté. La liberté ne tombe donc ni sur la sensibilité si sur l'intelligence; elle tombe sur l'activité, et non pas sur tous les faits qui se rapportent à cette classe, mais seulement sur un certain nombre marqués de caractères particuliers, savoir, les actes que nous faisons avec la conscience et de les faire et de pouvoir ne pas les faire.

Après avoir constaté l'acte libre, il importe de l'analyser plus attentivement.

L'acte libre est un phénomène qui contient bien des élémens différens mêlés ensemble. Agir librement, c'est faire une action avec la conscience de pouvoir ne pas la faire : or, faire une action avec la conscience de pouvoir ne pas la faire suppose que l'on a préféré la faire à ne la pas faire; commencer une action pouvant ne la pas commencer, c'est avoir préféré la commencer; la continuer pouvant la suspendre, c'est avoir préféré la continuer; la mener à fin pouvant l'abandonner, c'est avoir préféré l'accomplir. Or, préférer suppose qu'on avait des motifs de préférer, des motifs de faire cette action et des motifs de ne pas la faire, qu'on

connaissait ces motifs, et qu'on a préféré ceux-ci à ceux-là; en un mot, la préférence suppose la connaissance de motifs pour et contre. Que ces motifs soient ou des passions ou des idées, des erreurs ou des vérités, ceci ou cela, peu importe; ce qui importe, c'est de savoir quelle est ici la faculté en jeu, c'est-à-dire qui connaît ces motifs, qui préfère l'un à l'autre, qui juge que l'un est préférable à l'autre; car, préférer, c'est cela. Or, qui connaît, qui juge, sinon l'intelligence? L'intelligence est donc la faculté qui préfère. Mais pour préférer des motifs les uns aux autres, pour juger que les uns sont préférables aux autres, il ne suffit pas de connoître ces divers motifs, il faut encore les avoir comparés et pesés; il faut avoir délibéré sur ces motifs afin de conclure; en effet, préférer c'est juger en définitif, c'est conclure. Qu'est-ce donc que délibérer? Ce n'est pas autre chose qu'examiner avec doute, apprécier la bonté relative des divers motifs sans l'apercevoir encore avec cette évidence qui entraîne le jugement, la conviction, la préférence. Or, qui est-ce qui examine, qui est-ce qui doute, qui est-ce qui juge qu'il ne faut pas juger encore afin de mieux juger? Evidemment l'intelligence, cettte même intelligence qui, plus tard, après avoir porté plu-

sieurs jugemens provisoires, abrogera tous ces jugemens, jugera qu'ils sont moins vrais, moins raisonnables que tel autre portera ce dernier jugement, conclura et préférera après avoir délibéré. C'est dans l'intelligence que se passent et le phénomène de la préférence, et les autres phénomènes que suppose celui-là. Jusqu'ici nous sommes donc encore dans la sphère de l'intelligence, et non dans celle de l'action. Assurément l'intelligence a ses conditions; nul n'examine qui ne veut examiner, et la volonté intervient dans la délibération; mais c'est la simple condition, ce n'est pas le fond du phénomène; car, s'il est vrai que sans la faculté de vouloir, tout examen et toute délibération est impossible, il est vrai aussi que la faculté même qui examine et qui délibère, la faculté qui est le sujet propre de l'examen, de la délibération, et de tout jugement, suspensif ou décisif, c'est l'intelligence. La délibération et la conclusion, ou la préférence, sont donc des faits purement intellectuels (1). Poursuivons notre analyse.

Nous avons conçu les divers motifs d'une action à faire ou à ne pas faire; nous avons délibéré sur ces motifs, et nous avons préféré les uns

(1) *Fragm. philos.* Ibid.

aux autres; nous avons conclu qu'il fallait faire plutôt que ne pas faire; mais conclure qu'il faut faire, et faire n'est pas la même chose. Quand l'intelligence a jugé qu'il faut faire ceci ou cela, sur tels ou tels motifs, il reste à passer à l'action, et d'abord à se résoudre, à prendre son parti, à se dire à soi-même non plus je dois faire, mais je veux faire. Or la faculté, qui dit je dois faire, n'est pas et ne peut pas être la faculté qui dit je veux faire, je prends la résolution de faire. Ici cesse complétement le rôle de l'intelligence. Je dois faire est un jugement; je veux faire n'est point un jugement, ni par conséquent un phénomène intellectuel. En effet, au moment où nous prenons la résolution de faire telle action, nous la prenons avec la conscience de pouvoir prendre la résolution contraire. Voilà donc un élément nouveau qu'il ne faut pas confondre avec le premier; cet élément, c'est la volonté: tout à l'heure nous en étions au jugement et à la connaissance; maintenant nous en sommes au vouloir. Je dis vouloir, et non pas faire; car, tout comme juger qu'il faut faire n'est pas vouloir faire, de même vouloir faire n'est pas faire encore. Vouloir est un acte, non un jugement, mais un acte tout intérieur. Il est évident que cet acte n'est pas l'action pro-

prement dite ; pour arriver jusqu'à l'action, il faut passer de la sphère interne de la volonté à la sphère du monde extérieur dans lequel s'accomplit définitivement l'action que d'abord vous avez conçue, délibérée et préférée, qu'ensuite vous avez voulue, et qu'il faut exécuter. S'il n'y avait pas de monde extérieur, il n'y aurait point d'action terminée; et non seulement il faut qu'il y ait un monde extérieur, mais il faut que la puissance de vouloir, que nous avons reconnue après la puissance de comprendre et de juger, soit liée à une autre puissance, à une puissance physique, qui lui serve d'instrument avec lequel elle puisse atteindre le monde extérieur. Supposez que la volonté ne soit pas liée à l'organisation, il n'y a plus de pont entre la volonté et le monde extérieur; il n'y a pas d'action extérieure possible. La puissance physique, nécessaire à l'action, est l'organisation; et, dans cette organisation, il est reconnu que le système musculaire est l'instrument spécial de la volonté. Otez le système musculaire, il n'y a plus d'effort possible, par conséquent il n'y a pas de locomotion et de mouvement possible; et s'il n'y a pas de [illegible] ment possible, il n'y a pas d'action [illegible] possible. Ainsi, pour nous résumer, l'ac[illegible]

que nous devions analyser se résout en trois élémens parfaitement distincts : 1° l'élément intellectuel, qui se compose de la connaissance des motifs pour ou contre, de la délibération, de la préférence, du choix; 2° l'élément volontaire, qui consiste ni plus ni moins dans un acte interne, savoir, la résolution de faire; 3° l'élément physique, ou l'action extérieure.

Si ces trois élémens épuisent l'action, c'est-à-dire le phénomène dans lequel nous avons reconnu le caractère de la liberté en opposition aux phénomènes de l'intelligence et de la sensation, il s'agit maintenant de rechercher sur lequel de ces trois élémens tombe précisément la liberté, c'est-à-dire la puissance de faire avec la conscience de pouvoir ne pas faire. Ce pouvoir de faire, avec la conscience de pouvoir ne pas faire, tombe-t-il sur le premier élément, l'élément intellectuel de l'action libre? Non, car il n'est pas au pouvoir de l'homme de juger que tel motif est préférable à tel autre : nous ne sommes pas maîtres de nos préférences; nous préférons tel motif à tel autre, le pour ou le contre, selon notre nature intellectuelle, qui a ses lois nécessaires, sans avoir la conscience de pouvoir préférer ou juger autrement, et même avec la conscience de ne pouvoir pas ne pas préférer et juger

comme nous le fesons. Ce n'est donc pas dans cet élément-là qu'il faut chercher la liberté ; ce n'est pas non plus dans le troisième élément, dans l'acte physique ; car cet acte suppose le monde extérieur, une organisation qui y corresponde, et dans cette organisation un système musculaire, sain et convenable, sans quoi l'acte physique est impossible. Quand nous l'accomplissons, nous avons la conscience d'agir, mais à la condition d'un théâtre dont nous ne disposons pas, et à la condition d'instrumens dont nous disposons mal, que nous ne pouvons ni refaire, s'ils nous échappent, et qui peuvent nous échapper à tous momens, ni redresser s'ils se dérangent et nous trahissent, et qui nous trahissent bien souvent, et obéissent à leurs lois propres sur lesquelles nous ne pouvons rien et que nous connaissons même à peine ; d'où il suit que nous n'agissons point ici avec la conscience de pouvoir faire le contraire de ce que nous faisons. Ce n'est donc pas plus sur ce troisième élément que sur le premier que tombe la liberté ; elle ne peut être que dans le second, et elle s'y rencontre en effet.

Négligez le premier et le troisième élément, le jugement et l'acte physique, et que le second élément, le vouloir subsiste seul, l'analyse dé-

couvre dans ce seul élément deux termes encore, savoir, un acte spécial de vouloir, et la puissance de vouloir en nous à laquelle nous le rapportons. Cet acte est un effet par rapport à la puissance de vouloir qui en est la cause; et cette cause, pour produire son effet, n'a pas besoin d'autre théâtre ni d'autre instrument qu'elle-même. Elle le produit directement, sans intermédiaire et sans condition, le continue et le consomme, ou le suspend et le modifie, le crée tout entier ou le met tout entier au néant; et au moment même où elle s'exerce par tel acte spécial, nous avons la conscience qu'elle pourrait s'exercer par un acte spécial tout contraire, sans nul obstacle, et sans que pour cela elle fût épuisée, de manière qu'après avoir changé dix fois, cent fois d'actes, la faculté restât intégralement la même, inépuisable et identique à elle-même dans la perpétuelle variété de ses applications, pouvant toujours faire ce qu'elle ne fait pas, et ne pas faire ce qu'elle fait. Là donc est dans toute sa plénitude le caractère de la liberté.

Quand le monde entier manquerait à la volonté, si l'organisation et le système musculaire subsistaient, la volonté pourrait produire en-

core l'effort musculaire, et par conséquent un fait sensible, alors même que ce fait ne dépasserait pas les limites de l'organisation; c'est ce qu'a parfaitement établi M. de Biran (1), qui, dans le phénomène de l'effort musculaire, a vu le type de la causalité, de la volonté et de la liberté. Mais tout en reconnaissant très volontiers avec lui dans l'effort musculaire, dans la conscience de cet effort et de la sensation qui l'accompagne, le type le plus éminent et le plus facilement appréciable de notre puissance causatrice, volontaire et libre, je dis que ce n'en est là encore qu'un type extérieur et dérivé, et non pas le type primitif et essentiel; ou M. de Biran aurait dû conduire sa théorie jusqu'à cette extrémité, que, là où il y aurait absence ou paralysie des muscles, il n'y aurait jamais causation, volition, phénomène actif et libre. Or, je soutiens le contraire; je soutiens que si on ôtait le monde extérieur et le système musculaire et locomoteur, et, s'il restait à l'homme, avec une organisation purement nerveuse, une intelligence capable de concevoir des motifs, de délibérer, de préférer et de choisir, il lui resterait

(1) *Voyez* leçon 19e.

la puissance de vouloir, qui s'exercerait encore par des actes spéciaux, par des volitions dans lesquelles éclaterait déja la causalité propre et la liberté de la volonté, alors même que ces effets, ces volitions libres ne sortiraient pas du monde intérieur de la volonté, qu'elles n'auraient point de contre-coup dans l'organisation par le système musculaire, et ne produiraient point le phénomène de l'effort musculaire, phénomène interne sans doute par rapport au monde extérieur, mais externe lui-même par rapport à la volonté. Ainsi, je suppose que je veuille mouvoir mon bras sans le pouvoir, faute de muscles, il y aura là encore : 1° l'acte de vouloir mouvoir mon bras, une volition spéciale; 2° la puissance générale de vouloir, qui est la cause directe de cette volition; il y aura donc là effet et cause; il y aura conscience de cet effet et de cette cause, d'une action causale, d'une force causatrice interne, souveraine dans son monde, dans le monde du vouloir, alors même qu'elle serait dans l'impuissance absolue de passer à l'acte extérieur, parce que le système musculaire et locomoteur lui manquerait.

La théorie de M. de Biran ne prend donc encore l'action libre que dans sa manifestation extérieure et non dans son fond, dans un fait

remarquable sans doute, mais qui lui-même suppose un antécédent, le fait tout autrement profond et intime du vouloir avec son effet immédiat et propre. C'est là qu'est, selon nous, le type primitif de la liberté, et voici toute la conclusion de cette analyse trop longue pour sa place, et trop brève en elle-même pour n'être pas très grossière encore (1). Quand on cherche

(1) *Fragmens philosophiques*, préface, pag. 25. « C'est un fait qu'au « milieu des mouvemens que les agens extérieurs déterminent en « nous, malgré nous, nous avons le pouvoir de prendre l'initia- « tive d'un mouvement différent, d'abord de le concevoir, puis « de délibérer si nous l'exécuterons, enfin de nous résoudre et de « passer à l'exécution, de la commencer, de la poursuivre ou de « la suspendre, de l'accomplir ou de l'arrêter, et toujours de la « maîtriser. Le fait est certain, et, ce qui n'est pas moins certain, « c'est que le mouvement exécuté à ces conditions prend à nos « yeux un nouveau caractère : nous nous l'imputons, nous le rap- « portons comme effet à nous qui alors nous en considérons « comme la cause. Là est pour nous l'origine de la notion de « cause, non d'une cause abstraite, mais d'une cause personnelle, « de nous-même. Le caractère propre du moi est la causalité ou « la volonté, puisque nous ne nous rapportons et ne nous impu- « tons que ce que nous causons, et que nous ne causons que ce « que nous voulons... Il ne faut pas confondre la volonté ou la « causalité interne qui produit d'abord des effets, internes d'a- « bord comme leur cause, avec les instrumens extérieurs et réel- « lement passifs de cette causalité, qui, comme instrumens, ont « l'air de produire aussi des effets, mais sans en être la cause pre- « mière, c'est-à-dire la vraie cause. Quand je pousse une bille sur « une autre, ce n'est pas la bille qu cause véritablement le mou- « vement qu'elle imprime, car ce mouvement lui a été imprimé à « elle-même par les muscles qui, dans le mystère de notre organi- « sation, sont au service de la volonté. A proprement parler, ces

la liberté dans une action, on peut se tromper de deux manières :

Ou on la cherche dans ce que j'ai appelé l'élément intellectuel de l'action, la connaissance des motifs, la délibération, la préférence, le choix, et alors on ne l'y trouve pas; car il est évident que les différens motifs pour ou contre commandent à l'intelligence, qui n'est pas libre

« actions ne sont que des effets enchaînés l'un à l'autre, simulant « alternativement des causes sans en contenir une véritable, et se « rapportant tous comme effets plus ou moins éloignés à la vo- « lonté comme cause première. Cherche-t-on la notion primitive « de cause dans l'action de la bille sur la bille, comme on le faisait « avant Hume, ou de la main sur la bille, ou des premiers mus- « cles locomoteurs sur leurs extrémités, ou même dans l'action « de la volonté sur le muscle, comme l'a fait M. de Biran? On ne « la trouve dans aucun de ces cas, pas même dans le dernier; car « il est possible qu'il y ait une paralysie des muscles qui rende la « volonté impuissante sur eux, improductive, incapable d'être « cause, et par conséquent d'en suggérer la notion. Mais ce qu'au- « cune paralysie ne peut empêcher, c'est l'action de la volonté sur « elle-même, la production d'une résolution, c'est-à-dire une cau- « sation toute spirituelle, type primitif de la causalité dont toutes « les actions extérieures, à commencer par l'effet musculaire, et « à finir par le mouvement de la bille sur la bille, ne sont que « des symboles plus ou moins infidèles. La première cause pour « nous est donc la volonté dont le premier effet est une volition. « Là est la source à la fois la plus haute et la plus pure de la no- « tion de cause qui s'y confond avec celle de la personnalité... Le « phénomène de la volonté présente les momens suivans : 1° pré- « déterminer un acte à faire ; 2° délibérer ; 3° se résoudre. Si l'on « y prend garde, c'est la raison qui constitue le premier tout en- « tier et même le second, car c'est elle aussi qui délibère; mais « ce n'est pas elle qui résout et se détermine. »

de juger ceci ou cela, de préférer ceci à cela; on ne trouve pas la liberté dans la partie intellectuelle de l'action, on prononce donc qu'il n'y a pas de liberté; et sans doute il n'y en a pas là, mais il peut y en avoir ailleurs : telle est la première manière de se tromper.

Ou on cherche la liberté dans l'élément physique de l'action, et on ne l'y trouve pas, au moins constamment; car toute action ne réfléchit pas une volition; et on est tenté de conclure que la liberté n'est qu'un accident, qui quelquefois a lieu, et qui les trois quarts du temps n'a pas lieu, dépendant de conditions physiques externes ou internes; on n'y voit pas le signe d'une puissance propre et fondamentale de la nature humaine.

Maintenant, si on veut rappeler à leurs causes les plus générales ces deux sortes d'erreurs, c'est-à-dire les considérer par rapport à la méthode scientifique, on peut dire qu'elles consistent, la première, à chercher le phénomène de la liberté dans l'antécédent de ce phénomène, savoir, le fait intellectuel qui précède toujours la volonté libre, mais qui ne l'engendre pas et ne la contient pas comme la cause engendre et contient l'effet; et la seconde, à chercher le phénomène de la liberté, non dans l'antécédent;

mais dans le conséquent, pour ainsi dire, de ce phénomène, dans le fait sensible qui quelquefois suit et quelquefois ne suit pas le vouloir, mais qui n'en dérive pas directement et ne le contient que par emprunt. Ceci nous ramène à la cause générale de toutes les erreurs de Locke, la confusion d'une idée avec celle qui la précède ou avec celle qui la suit. Vous l'avez vu pour l'espace, pour le temps, pour l'infini, pour la substance, pour la cause, pour le bien et le mal; vous allez le voir ici dans la théorie de la liberté.

Locke commence (liv. II, ch. XXI, *de la Puissance*, § 5) par diviser tous les phénomènes de conscience, non pas en trois classes, mais en deux, l'entendement et la volonté, division radicalement fausse et contraire aux faits.

Vient ensuite la classification des actions.

« Toutes les actions dont nous avons quel-
« que idée se réduisent à ces deux : mouvoir
« et penser. *Ibid.* § 8. »

Tantôt, dans Locke, la volonté embrasse ces deux actions, la pensée et le mouvement, tantôt elle ne s'applique qu'au mouvement.

« Cette puissance qu'a notre esprit de dispo-
« ser ainsi de la présence ou de l'absence d'une
« idée particulière, ou de préférer le mouve-
« ment de quelque partie du corps au repos

« de cette même partie, ou de faire le con-
« traire, c'est ce que nous appelons volonté; et
« l'usage actuel que nous faisons de cette puis-
« sance en produisant ou en cessant de produire
« telle ou telle action, c'est ce qu'on nomme
« volition. *Ibid.* § 5. »

Voilà bien la volonté qui s'applique aux actes de l'entendement comme aux mouvemens du corps. Ici, au contraire, elle ne s'applique qu'à ces derniers :

« La volition est visiblement un acte de l'es-
« prit exerçant avec connaissance l'empire qu'il
« suppose avoir sur quelque partie de l'homme,
« pour l'appliquer à quelque action particulière,
« ou pour l'en détourner. *Ibid.* § 15. »

On voit que la théorie de la volonté dans Locke est tout aussi mobile, tout aussi inconsistante que les autres théories dont je vous ai déja rendu compte. Au reste, des deux côtés erreur égale. Locke cherche-t-il la volonté dans l'entendement? il est clair que ce n'est pas là qu'il trouvera la liberté; car la liberté n'est pas et ne peut pas être dans les actes de la pensée; et Locke se trompe ici en confondant un phénomène avec celui qui le précède, et ne le renferme pas. Par volonté plaît-il à Locke d'entendre seulement la faculté de mouvoir son corps? il est clair encore que ce n'est pas non

plus dans cette faculté qu'il trouvera la liberté; car, vous le savez, notre puissance physique est une puissance limitée de toutes parts, et de laquelle nous ne disposons pas toujours avec la conscience d'en pouvoir faire le contraire de ce que nous en faisons; et Locke se trompe alors en confondant le phénomène interne du vouloir avec le phènomène externe du mouvement qui suit souvent le vouloir, mais qui n'est pas le vouloir lui-même. C'est pourtant là, au milieu de beaucoup d'inconséquences, la théorie dominante de Locke, théorie qui, comme celle de M. de Biran, mais avec moins de profondeur, concentre la volonté dans une de ses applications, dans l'action extérieure visible. Si la volonté n'est que la puissance du mouvement, la volonté n'est pas toujours et essentiellement libre; aussi Locke arrive positivement à cette conclusion :

Ibid. § 14. *La liberté n'appartient pas à la volonté.* « Si cela est ainsi, comme je le crois, « qu'on voie si, en prenant la chose de cette « manière, on ne pourrait pas terminer la ques- « tion agitée depuis si long-temps, mais très ab- « surde, à mon avis, puisqu'elle est inintelli- « gible, si la volonté de l'homme est libre ou « non... Cette question est très mal conçue... De-

« mander à un homme si sa volonté est libre, « c'est tomber dans une absurdité aussi grande « que si on lui demandait si son sommeil est « rapide ou sa vertu carrée... »

§ 10. « Notre idée de la liberté s'étend aussi loin « que la puissance d'agir ou de s'empêcher d'a- « gir, mais elle ne va point au delà; car toutes « les fois que quelque obstacle arrête cette puis- « sance d'agir ou de ne pas agir, ou que quelque « force vient à détruire l'indifférence de cette « puissance, il n'y a plus de liberté; et la notion « que nous avons disparaît tout-à-fait. »

Or, comme il est indubitable que mille obstacles s'opposent ou peuvent sans cesse s'opposer à notre puissance d'agir (évidemment ici physique), il suit que la liberté est tantôt, et tantôt n'est pas, et qu'alors même qu'elle est, elle pourrait être ou n'être pas, selon telle ou telle circonstance extérieure. Expliquer ainsi la liberté, c'est la détruire. La liberté n'est et ne peut être ni dans la puissance de penser ni dans celle d'agir, qui ont leurs lois et leurs conditions nécessaires, mais dans la puissance pure de vouloir, qui seule est toujours accompagnée de la conscience de pouvoir, je ne dis pas penser, je ne dis pas faire, mais vouloir le contraire de ce qu'elle veut. Locke a donc détruit la liberté en la

refusant à la volonté, et en la cherchant ou dans la pensée ou dans la force motrice; il la détruit, et il croit avoir détruit la question même de la liberté. Mais la croyance du genre humain proteste contre l'abolition de la liberté, et l'histoire entière de la philosophie proteste contre l'abolition de la question.

Je passe maintenant à un autre point, à la théorie de la nature de l'ame.

Messieurs, vous l'avez vu (1), il est impossible de connaître quelque phénomène de conscience, les phénomènes de la sensation, ou de la volition, ou de l'intelligence, sans qu'à l'instant même nous ne rapportions ces phénomènes à un sujet un et identique qui est moi; de même, nous ne pouvons connaître les phénomènes externes de la résistance, de la solidité, de l'impénétrabilité, de la figure, de la couleur, de l'odeur, de la saveur, etc., sans juger que ce ne sont pas là des phénomènes en l'air, mais des phénomènes qui appartiennent à quelque chose de réel, qui est solide, impénétrable, figuré, coloré, odorant, sapide, etc. D'un autre côté, si vous ne connaissiez aucun des phénomènes de conscience, vous n'auriez jamais la moindre idée

(1) Leçon dix-huitième.

du sujet de ces phénomènes; si vous ne connaissiez aucun des phénomènes extérieurs de résistance, de solidité, d'impénétrabilité, de figure, de couleur, etc., vous n'auriez aucune idée du sujet de ces phénomènes; donc les caractères, soit des phénomènes de conscience, soit des phénomènes extérieurs, sont pour vous les seuls signes de la nature des sujets de ces phénomènes. En examinant les phénomènes qui tombent sous les sens, on trouve entre eux des différences graves sur lesquelles il est inutile ici d'insister, et qui établissent la distinction des qualités premières et des qualités secondes. Parmi les qualités premières, est au premier rang la solidité, laquelle vous est donnée dans la sensation de la résistance, et inévitablement accompagnée de la forme, etc. Au contraire, lorsque vous examinez les phénomènes de conscience, vous n'y trouvez pas ce caractère de résistance, de solidité, de forme, etc. vous ne trouvez pas que les phénomènes de votre conscience aient une figure, de la solidité, de l'impénétrabilité, de la résistance, sans parler des qualités secondes qui leur sont également étrangères, la couleur, la saveur, le son, l'odeur, etc. Or, comme le sujet n'est pour

nous que la collection des phénomènes qui nous le revèlent, plus son existence propre, en tant que sujet d'inhérence, il suit que, sous des phénomènes marqués de caractères dissemblables et tout-à-fait étrangers les uns aux autres, l'esprit humain conçoit des sujets dissemblables et étrangers. Ainsi, comme la solidité et la figure n'ont rien à voir avec les phénomènes de la sensation, de la volonté et de la pensée, comme tout solide est étendu pour nous, et que nous le plaçons nécessairement dans l'espace, tandis que nos pensées, nos volitions, nos sensations sont pour nous inétendues et que nous ne pouvons pas les concevoir et les placer dans l'espace, mais seulement dans le temps, l'esprit humain en conclut avec une rigueur parfaite que le sujet des phénomènes extérieurs a le caractère de ceux-ci, et que le sujet des phénomènes de la conscience a le même caractère de ceux-là, que l'un est solide et étendu, l'autre ni solide ni étendu. Enfin, comme ce qui est solide et étendu est divisible, et comme ce qui n'est ni solide ni étendu est indivisible, delà la divisibilité attribuée au sujet solide et étendu, et l'indivisibilité, c'est-à-dire la simplicité attribuée au sujet qui n'est ni étendu ni solide. Qui de nous, en effet, ne se croit pas

du sujet de ces phénomènes; si vous ne connaissiez aucun des phénomènes extérieurs de résistance, de solidité, d'impénétrabilité, de figure, de couleur, etc., vous n'auriez aucune idée du sujet de ces phénomènes; donc les caractères, soit des phénomènes de conscience, soit des phénomènes extérieurs, sont pour vous les seuls signes de la nature des sujets de ces phénomènes. En examinant les phénomènes qui tombent sous les sens, on trouve entre eux des différences graves sur lesquelles il est inutile ici d'insister, et qui établissent la distinction des qualités premières et des qualités secondes. Parmi les qualités premières, est au premier rang la solidité, laquelle vous est donnée dans la sensation de la résistance, et inévitablement accompagnée de la forme, etc. Au contraire, lorsque vous examinez les phénomènes de conscience, vous n'y trouvez pas ce caractère de résistance, de solidité, de forme, etc. vous ne trouvez pas que les phénomènes de votre conscience aient une figure, de la solidité, de l'impénétrabilité, de la résistance, sans parler des qualités secondes qui leur sont également étrangères, la couleur, la saveur, le son, l'odeur, etc. Or, comme le sujet n'est pour

nous que la collection des phénomènes qui nous le revèlent, plus son existence propre, en tant que sujet d'inhérence, il suit que, sous des phénomènes marqués de caractères dissemblables et tout-à-fait étrangers les uns aux autres, l'esprit humain conçoit des sujets dissemblables et étrangers. Ainsi, comme la solidité et la figure n'ont rien à voir avec les phénomènes de la sensation, de la volonté et de la pensée, comme tout solide est étendu pour nous, et que nous le plaçons nécessairement dans l'espace, tandis que nos pensées, nos volitions, nos sensations sont pour nous inétendues et que nous ne pouvons pas les concevoir et les placer dans l'espace, mais seulement dans le temps, l'esprit humain en conclut avec une rigueur parfaite que le sujet des phénomènes extérieurs a le caractère de ceux-ci, et que le sujet des phénomènes de la conscience a le même caractère de ceux-là, que l'un est solide et étendu, l'autre ni solide ni étendu. Enfin, comme ce qui est solide et étendu est divisible, et comme ce qui n'est ni solide ni étendu est indivisible, delà la divisibilité attribuée au sujet solide et étendu, et l'indivisibilité, c'est-à-dire la simplicité attribuée au sujet qui n'est ni étendu ni solide. Qui de nous, en effet, ne se croit pas

un être indivisible et simple, un et identique, le même hier, aujourd'hui, demain? Eh bien, le mot corps, le mot matière, ne signifie pas autre chose que le sujet des phénomènes extérieurs dont les plus éminens sont la forme, l'impénétrabilité, la solidité, l'étendue, la divisibilité. Le mot esprit, le mot ame ne signifie rien autre chose que le sujet des phénomènes de conscience, la pensée, le vouloir, la sensation, phénomènes simples, inétendus, non solides, etc. Voilà toute l'idée d'esprit, et toute l'idée de matière; il n'y a rien de plus sous l'idée de matière que celle de la collection des qualités sensibles, plus l'existence du sujet d'inhérence de ces qualités; il n'y a rien de plus sous l'idée d'esprit que la collection des phénomènes de conscience, plus l'existence d'un sujet dans lequel ces phénomènes coexistent. Voyez donc tout ce qu'il faut pour identifier la matière à l'esprit, ou l'esprit à la matière; il faut prétendre que la sensation, la volition, la pensée, sont réductibles, en dernière analyse, à la solidité, à l'étendue, à la figure, à la divisibilité, etc., ou que la solidité, l'étendue, la figure etc., sont réductibles à la pensée, à la volonté, à la sensation. Pour le spiritualisme, il n'y aura qu'une seule substance, savoir l'esprit, parce qu'il n'y a qu'un seul phénomène général, savoir la conscience.

Pour le matérialisme, il n'y aura qu'une seule substance, qui est la matière, parce qu'il n'y a qu'un seul phénomène fondamental, qui est le solide ou l'étendue. Ce sont là, Messieurs, deux grands systèmes qui ont tous deux leur part de vérité et d'erreur, que je ne veux pas déterminer aujourd'hui. Je ne veux que constater ce fait, que Locke incline plus à l'un qu'à l'autre, et qu'il est presque tenté de tirer la pensée de l'étendue, et par conséquent de faire de l'esprit une modification de la matière. Locke est loin sans doute de s'expliquer nettement à cet égard; mais il avance qu'il ne serait pas impossible que la matière, outre le phénomène de l'étendue, par une certaine disposition et arrangement de parties, produisît aussi le phénomène de la pensée. Il ne dit pas que l'ame est matérielle; mais il dit que cela pourrait bien être.

Voici cet important passage, livre IV, ch. 3, § 6 : « Nous avons ces idées de la matière et de « la pensée, mais peut-être ne serons-nous ja- « mais capables de connaître si un être purement « matériel pense ou non, par la raison qu'il nous « est impossible de découvrir par la contempla- « tion de nos propres idées, sans révélation, si « Dieu n'a point donné à quelques systèmes de

« parties matérielles, disposées convenablement, « la faculté d'apercevoir et de penser, ou s'il a « joint et uni à la matière ainsi disposée une « substance immatérielle qui pense... Car com- « ment peut-on être sûr que quelques percep- « tions, comme le plaisir et la douleur, ne sau- « raient se rencontrer dans certains corps modi- « fiés et mus d'une certaine manière, aussi bien « que dans une substance immatérielle, en consé- « quence du mouvement des parties du corps?...»

Locke déclare donc que, sans la révélation et dans les limites de la seule raison, il n'est pas certain que l'ame ne soit pas matérielle. Or, vous concevez, Messieurs, que si l'ame n'est pas immatérielle, elle court bien risque de n'être pas immortelle; car, si le phénomène de la pensée et de la conscience n'est que la résultante de la combinaison de parties matérielles, étendues et divisibles, la dissolution de ces parties peut très bien emporter celle de la pensée et de l'ame. Mais Locke répond que cette conséquence n'est pas à craindre; car, matérielle ou non, la révélation nous garantit que l'ame est immortelle. « C'est « pourquoi, dit-il (*ibid.*), la nécessité de se dé- « terminer pour ou contre l'immatérialité de l'ame « n'est pas si grande. » Et lorsque ses adversaires insistent, lorsque le docteur Stillingfleet lui

jecte que c'est beaucoup diminuer l'évidence de l'immortalité que de la faire dépendre entièrement de ce que Dieu lui donne et dont elle n'est pas capable de sa propre nature, Locke est tout près de crier au blasphème; « c'est-à-dire, « répond-il, que la fidélité de Dieu n'est pas un « fondement assez ferme et assez sûr pour s'y « reposer sans le concours du témoignage de la « raison, ce qui est autant que si l'on disait que « Dieu ne doit pas être cru sur parole..... Encore « qu'on ne puisse pas montrer que l'ame est im- « matérielle, cela ne diminue nullement l'évi- « dence de son immortalité, parce que la fidélité « de Dieu est une démonstration de la vérité de « tout ce qu'il a révélé, et le manque d'une autre « démonstration ne rend pas douteuse une pro- « position démontrée. » Et il va jusqu'à dire que ce système est le seul système chrétien. Certes, je n'en crois rien; mais sans descendre sur ce terrain qui n'est pas le nôtre, voyez quelle conséquence entraîne un pareil système. Si l'immatérialité de l'ame est fort douteuse et indifférente, et si l'immortalité de l'ame, aussi douteuse en elle-même que son immatérialité, a pour unique fondement la promesse de Dieu qui doit être cru sur parole, la révélation chrétienne; il suit que quiconque n'aurait pas, comme Locke,

le bonheur d'être éclairé par les lumières de la révélation chrétienne, et qui n'aurait d'autre ressource que celle de sa raison, celui-là ne pourrait croire légitimement ni à l'immatérialité ni à l'immortalité de l'ame, ce qui condamne au matérialisme le genre humain tout entier avant le christianisme, et depuis le christianisme, la moitié au moins de l'humanité. Mais les faits repoussent cette triste conséquence; les faits attestent que cette raison si impuissante, selon Locke, a suffi pour établir et suffit encore pour maintenir dans l'humanité la double conviction de l'immatérialité et de l'immortalité de l'ame. La révélation universelle et perpétuelle de la raison (*illuminat omnem hominem venientem in hunc mundum*), plus ou moins vive, plus ou moins pure, a partout devancé, préparé ou suppléé celle qui, dans les desseins de la Providence et le progrès de l'humanité, est venue confirmer, étendre, achever la première. Enfin, je vous prie de remarquer que c'est le père de l'école sensualiste du dix-huitième siècle qui se prononce ici contre la raison, et substitue la théologie à la philosophie, du reste avec une parfaite loyauté, car il croit fermement à la révélation et au christianisme qui établissent et sauvent l'immatérialité ou du moins l'immortalité de notre

être. Plus tard, nous verrons ce que deviendront ces deux grandes vérités entre les mains des successeurs de Locke, qui, à son exemple, déclareront sur ces deux points la raison impuissante et incompétente, et en appelleront comme lui à la foi, à la révélation, à la théologie, sauf à croire ou à ne pas croire à l'autorité qu'ils invoquent.

Je crois avoir prouvé que Locke, cherchant la liberté où elle ne peut être, dans la puissance du mouvement, ne pouvait la trouver, et que par conséquent, à travers bien des contradictions, il a mis la philosophie sur la route du fatalisme. J'ai prouvé encore que, sans affirmer que l'ame soit matérielle et périssable, il a dit au moins que la révélation seule peut nous en donner la certitude; et qu'il a mis par conséquent la philosophie, proprement dite, sur la route du matérialisme. Maintenant je suis heureux de déclarer que Locke n'a pas mis le moins du monde la philosophie sur la route de l'athéisme. Locke, non pas seulement comme chrétien, mais comme philosophe, admet et proclame l'existence de Dieu, et il en donne des preuves naturelles excellentes; mais il importe de vous faire bien saisir le caractère particulier de ces preuves qui se rattachent encore à l'esprit général du système de Locke.

Messieurs, il y a différentes preuves de l'existence de Dieu. Le résultat consolant de mes études à cet égard est que ces différentes preuves sont plus ou moins rigoureuses dans la forme, mais qu'elles ont toutes un fond de vérité qu'il s'agit seulement de dégager et de mettre en lumière pour leur donner une autorité incontestable. Tout nous mène à Dieu; il n'y a pas une mauvaise manière d'y arriver; mais nous y allons diversement. En général on a rangé sous deux grandes classes toutes les preuves de l'existence de Dieu, savoir : les preuves *a posteriori* et les preuves *a priori*. Ou je me livre, à l'aide de mes sens et de ma conscience, au spectacle et à l'étude du monde et de ma propre existence, et c'est seulement par la connaissance plus ou moins profonde, plus ou moins étendue de la nature et de moi-même, qu'après des observations suffisantes, et par des inductions fondées sur ces observations, j'arrive à la connaissance du Dieu qui a fait l'homme et la nature; et c'est là ce qu'on appelle la démonstration *a posteriori* de l'existence de Dieu; ou bien je néglige le monde extérieur et me replie sur moi-même, dans le monde tout intérieur de la conscience; et là, sans m'engager dans l'étude de ses nombreux phénomènes, j'em-

prunte d'abord à la raison une idée, une seule idée, qui, sans le secours de l'expérience, entre les mains de cette même raison, devient la base d'une démonstration de l'existence de Dieu; c'est cette démonstration qu'on appelle *a priori*.

Voici, par exemple, la preuve *a priori* de l'existence de Dieu la plus célèbre, et qui contient à peu près toutes les autres du même genre. Quand nous nous replions sur nous-mêmes, le premier regard que nous jetons sur les phénomènes de la conscience nous y découvre ce caractère frappant, incontestable, qu'ils commencent et qu'ils s'arrêtent, se renouvellent et défaillent, qu'ils ont leurs suspensions, leurs relâchemens, leurs degrés divers d'intensité et d'énergie, qu'ils sont marqués de plus et de moins; en un mot, qu'ils sont imparfaits, limités, finis. Or, ce caractère de fini ne peut pas nous être donné, nous l'avons vu (1), sans qu'à l'instant la raison, entrant en exercice, ne porte ce jugement qu'il y a quelque chose d'infini, s'il y a quelque chose de fini. Quand vous ne connaîtriez pas le monde extérieur, la conscience suffirait pour vous

(1) Leçon XI

donner l'idée de fini, et par conséquent la raison aurait une base suffisante pour se développer et vous suggérer l'idée d'infini. L'idée d'infini opposée à l'idée de fini n'est pas moins que l'idée de la perfection opposée à l'idée de l'imperfection. Qu'est-ce en effet que la conscience pour nous, sinon le sentiment de notre imperfection et de notre faiblesse? Je ne dispose pas de mes sensations; elles vont et viennent à leur gré; elles paraissent et disparaissent, sans que je puisse bien souvent les retenir ou les écarter. Je ne dispose pas davantage de mes jugemens, qui suivent leurs lois que je n'ai point faites. Je dispose de ma volonté, il est vrai, mais souvent elle n'aboutit qu'à des actes internes, sans pouvoir arriver jusqu'à des actes extérieurs; et le sommeil et la léthargie et le délire la suspendent. De toutes parts, le fini et l'imperfection m'apparaissent en moi. Mais je ne puis pas avoir l'idée de fini et d'imperfection sans avoir celle de perfection et d'infini. Ces deux idées sont logiquement corrélatives; et dans l'ordre de leur acquisition, celle de fini et d'imparfait précède l'autre, mais elle la précède à peine. Il n'est pas au pouvoir de la raison, aussitôt que la conscience lui a fourni l'idée de fini et d'imparfait, de ne pas concevoir l'idée d'infini et de parfait.

Or, l'infini et le parfait, c'est Dieu lui-même. Donc il vous suffit d'avoir l'idée d'imparfait et de fini, pour avoir l'idée d'infini et de parfait, c'est-à-dire de Dieu, que vous le nommiez ou que vous ne le nommiez pas ainsi, que vous sachiez exprimer en paroles les convictions spontanées de votre intelligence, ou que, faute de langage et d'analyse, elles restent obscures et indistinctes dans les profondeurs de votre ame. Encore une fois, n'allez pas consulter les sauvages, les enfans, les idiots, pour savoir s'ils ont l'idée de Dieu; demandez-leur, ou plutôt, sans leur rien demander, recherchez s'ils ont l'idée de l'imparfait et du fini, et s'ils l'ont, et ils ne peuvent pas ne pas l'avoir s'ils ont la moindre aperception, soyez sûrs qu'ils ont l'idée obscure et confuse de quelque chose d'infini et de parfait; soyez sûrs que ce qu'ils entrevoient d'eux-mêmes et du monde ne leur suffit pas, et qu'ils s'humilient à la fois et se relèvent dans la foi intime à l'existence de quelque chose d'infini, de parfait, c'est-à-dire de Dieu. Le mot peut leur manquer, parce que l'idée n'est pas claire et distincte encore; mais elle n'existe pas moins sous les voiles de l'intelligence naissante, et l'observateur philosophe l'y découvre aisément.

L'infini et le parfait vous sont donnés avec l'imparfait et le fini, et le fini et l'imparfait vous sont donnés immédiatement par votre conscience, aussitôt qu'il y a sous les yeux de votre conscience quelques phénomènes. Donc, l'idée de fini et d'imparfait étant primitive, l'idée corrélative d'infini et de parfait, et par conséquent de Dieu, est primitive aussi.

L'idée de Dieu est une idée primitive; mais d'où vous vient cette idée? Est-ce une création de votre imagination, une illusion, une chimère? Vous pouvez imaginer une gorgone, un centaure, et vous pouvez ne pas l'imaginer; mais est-il en votre puissance, le fini et l'imparfait étant donnés, de concevoir ou de ne pas concevoir l'infini et le parfait? Non : l'un étant donné, l'autre l'est nécesssairement. Ce n'est donc pas une chimère; c'est un produit nécessaire de votre raison; donc c'en est un produit légitime. Ou reniez votre raison, et alors ne parlons plus ni de raison, ni de vérité, ni de connaissance, ni de philosophie, ou acceptez l'autorité de votre raison, et acceptez-la ici comme ailleurs.

Vous êtes un être fini, et vous avez l'idée nécessaire d'un être infini. Mais comment un être fini et imparfait pourrait-il avoir l'idée d'un être

infini et parfait, et l'avoir nécessairement, si cet être n'existait pas? Otez Dieu, l'infini, le parfait, et ne laissez que l'homme, le fini et l'imparfait, et je ne tirerai jamais du fini l'idée de l'infini, de l'imparfait l'idée de parfait, de l'humanité l'idée de Dieu; mais si Dieu, si le parfait, si l'infini existe, alors ma raison pourra les concevoir. Enfin, vous voyez où j'en veux venir : le seul fait de la conception de Dieu par la raison, l'idée seule de Dieu, la seule possibilité de l'existence de Dieu implique la certitude et la nécessité de l'existence de Dieu.

Telle est à peu près la démonstration célèbre de l'existence de Dieu *a priori*, c'est-à-dire indépendamment de toute expérience; voici maintenant la preuve *a posteriori* : quelques mots suffiront pour vous la faire comprendre; elle s'explique assez d'elle-même.

Cette preuve consiste à n'arriver à Dieu que par une induction fondée sur l'expérience et sur une observation plus ou moins étendue. Au lieu de fermer vos sens et de n'ouvrir que votre conscience, vous ouvrez vos sens, et fermez plus ou moins votre conscience, pour considérer surtout la nature et ce vaste monde qui vous entoure; et par une contemplation plus ou moins profonde et des études plus ou moins

savantes, vous vous pénétrez de la beauté, de l'ordre, de l'intelligence, de la sagesse, de la perfection répandue dans l'univers; et comme il doit y avoir dans la cause tout au moins ce qui est dans l'effet, vous raisonnez de la nature à son Auteur, et de l'existence et de la perfection de l'une vous concluez l'existence et la perfection de l'autre.

Ces deux preuves, Messieurs, sont excellentes, je le répète, et au lieu de choisir entr'elles, il faut faire comme l'esprit humain qui les porte l'une et l'autre; il faut les accepter et les employer toutes deux. En effet, elles s'excluent si peu, que chacune d'elles renferme quelque chose de l'autre. L'argument *a priori*, par exemple, suppose un élément *a posteriori*, une donnée d'observation et d'expérience; car si l'idée d'infini, de parfait, d'unité, d'absolu conduit directement à Dieu, et si cette idée est donnée par la raison et non par l'expérience, elle ne nous est pas donnée indépendamment de toute expérience, puisque la raison ne nous la donnerait jamais sans l'idée simultanée ou antérieure de fini, d'imparfait, de multiple, de contingent, laquelle dérive de l'expérience; seulement cette donnée expérimentale est plutôt interne qu'externe; elle est empruntée à la con-

science et non aux sens; et encore est-il vrai de dire que tout phénomène de conscience suppose un phénomène sensitif, simultané ou antérieur lui-même. Un élément *a posteriori* intervient donc ici comme condition de la démonstration *a priori*. De même, si on y pense, la preuve par l'expérience ou *a posteriori* implique un élément purement rationnel ou *a priori*. En effet, à quelle condition concluez-vous de la nature à Dieu? à cette condition que vous admettiez ou que du moins vous employiez le principe de causalité; car, si vous vous êtes dépourvus de ce principe, vous contemplerez, vous étudierez éternellement le monde, vous adorerez éternellement ses perfections, l'ordre et la sagesse qui y règnent, sans vous élever jamais à cette supposition que tout cela n'est qu'un effet, que tout cela doit avoir sa cause. Otez le principe de la causalité, il n'y a plus de causes pour nous, il n'y a plus ni besoin ni possibilité d'en chercher ni d'en trouver, et l'induction ne va plus du monde et de l'ordre physique à sa cause, à Dieu. Or, le principe de causalité a bien une condition expérimentale; mais lui-même n'est pas emprunté à l'expérience; il la suppose et il s'y applique,

mais il la domine et la juge; il appartient en propre à la raison (1). Voilà donc à son tour un élément *a priori* dans la preuve *a posteriori*. La base de cet argument est bien expérimentale, mais son instrument est rationnel. De plus, ce monde est plein d'harmonie, je le crois; et plus on y regarde, surtout en se plaçant dans un certain point de vue que l'observation peut bien confirmer, mais qu'elle ne donne pas, plus on est frappé de l'ordre du monde; mais on peut aussi, en ne consultant que ses sens, y trouver des apparences de désharmonie et de désordre; on peut ne pas comprendre la raison des volcans qui dévorent des villes florissantes, des tremblemens de terre, des tempêtes, etc.; en un mot, l'observation, dans sa faiblesse et ses limites, peut très bien, employée seule et non dirigée par un principe supérieur, trouver du désordre, du mal en ce monde. Or, si à cette expérience trompeuse vous ajoutez le principe rationnel, que tout ce qui est vrai de l'effet est vrai de la cause, il vous faudra donc admettre dans la cause ce qui est dans l'effet, c'est-à-dire non seulement de l'in-

(1) Leçon 19e.

telligence, de la sagesse et de la puissance, mais des imperfections dégradantes, comme ont fait plus d'un esprit distingué, sous la direction exclusive de l'expérience, et plus d'un peuple dans l'enfance de l'humanité. Enfin tant d'effets si divers, dont l'expérience ne montre pas toujours l'enchaînement, pourraient bien conduire non à une cause unique et à Dieu, mais à des causes diverses et à la pluralité des dieux; et l'histoire est là pour justifier cette crainte. Vous voyez donc bien que la preuve *a posteriori*, qui d'abord a besoin essentiellement du principe rationnel de causalité, a besoin d'autres principes encore qui dirigent l'application de la causalité à l'expérience, principes qui, pour gouverner l'expérience, n'en doivent pas venir et doivent venir de la raison. L'argument *a posteriori* suppose donc plus d'un élément *a priori*. Ainsi complété, il a son usage et son excellence comme l'argument *a priori*, bien réglé lui-même et rappelé à ses vrais principes.

Ces deux argumens ne s'excluent pas en eux-mêmes; mais l'un ou l'autre frappe plus ou moins, selon le tour d'esprit et la situation morale et religieuse des peuples et des individus. La religion chrétienne, religion rationnelle

qualités (1), ici il ne reconnaît pas d'autre Dieu que la collection des phénomènes de la nature et l'assemblage des choses de ce monde. De là le panthéisme, théodicée nécessaire du paganisme et de la philosophie sensualiste (2). Appliquons tout ceci à Locke.

Locke croit à l'existence de Dieu, et il la démontre à merveille; mais il sort d'une école sensualiste; il repousse donc les argumens *a priori* et n'admet guère que les argumens *a posteriori*. Il ne veut pas employer l'argument de Descartes, qui prouve l'existence de Dieu, par son idée, par l'idée de l'infini et de la perfection. Liv. IV, chap. X, § 7. « Je crois être en droit de dire « que ce n'est pas un fort bon moyen d'établir « l'existence de Dieu, et de fermer la bouche aux « athées que de faire porter tout le fort d'un ar- « ticle aussi important que celui-là sur ce seul « fondement, et de prendre pour unique preuve « de l'existence de Dieu l'idée que quelques per- « sonnes ont de ce souverain être. Je dis quel- « ques personnes; car il est évident qu'il y a des « gens qui n'ont aucune idée de Dieu; il y en a

(1) Leçon 18e.

(2) Voyez *Nouveaux fragmens philosophiques*, Xenophane, page 69-75.

« d'autres qui en font une telle idée qu'il vau-
« drait mieux qu'ils n'en eussent pas du tout, et
« la grande partie en ont une idée telle quelle,
« si j'ose me servir de cette expression; c'est,
« dis-je, une méchante méthode que de s'attacher
« trop fortement à cette découverte favorite,
« jusqu'à rejeter toutes les autres démonstrations
« de l'existence de Dieu, ou du moins de tâcher
« de les affaiblir, et d'empêcher qu'on ne les em-
« ploie comme si elles étaient faibles ou fausses,
« quoique dans le fond ce sont des preuves qui
« nous font voir si clairement et d'une manière
« si convaincante l'existence de ce souverain Être
« par la considération de notre propre existence
« et des parties sensibles de l'univers, que je ne
« pense pas qu'un homme sage puisse y résister;
« car il n'y a point, à ce que je crois, de vérité plus
« certaine et plus évidente que celle-ci, que les
« perfections invisibles de Dieu, sa puissance éter-
« nelle et sa divinité sont devenues visibles depuis
« la création du monde par la connaissance que
« nous en donnent ses ouvrages... » Et il part de là pour développer particulièrement ce genre de preuves. Si Locke avait voulu établir seulement que l'argument *a priori* n'est pas le seul valable, et qu'il ne faut pas dédaigner la preuve *a posteriori*, je me joindrais à lui bien

volontiers; mais il va plus loin, et s'égare en assertions que je ne puis repousser avec trop de force. Je nie qu'il y ait des gens qui n'ont aucune idée de Dieu; et ici se place très bien la philosophie cartésienne et toute philosophie idéaliste qui prouve sans réplique que l'idée de Dieu, étant au fond celle de l'infini, de la perfection, de l'unité, de l'existence absolue, ne peut pas ne pas se trouver dans tout homme dont la raison est un peu développée. Je nie aussi cette sentence que Locke a malheureusement prêtée à Bayle, c'est-à-dire le sensualisme au scepticisme, savoir, que quelques hommes ont de Dieu une telle idée qu'il vaudrait mieux qu'ils n'en eussent pas du tout. Je nie qu'il vaille mieux n'avoir aucune idée de Dieu que d'en avoir une idée imparfaite, comme si nous n'étions pas des êtres imparfaits, condamnés à mêler le faux au vrai; si on ne voulait que des vérités sans mélange, on laisserait à l'humanité bien peu de croyances, et à la science bien peu de théories. Il n'y a qu'un homme peu familier avec l'histoire de la philosophie qui voulût rejeter la vérité, parce qu'elle serait mêlée de quelques erreurs, et même de beaucoup d'erreurs. Enfin, Locke avoue que la plus grande partie des hommes ont de Dieu une idée

Descartes qui, cette seule idée telle quelle étant donnée, y fonderait sa preuve de l'existence de Dieu par l'idée de Dieu. Enfin je remarque que tout en développant de préférence la preuve *a posteriori*, Locke emploie souvent, sans s'en douter, des argumens *a priori*, idéalistes, même un peu scholastiques : § 8. « Quelque chose existe de toute éternité. » § 3. « Le néant ne saurait produire un être. » Quoiqu'il cherche surtout Dieu dans le monde extérieur, il va aussi comme Descartes, de l'homme à Dieu, § 2 et 3. Nulle part il n'accepte et ne dégage, mais partout il emploie le principe de causalité sans lequel il ne pourrait faire un seul pas hors de la nature et de l'homme. La seule conséquence au reste que je veux tirer de toutes ces observations est que la théodicée de Locke, en repoussant l'argument *a priori* et en employant de préférence l'argument *a posteriori*, retient encore et développe le caractère fondamental de la philosophie de Locke, qui s'appuie particulièrement, et souvent même exclusivement, sur l'expérience, et sur l'expérience sensible et extérieure.

Ici finit, Messieurs, la longue analyse que je vous devais de l'*Essai sur l'Entendement humain*; il ne me reste plus qu'à généraliser et résumer les résultats partiels que nous avons obtenus.

1° Considéré sous le point de vue le plus important, celui de la méthode, l'*Essai sur l'Entendement humain* a cela d'excellent, que la psycologie y est donnée comme la base de toute saine philosophie. Locke commence par l'étude de l'homme, de ses facultés, et des phénomènes observables de la conscience; et par là il se rattache au grand mouvement cartésien et au génie de la philosophie moderne : voilà le bon côté de la méthode de Locke. Le mal est qu'au lieu d'observer l'homme, ses facultés et les phénomènes qui résultent du développement de ces facultés, dans l'état et avec les caractères que ces phènomènes présentent aujourd'hui, Locke s'enfonce d'abord dans la question obscure et pleine de périls de l'état primitif de ces phénomènes, des premiers développemens de nos facultés, de l'origine de nos idées.

2° Ce vice de méthode, la question de l'origine de nos idées, qui devrait venir après celle de leurs caractères actuels, prématurément abordée sans la connaissance suffisante des faits qu'il s'agit d'expliquer, jette Locke dans un système qui ne voit d'autre origine à toutes les connaissances et à toutes les idées que la sensation et la réflexion.

3° Et encore, vous devez vous rappeler que

Locke ne tient pas la balance égale entre ces deux origines, et qu'il la laisse pencher en faveur de la sensation.

4° Ce parti pris de dériver toutes les idées de la sensation et de la réflexion, et particulièrement de la sensation, impose à Locke la nécessité de confondre certaines idées avec certaines autres; car il est des idées, par exemple, les sept idées suivantes : l'idée de l'espace, l'idée du temps, l'idée de l'infini, l'idée de l'identité personnelle, l'idée de la substance, l'idée de la cause, l'idée du bien et du mal, que nous avons démontré ne pouvoir arriver dans l'entendement humain par la porte de la sensation ni de la réflexion même. Locke est donc forcé, pour les faire entrer dans l'entendement humain, de les confondre avec les idées de corps, de succession, de fini ou de nombre, de la conscience, de la collection des qualités, de la succession des phénomènes, des peines et des récompenses, de plaisir et de douleur, lesquelles sont en effet explicables par la sensation ou la réflexion, c'est-à-dire qu'il est forcé de confondre ou les antécédens ou les conséquens de l'idée d'espace, de temps, d'infini, de substance, de cause, de bien et de mal avec ces idées elles-mêmes.

5° C'est là le vice le plus général qui domine la philosophie de Locke; et ce vice se découvre à plein dans la théorie de la connoissance et du jugement. Locke fonde la connaissance et le jugement sur la perception d'un rapport entre deux idées, c'est-à-dire sur la comparaison, tandis qu'en beaucoup de cas les rapports et les idées de rapport, loin de fonder nos jugemens et nos connaissances, sont au contraire des débris de connaissances et de jugemens primitifs, dus à la puissance naturelle de l'entendement, qui juge et connaît par sa vertu propre, en s'appuyant souvent sur un seul terme, et par conséquent sans en comparer deux pour en tirer des idées de rapport.

6° Il en est de même de la théorie du langage. Locke attribue beaucoup au langage, et avec raison; mais il ne faut pas croire que toute dispute est une dispute de mots, toute erreur une erreur purement verbale, toute idée générale le seul ouvrage du langage, et qu'une science n'est qu'une langue bien faite, parce qu'en effet les mots jouent un grand rôle dans nos disputes et nos erreurs, qu'il n'y a pas d'idées générales sans langage, et qu'une langue bien faite est ou la condition ou plutôt la conséquence d'une science vraie.

7° Enfin dans les grandes théories par lesquelles se jugent, en dernier résultat, toutes les philosophies, savoir les théories de Dieu, de l'ame et de la liberté, vous voyez Locke confondant la volonté avec la faculté de mouvoir, comme il s'exprime, avec le pouvoir d'agir, de faire telle ou telle action extérieure, et cherchant la liberté dans la volonté ainsi entendue, par conséquent la cherchant où elle n'est pas, la nier et la donner comme un simple accident, tandis que c'est un caractère propre et essentiel. Vous le voyez entraîné par l'habitude de chercher en toutes choses le point de vue le plus externe, le plus visible, le plus saisissable, avancer le soupçon que la substance spirituelle, impénétrable dans sa nature, pourrait bien se réduire à la substance matérielle, et que la pensée pourrait bien n'être qu'un mode de la matière, tout comme l'étendue. Vous le voyez enfin dans la théodicée, toujours fidèle à l'esprit de son système, s'appuyer sur les sens plus que sur la conscience, interroger la nature plutôt que la raison, repousser la preuve *a priori* de Descartes, et n'adopter guère que la preuve *a posteriori*.

Tel est, Messieurs, mon jugement définitif sur l'ouvrage de Locke. Si j'ai consacré la plus grande partie des Leçons de cet été à l'examen de ce

seul ouvrage, vous m'approuverez, j'espère, en considérant de quelle importance il est, et tout ce qu'il résume et tout ce qu'il prépare. L'*Essai sur l'entendement humain* résume pour le dix-huitième siècle toute la tradition sensualiste qui l'intéresse, c'est-à-dire celle du dix-septième siècle. En général, la philosophie moderne, et je n'entends excepter aucune école, est ignorante et insouciante du passé, pour ne pas dire plus; elle ne songe qu'à l'avenir; elle ne connaît que sa propre histoire. Comme l'école idéaliste du dix-huitième siècle ne remonte point au delà de Descartes, de même l'école sensualiste ne remonte guère au delà de Locke; elle a beaucoup vanté Bacon; elle s'est un peu occupée de Hobbes et de Gassendi; mais son point de départ officiel est Locke; c'est Locke et toujours Locke qu'elle cite, qu'elle imite, qu'elle développe. Et en effet maintenant que vous connaissez à fond dans son ensemble et dans ses détails l'*Essai sur l'entendement humain*, vous devez voir qu'il renferme réellement les traits les plus marqués de toutes les grandes théories sensualistes antérieures, soit de la philosophie moderne, soit du moyen âge, soit de la Grèce, soit de l'Orient.

Le caractère essentiel du sensualisme est, nous

l'avons vu, la négation de toutes les grandes vérités qui échappent aux sens et que la raison seule découvre, la négation du temps et de l'espace infini, du bien et du mal, de la liberté humaine, de l'immatérialité de l'ame et de la divine Providence; et, selon les temps et le plus ou moins d'énergie de ses partisans, il affiche ouvertement ces résultats, ou il les voile par la distinction souvent sincère, souvent fictive de la philosophie et de la théologie. C'est la seule différence qui sépare, au dix-septième siècle, Gassendi, prêtre catholique, de Hobbes, ennemi de l'église. Au fond, leur système philosophique est le même; tous deux ils renouvellent l'un Épicure et l'autre Démocrite; ils font une part presque exclusive à la sensation dans la connaissance; ils soutiennent à peu près que tout être est matériel (*substantia nobis datur sub ratione materiæ*); dans les croyances spirituelles, ils ne voient que des métaphores, et, après les sens, ils attribuent tout aux signes et au langage; mais par dessus tout cela, Gassendi invoque la révélation, et Hobbes ne l'invoque point (1). Au seizième siècle, l'appel à la révélation était indispensable; il caractérise et il sauve à

(1) Leçon 11e.

peine le péripatétisme sensualiste de Pomponat et de son école (1). Auparavant, sous le règne absolu du christianisme, cette précaution était plus nécessaire encore; elle protége mal le matérialisme naissant et le nominalisme avoué d'Occam (2); et le sensualisme n'ose guère paraître dans Scott que par la négation de toute vérité absolue en elle-même, par la négation du bien et du mal, du beau et du laid, du vrai et du faux, en tant que fondés sur la nature des choses, et par leur explication par la seule volonté et le pouvoir arbitraire de Dieu (3). Or, tous ces traits du sensualisme, manifeste ou caché, du moyen âge, du seizième et du dix-septième siècle, se reproduisent dans Locke. Qui peut ne pas voir encore, au sein du paganisme, des précurseurs de Gassendi et de Hobbes, et par conséquent de Locke, dans Épicure (4), dans Straton le physicien (5), dans Démocrite (6), et dans l'école d'Ionie (7)? Qui peut enfin ne pas reconnaître dans certains systèmes orientaux, et particulièrement dans le *Sankhya* de Capila (8), au milieu d'inconséquences apparentes ou réelles, et d'un mysticisme faux ou vrai, semblable peut-être à l'invocation à la révélation de tant

(1) Leçon 10e. (2) Leçon 9e. (3) *Ibid.* (4) Leçon 8e. (5) Leçon 8e. (6) Leçon 7e. (7) *Ibid.* (8) Leçon 5e.

de modernes, les premiers linéamens de cette théorie qui, s'accroissant et s'éclaircissant d'époque en époque, et participant à tous les progrès de l'humanité, est arrivée, au début du dix-huitième siècle, à son expression, incertaine encore, mais déja élevée et vraiment scientifique dans l'*Essai sur l'Entendement humain?*

Et non seulement l'*Essai sur l'Entendement humain* résumait alors le passé, mais il contenait l'avenir. Toutes ces théories sur lesquelles je vous ai si long-temps arrêtés, et qui souvent vous ont fatigués de leur caractère équivoque, vont, avec le temps, en moins d'un demi-siècle, grandir, s'étendre, se régulariser, et devenir entre les mains hardies des successeurs de Locke des théories fermes et précises, qui obtiendront, dans plus d'un grand pays de l'Europe, une autorité presque absolue, et y sembleront le dernier mot de la pensée humaine. Ainsi la théorie de Locke sur la liberté tendait au fatalisme; cette théorie développée y arrivera. Locke ne semblait pas trop redouter le matérialisme; ses élèves l'accepteront et le proclameront. Bientôt, le principe de causalité, n'étant plus seulement négligé, mais repoussé et détruit, la preuve *a posteriori* de l'existence de Dieu manquera de base, et le théisme natu-

raliste du sensualisme indécis de Locke finira par un panthéisme avoué, c'est-à-dire par l'athéisme. Les deux sources de la connaissance humaine, la sensation et la réflexion, se résolveront en une seule; la réflexion s'abîmera dans la sensation; il ne restera que la sensation pour expliquer l'esprit humain tout entier. Les signes, dont Locke avait déjà exagéré l'influence, deviendront, après la sensation, la source même de toutes les idées. En un mot, attendez l'année prochaine, et vous verrez de quelle importance il était pour vous et pour moi de jeter d'abord une lumière abondante et forte sur des questions et des théories qui, s'élevant peu à peu, doivent devenir le champ de bataille de toutes nos discussions ultérieures. Il fallait bien le reconnaître d'avance, et vous familiariser avec le terrain sur lequel nous devons si souvent combattre.

Permettez-moi, en terminant, de vous rappeler les engagemens que j'ai pris au commencement de ce cours et avec vous et avec moi-même; j'ai trop à cœur de les tenir pour ne pas me les remettre souvent sous les yeux.

J'ai divisé toutes les écoles du dix-huitième siècle en quatre écoles fondamentales qui m'ont paru renfermer toutes les autres. J'avais aimé à

vous dire (1) : chacune de ces écoles a été; donc elle pouvait être, donc elle avait quelque raison pour être. Si ces écoles avaient été purement absurdes et extravagantes, elles n'auraient pu être : car l'absurde tout seul n'aurait pu trouver ni place ni crédit dans l'esprit humain, jeter tant d'éclat, obtenir tant d'autorité dans aucun siècle, encore moins dans un siècle aussi éclairé que le dix-huitième. Ainsi par cela seul que l'école sensualiste a existé, il suit qu'elle a eu raison d'être, et qu'elle possède quelque élément de vérité. Mais il y a quatre écoles et non pas une. Or, la vérité absolue est une ; si une de ces quatre écoles contenait la vérité absolue, il n'y aurait qu'une seule école, et non pas quatre. Elles sont ; donc elles ont leur raison d'être, et elles contiennent de la vérité; et en même temps, elles sont quatre ; donc ni l'une ni l'autre ne contient la vérité tout entière, et chacune d'elles, avec l'élément de vérité qui la fait être, contient quelque élément d'erreur, qui la réduit à n'être, après tout, qu'une école particulière; et, songez-y, l'erreur entre les mains du génie systématique, devient aisément extravagance. Je devais donc, et je vous l'avais promis, je devais absoudre à la fois

(1) Leçons 4e et 13e.

et combattre toutes les écoles, et par conséquent cette grande école qu'on appelle l'école de la sensation, du titre même du principe unique sur lequel elle s'appuie. Je devais absoudre l'école de la sensation comme ayant eu sa part de vérité; et je devais la combattre comme ayant mêlé à la part de vérité qui la recommande beaucoup d'erreurs et d'extravagances. Et avec quoi devais-je combattre l'école de la sensation? Je vous avais promis de combattre les erreurs d'une école avec tout ce qu'il y a de vérité dans l'école opposée; je devais donc combattre les exagérations du sensualisme avec ce qu'il y a de sensé et de raisonnable dans l'idéalisme. C'est, Messieurs, ce que j'ai fait: j'ai combattu l'*Essai sur l'Entendement humain* avec des argumens que je n'ai pas voulu rapporter toujours en détail à leurs vrais auteurs par un luxe intempestif d'érudition, mais qui, je le déclare, ne m'appartiennent point. Peut-être y a-t-il un peu du mien, s'il m'est permis de le dire, dans le développement de ces argumens, et dans la conduite de la discussion, surtout dans son caractère général et moral, en quelque sorte; mais les argumens en eux-mêmes appartiennent la plupart à l'école spiritualiste dans ce qu'elle a de plus raisonnable, c'est-à-dire dans sa partie négative, qui

est toujours la partie la plus raisonnable de toute école. Un jour je retrouverai l'école spiritualiste; je l'examinerai dans ses élemens positifs, et là je retournerai contre elle, contre ses erreurs sublimes et ses tendances mystiques, les armes solides que me fournira souvent le bon sens de l'empirisme et du scepticisme. En attendant, c'est avec la dialectique spiritualiste que j'ai combattu les extravagances de l'école empirique dans son premier représentant au dix-huitième siècle. Et ce n'est pas, Messieurs, l'idéalisme antique que j'ai invoqué contre l'empirisme moderne; car l'un ne répond pas à l'autre; la philosophie ancienne et la philosophie moderne ne se servent et ne s'éclairent que sur les hauteurs de la science et pour un très petit nombre de penseurs d'élite; c'est donc le spiritualisme moderne qui m'a servi contre le moderne sensualisme, et je n'ai combattu le dix-huitième siècle qu'avec les armes qu'il m'a fournies lui-même. Ainsi j'ai opposé à Locke les grands hommes qui l'ont suivi, et qui, l'ayant suivi, devaient le modifier et le combattre pour le surpasser, et faire marcher la science. Ce n'est pas même à Leibnitz, déja trop loin de nous, c'est à Reid et à Kant que j'ai emprunté leurs argumens; mais j'ai dû presque toujours en changer la forme : car cette

forme se sent un peu du pays et de la langue de ces deux grands hommes. Tous deux s'exprimaient comme on s'exprime à Édimbourg et à Kœnisberg, ce qui ne veut pas dire comme on doit s'exprimer en France. J'ai donc négligé la phraséologie de Reid et surtout celle de Kant, mais j'ai gardé le fond de leurs argumens. Vous ne connaissez pas Kant; un jour je tâcherai de vous faire faire connaissance avec cet esprit si ferme, si rigoureux, si élevé, le Descartes de notre âge. Mais vous pouvez lire, dans la traduction d'un des meilleurs élèves de l'École Normale, aujourd'hui mon collégue à cette faculté, le judicieux Reid, l'ingénieux D. Stewart, avec le commentaire vraiment supérieur des belles leçons de M. Royer-Collard (1). La philosophie écossaise vous préparera à la philosophie allemande. C'est à Reid et Kant que je

(1) OEuvres complètes de Reid, avec les leçons de M. Royer-Collard, par M. Jouffroy; 6 vol.—Esquisses de philosophie morale, de D. Stewart, trad. par M. Jouffroy; 1 vol. — Elémens de la philosophie de l'Esprit humain, de D. Stewart, trad. par M. Prevost, de Genève, et par M. Farcy, élève de l'école Normale; 3 vol.— Essais Philosophiques, de D. Stewart, trad. par Huret; 1 vol. — Histoire abrégée de la Philosophie moderne, de D. Stewart, trad. par M. Buchon; 3 vol. — Leçons de Philosophie morale, de D. Stewart (développement des *Esquisses*), trad. par M. Simon; 2 vol. Sous presse. — Mélanges Philosophiques de Makintosch, par le même; 1 vol.

rapporte en grande partie la polémique que j'ai instituée contre l'empirisme, dans la personne de Locke.

Je devais être juste aussi envers l'école empirique; tout en la combattant, je devais y faire la part du bien comme celle du mal, car l'un y devait être avec l'autre. Messieurs, je vous le demande, n'est-ce pas aussi ce que j'ai fait? N'ai-je pas reconnu et signalé tout ce qu'il y a de bon dans les différentes parties de l'*Essai sur l'Entendement humain?* N'ai-je pas soigneusement relevé les heureux commencemens de la méthode et des théories de Locke avant d'attaquer les erreurs dans lesquelles l'a jeté l'esprit de système? Enfin n'ai-je pas rendu hommage à son caractère, à ses vertus, à ses intentions, et comme homme et comme philosophe? Je l'ai fait, et de grand cœur; et sur ce point du moins je suis sûr d'être exempt de reproche et envers Locke et envers moi-même et envers la philosophie. En effet, la philosophie n'est pas telle ou telle école, mais le fond commun, et pour ainsi dire l'ame de toutes les écoles. Elle est distincte de tous les systèmes, mais elle est mêlée à chacun d'eux, car elle ne se manifeste, elle ne se développe, elle n'avance que par eux; son

unité est leur variété même, si discordante en apparence, et en réalité si profondément harmonique; son progrès et sa gloire est leur perfectionnement réciproque par leur lutte pacifique. Quand on attaque sans réserve quelque système particulier un peu considérable, on proscrit sans s'en douter quelque élément réel de l'esprit humain et des choses, on blesse la philosophie elle-même dans quelqu'une de ses parties; quand on outrage un philosophe célèbre, à quelque école qu'il appartienne, on outrage la philosophie, la raison humaine, l'humanité dans un de ses représentans d'élite. Messieurs, j'espère que rien de pareil ne sortira jamais de ces leçons; car ce que je professe avant tout, ce que j'enseigne, ce n'est pas telle ou telle philosophie, mais la philosophie elle-même; ce n'est pas l'attachement à tel ou tel système, si grand qu'il puisse être, l'admiration de tel ou tel homme, quelqu'ait été son génie, mais l'esprit philosophique, supérieur à tous les systèmes et à tous les philosophes, c'est-à-dire l'amour sans bornes de la vérité, où qu'elle se rencontre, l'intelligence de tous les systèmes qui prétendent la posséder tout entière, et qui en possèdent au moins quelque chose, et le respect de tous les hommes qui

l'ont cherchée et qui la cherchent encore avec talent et loyauté. La vraie muse de l'historien de la philosophie n'est pas la haîne, mais l'amour; et la mission de la critique n'est pas seulement de signaler les extravagances trop réelles et trop nombreuses des systèmes philosophiques, mais de démêler et de dégager du milieu de ces erreurs les vérités qui peuvent et qui doivent y être mêlées, et par là de relever la raison humaine à ses propres yeux, d'absoudre la philosophie dans le passé, de l'enhardir et de l'éclairer dans l'avenir.

Je ne veux pas me séparer de vous, Messieurs, sans vous remercier du zèle remarquable, honorable pour vous, encourageant pour moi, que vous avez apporté à ces leçons. Aux prises avec des discussions dont je n'aurais pu vous épargner la longueur et la sécheresse qu'aux dépens de la rigueur scientifique, votre attention et votre bienveillance ne se sont pas un moment démenties; je vous prie de me conserver l'une et l'autre : j'en aurai besoin encore l'année prochaine dans l'exposition et la discussion approfondies des conséquences de la philosophie de Locke, c'est-à-dire de tous les systèmes qu'a produits au dix-huitième siècle

cette riche et féconde école sensualiste dont vous connaissez aujourd'hui le père et le premier monument.

FIN DU DEUXIÈME VOLUME.

THE NEW YORK PUBLIC LIBRARY
REFERENCE DEPARTMENT

This book is under no circumstances to be taken from the Building

rm 410

B D 15 1913